

Molenbeek-Saint-Jean – Sint-Jans-Molenbeek
Composition du Conseil Communal – Samenstelling van de Gemeenteraad

Françoise	Schepmans	Bourgmestre	Avenue de la Liberté 94
Ahmed	El Khannouss	Echevin	Rue Louis Corhay 35
Sarah	Turine	Echevine	Avenue Brigade Piron, 155
Patricia	Vande Maele	Echevine	Rue Ferdinand Elbers 31
Abdelkarim	Haouari	Echevin	Boulevard Louis Mettwie 71/74
Karim	Majoros	Echevin	Rue du Chien Vert 8 bte A
Jan	Gypers	Schepen	Jean Dubrucqiaan 65/8
Ann	Gilles-Goris	Echevin	Rue des Quatre-Vents 63
Olivier	Mahy	Echevin	Boulevard Belgica, 38
Annalisa	Gadaleta	Schepen	Darimonstraat 33
Christian	Magérus	Conseiller communal	Rue Alfred Dubois 10/5
Jamal	Ikazban	Conseiller communal	Boulevard Belgica 8
Abdellah	Achaoui	Gemeenteraadslid	Vrijheidslaan 83/6
Houria	Ouberri	Conseillère communale	Rue Duydelle 14
Mohammadi	Chahid	Conseiller communal	Rue des Campanules 8/1
Badia	El Belghiti	Conseillère communale	Boulevard du Jubilé 143
*Pierre	Vermeulen	Gemeenteraadslid	Edmond Machtenslaan 57/6
Paulette	Piquard	Conseillère communale	Rue des Dauphins 11
Jamel	Azaoum	Conseiller communal	Rue de Courtrai 68
Amet	Gjanaj	Conseiller communal	Rue du Sonnet, 8
Jef	Van Damme	Gemeenteraadslid	Edingenstraat 10
Khadija	El Hajjaji	Conseillère communale	Rue Verrept-Dekeyzer 40
Olivia	P'tito	Conseillère communale	Rue de l'Intendant 113
Dina	Bastin	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwie 85/40
Michel	Eylenbosch	Conseiller communal	Avenue des Amandiers 14/2
Danielle	Evraud	Conseillère communale	Boulevard Louis Mettwie 71/39
Mohamed	El Abboudi	Conseiller communal	Rue du Hoogbosch 102
Lhoucine	Aït Jeddig	Conseiller communal	Rue de Courtrai 64
Dirk	De Block	Conseiller communal	Rue Houzeau de Lehaie 20 bte A
Dirk	Berckmans	Gemeenteraadslid	Nijverheidskaai 29/4
Michaël	Vossaert	Conseiller communal	Rue de la Sonatine 91
Nader	Rekik	Conseiller communal	Avenue de la Liberté 93
Farida	Tahar	Conseillère communale	Avenue Brigade Piron 31/8
Hassan	Rahali	Conseiller communal	Gemeenteplein 31/1
Shazia	Manzoor	Conseillère communale	Rue Joseph Genot 56
Tania	Dekens	Gemeenteraadslid	Onafhankelijkheidstraat 102/3
Georges	Van Leeckwyck	Conseiller communal	Avenue des Tamaris 2/5
Leonidas	Papadiz	Conseiller communal	Avenue du Scheutbosch 28/9
Roland	Vandenhove	Conseiller communal	Rue Osseghem 192
Laurie	Carême-Palanga	Conseillère communale	Avenue du Condor 23/13
Youssef	Lakhloufi	Conseiller communal	Rue Isidoor Teirlinck 36
Khadija	Tamditi	Conseillère communale	rué Fernand Brunfaut 33
Hassan	Ouassari	Conseiller communal	Place Communale 14
Hicham	Chakir	Conseiller communal	Quai de Mariemont, 28/0001
Lazare	Mbulu Azanga	Conseiller Communal	Rue Reimond Stijns 2/0004
Carine	Liekendael	Conseillère communale	Rue de la Belle au Bois Dormant 29/10
Jacques	De Winne	Gemeentesecretaris	Moestuyn 18 1702 Groot-Bijgaarden

*Mr. Vermeulen Pierre a démissionné le 23/05/2017, remplacement par Madame Liekendael Carine le 23/05/2017

ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

Madame Françoise SCHEPMANS, Bourgmestre

- Coordination de la politique communale – Secrétariat général – Archives
- Police – Sécurité
- Affaires légales (protocole, affaires juridiques, contentieux, médiation communale)
- Instruction publique francophone
- Petite Enfance
- Crèches francophones
- Cultes et laïcité
- Participation
- Culture française
- Métropole culture 2014
- Maison des cultures et de la cohésion sociale (MCCS)
- Centre communautaire maritime (CCM)
- Château du Karreveld (Moka)
- Musée communal
- Monuments
- Bibliothèques francophones
- Festivités
- Egalité des chances

Monsieur Ahmed EL KHANNOUSS, Echevin

- Emploi
- Développement économique
- Economie sociale
- Sports
- Relations internationales

Madame Sarah TURINE, Echevine

- Jeunesse
- Cohésion sociale et dialogue interculturel
- Tutelle sur la LES asbl.
- Accueil Temps libre

Madame Patricia VANDE MAELE, Echevine

- Personnel communal et Prévention au travail

Monsieur Abdelkarim HAOUARI, Echevin

- Finances
- Taxes communales
- Economat

Monsieur Karim MAJOROS, Echevin

- Logement et Propriétés communales
- Habitat, logements temporaires (transit et hôtel social)
- Tutelle sur l'Agence Immobilière Sociale

Monsieur Jan GYPERS, Echevin

- Travaux Publics
- * Mobilité : compétence jusqu'au 22/02/2016 - délibération du Collège Echevinal du 22/06/2016
- Projets subsidiés (Contrats de quartier, Programme des grandes villes,...)
- Ateliers communaux

Madame Ann GILLES-GORIS, Echevine

- Action sociale
- Etat civil – Démographie
- Seniors
- Epicerie sociale
- Tutelle CPAS
- Santé
- Tourisme
- Cimetière

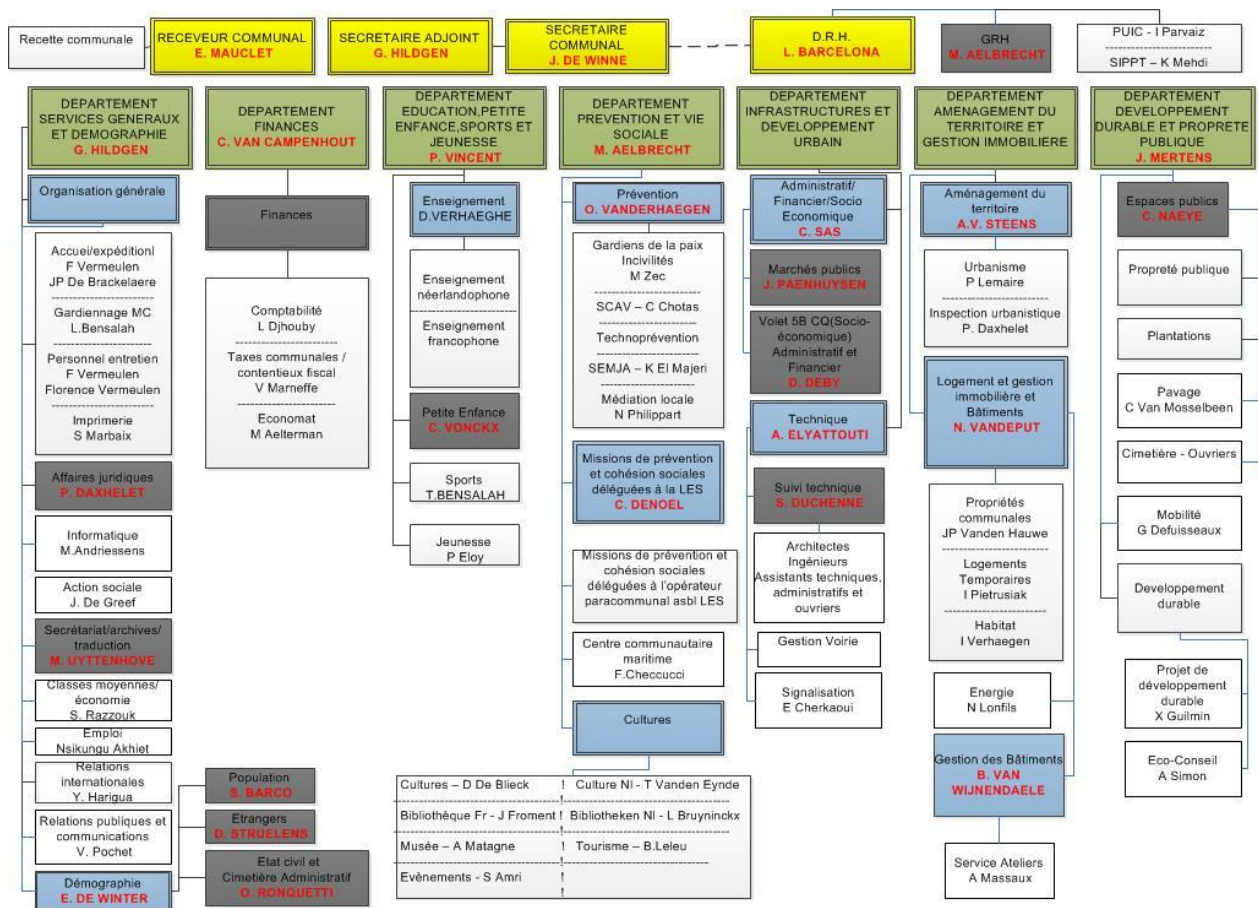
Monsieur Olivier MAHY, Echevin

- Propreté publique
- Charroi
- Métallurgie
- Urbanisme (Permis de bâtir – Aménagement du territoire – P.P.A.S –Cadastre et Permis d'environnement)
- Informatique
- *Mobilité : compétence par délibération du Collège Echevinal du 22/02/2016

Madame Annalisa GADALETA, Echevine

- Développement durable
- Environnement
- Eco-Conseil
- Plantations (Espaces verts)
- Ecologie
- Biodiversité
- Energie
- Bien-être animal
- Affaires néerlandophones
- Culture néerlandophone
- Bibliothèque néerlandophone
- Instruction publique néerlandophone
- Crèches néerlandophones

ORGANIGRAMME



RAPPORT ANNUEL 2016 - 2017

1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017

RECEVEUR COMMUNAL

A. Caisse communale

RECEVEUR COMMUNAL

A. CAISSE COMMUNALE

I. MISSIONS :

L'activité d'un service de recette est complexe et variée. Le côté comptable est illustré par l'établissement des comptes annuels et par l'exécution rigoureuse du budget communal.

D'autres tâches administratives relèvent à la fois des domaines comptable et juridique comme le précisent les éléments repris ci-dessous.

II. ACTIVITES :

1. Situation de caisse

- Balance de synthèse des comptes généraux.
- Détail des comptes financiers généraux et particuliers de la classe 5 du bilan.

Chaque mois, une situation de trésorerie est établie et présentée au Collège des Bourgmestre et Echevins, lui faisant connaître l'état systématique de tous les comptes financiers ouverts au nom de la commune.

Les vérifications trimestrielles de caisse sont elles soumises au Conseil communal.

2. Opérations aux guichets

a) Recettes :

- encaissement :
 - de redevances marchés des mardis et jeudi.
 - des loyers des propriétés communales
 - des taxes communales
 - des redevances relatives aux inhumations
 - des produits des redevances dues pour les services octroyés à la population
 - des amendes appliquées par les bibliothèques
 - des redevances pour le placement de panneaux de signalisation
 - des amendes administratives
 - des redevances pour les stations de plein air pendant les vacances
 - des recettes de la cellule de stationnement

b) Dépenses :

- Liquidation :
 - de salaires, traitements, régularisation de traitements et prêts sociaux accordés au personnel en espèces.
 - de mandats payables en espèces (économats, écoles, crèches, etc...)

3. Perception des taxes communales

- a) Etablissement et envoi de 2405 avertissements - extrait de rôle au 31/7/2017.
- b) Emargement des paiements dans les rôles et comptabilisation mensuelle en comptabilité budgétaire et générale des recettes, dégrèvements et irrécouvrables éventuels.
- c) Envoi de 784 rappels sur base des taxes enrôlées.
- d) Envoi de 121 sommations recommandées sur base des taxes enrôlées. Tenue à jour des poursuites (par signification de commandements et saisies) à entamer à charge des redevables de taxes.

Les opérations décrites aux points a, b, c et d sont entièrement informatisées.

- e) Gestion des dossiers «faillites», « collectif de dettes » et suivi des dossiers de taxes en contentieux. 75 déclarations de créance ont été envoyées entre 1/8/2015 et 31/7/2016.
- f) Depuis septembre 2015, une Cellule Stationnement, affectée au service de la Caisse communale, procède au recouvrement de 'Taxe stationnement' impayées de 2010 à 2014.

4. Paiement des mandats

Le paiement des fournisseurs se fait actuellement au moyen de fichiers signés de manière électronique et envoyés par Belfius. Pour les paiements par BNP Parisbas Fortis et les autres banques de la Commune (CBC, KBC Brussels, ING...) le système « ISABEL » est utilisé depuis fin 1998. Une nouvelle migration vers un logiciel plus performant s'est opérée en 2011, permettant à plusieurs personnes de consulter et de préparer les opérations financières en même temps. Le Receveur communal contrôle chaque mandat ainsi que ses annexes et effectue personnellement les paiements.

5. Correspondance

Echange de correspondance avec notaires, avocats et huissiers pour ventes immobilières, successions, faillites, etc... Les notaires appliquent strictement l'article 324 du code des impôts sur les revenus et l'article 93ter du code de la TVA ce qui a pour conséquence un échange de correspondance de \pm 3315 lettres par an.

A cela s'ajoute la correspondance des avocats, des médiateurs, pour des demandes dans le cadre d'un règlement collectif de dettes (volontaire/judiciaire) ce qui représente environ +/- 1000 demandes par an pour lesquelles environ 250 lettres de réponse ont été renvoyées.

Edition des droits constatés: +/- 4.671 (les sanctions administratives, les permis d'urbanisme, les loyers pour les salles communales,....)

Pour les cumuls d'infractions 12.018 dossiers et SAC 3054 dossiers soit 15.072 dossiers ont été traités.

La « correspondance journalière » s'élève à environ 500 lettres par an.

6. Gestion des rémunérations du personnel

La liquidation des traitements mensuels, primes et pécules de vacance du personnel communal, ainsi que le paiement des pensions des anciens membres du personnel (dossiers transférés à l'ONSSAPL-SDPSP), soit \pm 1.800-2.000 liquidations de rémunérations par mois se fait par le service de la Recette communale après vérification des données délivrées par le service des traitements.

A cela s'ajoute la gestion des dossiers «récupération de traitements régularisés» ainsi que celle des prêts sociaux accordés par l'Autorité communale aux membres du personnel dans le besoin, ceci nécessitant un suivi de la récupération des prêts échelonnée sur plusieurs mois.

7. Saisies et cessions sur rémunérations

Gestion des dossiers de saisies et de cessions sur rémunérations. Cette matière nécessite un suivi régulier de chaque cas comprenant, entre autres, la vérification de la conformité de la procédure entreprise par le créancier, l'avertissement des saisis et l'établissement des déclarations de tiers - saisi, la comptabilisation des retenues légales, le paiement mensuel des diverses retenues aux créanciers, la clôture du dossier après réception de la mainlevée.

Cette gestion est semi – informatisée. Le traitement informatique couvre l'établissement des paiements aux créanciers. Les dossiers quant à eux restent traités manuellement.

8. Bancontact

Les guichets de la recette communale ont été pourvus du système de paiement BANCONTACT, afin de faciliter les transactions financières pour la population.

C'est également notre service qui a été à l'initiative du placement d'autres terminaux BANCONTACT notamment dans les services de la Population, des Passeports, de l'Etat civil.

9. Gestion de différents dossiers

Gestion des justificatifs en matière de subsides fédéraux et régionaux pour les plans stratégiques de sécurité et de prévention.

10. Divers

a) Confection de diverses attestations pour:

- les déclarations fiscales
- les départs pour l'étranger
- etc...

b) Contrôle de l'utilisation des subsides octroyés aux A.S.B.L., ceci en vertu des articles 3 et 7, al. 1er, 1°, de la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle des sociétés subsidiées.

c) Les archives :

Tenue selon des prescriptions légales des :

- comptes
- mandats
- droits constatés
- confirmations des documents ...

11. Trésorerie

Le Receveur communal assure personnellement le suivi de la gestion de trésorerie sous la surveillance du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Pour la période du 1er août 2016 au 31 juillet 2017 nous avons enregistré pour les opérations de placement des intérêts d'un montant total de € 11.880 ,01 (provenants de chez Belfius, KBC Brussels, BNP Parisbas Fortis, ING) .

Par contre, vu les difficultés de trésorerie rencontrées nous avons dû enregistrer du 1/08/2016 au 31/07/2017 : 12.555,19 € d'intérêts sur avances à court terme auprès des banques CBC et KBC Brussels.

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES **DRH**

- A. GRH - Gestion Ressources Humaines

- B. PUIC - Plan d'Urgence et d'Intervention
Communal

- C. SIPPT – Service Interne de Prévention et de
Protection au Travail

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

DRH

A. SERVICE GESTION RESSOURCES HUMAINES - GRH

I. MISSIONS :

Le service des ressources humaines a pour mission de mettre en œuvre la politique de gestion des ressources humaines en accompagnant le parcours professionnel de chacun, au service de l'administration et de ses membres, dans le respect des différents statuts.

Sa mission s'articule en trois axes principaux :

- Le recrutement ;
- Le parcours professionnel ;
- L'accompagnement des personnes et des équipes.

Le service des ressources humaines a également pour mission, en collaboration avec les interlocuteurs concernés, de contribuer à la qualité de l'environnement de travail de tous les membres du personnel (relations sociales, relations interpersonnelles et conditions matérielles).

En ce sens, le service veille, plus particulièrement, à proposer des réponses aux demandes d'aide sociale, à assurer des avantages à l'ensemble des membres du personnel et à contribuer à l'organisation de certains moments de convivialité.

Pour accomplir ses missions et soutenir les responsables à mettre en œuvre la dimension de ressources humaines qui leur appartient, le service s'appuie sur des outils statutaires et développe des outils de gestion. Parmi ceux-ci, la formation occupe une place privilégiée.

Le service des ressources humaines exécute des tâches suivantes en matière d'administration du personnel :

- Suivi des dossiers administratifs du personnel communal (environ 1230 agents) ;
- Le traitement des données relatives aux salaires et aux primes ainsi qu'à leur calcul ;
- Les déclarations au service des contributions pour le précompte professionnel et les déclarations trimestrielles et paiements à l'ONSS ;
- L'établissement des contrats de travail, du registre du personnel, de divers documents sociaux (fiche de paie, compte individuel, attestation de vacances ...)
- Elaboration des statuts administratifs et pécuniaires du personnel Communal ;

- Elaboration et gestion des cadres et des organigrammes du personnel ;
- Elaboration des règlements internes ;
- Gestion administrative des dossiers d'évolution de carrière, de promotion ;
- Gestion des dossiers de pension, des allocations familiales et de naissance du personnel communal ;
- Tutelle du personnel du CPAS relative aux affaires personnelles ;
- Gestion des contentieux relatifs au personnel ;
- Gestion des relations avec les syndicats ;
- Gestion des absences et des prestations supplémentaires.

Mais aussi d'un point de vue du développement des Ressources humaines il est chargé de :

- Gérer les recrutements ;
- Gérer les évaluations des collaborateurs ;
- Organiser la formation continue des collaborateurs (construction méthodologique d'un Plan Communal de Formation pluriannuel) ;
- Description des fonctions et élaboration de profils de compétence ;
- Soutien au management et à la gestion de projets ;
- Gestion des demandes de mobilité interne ;
- Gestion des candidatures d'emplois.

II. ACTIVITES :

Le Service du GRH travaille sous la direction de la directrice des Ressources Humaines.

Effectif du Service GRH au 31/07/2017 : 11 personnes

- 1 Directeur (A7) qui gère parallèlement le département « Prévention et vie sociale »
- 1 Conseiller-adjoint (A4)
- 1 Secrétaire d'administration (A1)
- 3 Secrétaires administratifs (B1)
- 4 Assistants administratifs (C1)
- 1 Adjoint administratif (D1)

Le Service du GRH est chargé de la gestion de l'Espace Saint Remy et des équipes d'entretien des écoles communales et de la Maison Communale.

1. Les membres du personnel :

Au 31 juillet 2017, l'administration communale compte 1225 membres du personnel (1083,2 travailleurs équivalents temps plein)

Le nombre d'agents par rapport à l'année précédente n'a pas bougé à 2 agents prêts, s'expliquant par le nombre similaire de départs à la pension, démissions, licenciements, fins de contrat à durée déterminée et entrées en fonction.

Le nombre d'agents contractuels subventionnés, a quant à lui, augmenté suite à la convention « Contrats d'insertion Jeunes » conclue avec Actiris.

Celle-ci autorise l'entrée en fonction de 26 agents durant 12 mois de jeunes âgés de moins de 25 ans lors de leur inscription après études comme chercheur d'emploi inoccupé. Ces jeunes doivent également avoir réalisé cette inscription auprès d'Actiris depuis au moins 18 mois et ne doit pas avoir eu d'expérience de travail de plus de 90 jours.

A ce jour, 19 agents sont entrés sous ce statut.

Par ailleurs, 14 agents âgés de moins de 26 ans sont en fonction sous convention de premier emploi (CPE).

Répartition du personnel par statut au 31 juillet 2017 :

STATUTS	NOMBRE D'AGENTS
ACS	164 (2016) => 178
ACS Insertion Jeunes	19
CONTRACTUELS	724 (2016) => 657
Contractuels subsidiés	33
Contractuels Maribels	26
CPE	10 (2016) => 14
STATUTAIRES	325 (2016) => 298
TOTAL	1223 (2016) => 1225

Répartition linguistique du personnel au 31 juillet 2017 :

GL	NOMBRE D'AGENTS
Francophones	1102 (90%)
Néerlandophones	123 (10%)
	1225

Répartition du personnel par sexe au 31 juillet 2017 :

La part d'agents par sexe a diminué de façon équivalente par rapport à l'année dernière

GL	NOMBRE D'AGENTS
Agents Féminins	700 (57%)
Agents Masculins	525 (43%)
	1225

Répartition du personnel par temps de travail au 31 juillet 2017 :

TEMPS DE TRAVAIL	NOMBRE D'AGENTS
Temps plein	829 (67,67% (dont 373 F et 456 H))
Mi-temps	43 (3,51 % (dont 33 F et 9 H))
4/5ème temps	64 (5,22 % (dont 47 F et 17 H))
I.C. complètes et congés sans solde	26 (2,12 % (dont 15 F et 11 H))
Autres temps partiels	263 (21,47 % (dont 232 F et 32 H))
	1225

67,67 % des membres travaillent à temps plein au 31/07/2017 c'est à peu près la même proportion que l'année précédente.

Les hommes sollicitent des interruptions de carrière dans une moindre mesure.

2. Absences pour raisons médicales :

Le Service GRH s'occupe de la gestion de l'absentéisme et soumet les agents communaux au contrôle médical, en collaboration avec un service externe.

Le nombre total de jours d'absence pour maladie pour les 1225 membres du personnel s'élève à 43.941,5 contre 39.122,5 l'année précédente, ce qui fait une augmentation de 12,31% (4.819 jours).

Le nombre total de jours d'absence pour accident de travail s'élève à 942,5 jours contre 1.893,5 jours l'année précédente (baisse de 50,22%).

Le nombre total de jours d'absence pour congé de maternité/paternité s'élève à 2.885 jours contre 3.408 jours l'année précédente (baisse de 15,34%).

Ce qui représente, dans les deux cas, une réelle diminution des jours d'absences.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le GRH travaille en partenariat avec le service externe pour la prévention et la protection au travail CESI (en lieu et place d'ARISTA) qui offre une assistance professionnelle pour la réalisation de la politique de bien-être via la surveillance de la santé des travailleurs et la gestion des risques en faisant passer au personnel qui y est soumis, des examens médicaux, reprises de travail, vaccinations ainsi que les sélections médicales.

3. Pointeuses et programme informatique :

L'horaire flexible accordé au Service Cultures ainsi qu'au service de la Division prévention (Cellule de veille (accompagnement socio-éducatif et le Pont – Prévention de la criminalité et accueil en matière de toxicomanie)) s'est étendu depuis le mois de mai 2017, au personnel travaillant au Karreveld.

Les ouvriers de la Cellule Incivilité se sont vus bénéficier de l'horaire variable (CE du 23/08/2017).

La société Civadis a étendu un module appelé eRH au programme GRH2002. Il favorise le travail collaboratif en décentralisant certaines tâches administratives vers les responsables hiérarchiques et offre une gestion des ressources humaines en relation directe avec le logiciel de calcul des salaires et de gestion des carrières.

eRH permet :

- la diffusion rapide et conviviale de l'information dans un environnement sécurisé ;
- un droit d'accès personnalisé à chacun selon le service et le rôle de chacun ;
- la simplification des tâches administratives des chefs de service, notamment dans le cadre des demandes de congé et visualisation/modification des pointages.

Dès le mois de mai 2017, les Service GRH et Informatique ont testé les pointages et les demandes de congé.

Fin juillet 2017, les services suivants ont également pu obtenir cet accès :

- 1) Service Electriciens
- 2) Service du Secrétariat
- 3) Service de la Jeunesse
- 4) Service de la Propreté Publique

4. Recrutements, promotions et départs :

- Nominations définitives :
1 Fonctionnaire de prévention
- Promotions définitives :
1 Chef de division
1 Architecte principal
- 49 personnes ont quitté l'Administration communale suite à des démissions, licenciements, mises à la retraite, décès...

5. Demandes d'emploi :

Le Service du GRH traite les demandes d'emploi dont des candidatures spontanées et les réponses aux offres d'emploi.

6. Stagiaires scolaires non rémunérés :

150 demandes ont été traitées par le Service GRH et 102 stagiaires ont été accueillis dans divers services toutes matières confondues.

7. Organigramme :

La DRH, en collaboration avec le Service GRH continue à revoir l'organigramme et à réorganisé les départements selon les besoins.
Certains services ont été déplacés vers d'autres départements.

8. Procédures disciplinaires :

Une procédure disciplinaire a été traitée par le Service GRH.

9. Plan Diversité :

Un plan Diversité 2017-2018 est en cours d'élaboration et va être soumis au Collège des Bourgmestre et Echevins.

10. Formations :

Formations continuées groupées :

- Recyclages Marchés publics (5 sessions sont organisées) (Tutelle Bruxelles Pouvoirs Locaux).
- Formations destinées au personnel animateurs dans le but d'atteindre 50h de formation : Formations nomades : 1) communication bienveillante / 2) Les repas : des moments particuliers d'apprentissage et de relations (CEMEA)
- Contrôle interne (ICIB Asbl)
- Excel avancé ((Bxl Formation)
- Urbanisme : Contrôles des matières urbanistiques

Formation Interne :

Règlement du travail destiné à l'ensemble du personnel intéressé par la formation. Environ 140 agents ont déjà participé aux sessions organisées durant la période du 12 au 23/06/2017.

250 à 300 agents devraient avoir suivi la formation.

Formations à orientations professionnelles :

- Spécialisation de médiation (2e année)
- Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, à finalité Mondes de l'art et culture visuelle (Abandon)
- Formation en victimologie et psycho traumatologie
- Formation pour l'obtention du Certificat d'université de conseiller en prévention

Supervisions:

- Supervision clinique
- Supervision individuelle
- Supervision SSM : Evaluer son projet pour améliorer ses pratiques

Formation Médiation annuelle :

- Formation spécialisée et interdisciplinaire à la médiation civile, commerciale et sociale.

Formation Management communal Exercice 2016-2017 :

1ère année : 1 participant : réussite

2ème année : 2 participants : 1 ajournement, 1 réussite

3ème année : 2 participants : réussis

Fonctionnaire sanctionnateur :

1 participant : réussi

Formation en cours :

- Gestion du stress et de l'agressivité :
Le Collège Echevinal a émis un accord pour l'organisme de formation = CFIP.
La formation aura lieu dans les mois qui suivent.
- CAP chauffeurs: De nouvelles modalités pratiques conformes aux nouvelles dispositions en vigueur ont été communiquées par l'ER.A.P.
Les chauffeurs disposant d'un permis C (art.95) suivront les différents modules dans les semaines qui suivent.
Ceux-ci sont accessibles gratuitement au personnel de niveau D et E sous réserve du respect du règlement relatif à cette gratuité.

10. Relations avec les syndicats :

Le Service GRH organise les réunions du comité de concertation syndicale (agenda, convocations, protocoles....).

9 réunions du comité de négociation ont eu lieu durant la période du 01/08/2016 au 31/07/2017.

11. Projets :

1. La DRH (en partenariat avec le service Grh) finalise le plan de formation qui sera opérationnel dans les mois à venir.
2. Etendre eRH à tous les services communaux dans les mois qui suivent.

B. SERVICE PLAN D'URGENCE D'INTERVENTION COMMUNALE – P.U.I.C.

I. MISSIONS :

P.U.I.C.

Le plan d'urgence d'intervention communal a pour but d'établir les mesures à prendre et d'organiser des secours en cas d'évènements calamiteux, de catastrophes ou de sinistres, c'est-à-dire en cas de situation d'urgence telle que définie par l'Arrêté Royal du 16 février 2006, « tout événement qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes... ». L'AR précité a été pris en exécution de l'article 2 ter de la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile.

P.A.S.U.C.

Le Plan d'accompagnement Social et d'urgence communal est un service qui s'inscrit dans les orientations générales du PUIC auquel il est fonctionnellement rattaché. Dans cet ordre d'idées, il assure un service de garde disponible 24h/24 permettant d'intervenir sur différents problèmes pouvant se produire sur la commune, et assure par-là même un relais entre les autorités communales et la police.

Il est sollicité chaque fois qu'une situation jugée urgente survient sur le territoire de la commune sans que la phase communale soit déclenchée par le Bourgmestre en vertu de l'AR du 16 février 2006 :

- Intervention dans tous les bâtiments communaux en cas de vol, incendie, inondation ou autres problèmes urgents.
- Intervention sur tout le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en cas d'incendie, risques d'effondrement d'habitations, ou autres risques (affaissement de la chaussées, tronçons gelés).
- Un dispositif est également mis en place pour la prise en charge des victimes qui peuvent être évacuées suite à divers problèmes (inondation, incendie, etc) et qui doivent nécessiter un hébergement d'urgence dans des logements de transit ou l'hôtel social, selon des critères d'admission précis et sous la responsabilité d'une commission composée de membres du PASUC (Plan d'accompagnement social des urgences communales) et du SCAV (Service communal d'aide aux victimes).
- Ce dispositif permet donc d'assurer aide sociale et psychologique, hébergement temporaire et aide dans les démarches administratives.

II. ACTIVITES :

P.U.I.C.

- Elaboration d'un plan d'urgence d'intervention général pour l'ensemble du territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.
- Mise en place des différentes structures pour le bon fonctionnement en cas de crise (Centre de presse, Centre de coordination, centre d'accueil, centres d'hébergement...).
- Participation aux réunions d'organisation et de sécurité en vue de se préparer de manière coordonnée à des événements importants sur la commune (Concerts, manifestations ...).
- Participation mensuelle aux réunions de concertation intercommunales avec les fonctionnaires de la planification d'urgence des quatre autres communes de la zone Ouest Jette, Berchem, Ganshoren, Koekelberg en présence du fonctionnaire de la planification d'urgence / Coordination Mobilité, participation aux réunions et aux exercices organisés par les services du gouverneur de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale.
- Etude et analyse des risques particuliers existant sur la commune.

P.A.S.U.C.

Mise en place des procédures d'interventions des différents services communaux :

- Elaboration des plannings de garde.
- Gestion administrative des dossiers.
- Actualisation de la liste des contacts.
- Participation au niveau des gardes.
- Réunion entre les différents services appelés à intervenir afin d'améliorer l'efficacité et la coordination de ceux-ci.

Types d'interventions (liste non exhaustive) pour lesquelles le service est le plus fréquemment sollicité principalement de nuit et lors des jours fériés :

- Fuites de gaz, incendie, inondation, corniches menaçant de tomber, événement nécessitant le relogement d'une ou plusieurs familles, problèmes de voirie....

Nombre d'interventions entre les mois d'août 2016 et juillet 2017: 113

C. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL – S.I.P.P.T.

I. MISSIONS :

Les missions du service ont été définies dans l'Arrêté royal du 27 mars 1998 relatif au Service interne pour la Prévention et la Protection au Travail et intégrées depuis lors dans le Code sur le Bien-être au travail. Le service interne a pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques défini dans le Code sur le Bien-être au Travail

II. ACTIVITES

- Participer à l'identification des dangers et donner des avis sur l'évaluation des risques, le plan global de prévention et le plan annuel d'action;
- Participer à l'examen des causes des accidents du travail;
- Donner un avis sur les différents thèmes qui concernent l'ensemble du code sur le bien-être au travail, y compris le travail avec des tiers;
- Rendre des avis sur la rédaction des instructions et l'information, l'accueil et la formation des travailleurs;
- Être à la disposition des personnes présentes dans l'entreprise pour toutes les questions qui relèvent de l'application de la législation;
- Participer à l'application des mesures à prendre en cas de danger grave et immédiat, à l'élaboration des procédures d'urgence interne et à l'organisation des premiers secours.
- L'exécution de l'examen des lieux de travail et des postes de travail, de sa propre initiative, à la demande de l'employeur, des travailleurs ou du comité; au moins une fois par an, réaliser un examen approfondi des lieux de travail et des postes de travail;
- Examiner les accidents du travail et les incidents ainsi que réaliser toutes les autres enquêtes jugées pertinentes pour l'amélioration du bien-être des travailleurs;
- Procéder ou faire procéder à des analyses et des contrôles;
- Prendre connaissance des procédés de fabrication, des méthodes de travail, des procédés de travail et des composantes de l'organisation du travail et les examiner afin de proposer des mesures en vue de réduire les risques;

- Tenir à jour la documentation relative à la législation, les documents prescrits, l'inventaire de certains appareils, produits dangereux et préparations et points d'émission relatifs à la pollution de l'air et de l'eau;
 - Rédiger les rapports mensuels, les rapports trimestriels, les rapports annuels et les fiches d'accidents du travail;
 - Suivre la procédure de la "politique de prévention" classique;
 - Tenir à jour les communications données aux pouvoirs publics
-

DEPARTEMENT SERVICES GENERAUX ET **DEMOGRAPHIE**

DIVISION ORGANISATION GENERALE

- A. Accueil/Expédition
- B. Gardiennage Maison Communale
- C. Personnel Entretien
- D. Imprimerie
- E. Affaires Juridiques
- F. Informatique
- G. Action Sociale
- H. Secrétariat – Archives – Traduction
- I. Classes Moyennes/Economie
- J. Emploi
- K. Relations Internationales
- L. Relations Publiques et Communications

DIVISION DEMOGRAPHIE

- A. Population
- B. Etrangers
- C. Etat Civil et Cimetière

DIVISION ORGANISATION GENERALE

A. SERVICE ACCUEIL / EXPEDITION

ACCUEIL

I. MISSIONS

Le service s'occupe de l'accueil et de la logistique et a pour but de donner une image de marque de la Maison Communale et d'orienter le public vers les services adéquats. Depuis septembre 2015, le service s'est installé dans les nouveaux locaux situés près de la porte d'entrée et face à l'ascenseur. Toute personne souhaitant accéder à un des services communaux installés dans le bâtiment doit se présenter au guichet et se faire inscrire avec sa carte d'identité dans un répertoire qui reprend ses coordonnées, son heure d'arrivée et le service demandé. Nous devons prévenir le service de son arrivée

II ACTIVITES :

Distribution des clés pour les différents services le matin.
Récupération des clés pour les différents services en fin de journée.

Public :

Accueil et orientation des citoyens vers les services adéquats.
Inscription coordonnées dans un registre.
Prévenir le service de l'arrivée du citoyen.
Appels aux taxis en cas de demandes.
Appels aux secours divers en cas de demandes. (pompiers, gaz, ambulance ..)
Réception des colis, offres, recommandés etc Faire accusé de réception.
Recherche sur Internet de lieux ou d'évènements dans la commune pour le public.
(adresses, numéros de téléphone, Knal, centres hébergement, douches publiques, activités sportives)

Téléphonie :

Gestion de la centrale téléphonique, mise en route chaque matin et fermeture le soir.
Appels déviés (retour chez nous lorsque sans réponse dans les services)
Réponse et transferts des appels vers les services adéquats.
Renseignements au public (+/- 150 appels téléphoniques).
Recherches sur Internet pour le public, adresses, numéros de téléphone etc.

Affichage public :

Affichage dans l'entrée et dans les valves, des conseils, avis, informations etc.
Vérifications hebdomadaires et remplacements des affiches obsolètes.

Salles de réunions :

Réservation dans le calendrier Outlook, vérification de la disponibilité des 5 salles.
Réservations hebdomadaires : Collège, Comité de directions...
Réservations mensuelles : Commission de Concertation. Heure Musicale.
Réservations annuelles : Inscription diners de l'Action Sociale.
Inscription voyage organisé par l'Action Sociale.
Epreuves annuelles de l'académie de musique.

Réservations occasionnelles : +/- 25 par semaine.
Mise à disposition et suivi de la mise en place des salles.
Gestion du suivi (café, eau, mise en ordre..) fin de réunion.
Commandes de fourniture pour les salles (café, lait etc..) en collaboration avec l'économat.
Gestion du stock de ces fournitures.
Gestion et livraison de la marchandise et du matériel pour les réunions ayant lieu hors de l'Administration communale (T.P, CCM, Sippelberg , académies, écoles..)

Autos :

Gestion d'un pool de 3 voitures.
Réservation dans calendrier Outlook.
Mise à disposition des papiers et des clés.
Suivi des feuilles de route et récupération et classement de celles-ci chaque mois afin d'avoir un contrôle des éventuelles amendes.
Contrôle des amendes des utilisateurs, suivi des amendes.
Mise à jour des documents de bord (assurance, CT etc..)
Gestion des cartes essence, car-Wash et carte de parking.
En collaboration avec le garage, prévoir les entretiens et réparations des véhicules

Interventions pannes diverses dans les services communaux

Envoi mails aux services adéquats (menuisiers, électriciens, plombiers) pour réparations.
Suivi des interventions par les ateliers dans les services demandeurs.
Suivi réparation en cas de panne d'ascenseur.
Gestion des distributeurs de boissons et de collations (panne, remplissage)
Contact et vérification en cas de panne. Affichage en cas de panne.

Evènements :

Participation aux préparatifs d'organisations (inaugurations, expositions, inscriptions des seniors.
Prévoir fournitures, et éventuellement personnel, demandés pour les Évènements.
En collaboration avec les ateliers, mise en place des salles pour weekend « heure musicale » etc..
En collaboration avec les gardiens : mise en place des drapeaux en fonction du protocole.
Arrêt et mise en marche des fontaines sur la place.

Divers :

Premiers secours aux personnes en difficultés (malades, âgés, mécontents, SDF, nerveux, psychotiques, drogués, ivrognes etc..)
Soins au personnel technicien de surface blessé
Accueil des services de Police en cas de vandalisme communal dans les batiments communaux etc....

EXPEDITION

I.MISSIONS

Le service de l'expédition a en charge la gestion du courrier entrant et sortant, ainsi que tout ce qui touche à la logistique de la commune.
A également en charge la présence à diverses activités.

D'un point de vue de son organisation:

La coordination générale de la division s'articule autour d'un expéditionnaire C3 qui assure la gestion générale et 3 huissiers dont une dame, ainsi que d'une cellule de 3 chauffeurs qui lorsqu'ils ne roulent pas font fonction de huissier. En total, il y a 7 membres du personnel.

Point de vue gestion:

- Traitement du courrier entrant
- Dispatching du courrier dans les divers services
- Gestion des envois et enlèvement postal
- Gestion du chargement de la machine à affranchir
- Gestion de la cellule chauffeurs
- Gestion du pliage et insertion des envois massifs
- Planning des présences à certaines activités.

II. ACTIVITES

Traitement du courrier et dispatching courrier entrant et sortant,

Ouverture du sac postal (tous les jours) tris du sac avec pose du cachet du jour et dispatching dans tous les services y compris les délocalisés.

Reprise du courrier qui doit être expédié le jour même.

Encodage des recommandés ainsi que tout autre courrier sortant

Chargement machine affranchir

Responsable du chargement de la machine à affranchir

Cellule chauffeurs

Répartition des diverses tâches journalière

Pliage et insertion du courrier

Le service assure le pliage et l'insertion des gros envois qui représente une grosse quantité journalière, qui nécessite la présence des huissiers, le courrier qui passe ensuite au timbrage

Présence aux activités

Aux conseils et sections

Aux mariages

Les dépôts de gerbes et présence requise aux manifestations protocolaire

D. SERVICE IMPRIMERIE

I.MISSIONS

Impression des documents pour tous les services et avis pour la population

Montage et imposition des documents et mise en format

Confection de livre ou registre pour l'état civil & service population

Réparation des registres ou archive

II. ACTIVITES

Copieur N&B :

Secrétariat : 65000 copies
Virement Mobilité : 1000 copies
Virement Instruction Publique : 50000 copies
Communication : 161000 copies
Population & état civil : 1850 copies
Coordination Crèche : 12435 copies
Affaires Juridiques : 3500 fardes
Eco Conseil : 25100 copies
Incivilités : 1500 SRA3 autocollant
Action Sociale : 14900 copies
Propriétés Communales : 4520 copies
Enseignement Publique fr & nl : 823856 copies
Culture néerlandophone : 2270 copies
Caisse Communale : 35760 copies
Finances : 32.604 copies

Copieur Couleurs :

Impression 720.920 SRA3 en multi - impositions

Plotteur Grand format :

210 DC Decaux
1200 A2
120 A1
40 A0

RELIURE :

9 Registres livres pour l'accueil
31 Dossiers à doubles coutures (état civil pour le palais de justice).
14 Réparations des registres état civil
2 Actes Notarial
4 Registres du Conseil
12 Registres du Collège

Plastification

350 exemplaires

BROCHAGE :

54.000 chemises 170 gr A3.
310.000 toutes boîtes.
50. 000 avis à la population.

Assembleuse avec finition :

965.000

PRE-PRESSE :

Tous montages d'imposition ou retouche pour divers services de A6 à SRA3 et grands format

E. SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES

1. POLICE ADMINISTRATIVE

I.MISSIONS

La cellule SAC réceptionne et gère l'ensemble des dossiers transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en vertu de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

Cette cellule réceptionne et introduit la procédure légale afférente à ce type de dossier, prenant contact avec les contrevenants pour leur transmettre les procès-verbaux établis à leur charge, instruit les dossiers auprès des services communaux pouvant fournir une information utile et prépare finalement les décisions d'infliction de l'amende à soumettre au Fonctionnaire Sanctionnateur. Ce dernier analyse les pièces lui transmises, auditionne éventuellement les contrevenants à leur demande et prend une décision.

La cellule suit par la suite l'envoi des documents confirmant l'amende administrative et formalise les démarches relatives à l'inscription de l'amende auprès des services financiers.

Elle répond à toutes questions utiles relatives aux SAC, tant pour le personnel communal que les tiers et assure le suivi des amendes infligées.

Le service se charge également des contacts utiles pour le recouvrement des impayés en matière de SAC et collabore étroitement avec les services de la Caisse communale et de l'huissier mandaté à cet effet. Le service fait alors suite utile jusqu'à clôture du dossier.

II.ACTIVITES

Les tâches attribuées aux gestionnaires du service sont les suivantes :

- Traitement administratif de dossiers en matière de sanctions administratives communales (encodage, recherches RN - DIV, contacts contrevenants, rédaction de courriers, instruction du dossier, rédaction de décisions en matière de SAC, gestion du paiement, gestion du recouvrement judiciaire avec huissier de justice, gestion de l'irrecouvrable / non-valeur avec le service du Receveur communal).
- Encodage des dossiers dans le Registre des Sanctions administratives communales
- Accueil et réception téléphonique
- Répondre concrètement aux questions en matière de SAC - Informations dossier aux contrevenants
- Archivage - Classement

STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts sur la période concernée et comptabilisés expressément. L'ensemble de ces dossiers sont encodés dans un registre des sanctions administratives communales dont le régime est fixé par un arrêté royal du 21 décembre 2013.

Ce fichier reprend une série d'informations sur tous les contrevenants connus du service. Ce registre est déclaré auprès de la Commission de la Vie Privée.

Nombre de dossiers ouverts en matière de SAC : 14.016 dossiers (comptabilisation non définitive car période juin – juillet toujours en cours d'encodage)

La cellule SAC se charge également du recouvrement des dossiers impayés au profit du Receveur communal, ce qui représente actuellement plusieurs milliers de dossiers complémentaires.

Préparation dossiers à envoyer à huissier : +/- 2000 dossiers pour la période 2014

2. AFFAIRES JURIDIQUES

I.MISSIONS

Le service des Affaires juridiques traite les dossiers précontentieux et contentieux concernant des litiges opposant la Commune à des particuliers ou à d'autres personnes morales de droit public ou privé.

Le service juridique réceptionne et répond aux divers actes signifiés à la commune et procédant à l'entame d'un contentieux judiciaire.

Il donne également, des avis juridiques aux services communaux demandeurs, les aide à rédiger des documents (courriers, arrêtés de police, cahiers de charges, délibérations des autorités communales, ...) concernant leurs matières et les épaula lorsque ceux-ci rencontrent des difficultés dans l'exécution de certaines des missions qui leur sont dévolues ou lorsque des représentants juridiques de tiers interviennent auprès d'eux. Le service juridique reste à la disposition des autres services communaux lorsque ces derniers se retrouvent confrontés à des questions d'application pratique des textes législatifs régissant leurs domaines d'activités.

Il tente alors de fournir aux demandeurs les solutions juridiques pratiques convenant au mieux aux intérêts des services et de la commune en son ensemble.

Le service juridique tient également, lorsque ces informations lui sont transmises, une mémoire des actes principaux de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et de ses autorités en conservant tous les actes notariés, les décisions de police administratives, une copie des conventions, contrats et règlements provenant des services,...

Le service juridique tente effectivement de conserver copie des actes principaux liant juridiquement la commune aux tiers.

Le service juridique se charge également de la gestion et du suivi des assurances de la commune et de tous les dossiers pouvant impliquer ses responsabilités civile et pénale.

II.ACTIVITES

Aperçu des matières principales traitées par le service des Affaires juridiques – Contentieux

Marchés publics :

- Relecture des documents de marché ;
- Assistance aux services communaux dans les différentes phases du marché (lancement, tutelle, analyse des offres, attribution, exécution du marché, fin de marché, contentieux) ;

- Gestion des recours introduits par le pouvoir adjudicateur ou par un soumissionnaire devant les autorités judiciaires et administratives et leurs suites ;
- Passation des différents marchés publics de services juridiques ;

Convention / Contrat / Règlements communaux :

- Relecture des différents contrats conclus par la Commune ainsi que des règlements communaux ;
- Rédaction des projets de convention et de règlements ;
- Assistance aux services communaux dans l'exécution des contrats et des règlements ;

Droit civil :

- Occupation précaire, temporaire, tous les types de baux (de résidence, commercial...) ;
- Mitoyenneté et troubles de voisinage ;
- Dommages causés à des tiers ou subis par la Commune ;
- Questions relatives à la propriété ou aux divers droits réels ;
- Questions relatives aux droits d'emphytéose, de superficie ou servitude ;
- Privilèges, hypothèques et sûretés ;
- Actions directes ;

Récupération des créances – Dégâts au domaine public :

- Gestion des dossiers relatifs aux dégâts causés au domaine public suite à des accidents de roulage (demande d'informations à la police, demande aux services communaux concernant le montant du dommage subi, constitution de partie civile devant le Tribunal de Police en vue de la réparation du dommage, suivi de la récupération en collaboration avec le service de la Caisse communale...)

Dossiers Développement urbain :

- Assistance dans toutes les phases des marchés publics ;
- Lancement et gestion des procédures d'expropriation dans le cadre des contrats de quartier ;
- Relecture de conventions dans le cadre de marchés publics et de contrats de quartier et assistance sur toute question de droit civil (notamment la mitoyenneté, les troubles de voisinage, les dommages subis ou causés par les chantiers) ;
- Analyse des preuves d'assurances des entrepreneurs afin de vérifier s'ils respectent les prescriptions du cahier spécial des charges ;

Contentieux devant le tribunal de Police : Récupération des créances relatives aux accidents de roulage ayant causés un dommage au domaine public ;

- Recours en matière de sanctions administratives communales;

Dossiers Instruction Publique :

- Avis et assistance sur toute question relative au droit de l'Enseignement, aux procédures disciplinaires, aux problèmes de gestion des écoles, aux avis de la chambre des recours ;
- Gestion des recours devant le Conseil d'Etat ;
- Relecture des notes adressées au personnel des écoles et des différents courriers ayant un quelconque aspect juridique et émanant de la Commune ;

Dossiers Urbanisme

- Gestion des recours en matière de permis d'urbanisme introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'urbanisme ;

Dossiers Environnement

- Gestion des recours en matière de permis d'environnement introduits, soit par les demandeurs de permis, soit par la Commune auprès du Collège d'environnement, du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du Conseil d'Etat ;
- Avis juridique sur toute question liée au droit de l'environnement ;

Taxes régionales et précompte immobilier

Soutien juridique au service des propriétés communales - analyse et vérification des documents émanant du SPF Finances (déclarations, avertissements-extrait de rôle,...) et introduction des éventuelles réclamations.

Police administrative : arrêtés et ordonnances de police

- Relecture et rédaction des projets d'arrêtés de police administrative
- Rédaction et suivi administratif des ordonnances de police (en collaboration et sur demande des autorités communales et/ou de police)
- Soutien aux autorités communales (Bourgmestre) en matière de police
- Soutien aux auditions devant le Bourgmestre
- Gestion du contentieux administratif suivant mesure de police administrative (recours Conseil d'Etat ou procédure comme en référé en matière urbanistique)
- Relation avec le Parquet de Bruxelles

Sanctions administratives communales et RGP – Aspects juridiques pour le Fonctionnaire sanctionnateur.

- Coordination de la cellule SAC
- Suivi et participation active aux groupes de travail de coordination interzonaux et régionaux (GTI)
- Relecture des décisions et motivation juridique
- Mise en place et suivi des procédures – Formation suivie de l'équipe
- Actualisation juridique en la matière

- Fonctionnaire sanctionnateur et signature des décisions en matière de SAC
- Relation avec le Parquet de Bruxelles
- Modifications du Règlement Général de Police
- Contact avec les services de police pour les suites « enquête EPO »
 - Gestion du Registre légal des SAC (contacts avec DIV, RN, Commission Vie Privée, Police,...)
 - Statistiques et suivis auprès des services émetteurs

Coordination entre la police et la Commune

- Suivi des réunions de collaboration avec les services communaux et de police
- Contact avec les services de police en matière de SAC et de police administrative communale (générale ou spéciale) – Urgences à la demande des services de police (ordonnances, émeutes, rassemblements...)
- Divers Police (informations générales)

Droit social et sécurité sociale

- Contentieux en matière de droit social et sécurité sociale (licenciement, indemnisation, procédure Tribunal du Travail)
- Contentieux en matière d'accidents de travail (gestion des recours suite à refus Ethias devant le Tribunal du Travail)
- Relations et suivi dossiers avec l'avocat de la commune (constitution dossier, relais dossier, informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...)
- Avis à la demande des services communaux

Droit pénal – constitution de partie civile – citation

- Constitution de partie civile ou citation sur demande du Parquet et à la demande des autorités suite à agressions du personnel, dégradations (im) mobilières, ...

Infractions urbanistiques

- Gestion des procédures pénales en matière d'infractions urbanistiques devant le Tribunal Correctionnel
- Suivi et gestion du dossier avec l'avocat de la commune (informations, relecture de conclusions, instructions, facturation...)

Suspension d'autorisations communales (étalages...)

- Mise en branle des procédures de suspension / retrait des autorisations communales et notification aux tiers.

Relations Finances – Caisse communale

- Suite des demandes de la Caisse communale (bordereaux, ...)
- Gestion et collaboration financière en matière de SAC (bordereaux, paiements, non-valeur/irrecouvrable)
- Gestion des recouvrements judiciaires (huissiers de justice, Justice de Paix)

Mobilité

- Avis Mobilité (signalisation, demande informations, SAC...)

A.S.B.L. – associations – droit des sociétés

- Soutien juridique pour toutes questions y relatives et soutien à la création d'asbl communales.

Droit disciplinaire :

- Avis et assistance du service des Ressources Humaines et de l'Instruction Publique dans les dossiers de procédures disciplinaires ;
- Gestion des contentieux y relatifs ;
- Relecture et, dans certains cas, rédaction de la motivation justifiant la procédure disciplinaire et la sanction ;
- Relecture des courriers adressés aux intéressés ;

Actes notariés

- Constitution des dossiers relatifs aux ventes/acquisitions d'immeubles ;
- Collaboration / contacts avec les notaires désignés par la commune ;
- Constitution et gestion de la mémoire notariale de la commune ; gestion des actes de propriété ;
- Soutien juridique pour toute question liée aux propriétés de la commune ;

Droit administratif et droit communal

- Avis divers et soutien juridique aux services communaux : interprétation application, relais

Logement

- Avis et soutien juridique à la relecture de documents établis ;
- Gestion et suivi des dossiers contentieux liés à la problématique de logements inoccupés (action en cessation en matière de logements inoccupés)

Assurances

- Relais et point de contact communal en matière d'assurances ;
- Gestion des diverses assurances annuelles contractées par la commune et assistance de l'Inspecteur de l'assureur lors de visites des bâtiments (Incendies et périls connexes, véhicules automoteurs, Tous risques électroniques, Tous risques, RC scolaire, TR Œuvres d'art, assurances Loi, RC Générale, Assurances mandataires...) ;
- Gestion et suivi des dossiers liés aux sinistres bâtiments et véhicules communaux ;
- Suivi des dossiers en matière de RCO (responsabilité civile obligatoire) – Sinistres aux tiers ;
- Suivi et gestion du marché public en matière d'assurances ;
- Prise et gestion des assurances occasionnelles à la demande des services communaux (TRC, RC, expos, fêtes, dîners, événements culturels, voyages à l'étranger, déplacements et voyages scolaires, journées sportives, élections,...) ;

Gestions administratives et juridiques diverses

- Récupérations créances diverses (Morgue, SIAMU, DDP, loyers, frais scolaires,...) ;
- Gestion des amendes type perceptions immédiates suite à la commission d'infractions avec véhicules immatriculés au nom de la commune ;
- Réception des attestations assurances incendie des établissements accessibles au public ;

STATISTIQUES D'ACTIVITE SUR LA PERIODE CONCERNEE.

Les présentes statistiques vous sont transmises pour les dossiers ouverts du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 et comptabilisés expressément. Les nombreux avis rendus en phase précontentieuse ne sont pas comptabilisés précisément et doivent s'estimer à plus d'une cinquantaine, toutes matières confondues.

Afin de présenter une information réelle de la gestion des dossiers, il est à noter que les divers contentieux nous confiés pouvant chevaucher plusieurs années d'activités, leur traitement / suivi est à ajouter aux nouveaux dossiers ouverts sur une période déterminée.

Le service juridique, dans le souci d'une continuité du traitement des dossiers antérieurs, doit s'assurer que les précédents soient suivis et clôturés, ce qui peut mettre en exergue une charge de travail diffusée sur une période plus importante que l'année déterminée par le présent rapport.

De plus, il est également à préciser que certains contentieux peuvent présenter une dimension multiaxiale, en ce qu'un même contentieux peut présenter une intervention juridique dans plusieurs branches de droit (le parfait exemple à cet égard peut être concrétisé, notamment, par le dossier FC BRUSSELS – RWDM – ROYAL WHITE STAR, qui ne recouvre pas moins de 4 branches de droit (aspects urbanistiques, aspects civils et conventionnels, aspects pénaux, aspects administratifs...).

Conventions – Contrats = 46

Règlements communaux et d'ordre intérieur = 4

Droit social = 10

Droit de l'enseignement = 8

Expropriation = 1

Mitoyenneté = 5

Marchés publics – Exécution = 15

Concessions et marchés publics = 2

Constitution de partie civile – Dégâts domaine public et divers = 12

Police administrative = 171 (79 arrêtés + 92 abrogations) et 2 ordonnances de police

Contentieux locatifs = 4

Recours SAC – Tribunal de Police = 9

ASBL = 2

Contentieux Etat civil = 2

Contentieux responsabilité civile commune = 4

Droit intellectuel = 7

Dossiers plus importants recouvrant plusieurs matières de droit =

1 Dossier STADE EDMOND MACHTENS (plusieurs procédures judiciaires)

Suspension autorisation communales = 0

Avis juridiques divers = dossiers non comptabilisés avec précision (+- 80 divers)

Actes notariés = 16 - 9 signatures (3 acquisitions, 5 ventes, 1 emphytéose) et 7 en cours

Urbanisme =

- Recours auprès du Gouvernement de la RBC : 18
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 0
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 1

Environnement =

- Recours auprès du Collège d'environnement : 3
- Recours par la Commune auprès du Gouvernement de la RBC : 0
- Recours auprès du Conseil d'Etat : 0
- Cessation environnementale : 0

Assurances =

- Accros : 34
- Responsabilité civile objective : 98
- Responsabilité civile : 24
- Mariages blancs : 8
- Récupérations : 14
- Sinistres bâtiments : 26
- Contrats automobiles : 117
- Contrats bâtiments : +- 175
- Assurances diverses (expos, voyages...) : 33
- Visites/ réunions avec inspecteur assurances : 7
- Expertises : 2
- Accidents corporels : 4

F. SERVICE INFORMATIQUE

I. MISSIONS

Le service informatique a en charge la coordination administrative et technique informatique de l'ensemble de l'administration communale et de ses services extérieurs.

II. ACTIVITES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Suivi des dossiers :

- Achat du matériel informatique et des logiciels au cours de chaque exercice budgétaire
- Achat des fournitures pour PC (logiciels, matériel complémentaire)
- Gestion du matériel entrant et sortant
- Gestion des interventions pour réparations du matériel
- Maintenance du matériel informatique
- Maintenance, extension et sécurisation des réseaux informatiques communaux (serveurs/switches/firewall).
- Gestion de l'installation du matériel informatique dans les services communaux.

PARTIE INFORMATIQUE

1. Audit de nouvelles applications

- Constitution du dossier d'analyse
- Tester des programmes à partir d'exemples pré calculés et écolage pour les utilisations (très important)
- Période de travail en parallèle (durée à déterminer) et comparaison des résultats obtenus
- Exploitation

2. Maintenance et exploitation des applications

Les logiciels sont constamment sujets aux modifications et améliorations pour les raisons suivantes :

- apparition des cas non prévus lors du développement des logiciels
- modifications imposées par les nouvelles versions des systèmes d'exploitation
- adaptation des programmes suite à des changements imposés par la loi
- amélioration des programmes (rapidité d'exécution)
- modifications dues au transfert sur un nouveau système

3. Gestion du système et des PC de l'administration communale.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, de la gestion des serveurs, du système AS400, PC qui se trouvent dans les différents services et de la téléphonie VOIP.

Encadrement des pc/imprimantes/scan sur le nouveau site (installation matériel, connexion, test, ...).

4. Maintenance technique.

Le service informatique s'occupe, pour tous les services de l'administration communale, des réparations techniques des pc, des imprimantes, ...

5. Formation

Auto-formation pour les membres du service

6. Elections

Nihil

G. SERVICE ACTION SOCIALE

I. MISSIONS

Le Service de l'Action sociale est chargé de :

1. l'accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses,...)
2. l'établissement des demandes d'allocations pour personnes handicapées
3. l'introduction des demandes de pension
4. l'introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.)
5. l'octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune
6. l'organisation de loisirs pour les seniors
7. le placement et le retrait d'appareils de télévigilance
8. le contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel
9. le remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs
10. l'organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances
11. la participation à l'organisation de la Semaine de la Santé
12. l'appui administratif au Conseil consultatif des Aînés
13. l'octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons
14. l'organisation de la journée sans crédit
15. l'établissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue
16. la gestion du Plan Canicule
17. l'octroi de subsides aux divers organismes
18. la participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « senior info »
19. de la mise en place d'actions diverses à caractère social

II.ACTIVITES

1. Accompagnement social des habitants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans leur démarches (aide ponctuelle au remplissage de documents sur rendez-vous ou sur simple visite, visites domiciliaires en vue de l'accomplissement de formalités diverses,...)
 - a. le service se charge de fournir une aide adaptée au besoin de chaque personne qui se présente au guichet avec un problème ou qui téléphone ; ce type de visiteur est pris en charge par un assistant social ou fait l'objet, si nécessaire, d'une visite domiciliaire
 - b. à l'occasion des visites à ses guichets, il donne des informations sur les services prodigués par les diverses associations et partenaires et met ainsi le réseau en marche aux fins de la mise en place d'aide à domicile, de transport adapté, d'aide ponctuelle, d'aide sociale.
 - c. il réoriente le public vers les services adéquats

La plupart du temps, ces démarches s'inscrivent dans une collaboration avec d'autres structures.

Dans ces matières, le travail en réseau est prépondérant (CPAS, Logement Molenbeekois, Médiation communale, Services d'aide à domicile, Mutuelles, Services divers de coordination,...)

2. Etablissement des demandes d'allocations pour personnes handicapées

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les demandes d'allocation pour personne handicapée (ex « Vierge Noire ») dont l'octroi est géré par le SPF Sécurité sociale se font par voie électronique.

Théoriquement, le citoyen peut au moyen de sa carte d'identité électronique et d'un lecteur de cartes se connecter à la plateforme sécurisée du SPF Handicap et faire sa demande lui-même. Il n'y a plus de remplissage de formulaires papier ni d'introduction d'un certificat médical.

Pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'informatique, l'administration communale remplit les demandes tout comme le CPAS, les mutuelles, les médecins et les administrateurs provisoires.

Force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

La charge du remplissage est donc transposée vers les communes, CPAS, mutuelles et autres. Le personnel a dû être formé à l'utilisation du nouvel outil mais il a dû également s'adapter à la nouvelle manière de recevoir les demandeurs et tenir compte du profil de l'interlocuteur.

Beaucoup de tact, de sensibilité et d'écoute sont demandés car le questionnaire mis au point par les autorités fédérales comporte des questions très délicates qui vont jusque dans l'intimité profonde du demandeur.

Le service assure, outre l'encodage des demandes :

- le suivi des dossiers d'instruction
- la constitution du réseau d'entraide avec les mutuelles, les homes, les administrateurs provisoires
- la formation à l'encodage pour les collègues CPAS

3. Introduction des demandes de pension

Depuis la réforme du système de demande de pension, les droits à la pension des citoyens sont automatiquement examinés par l'Office National des Pensions un an avant la date de prise de cours de l'âge légal de la pension. Le Service de l'Action sociale introduit les demandes de pension anticipée pour les personnes habitant la commune qui réunissent les conditions de carrière et d'âge.

Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap, force est de constater le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil mis en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique. Durant la période de référence, le service de l'Action sociale a effectué 50 demandes au guichet à la requête des citoyens.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP.

4. Introduction des demandes de Garantie de Revenus aux Personnes Agées (G.R.A.P.A.),

La Garantie de revenus aux personnes âgées (G.R.A.P.A.) est une prestation octroyée aux personnes âgées d'au moins 65 ans dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance. Elle remplace depuis 2001 l'ancien 'revenu garanti'. Les personnes qui sont dans les conditions de nationalité et de résidence prévues par la réglementation (consultables sur www.onprvp.fgov.be/) peuvent introduire personnellement leur demande au moyen de leur carte d'identité électronique. Il faut toutefois posséder un lecteur de carte pour se connecter à la plateforme sécurisée. Tout comme pour les demandes d'allocation d'handicap et de pension, relevons le paradoxe entre la nécessaire modernisation de l'appareil en place par les autorités fédérales et la situation précaire dans laquelle se trouvent les demandeurs qui va souvent de pair avec la fracture numérique.

Durant la période de référence, 62 personnes se sont présentées à nos guichets afin de faire remplir leur demande de G.R.A.P.A.

Ce chiffre ne peut en aucun cas servir de statistique pour déterminer le nombre de bénéficiaires de cet avantage, vu que la demande peut être faite à domicile et à l'ONP.

5. Organisation de loisirs pour les seniors

L'Administration communale a organisé trois activités durant la période de référence :

- un repas de printemps avec animation musicale à la salle de fêtes du Sippelberg, pour lequel une participation de 5 euros est demandée (984 participants)
- une excursion à Waterloo et Namur, pour laquelle une participation financière de 10 euros est demandée (578 participants)
- un repas de Noël avec animation musicale à la salle du Sippelberg, pour lequel aucune participation financière n'est demandée (1.140 participants)

Notons aussi que les inscriptions pour les excursions pour les seniors de septembre 2017 se sont déroulées les mardi 4 et mardi 11 juillet 2017 à la Maison communale. Pour la première fois, lesdites inscriptions ont aussi été acceptées par mail, le paiement se faisant lui aussi par voie électronique, signe que les seniors se mettent de plus en plus à l'informatique.

6. Octroi de chèques-taxis aux habitants de la commune

Afin de favoriser le maintien à domicile, le service délivre des chèques – taxis. Sous certaines conditions d'âge, de résidence et/ou de statut (OMNIO-VIPO et/ou être reconnu comme personne handicapée) et sur présentation d'un certificat attestant l'impossibilité d'utiliser les transports en commun, nos habitants peuvent obtenir des chèques-taxis communaux ou régionaux. Ils ont une valeur faciale de 5 euros et sont au nombre de 18, ce qui fait un total de 90 euros ; un montant total de 79500 euros est prévu au budget annuel, dont 30000 euros subventionnés par la Région de Bruxelles-Capitale.

L'Administration communale a organisé à la Maison communale les mardi 28 février et jeudi 2 mars 2017 deux séances au cours desquelles les habitants ont pu réceptionner leurs chèques. Les personnes n'ayant pu se rendre à la Maison communale aux dates précitées ont pu retirer leur chèques au guichet de l'action sociale.

Durant la période de référence, le nombre suivant de chèques a été distribué :

- 4.806 chèques taxis communaux (267 bénéficiaires)
- 8.586 chèques taxis régionaux (477 bénéficiaires)

7. Placement et le retrait d'appareils de télé vigilance

Contexte :

La collaboration avec la C.S.D. (Centrale de Soins à domicile – organisme agréé et subventionné par la COCOF) pour la gestion des appareils de télé vigilance existe depuis 1992 par le biais d'une convention offrant des tarifs préférentiels aux Molenbeekois.

L'Administration communale a compté jusqu'à 125 appareils dont l'achat a été subventionné par le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ces appareils ont été progressivement retirés du marché par la C.S.D. suite aux évolutions technologiques des médias et remplacés par cette même C.S.D. en vue de permettre la poursuite du service.

Actuellement, 24 personnes habitant Molenbeek bénéficient encore des services avec des appareils de type ancien qui fonctionnent encore sur des lignes analogiques et qui sont de moins en moins fiables. Lorsque ces appareils cessent de fonctionner, ils sont remplacés par la CSD et la personne sort de notre convention.

Fonctionnement du système :

Chaque mois, la CSD nous transmet une facture avec les redevances mensuelles supportées par les bénéficiaires et les frais d'intervention lors de l'utilisation du système.

La question se pose actuellement de savoir si la Commune souhaite réinvestir dans l'achat d'appareils ou si on laisse le service s'éteindre progressivement, puisque ces formules de téléassistance sont aussi proposées par de nombreuses institutions.

La convention étant renouvelable tacitement tous les 10 ans, il faudra y apporter une particulière attention lorsque viendra l'échéance.

8. Contrôle de pointage des demandeurs d'emploi à temps partiel

Le service procède à la validation des Formulaires C3 pour le contrôle des travailleurs à temps partiel.

Les travailleurs à temps partiel peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une allocation garantie de revenus ; s'ils sont dans les conditions ils sont alors astreints à la validation du formulaire C3 temps partiel auprès de leur administration communale. Cette validation se fait pour trois mois.

Le service a enregistré 2.265 visites durant la période de référence.

9. Remplissage des attestations de résidence dans le cadre du contrôle des chômeurs

Depuis le 15 décembre 2005, le pointage communal n'existe plus. L'ONEM effectue des contrôles de résidence par sondage. Le service procède à la validation de l'attestation de résidence formulaire C66 bis de contrôle de résidence pour les chômeurs à temps plein.

Notons la très bonne collaboration entre les services communaux et le SPF Finances.

10. Organisation des permanences en vue du remplissage des déclarations fiscales en collaboration avec le SPF Finances

Une permanence de remplissage des déclarations - exercice d'imposition 2017 revenus de l'année 2016, s'est tenue du 22 mai au 29 juin 2016 au Centre Communautaire Maritime, rue Vandenboogaerde 93 à Molenbeek-Saint-Jean pour aider les contribuables à compléter leur déclaration fiscale.

5.379 déclarations ont été remplies par le SPF Finances durant cette période.

Notons la très bonne collaboration entre les services communaux, le CCM et le SPF Finances.

11. Participation à l'organisation de la Semaine de la Santé

La Semaine de la Santé est un événement organisé depuis 4 ans dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'initiative de l'Echevine de la Santé.

Le but de ces activités qui ont eu lieu cette année du 7 au 9 mars 2017 est de sensibiliser la population molenbeekoise aux comportements et aux habitudes de vie, qui peuvent avoir un impact positif et constructif sur la santé.

La nouveauté de cette année a été la délocalisation des événements à plusieurs endroits de la commune en partenariat avec des associations molenbeekoises.

Le mardi 7 mars ce sont les Asbl Zonnelied, Le Pont, la Croix-Rouge de Belgique qui ont organisé des animations dans leurs locaux.

L'asbl Zonnelied a réuni plus de 150 personnes pour un petit déjeuner santé dans le quartier des Béguines. Elle y a proposé plusieurs activités telles que des marches avec podomètre et des séances de Tai Chi. Plusieurs associations et écoles du quartier ont participé à l'événement.

Le Service de l'Action sociale a organisé un Salon de la Santé et du Bien-être au Centre Communautaire Maritime. Plusieurs associations et acteurs du domaine médical y ont fait des animations de sensibilisation et de bien-être. Le petit déjeuner santé organisé à cette occasion a permis une rencontre intergénérationnelle et interculturelle à une centaine de personnes grâce à la générosité de certains commerçants locaux.

La journée s'est terminée par un moment festif autour d'une tombola.

L'événement s'est clôturé jeudi 09 mars par une rencontre entre acteurs du domaine médico-social autour de deux projets : Keep Moving et Beweging op verwijzing.

12. Appui administratif au Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le service de l'Action sociale offre son appui administratif et logistique au Conseil (préparation de réunions, organisation d'événements, ...)

13. Octroi de subsides aux organismes de consultation des nourrissons

Dans le cadre de la politique de promotion et de prévention à la santé et en application du règlement communal du 19 avril 1984 sur la répartition des subsides, le service de l'Action sociale gère l'octroi d'un subside trimestriel à 4 consultations de nourrissons. Ce subside s'élève à 0,12 € par enfant de moins d'un an.

Liste des consultations de nourrissons :

Femme Prévoyante, chaussée de Gand, 122
Femme Prévoyante, rue de Bonne, 65
Femme Prévoyante, avenue Brigade Piron 144
Reine Fabiola, rue de l'Intendant 188

14. Organisation de la journée sans crédit

Afin de collaborer à l'initiative lancée par les autorités fédérales, l'administration communale a organisé la semaine « JSC » qui s'est tenue du 21 au 25/11/2016 à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale.

Ont eu lieu :

- Une exposition de dessins parlant du crédit.
- La diffusion de films et de spots publicitaires.

Il est à souligner l'intérêt des adultes pour les dessins parlant du crédit, alors que les jeunes étaient attirés plus par les spots publicitaires.

Le service a travaillé en collaboration avec l'ASBL « QUESTION SANTE »

La reconduction de l'événement est envisagée avec la participation du CPAS et SASLS (*Accompagnement social des locataires sociaux de la Région de Bruxelles-Capitale*) asbl

15. Etablissement des dossiers administratifs en cas de calamité naturelle reconnue

Suite à la réforme de l'Etat, cette matière est régionalisée. En cas de calamité naturelle reconnue, le service sert de boîte aux lettres uniquement pour la transmission des dossiers des véhicules situés sur la voie publique qui ont été endommagés par les intempéries. Les autres dossiers sont pris en charge par les compagnies d'assurance.

16. Plan Canicule

Durant la dernière période de canicule qui a sévi à la fin du mois de juin 2017, l'administration communale a mis l'accent sur la solidarité et la vigilance et a mis à disposition des services de première ligne un stock de bouteilles d'eau.

Plutôt que d'opter pour une diffusion massive de dépliants dans les boîtes aux lettres, l'administration a opté pour une distribution des informations via des services directement en contact avec la population.

Les personnes qui ont demandé de l'eau ont reçu la visite de nos équipes sur le terrain, la bouteille étant le moyen pour entrer en contact avec les personnes, briser leur solitude et leur donner des pistes et ainsi lutter contre l'isolement. Nos visiteurs disposaient aussi d'informations concernant les services d'aide à domicile bien souvent méconnus de la plupart des gens.

Les grands ensembles de logements sociaux ainsi que les logements gérés par la commune n'ont pas été oubliés. Là aussi, les infos ont été déposées dans les boîtes aux lettres de tous les locataires.

Les services communaux en contact avec le public, le service d'accueil de la Maison communale n'ont pas manqué de conscientiser chaque visiteur.

Des affiches grandes format ont été placées aux endroits principaux de la commune. Les pharmacies ont été approvisionnées en flyers et les maisons médicales ont été informées de la démarche initiée par la commune.

17. Octroi de subsides aux divers organismes

Le collège inscrit chaque année des crédits dans son budget pour l'octroi de subsides aux organismes – Personnes âgées, Médecine sociale et préventive – Centre du Planning Familial du Karreveld – Moins valides – Divers, pour un montant total de 61.200 euros.

La répartition de ceux-ci se fait dans le respect du règlement communal du 19 avril 1984 sur la répartition des subsides.

18. Participation à la rédaction d'articles qui paraissent dans le « senior info »

Le « senior info » paraît à chaque activité des seniors (dîner de printemps, dîner de Noël et excursion d'un jour).

A l'heure actuelle, 12 numéros sont déjà parus.

Le service de l'Action sociale collabore à l'élaboration de cette brochure en rédigeant certains articles et en assurant les traductions lorsque cela s'avère nécessaire.

19. Divers – mise en place d'actions à caractère social

1. Problématique des SDF :

Le service de l'action sociale a réuni autour de la table au mois d'avril 2017 les acteurs de terrain avec pour objectif de trouver des pistes (accueil, écoute, prise en charge ou non, aiguillage vers d'autres partenaires,...) pour les agents de première ligne de l'administration communale lorsqu'il y a présence de SDF aux abords de celle-ci.

Les premières pistes dégagées sont :

- l'établissement d'une liste des divers acteurs susceptibles d'intervenir tant durant la journée que le soir et la nuit
- accord des autorités sur la satisfaction des besoins de première nécessité des personnes précarisées (utilisation des toilettes publiques, utilisations des douches publiques, accès aux restaurants sociaux)

2. Mise en place d'un réseau en cas de fortes chaleurs : voir point 16

3. Rencontre avec toutes les associations en lien avec le Handicap

A l'initiative de l'Echevine de l'Action sociale, les diverses organisations actives sur le territoire communal ont eu l'occasion de se rencontrer le 20 juin dernier dans les locaux de l'Hôtel Bellevue pour faire connaissance, échanger leurs expériences et présenter les services offerts par le Service de l'Action sociale de la commune de Molenbeek et annoncer la tenue de la semaine de la Santé 2018.

Le but optimal est de ces actions est de faire fonctionner le réseau et de l'étendre.

H. SECRETARIAT – ARCHIVES – TRADUCTION

SERVICE SECRETARIAT

I.MISSIONS

Le Service du Secrétariat Communal est chargé de la préparation des affaires qui sont soumises au Conseil communal et au Collège des Bourgmestre et Echevins. Il assure la réception hebdomadaire des dossiers qui doivent être soumis au Collège, établit l'ordre du jour des séances et après la séance, note les décisions que le Secrétaire communal a actées, puis veille à ce que les services communaux puissent disposer des extraits. Il rédige les procès-verbaux des séances et assure la transcription de ceux-ci. Il veille également à la tenue des registres aux délibérations et à l'émargement des approbations de la Tutelle.

Le même travail est effectué mensuellement pour les réunions du Conseil communal, avec en plus, la préparation des convocations à expédier aux conseillers communaux et la correction, la mise en page et l'impression des comptes-rendus des séances publiques.

La gestion des séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal se fait de manière informatisée avec l'aide d'un logiciel spécifique BOS. Cela a pour effet que les services communaux ont accès dès l'établissement du procès-verbal du Secrétaire, à leurs décisions sous forme d'extraits.

Depuis le 14 juin 2017 les envois des actes soumis à tutelle CPAS se font également par le logiciel BOS.

II.ACTIVITES

Réunions du Conseil, du Collège et des Sections Réunies

	2016	2017
Conseil communal	5 séances	6 séances
Conseil communal extraordinaire	1 séance	-
Sections réunies	4 séances	3 séances
Collège échevinal ordinaire	18 séances	28 séances
Collège échevinal extraordinaire	2 séances	-

Le secrétariat communal se charge de l'enregistrement journalier du courrier de l'Administration communale à l'aide d'un programme informatique spécifique.

Autres activités :

- Suivi des dossiers relatifs aux distinctions honorifiques pour les habitants de la Commune, à transmettre au Ministre du Travail, ainsi que la remise des diplômes aux Lauréats du Travail.
- Constitution du répertoire des délibérations du Conseil communal et du Collège Echevinal.
- Mise en page du rapport annuel, la déclaration et le dépôt légal à la Bibliothèque Royale de Belgique.
- Courrier divers (demandes de renseignements et correspondance avec les mandataires communaux, demandes de consultation de documents administratifs, courrier du Secrétaire Communal et toute autre correspondance, vérification de toute la correspondance soumise à la signature de Monsieur le Secrétaire communal).
- Traitement des questions écrites, interpellation, motions des Conseillers Communaux et la publication sur le site internet de la commune
- Délivrance de documentation concernant la Commune pour le public, les étudiants et autres personnes qui en font la demande.
- Relations avec les intercommunales et autres organismes pour les désignations et les démissions des mandataires communaux au sein des diverses assemblées, les conseils d'administration, les assemblées générales.
- Rédaction des délibérations des démissions et désignations des conseillers Communaux, le suivi par courrier et la déclaration au sein du Service Public Régional de Bruxelles.
- La tenue des archives relatives aux mandataires communaux.
- La communication aux services communaux des diverses directives internes.
- La tenue des dossiers relatifs à la transparence et au cumul des mandats des mandataires communaux et le dépôt au Cour des Comptes.
- Déclaration relative à la mise en œuvre du SEC 2010 – Périmètre de consolidation - Registre des unités publiques – ASBL : le nombre des mandats exercés par les membres du Collège et du Conseil Communal ou par un membre du personnel de l'administration dans les Assemblées Générales des asbl.
- La tenue du registre des publications et la publication des ordonnances et règlements communaux.
- La tenue à jour des dossiers des mandataires communaux, depuis leur installation jusqu'à leur démission.
- La gestion des demandes de consultation des documents administratifs, introduites par des particuliers.
- Elaboration du recueil des ordres des services et les avis.
- La gestion du BOS – CIRB : un système de gestion des autorisations des accès aux applications du BO Secrétariat, interventions au niveau des utilisateurs (personnel communal et conseiller communaux), changements dans l'organigramme des services, mutation du personnel...
- Organisation des formations internes BO Secrétariat pour les utilisateurs demandeurs
- Envoi des actes soumis à tutelle CPAS

- Gestion PLONE : programme à utiliser pour les adaptations, les changements au niveau des membres du Collège Echevinal et du Conseil, les publications des réponses sur les questions écrites posées par les Conseillers, leurs interpellations et motions, les fermetures des services... sur le site communal.
- Collaboration avec le service Informatique pour l'introduction des utilisateurs des différents services en vue d'avoir accès au programme E-courrier (transmission du courrier).

SERVICE ARCHIVES

I.MISSIONS

Le service des Archives communales est chargé de la gestion des documents produits par les services de l'Administration communale. Cette gestion signifie la conservation ou, dans certains cas précis, l'élimination des documents d'archives, ainsi que leur mise en valeur via le Musée communal, des publications ou des expositions.

Le service des Archives communales s'adresse donc, d'une part, aux différents services communaux soit pour les conseiller dans la gestion quotidienne de leur documentation, soit pour l'organisation de versement d'archives statiques ou pour la recherche de documents anciens. D'autre part, il reçoit et conseille des personnes extérieures aux services communaux (chercheurs, étudiants, élèves ou autres particuliers) désireux de réaliser une recherche ou qui simplement souhaitent obtenir une information en rapport avec la commune.

II.ACTIVITES

1°) Reclassement, inventoriage et reconditionnement de divers fonds

Durant la période 2016-2017 le service des Archives a poursuivi son travail de classement et de tri des archives communales en continuant à mettre l'accent sur les fonds de l'Urbanisme et du GRH.

En parallèle des contacts ont été pris avec plusieurs services de la Division Infrastructure et Développement Urbain, ainsi qu'à l'état civil, pour entamer la révision de leurs tableaux de tri.

2°) Versements

Trois importants versements ont été réalisés pour la période 2016-2017 :

- Un versement de 282 boîtes du service population, pour un total d'un peu plus de 35 mètres linéaires ;
- Un premier versement de 274 boîtes de la caisse communale, équivalent à environ 34 mètres linéaires ;
- Un second versement de 244 boîtes de la caisse communale, équivalent à environ 30 mètres linéaires ;

Vu les importants versements de ces dernières années, il est à prévoir pour la période 2017-2018, un certain nombre de destructions d'archives arrivées au bout de leur délai légal de conservation.

3°) Demandes des services communaux et des particuliers au service des Archives

Suivant la mission du service des Archives de rechercher les informations et dossiers anciens pour le compte des services communaux, nous avons répondu à 428 demandes sur la période 2016-2017. Les départements qui ont effectué la majorité de ces demandes sont les services de l'Urbanisme, le service Population, l'état civil, le GRH l'Instruction publique et le Cadastre.

De plus, 47 demandes de particuliers et généalogistes ont été traitées par le service des Archives, concernant majoritairement des recherches généalogiques.

4°) Open data

L'agence régionale Easy.brussels a entamé cette année un projet « open data », permettant aux citoyens, via une plateforme créée par la région, d'accéder à toute une série de données mises à disposition par les différentes administrations publiques. Le service des Archives, par la nomination de l'archiviste adjoint comme personne de référence (data Officer) au sein de l'administration communale, est désormais chargé d'introduire ces jeux de données.

5°) Participations

Le service des Archives poursuit ses collaborations tant au niveau de l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, avec la participation aux réunions du groupe de travail dédié aux archives communales, qu'avec le Groupe de Travail et d'Information Archives de la région bruxelloise, où nous participons à diverses réunions de travail en vue de l'instauration des bonnes pratiques de gestion archivistique dans les différentes communes et CPAS.

Le service des Archives a également commencé à participer au blog Archlvis, plateforme en ligne ayant pour but de valoriser le patrimoine archivistique des communes et CPAS de la région Bruxelloise.

SERVICE TRADUCTION

I.MISSIONS

En sa séance du 19 février 2014, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de créer le service de traduction. Durant la période de référence, le service était composé de 1 traductrice (Secrétaires d'administration, niveau A1).

Le Service a pour mission de traduire, relire et corriger les textes fournis par les collaborateurs des autres services de l'administration et des cabinets. Il s'agit de textes de nature très variée : technique, juridique, administratif, informatif, journalistiques, littéraire, ...

II.ACTIVITES

La traductrice du Service s'occupe de la traduction, de la relecture et de la correction des textes et documents suivants :

- les délibérations du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal,

- les Cahiers Spéciaux de Charges de marchés publics de travaux, de services et de fournitures,
- les rapports d'analyse, les études de sol et les autres documents éventuels à annexer aux cahiers spéciaux de charges,
- les règlements communaux, procès-verbaux, mises en demeure, les auditions et autres textes juridiques,
- les conventions et les contrats entre la Commune et des partenaires,
- les publications tel que le « Molenbeek Info », « l'Agenda culturel », la newsletter hebdomadaire, les textes pour le site internet communal, les brochures, les flyers, les affiches...,
- Certains textes pour le journal communal « Molenbeek Info »,
- les rapports annuels de différents services communaux,
- les communications par courrier ou par e-mail,
- les textes des discours (par exemple de la Bourgmestre),
- etc...

La plupart de ces textes sont traduits du français en néerlandais. Certains textes sont traduits du néerlandais en français.

Depuis le mois de janvier 2015, le service utilise un logiciel de traduction, le « SDL Trados Studio 2014 », géré par le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise). Il s'agit d'une aide à la traduction, notamment en ce qui concerne la mise en page des textes.

La version 2017 de ce logiciel a été installée au mois de mai 2017 par le CIRB.

I. CLASSES MOYENNES / ECONOMIE

I.MISSIONS

En ce domaine, l'objectif est de promouvoir l'essor commercial et industriel de la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

A cet effet, le service a pour mission essentielle :

- d'organiser la concertation avec les acteurs du terrain et de les informer ;
- de promouvoir la notoriété de l'activité économique du territoire communal ;
- de faciliter les démarches administratives des indépendants et chefs d'entreprises.
- de proposer des initiatives susceptibles de promouvoir le commerce et l'activité économique à Molenbeek-Saint-Jean.

Outre le développement économique, cette année le service Classes Moyennes - Economie à miser sur le renforcement des liens entre commerçants et habitants en consolidant les associations de commerçants. Par ses nombreuses rencontres la Commune a voulu également pallier le manque de concertations entre différentes entités qui gravitent autour de la thématique des commerces et de l'animation qui donne l'attrait si chaleureux si vivant d'une Commune.

II. ACTIVITES

a) L'activité économique locale / Guichet

Hormis la gestion administrative des dossiers en cours (+/- 160 ambulants abonnés, + 60 volants, 25 phone- et 15 night-shops, 90 débits de boissons, une dizaine de commerçants itinérants, ...) de nombreuses demandes sont traitées directement lors de visites au guichet, par correspondance (emails) ou par téléphone.

Le guichet du service Classes-moyennes Economie est accessible aux Molenbeekois, aux commerçants, associations et aux entreprises locales ou ayant un projet de s'installer sur notre territoire.

Des conseils et des aides sont octroyés pour la gestion quotidienne des affaires économiques, des activités sur le quartier, des aides aux niveaux régionales en cas de travaux empêchant le bon déroulement de l'activité du commerçant...

On y trouve une écoute et des conseils administratifs et juridiques. Une trentaine de personnes se sont présentées aux guichets pour demander une délibération. Le guichet travaille également par email et par téléphone afin de s'adapter à notre public.

Concrètement pour cette année notre guichet a reçu des personnes pour :

- 107 certificats de moralité
- 12 ouvertures de débit de boissons
- 3 patentes
- 10 attestations pour les jeux de hasard
- 1 ouverture de night shop
- 16 demandes d'attestation de nuisances (fermeture de commerce lors de travaux)
- 3 demandes d'attestation en vue de la prolongation licence F2 (agence de paris sportive)
- Liste des jours de dérogation au repos hebdomadaire pour 2017 : tableau dans délibération en annexe.
- Abonnés : 22 (mardi) et 144 (jeudi)
- Volants : une trentaine réguliers (mardi) et plus ou moins quatre-vingt (jeudi)
- Stands 'visiteurs' asbl, ...
- Les occupations de la voie publique (hors marchés) ; les glaciers, yaourts, et autres ...

b) Les associations de commerçants ont une nouvelle structure de gestion

Cette année l'accent a été mis sur la création de nouvelles associations de commerçants. Les autres qui existaient déjà mais avaient besoin de prendre un second souffle, ont reçu l'appui et l'aide conditionnels de notre service et de l'Agence Atrium. Aujourd'hui les membres de l'Agence Atrium font partie intégrante de l'association para-Communale COM2MOLEM.

Bref petit rappel. Depuis 1998, la Région bruxelloise a créé, en collaboration avec les communes, des associations ayant pour but de revitaliser les quartiers commerçants. Le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a lancé en 2005, suite à une évaluation des 'Contrats de noyaux commerciaux', une réforme en profondeur de ce dispositif, appelée 'Contrats de quartier commerçant'.

Cette réforme réaffirmait l'importance du commerce pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers. Il est donc nécessaire, pour préserver cette fonction dans un milieu urbain dense, de mener une politique transversale de réhabilitation urbaine, traitant simultanément de renforcement de l'activité économique, de l'aménagement d'un espace public de qualité, d'une accessibilité renforcée du quartier au bénéfice de tous, du maintien des liens sociaux entre les habitants et les commerçants, de la sécurité et de la propreté des lieux, et ce afin de renforcer l'attractivité du quartier.

Le Plan stratégique régional donnait au dispositif des 'Contrats de quartier commerçant', mené en partenariat tant avec les communes concernées qu'avec les acteurs privés, des objectifs communs et précis.

En 2013, une nouvelle restructuration visant à regrouper les antennes et à diviser la Région de Bruxelles-capitale en 5 zones, de sorte que toutes les communes puissent profiter sur tout leur territoire des actions d'Atrium, a vu le jour. Notre zone comprend les communes suivantes : Koekelberg, Jette, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe, Anderlecht, Forest et Molenbeek-Saint-Jean. Le siège de notre zone est situé à Molenbeek-Saint-Jean, boulevard Léopold II, 184d.

Depuis 2014, un travail de longue haleine pour dissoudre et liquider les a.s.b.l. des 3 anciennes antennes a été entamé.

La Commune peut identifier aujourd'hui 4 noyaux commerçants sur son territoire. Chaque noyau est constitué d'une association mixte qui comprend à la fois des commerçants et des habitants.

- Molenbeek Centre ou Historique : La chaussée de Gand représente un noyau important de la commune qui est connue au-delà des frontières pour acquérir des biens et services accessibles aux petits revenus.
Cet axe a connu de nombreux changements positifs en termes de standing et de modernisme.
- Le quartier du Karreveld : Des animations commencent à fleurir et le quartier accueille beaucoup le secteur de l'HORECA.
- Chaussée de Ninove : La chaussée est longue et rejoint une partie sur la Commune d'Anderlecht.
La priorité a été de renforcer le quartier de la Place de la Duchesse de Brabant en favorisant le dynamisme des commerçants et en luttant contre les dépôts clandestins.

Une brocante a été organisée avec les commerçants et les habitants pour se réapproprier le territoire et l'économie sociale. La commune compte encore s'investir sur ce tronç de la chaussée pour développer des initiatives de quartier (fête des voisins, apéro urbain ...). Une nouvelle équipe a vu le jour avec une nouvelle dynamique en termes d'animations et de communications (flyers, Facebook, ...).
- Le quartier maritime est en plein évolution. La commune prévoit d'investir le lieu en encadrant aux mieux son développement.

Les quatre associations vont être chapeautées par la faitière COM2MOLEM en phase de création bien avancée en tant que ASBL Para-Communal.

La Faitière aura également comme mission de renforcer les structures commerciales existantes ou à venir sur l'entièreté de la Commune.

Cette année l'accent a été mis sur les différentes rencontres et organisation de la structure COM2MOLEM.

Elle répondra à la demande des commerçants de se voir doter d'un service qui coordonne et fait le suivi administratif sur la thématique du commerce au sein de l'administration.

La faitière veillera à établir un plan annuel d'animations et servira de relais pour la gestion des dossiers entre la Commune, la Région et Atrium.

c) L'animation commerciale

Une attention particulière est apportée à l'animation commerciale dans le cadre des fêtes de fin d'année. Nous encourageons et participons aux promotions des activités favorisant l'économie locale telle que les braderies et brocantes en collaboration avec les associations de commerçants.

Des animations festives commencent à voir le jour comme la fête des voisins ou l'apéro urbain.

En période de fête et en collaboration avec d'autres services de la Commune nous collaborons en organisant des différents chalets et Stand pour la période de la fête de Noël.

d) Les marchés publics

Toute la gestion administrative des marchés hors celui du dimanche sont gérés intégralement par le service des classes moyennes.

Trois marchés hebdomadaires se déroulent sur le territoire de la Commune :

- le dimanche : géré par un concessionnaire. Depuis son origine, ce marché se tient place Communale.
- le mardi matin: place de la Duchesse de Brabant.
- le jeudi matin: le plus important des trois et d'une grande diversité de produits, il s'étend aux alentours de la maison communale : rue du Comte de Flandre, parvis Saint-Jean-Baptiste, pourtour de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste + une petite extension vers la rue de l'Avenir. Il est idéalement desservi par les transports en commun (métro et bus 89) et attire une foule considérable.

Le service assure la gestion des marchés du mardi et du jeudi. L'organisation et la surveillance sont assurées par les placiers, qui, en collaboration avec les services de police et de la voirie, contribuent au bon déroulement du marché.

Nous travaillons sur la faisabilité d'un quatrième marché dans le quartier du Karreveld (Place Jef Mennekens).

Il y a deux ans une enquête a été réalisée auprès de la population molenbeekoise.

Elle a relevé un intérêt certain pour les produits du terroir qui viendrait renforcer l'attractivité de ce marché.

e) Le CAALUC

Cette Commission d'Attribution Apolitique des Locaux à Usage Commerciaux qui comprend des membres d'Atrium et des services des Propriétés communales et de l'Economie-Classes moyennes examine les dossiers des personnes désireuses de louer un bien communal pour y établir un commerce.

Brass'art a vu le jour dans une place mondialement médiatisée lors des malheureux attentats. Brass'art est un lieu de rencontre culturel dans le bâtiment où on vécut les frères Abdelslam.

RECETTES LIEES A LA GESTION DES MARCHES :

Outre l'accueil des marchands et le courrier relatif à quelque 166 emplacements pour mardi et jeudi, le service se charge, en collaboration étroite avec le service de la Recette communale, des modalités de paiement des redevances des marchands abonnés, qui s'élèvent chaque trimestre à environ 100000 € ainsi que de l'enregistrement des sommes perçues auprès des marchands occasionnels (qui représentent près de 64000 € par trimestre).

Pour le marché dominical une concession a été attribuée à une firme privée nommé Charves pour une somme de 15. 208 ; 53 pour l'année.

Nous avons élaboré un système forfaitaire depuis pour une somme de 3750 € perçu mensuellement. La concession se termine pour le mois de décembre 2017.

REGLEMENTATION ET LEGISLATIONS :

a) Réglementation en matière d'heures de fermeture obligatoires et de repos hebdomadaire :

La loi du 10 novembre 2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services, règle les heures de fermeture obligatoires et le repos hebdomadaire.

Dans ces deux domaines, le service remplit un rôle d'informateur auprès des nouveaux exploitants, et parfois d'intermédiaire avec les agents de quartiers, responsables de faire respecter les lois en ces matières.

b) Les activités de commerce ambulant :

L'exercice de toute activité ambulante sur le domaine public, de même que l'organisation de toute activité ambulante sur le domaine privé, est soumis à une autorisation préalable de la Commune.

L'activité ambulante, et foraine d'ailleurs (mais nous n'en comptons pas actuellement), a été complètement revue et encadrée par la loi du 04/07/2005 et ceci afin de lui donner un regain ; un des points forts étant, en plus de la vente de produits, l'ouverture vers la vente de services.

c) Les occupations de la voie publique :

En dehors des marchés, l'exploitation d'un emplacement de la voie publique doit être autorisée au préalable par les autorités communales.

A cet effet, une demande détaillée doit être introduite auprès du service ; le descriptif précis de l'endroit souhaité, ainsi qu'un planning horaire, doivent être proposés (exception faite pour les glaciers dont l'activité est déambulatoire).

Pour cette période, une demande individuelle, vente spécifique de nougat artisanal, a obtenu un avis favorable.

Un périmètre restreint aux abords du stade de football accueille également de manière occasionnelle des ambulants dont l'activité est liée au déroulement de matchs.

Pour les marchés, comme pour les occupations de la voie publique, la gestion administrative comprend la surveillance du respect des textes de lois sur l'activité ambulante ; des vérifications sont faites régulièrement via consultation des données de la Banque Carrefour des Entreprises.

Les cartes ambulants électroniques sont maintenant généralisées et les seules en circulation, offrant un système de contrôle rapide et efficace grâce au QR-code. Les pièces comptables sont établies en regard de chaque recette relevant des règlements de taxes ou droits de place relatifs à ces activités.

Le commerce ambulant comporte un troisième volet : la vente au domicile du consommateur, mais les demandes sont plutôt rares.

Afin de garantir la protection du consommateur, il s'agit de veiller à ce que les démarcheurs soient titulaires d'un certificat de bonnes vie et mœurs ou soient autorisés à ce type de vente par le parquet.

d) Les débits de boissons :

Conformément à la Loi du 15.12.2005 relative à la simplification administrative, toute personne désireuse d'ouvrir un débit de boissons (et pour autant qu'il y soit vendu de l'alcool) doit en obtenir préalablement la patente et l'autorisation des autorités communales.

Le service rassemble les éléments nécessaires afin de présenter au Collège un dossier complet lui permettant de statuer, en l'occurrence :

- l'accusé de réception de la déclaration urbanistique attestant de la conformité des lieux ;
- le certificat de moralité du demandeur ;
- un avis favorable du service communal de l'hygiène ;
- le rapport favorable du Service des pompiers ;
- un extrait intégral de la Banque Carrefour Entreprises ;
- le contrat d'assurance incendie ;
- le bail commercial ;
- l'acquittement des frais de dossier de 50.00 EUR

e) Les certificats de moralité :

Lorsqu'un résidant molenbeekois veut ouvrir un café ou un restaurant dans une autre commune que la nôtre, il doit leur fournir un certificat de moralité émanant de notre commune.

Celui-ci s'obtient sur présentation de la carte d'identité ; la demande transite par le service de la population qui vérifie que le demandeur ne soit pas dans un cas d'exclusion prévu à cet effet par la loi.

Les personnes qui résident dans la commune et qui souhaitent travailler dans l'HORECA pour le compte d'un tiers devront également venir retirer un certificat de moralité.

Dans tous les cas, les certificats de moralité sont délivrés dans un délai maximal de deux jours ouvrables ; le prix de 10.00 EUR est fixé par le règlement des taxes communales.

f) Les patentes :

Elles sont également nécessaires pour les personnes qui veulent proposer à la consommation des boissons spiritueuses (titrant plus de 22°) sur notre territoire, par exemple lors d'une soirée publique dans une salle de fête située à Molenbeek-Saint-Jean ou encore lors du marché de Noël organisé par la commune.

Si elles ne sont pas domiciliées à Molenbeek-Saint-Jean, ces personnes doivent fournir un certificat de moralité obtenu auprès de la commune de leur domicile.

La délivrance de ces patentes est soumise aux mêmes conditions et coût que les certificats de moralité.

g) Les établissements de jeux de hasard :

Etablissements de Classe III :

Des jeux de hasard ne peuvent être installés que dans des débits de boissons (code NACEBEL : 56.30 sous-classe 56.301 « cafés et bars ») et uniquement de type « bingo ». Les exploitants de salons de thé n'ont pas cette possibilité.

Pour obtenir la licence de Classe C auprès de la Commission des jeux de hasard, les exploitants doivent retirer auprès de notre service une attestation signée par la Bourgmestre.

Etablissements de Classe IV :

Depuis l'entrée en vigueur, le 01/01/2011, de la loi sur les jeux de hasard du 10 janvier 2010, les agences de paris et librairies (*) qui engagent des paris sportifs sont devenus une nouvelle classe d'établissements de jeux de hasard, à savoir : classe IV, et doivent détenir une licence, F2.

Afin d'obtenir de la commission des jeux de hasard l'octroi de cette licence, ils doivent entre autres joindre à leur demande un avis favorable de la Bourgmestre qu'ils obtiennent via notre service, après notamment l'accord des services de police.

Les cafés ou les salons de thé ne peuvent pas engager de paris.

Le nombre d'établissements de cette catégorie est limité selon un quota national.

(*) Les libraires ne sont soumises à l'avis préalable de la commune que lorsque qu'un espace séparé est réservé aux jeux.

h) Les bureaux privés de télécommunication et magasins de nuit :

Ce règlement est en vigueur depuis le 6 juin 2010, il règle les dispositions spécifiques aux magasins de nuit et aux bureaux privés pour les télécommunications. Le contrôle et l'octroi des autorisations d'exploiter un tel commerce est effectué en étroite collaboration avec plusieurs services communaux dont la Cellule socio-économique, les Taxes et l'Urbanisme.

i) Indemnités compensatoires de pertes de revenus :

Anciennement appelée « Fonds de participation » sous l'autorité du Service Public Fédéral, cette matière a été transférée lors de la 6^{ème} réforme de l'Etat au Service Public Régional de Bruxelles, plus précisément la section Bruxelles Economie Emploi.

La procédure est toutefois restée la même et offre, moyennant quelques démarches et sous certaines conditions, une compensation aux commerçants lésés.

j) Réglementation en matière d'heures de fermeture obligatoires et de repos hebdomadaire

Pour 2016, le Collège a fixé, en sa séance du 02/03/2015, les dérogations suivantes :

PÉRIODES DÉROGATOIRES DE 7 JOURS		DATES À LAQUELLE LA DÉROGATION EST OCTROYÉE
Lundi 14/03	Dim. 20/03	Dimanche 20/03, ouverture nationale BRICO
Lundi 18/04	Dim. 24/04	Dimanche 24/04, ouverture nationale BRICO
Jeudi 05/05	Mercr. 11/05	Fête des mères 08/05
Mercr. 08/06	Mardi 14/06	Fête des pères 12/06
Vendr. 01/07	Jeudi 07/07	Début soldes d'été 01/07
Lundi 25/07	Dim. 31/07	Dimanche 31/07 ouverture nationale BRICO
Lundi 05/09	Dim. 11/09	Dimanche 11/09, ouverture locale BRICO
Vendr. 16/09	Jeudi 22/09	Semaine européenne de la mobilité + dimanche sans voiture 18/09
Samedi 01/10	Vendr. 07/10	Sunday Shopday 02/10/2016
Jeudi 27/10	Mercr. 02/11	Toussaint 01/11 et 02/11 (défunts)
Samedi 03/12	Vendr. 09/12	Avant-fêtes + St-Nicolas 06/12
Samedi 10/12	Vendr. 16/12	Avant-fêtes
Samedi 17/12	Vendr. 23/12	Avant-fêtes
Samedi 24/12	Vendr. 30/12	Noël 25/12
Samedi 31/12	Vendr. 06/01/17	Nouvel An 01/01 + début soldes hiver 03/01/17

k) Ouverture de débits de boissons, délivrance de certificats de moralité et de patentes :

Entre le 01/08/2015 et le 31/07/2016, 12 demandes d'ouverture de débit de boissons ont été enregistrées ; 101 certificats de moralité et 9 patentes ont été délivrés pendant cette même période.

l) Dérogations au repos hebdomadaire via notre Commune :

Vu l'article 123, 1° de la Nouvelle Loi communale ;

Vu la loi du 10/11/2006 relative aux heures d'ouverture dans le commerce, l'artisanat et les services, qui définit par ses chapitres III et IV le repos hebdomadaire et les dérogations qui peuvent y être faites ;

Considérant que l'article 15 de la loi précitée dispose qu' « à la demande d'un ou de plusieurs commerçants ou artisans agissant en leur nom personnel ou à la demande d'un groupement de commerçants ou d'artisans, le collège des bourgmestres et échevins peut accorder, pour des circonstances particulières et passagères ou à l'occasion des foires et marchés, des dérogations aux interdictions visées aux articles 6 et 8 aux unités d'établissement situées sur le territoire de la commune ou sur une partie de celui-ci. Ces dérogations ne peuvent porter sur plus de quinze jours par an. » ;

Considérant que les quinze jours par an maximum que peut octroyer la Commune pour que les commerçants puissent ouvrir durant leur jour habituel de fermeture doivent être considérés comme des périodes de sept jours ; qu'il est permis aux commerçants de ne pas appliquer de jour de repos hebdomadaire durant ces périodes ; que cela permet aux commerçants de bénéficier des dérogations accordées par la Commune quel que soit leur jour de repos ; que la Commune va donc fixer des périodes de sept jours comme périodes dérogatoires ;

PARTENARIAT DE PROJETS ET SUBVENTIONS ACCORDEES :

a) Avis aux commerçants :

Suite à des travaux effectués dans le cadre de réaménagement par BELIRIS, la circulation automobile de la chaussée de Ninove entre la rue Delaunoy et la place de la Duchesse de Brabant a été fermée.

Le service Economie-Classes Moyennes a distribué auprès des commerçants un avis par l'intermédiaire d'un flyer bilingue destiné à informer et à aider les commerçants.

La commune est chargée de délivrer une attestation pour bénéficier d'une indemnité compensatoire en cas de fermeture d'établissement.

b) Molengeek :

Collaboration à la nouvelle édition de la start-up Molengeek qui a eu lieu dans le Centre d'entreprise de notre commune.

c) Mobilier/ Place communale :

Mise à disposition de chaises et tables pour les terrasses de la place communale.

- Café la Chope

d) Location de 40 chalets :

Préparation pour la fin de l'année

e) ASBL Le Brass'art :

Octroi d'un subside

f) Vitrine africaine :

Participation de la commune de Molenbeek-Saint-Jean aux IVème éditions de présentation du guide africain des entrepreneurs.

g) Atrium :

Signature d'un contrat- cadre entre l'Agence Régionale du Commerce Atrium et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Participation à plusieurs réunions avec ATRIUM.

h) UCM et UNIZO :

Ateliers gratuits pour les commerçants

i) Femmes entrepreneures à Molenbeek :

Promotion Economique et manifestations du commerce local.

J. EMPLOI

I. MISSIONS

Ce service a pour mission principale d'initier des projets de mise à l'emploi en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle de la commune :

- Activer les synergies de collaboration entre les acteurs : emploi /formation / économie sociale de la commune
- Organiser des activités destinées aux chercheurs d'emploi
- Créer et publier des outils d'orientation
- Mettre en place un service d'orientation à destination du public
- Recherche de partenaires public-privé : projets de mise à l'emploi et / ou de formation

Dans une volonté d'efficacité et d'efficience, le service emploi et les partenaires collaborent dans le cadre de la *Maison de l'Emploi*, dans le but commun d'aider les chercheurs d'emploi bruxellois à développer une carrière professionnelle, et les employeurs à trouver des solutions au niveau de leurs recrutements.

Dans le cadre de cette collaboration, les partenaires de la Maison de l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean mettent en œuvre ensemble une série d'actions et de services repris et précisés dans un plan d'*actions*.

Contexte

La *Maison de l'Emploi* est le regroupement virtuel d'opérateurs actifs en matière d'emploi et d'insertion socio-professionnelle sur le territoire communal molenbeekois qui développent des actions, projets communs au travers d'un Comité de pilotage. Ce dernier se compose de représentant(s) de chaque partenaire constitutif de la *Maison de l'Emploi*, à savoir :

- L'antenne d'Actiris
- La Mission locale
- La Commune
- L'ALE
- Le CPAS

II ACTIVITES

1. Sensibiliser

La problématique de l'emploi est complexe et affecte différents pans de la vie du chercheur d'emploi. La volonté du service Emploi est d'explorer les multiples facettes de cette problématique de manière humoristique, ludique...Ainsi que de permettre aux demandeurs d'emploi de prendre du recul quant à leur quotidien et à sensibiliser le grand public sur les situations vécues par les demandeurs d'emploi.

Représentation théâtrale « Sous les chômeières »

« Trois comédiens, quatre tableaux qui abordent les différentes situations vécues par des personnes sans emploi... ».

L'approche théâtrale permet de cibler un public plus large (chercheurs d'emploi, travailleurs en insertion professionnelle, monsieur et madame tout le monde...) et, ainsi favoriser une mixité qui favorise des échanges plus riches de points de vue.

Dans ce contexte, le service Emploi a présenté le 20 janvier 2017 au Karreveld une pièce produite par le théâtre Copion, « sous les chômeières ». Cette pièce s'inscrit dans le genre « théâtre action ».

Le principe est basé sur la participation active des spectateurs par le biais d'un avis, d'une réplique..... L'interaction pendant le spectacle a fait glisser les uns et les autres successivement dans la peau d'un chercheur d'emploi, d'un employeur, d'un travailleur.

Objectif	Actions	Nbre participants	Type public	résultats
Sensibilisation	Pièce théâtre : sous les chômeières Drink	40	Travailleurs sociaux CPAS Chômeurs Employés Jeunes (12-16 ans)	Atteint : mixité du public échanges
Mixité				
Interaction/échanges				

2. Promouvoir

Promouvoir l'emploi en particulier des jeunes en créant des liens avec les acteurs économiques.

Actions mises en œuvre :

- Cap employeurs

Le projet vise à établir des contacts avec les employeurs afin d'organiser des rencontres, des événements à destination de ceux-ci, en vue de promouvoir les activités de la Maison de l'emploi et de ses membres, les services auxquels ils peuvent avoir accès auprès des partenaires de la Maison de l'emploi et les différentes mesures d'aide à l'emploi.

En marge de ce projet, une base de données employeurs a été acquise en septembre 2016 et deux événements ont été réalisés en février et mars 2017 :

- Les « Midis de l'Horeca »

Les « Midis de l'Horeca » est un dispositif permettant de mettre en présence les professionnels de l'Horeca et les apprenants en fin de formation du restaurant social de la commune de Molenbeek : *Les Uns et les Autres*, en vue de leur permettre un accès direct au monde du travail dès la fin de leur formation.

Dans un premier temps, les apprentis ont concocté et servi un repas aux professionnels de l'horeca présents. Dans un deuxième temps, une rencontre entre les employeurs et les apprenants a été organisé sous forme de job dating.

Objectif	Actions	Nbre de participants	Type de public	résultat
Mise en avant du savoir-faire des apprentis du restaurant <i>Les Uns et les Autres</i>	Préparation d'un repas par les apprentis	60	Employeurs du secteur Horeca Personnel ISP Interim Collège du Bourgmestre et Echevin	Appréciation du repas par le public et valorisation du travail et compétences des apprentis
1 ^{er} Screening d'embauche	Job dating	16 employeurs 20 commis de cuisine 5 techniciens de surface		5 personnes engagées

- Molenbeek Networking Employers

Le « Molenbeek Networking Employers » vise à favoriser les échanges, le réseautage entre les employeurs locaux de Molenbeek.

Le 30 mars, la 1^{ère} édition a rassemblé des employeurs locaux, des représentants politiques et des acteurs locaux de l'emploi pour l'organisation d'une conférence présentant les mesures d'aide à l'emploi, le centre de formation de la *Mission Locale* ainsi que la nouvelle asbl faîtière, *Atrium*.

Ce moment formel a été suivi d'un walking dinner qui a permis des échanges plus informels et constructifs entre les participants.

Objectif	Actions	Nbre de participants	Type de public	résultat
Informer les employeurs sur les aides à l'emploi et les formations	Molenbeek Networkin Employers : conférences, présentation	25	Commerçants PME Professionnel ISP...	Satisfaction des commerçants
Favoriser les échanges	Walking dinner			

3. Aider

Aider les demandeurs d'emploi en leur proposant des services. Ainsi par exemple, renforcer les offres en matière notamment d'apprentissage informatique, d'apprentissage des langues, etc.

- Jobility

« Jobility » est un projet qui d'une part vise à éliminer l'obstacle de la crainte connue par le public cible concernant la mobilité locale, infrarégionale d'une part, d'autre part, vise à donner des connaissances suffisantes du néerlandais au public cible pour pouvoir défendre une candidature à un emploi demandant une connaissance élémentaire du néerlandais.

Des modules de 3 à 4 mois seront organisés. Ces modules combinent des activités d'apprentissage du néerlandais et de mobilité à destination de chercheurs d'emploi peu qualifiés tout en remobilisant ce public, l'outillant et travaillant sur les attitudes et le savoir être. Parallèlement à ces modules, des actions de sensibilisation à l'apprentissage et à la connaissance des langues, comme atout complémentaire dans la recherche d'emploi, seront assurées pour l'ensemble des chercheurs d'emploi.

Le projet se déroule sur plusieurs exercices, le premier module s'est déroulé du 24 avril 2017 au 30 juin 2017.

- Create your job

Au travers de la Maison de l'emploi de Molenbeek, Actiris et le Service 1819 d'impulse Brussels en collaboration avec le service Emploi de la commune de Molenbeek ont invités les chercheurs d'emploi à l'activité "CreateYourjobs@brussels", destinée aux créateurs d'entreprise bruxellois.

Via un workshop ludique et interactif d'une demi-journée les participants ont pu découvrir les différents organismes de soutien à la création qui pourront les aider pour la rédaction de leur business plan, pour trouver la prime ou le financement qui convient ou encore pour trouver un emplacement commercial.

Nbre de Participants	Profils des participants	Nbre de structures présentes
47	Chercheurs d'emploi de la RBC	14

- Web search for jobs

Ce projet consiste à développer un atelier d'outillage informatique destiné au public de l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi.

Au travers de cet atelier, les participants auront la possibilité d'être accompagnés pour :

- Apprendre à rechercher des offres d'emploi sur internet (sur le site d'Actiris notamment,...) ;
- Utiliser une adresse mail en vue de postuler en ligne (création d'une adresse, aide pour l'ajout de pièces jointes,...) ;
- Toutes autres fonctionnalités utiles à la recherche d'emploi.

Il s'agira de modules souples qui pourraient accueillir les chercheurs d'emploi dans un délai restreint pour les rendre autonomes au plus vite dans leur recherche d'emploi.

Ce projet part d'un constat dressé par l'ensemble des partenaires de la Maison de l'emploi. En effet, il y a une réelle nécessité à outiller les chercheurs d'emploi qui rencontrent des difficultés à utiliser les espaces numériques mis à disposition par les partenaires de la Maison de l'emploi à leur intention (Self zone d'Actiris, Table emploi de la Mission locale, Espace emploi du CPAS).

Le projet s'étend à plusieurs exercices, le premier module en français se déroule du 11 septembre au 6 octobre.

- Job day “Action”

Les 6 et 7 juin, le service emploi en collaboration avec le magasin “Action” a organisé un job day dans les locaux de l’asbl la « Les ».

Le service emploi a effectué un premier screening sur base du profil fixé par le magasin Action. La mission locale est venue renforcer le pool des candidats en présentant des chercheurs d’emploi sélectionnés et préparés par leur soin.

Ce partenariat privé-public a permis à la commune de Molenbeek St Jean de présenter ses demandeurs d’emploi pour une fonction dans un magasin molenbeekoïse.

Fonction	Profil recherché	Formation à l’engagement	Type de contrat
Responsable-adjoint	Polyvalent Motivé Pas de diplôme requis	8 à 12 semaines	CDD d’un an

Nbre de candidat	Profil	Résultat
33	Hommes Femmes Jeunes + 40 ans	5 engagés

4. Soutenir

A côté des opérateurs “EMPLOI” traditionnels, des associations développent des projets en soutien aux demandeurs d’emploi. Le service Emploi noue des partenariats avec ces associations pour renforcer leurs actions.

- Job fair 2017

Dans le cadre De « EMPLOYABILITY FORUM » qui s’est déroulé du 11 au 15 février 2017 au château du Karreveld, l’asbl Shift & Twist a organisé un Job Fair. Le Job Fair proposait des opportunités d’emploi, du coaching avant et après l’évènement.

- Job yourself

Jobyourself in Brussel ASBL, aide les chercheurs d’emploi à démarrer sans risque un projet d’entreprise.

Cette association leur offre un environnement sécurisé dans lequel ils développent leur projet et le testent sur le marché. Ils intègrent un réseau de futurs entrepreneurs, bénéficient d’un accompagnement individuel et collectif pour acquérir le savoir-faire de l’entrepreneur, puis testent leur projet sur le marché sans risque en intégrant une coopérative d’activités qui leur permet de facturer leurs clients pendant 18 mois tout en gardant leurs allocations sociales.

Le 16 mai en collaboration avec le service emploi, Joyourself asbl a présenté une séance d’information au centre de formation Belvue : 13 chercheurs d’emploi ont assisté à la séance d’information.

- Journée Déclic

Pour la sixième année consécutive, le service emploi a participé à la Journée Déclic organisée par l’association ABPM sur le site de Tour & Taxis.

Lors de ce salon, qui en est à sa septième édition, des centaines d'étudiants et de demandeurs d'emploi ont été invités à découvrir différents stands de métiers représentés et animés par des professionnels issus de domaines aussi divers que l'art, l'ingénierie, la santé, la finance, la fonction publique et le droit, etc.

Différentes animations ont été organisées tout au long de la journée : atelier de présentation à un entretien d'embauche, création d'entreprise, atelier 'avoir confiance en soi', etc...

SUBSIDES

Par le biais de subsides, le service emploi, veut soutenir des associations molenbeekoises, dont les activités sont destinées aux Molenbeekoises et Molenbeekoïis.

Le Trait d'Union

Le trait d'Union est une association qui offre un accueil, une écoute à leurs usagers dans différents domaines notamment celui de la recherche d'emploi et de formation.

Le soutien du service emploi en 2016, se situe au niveau des frais de fonctionnement de l'association.

Le Brass'art

Le Brass'art.be est une brasserie artistique numérique sur Molenbeek qui rassemble un public représentatif de la diversité bruxelloise. Un espace de connexion constante proposé au public en fracture numérique. Le soutien du service emploi se situe au niveau du lancement de la formation de la langue des signes pour les entendants.

TABLEAU RECAPITULATIF

Projets	MOYEN ENGAGE PAR LE SERVICE EMPLOI		
	Infrastructure	Financier	Autres
<u>Représentation théâtrale</u> <u>« sous les chômeières »</u>	Salle du Karreveld	oui	humain
Cap employeurs		oui	humain
Les « Midis de l'Horeca »		oui	humain
Molenbeek Networking Employers	Salle de l'hôtel Belvue	oui	humain
Jobility			Humain
Create your job	Salle du CCM	oui	
Web search for jobs		oui	humain
Job day "Action"		oui	humain
Job fair 2017	Salles du Karreveld	oui	
Job yourself	Salle du centre de formation de la Mission Locale		
Subsides			
Le Trait d'Union		oui	
Brass'art		oui	

FINANCEMENT

Projets	Type de Financement		Montants subsides (euros)	Montants engagés (euros)
	Subsides Actiris	Enveloppe annuel service emploi		
Sous les chômières		oui		
Cap employeurs	oui		25.000	
Frais de personnel				
Base de données				
Midis de l'horeca				
Molenbeek Networking Employers				
Create your job		oui		
Web search for jobs	oui		25.000	
Job day "Action"		oui		
Job fair 2017		oui		
Subsides octroyés				
Le Trait d'Union		oui		
Brass'art		oui		

PERSPECTIVES

Les missions du service emploi telles que déclinées à la page 1 du rapport annuel, ont menées à la réalisation d'activités ventilées en objectif **SPAS**

- Sensibilisé
- Promouvoir
- Aider
- Soutenir

Si l'accent a été mis sur l'activation des synergies de collaboration entre acteurs et sur les activités destinées aux chercheurs d'emploi durant l'exercice 2016-2017, l'exercice 2017-2018 portera notamment sur la recherche de partenaires public-privé dans le cadre des projets de mise à l'emploi et ou de formation.

La dynamique lancée par la commission zonale de la zone Nord-ouest : « écriture partagée » a permis lors des différentes rencontres de mettre en avant certains besoins du secteur ISP du nord de Bruxelles, notamment le manque criant de structures qui proposent le service « cv minute ». En tant que service public, il serait intéressant d'y apporter une réponse dans le cadre de la mise en place d'un service d'accueil et d'orientation à destination du public.

Enfin, le service emploi devrait investiguer les possibilités qu'offre union européenne en matière d'appel à projet.

K. RELATIONS INTERNATIONALES

I. MISSIONS

Pour l'année de référence, l'ensemble des missions développées par le service des Relations Internationales compte six axes :

1. Traiter les matières de coopération au développement;
2. Coordonner le jumelage avec la municipalité d'Oujda (initiation de projets – encourager et soutenir initiatives d'associations);
3. Gestion des partenariats de coopération décentralisée avec la municipalité de Mbour au Sénégal et de Mokrisset au Maroc ;
4. Centraliser et coordonner les différents appels à projet, les recherches de subsides ainsi que les contacts avec les divers partenaires (pouvoirs subsidiaires, services communaux, associations, etc.) ;
5. Sensibilisation aux relations Nord-Sud à travers l'organisation de diverses activités ;
6. Orientation et subventions aux associations œuvrant dans les pays du Sud.

Remarque: Suite à l'absence de la collaboratrice précédente, chef du service des Relations Internationales de la commune. L'année 2016, n'est pas réellement été une année de référence, plusieurs projets, notamment avec le Sénégal, n'ont pu aboutir.

II ACTIVITES

Programme de Coopération Internationale Communal (CIC)

Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc - Programme CIC / Construction du centre pluridisciplinaire + création de l'A.C.O.D.E.E

Afin de respecter les conditions générales de participation à la phase 2014- 2016 du Programme Fédéral de Coopération Internationales Communales, notre commune partenaire au Maroc (Mokrisset), à créer une ligne budgétaire spécifique au programme. C'est-à-dire, qui est destiné à recevoir les versements éventuels effectués par le partenaire belge. Le Conseil Communal de Mokrisset a alors approuvé la création d'une association para-communale dénommé "l'Association de Coopération pour le Développement et l'Environnement" (A.C.O.D.E.E.) en date du 16 février 2016 et agréée en date du 18 avril 2016.

La commune de Mokrisset devait également répondre aux résultats R3/ A.3.1 à savoir, construire un lieu de rencontre "centre pluridisciplinaire social". Suite à un marché public, le bureau d'études Etam-études à été désigné en vue d'élaborer un cahier des charges pour la construction d'un lieu de rencontre et la société Taounza s.a.r.l. à la réalisation de la construction du centre sur base du cahier de charges. La construction étant actuellement fini, les élus Molenbeekois iront en octobre 2017 afin d'inaugurer le centre pluridisciplinaire de Molenbeek.

Date : 2016 et 2017

Dépenses : 34.269,08 €

Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc - Programme CIC / Construction du centre pluridisciplinaire + création de l'A.C.O.D.E.E

Pour respecter le résultat R3/ A.3.6 à savoir, accorder un soutien financier aux acteurs associatifs de Mokrisset. Plusieurs documents ont été réalisés, tels qu'un guide de procédure, un document reprenant les critères de sélection et une grille de notation. Un appel à projet a été lancé auprès des associations de la commune de Mokrisset et 10 projets ont été sélectionnés:

1. Association marocain des jeunes (AMJDS): formations dans le domaine des droits civils dédiées aux enfants + animations divers + carnivals;
2. Association club Wifaq de pétanque: achat du matériel de sport pétanque;
3. Coopérative Annajah: achat des conteneurs (poubelles) pour ramassage des ordures;
4. Association AMDD: achat des conteneurs (poubelles) pour ramassage des ordures;
5. Association Dar Talib (garçons): achat des lits pour les bénéficiaires+équipements divers;
6. Association Dar Taliba (filles): achat des lits pour les bénéficiaires+équipements divers;
7. Association Al Wafae pour le développement: équipement de la salle préscolaire;
8. Association Kalaa pour le développement: équipement de la salle préscolaire;
9. Association Ain Hamou pour le développement: équipement de la salle préscolaire;
10. Association des œuvres sociales de Mokrisset: équipement de la salle préscolaire.

Date : 2016 et 2017

Dépenses : 36.458,81 €

Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc – Programme CIC / Plateforme Nord-Sud à Agadir – Atelier de programmation Phases 2017-2021

Il a été programmé, par Brulocalis, pour la suite logique du programme CIC, entre le 14 et le 19 mai 2017, une plateforme Nord-Sud à Agadir, qui consiste à réunir tous les partenaires belgo-marocains impliqués dans le programme CIC afin de procéder à un atelier de programmation pour une nouvelle phase (2017-2021).

Date : du 14 au 19 mai 2017

Dépenses : 2048,98 €

Appels à projet

CTB: Semaine du Commerce Equitable

Cette année, le service des Relations Internationales souhaite réitérer pour la deuxième fois l'évènement "Les Élus aux fourneaux". En effet, en 2010 l'évènement avait rencontré énormément de succès et comme l'année 2017 et signe de renouveau pour le service, on a décidé de modifier un peu le concept.

Les animations Faire Trade seront faites cette année par des professionnels du sujet, chaque jour un fournisseur produit équitable belge sera invité à présenter ses produits et parler de l'histoire de son entreprise.

Nouveau nom: "Les Élus aux fourneaux, Faire Trade in Action"

Participants: le Conseil Communal

Date : du 04 au 11 octobre 2017 - Dépenses : 2600 €

ONG Échos Communication: projet "Citoyenneté des jeunes et rencontres interculturelles"

L'ONG a fait appel aux communes bruxelloises, dont 4 ont répondu positivement, à savoir Saint-Gilles, Evere, Auderghem et Molenbeek-Saint-Jean. Ce partenariat consiste à collaborer, dans le cadre du projet "Citoyenneté des jeunes et rencontres interculturelles", autour des objectifs suivants:

- Valoriser le potentiel et les contributions d'habitants de la commune issus de la migration pour déconstruire les préjugés;
- Accompagner des jeunes à se rencontrés autour de besoins communs, mobiliser leurs ressources et apporter leur contribution au service d'un monde plus inclusif et solidaires à l'échelle de leur commune;
- Les accompagner à prendre place dans la commune en tant qu'acteur qui contribue au mieux vivre ensemble;
- Créer des espaces de rencontre pour contribuer à renforcer le vivre ensemble dans la commune;
- Créer des ponts vers la coopération décentralisée;

L'aboutissement de ce projet serait un parcours de citoyenneté dans l'espace public sur le territoire des 4 communes bruxelloises partenaires ainsi que sur celui des communes marocaines partenaires au programme de Coopération Internationales Communale.

Date : 2016-2017

Dépenses : apport en nature

Sensibilisation aux Relations Nord-Sud

Partenariat avec les Maison de jeunes AJM-CHICAGO pour le projet "citoyens solidaires" au Maroc

Les maisons de jeunes AJM-Chicago ont organisé un voyage humanitaire l'été 2016 dans la région orientale du Maroc. Ce projet s'est fait en partenariat avec la maison de jeunes situé à Oujda (la Maison de jeunes Ibn sinna).

Les jeunes ont répondu à des besoins pratiques par l'aménagement de 5 salles de classes d'une école, la création de petits espaces ludiques pour les enfants et d'une salle polyvalente (de l'Association de développement et la jeunesse situés à Hassi Berkane, petit village situé aux alentours d'Oujda). Il s'agit également d'acheminer des fournitures scolaires, sportives et de soins de santé. Une partie de ce projet solidaire consiste également à offrir une expérience en techniques d'animation. Par le biais d'activités et ateliers dans des associations, les jeunes auront l'opportunité de développer des compétences en animations organisées pour les enfants du village.

Les jeunes marocains et belges des maisons de jeunes ont collaboré ensemble dans cette aventure humanitaire afin de permettre un échange interculturel et de bonne pratique.

Date : été 2016

Dépenses : 2000 €

Partenariat avec l'asbl GUNGUNA "clôture de la campagne de scolarisation des enfants Nord-Kivu et Sud-Kivu en République Démocratique du Congo"

L'asbl Gün Günna a pour objectif principal de promouvoir la dignité humaine dans les domaines socio-économiques et socio-culturels en vue de l'encadrement d'enfants en situation de précarité. L'association est active en Belgique et à l'étranger, particulièrement dans la Région du Kivu en République Démocratique du Congo. Ils œuvrent prioritairement pour la protection et la réinsertion d'enfants en difficultés en mettant en place des structures d'accueils comme des orphelinats. Ils en veulent pour preuve leur étroite collaboration avec leurs orphelinats situés à Beni (Nord Kivu- RDC) et Idjwi (Sud Kivu – RDC) qui accueillent chacun respectivement 27 et 45 enfants.

Les objectifs de cette association sont les suivants:

- Réinsérer socialement et professionnellement les enfants les plus défavorisées des pas de la région des grands lacs
- Lutter contre la pauvreté, l'exclusion et encourager l'intégration de jeunes en difficultés en Belgique et en Afrique
- Apporter une assistance matérielle aux écoles, hôpitaux et dispensaires dans le Kivu
- Apporter le développement par le sport et l'encadrement sportif

Date : septembre 2016

Dépenses : 2000 €

Hommage à la femme avec l'asbl La Fleur du soleil

La Fleur du soleil est une asbl très active dans le domaine de la femme. C'est une association qui propose aux femmes énormément d'activités, de divertissement, très à l'écoute. Cette soirée, qui devait se faire en mars lors du mois de la femme, a été annulée suite aux tragédies que Bruxelles a vécu et reportée en octobre.

Afin de sensibiliser/rassembler le public à l'intérêt de leur projet, ils ont organisé le 15 septembre 2016 une soirée caritative.

Date : octobre 2016

Dépenses : 1000 €

Projet centre d'appareillage orthopédique

L'association Souffle d'espoir développe a pour projet de développer un centre d'appareillage orthopédique au Maroc: "En tant que professionnelles de la santé, notre intérêt s'est porté sur ce projet, car nous sommes particulièrement sensibles au bien-être des gens, lequel est souvent négligé par manque de moyens. Nous avons été émus de voir des personnes amputées non appareillées devoir s'éteindre en termes de projets de vie. Nous avons également été heurtées de prendre connaissance du nombre croissant de personnes dans cette situation, marginalisées malgré eux. Il est donc impératif pour nous, de contribuer modestement à redonner de l'espoir à ceux qui en ont besoin et souvent permettre à toute une famille d'en bénéficier."

Les objectifs de ce projet s'articulent comme suit:

- Transfert de compétences pluridisciplinaires par des professionnels belges à l'endroit de professionnels marocains
- Former du personnel dans le respect de l'équité de genres
- Former du personnel au soutien psychologique de personnes ayant vécu une situation de précarité aussi bien physique, émotionnelle que psychologique
- Former du personnel à la rééducation de personnes ayant été appareillées (kinésithérapeutes)

Afin de sensibiliser le public à l'intérêt de leur projet, ils ont organisé le 11 octobre 2016 une soirée caritative.

Date : octobre 2016

Dépenses : 1500 €

Exposition de sensibilisation des droits de l'Homme à travers l'art. Collaboration avec l'Association AFD internationale et Amnesty Belgique

De grands noms du photojournalisme ont été rassemblés pour proposer au public une déambulation et une réflexion sur la violence du monde, mais aussi pour porter l'espoir créé par la mobilisation pour la défense des droits humains.

L'exposition fait la part belle au travail extraordinaire de photographes belges, tels que Cédric Gerbehaye, Gaël Turine, Peter Casaer, Pierre Buch, mais aussi Teun Voeten. D'un autre côté, elle laisse également place aux photographies des jeunes talents, dont les lauréats du concours seront également exposés.

"Droit dans les yeux" peut être visitée par des classes de secondaire, primaires (notre public cible) ou les mouvements de jeunesse, avec leurs professeurs / éducateurs / animateurs. Nous avons souhaité que les groupes soient autonomes lors de la visite. L'expo se visite toute seule, pas besoin d'un guide.

Date : 13 au 17 mars 2017

Dépenses : 1476,20 €

Projection d'un documentaire en partenariat avec l'asbl GünGünna

A travers le film documentaire "Et si la RDV était une femme", l'asbl dénonce la violence qui se passe à l'est de la république démocratique du Congo. Plus spécifiquement celle faite aux femmes.

GünGünna veut sensibiliser et mobiliser le monde sur les problématiques que vivent les femmes en RDC depuis une décennie.

Ce film a été diffusé en avant première le 4 mars sur la chaîne de télévision TV5 et la commune de Molenbeek a été heureuse de présenter à son tour pour la première fois le film en présence de la scénariste, de la productrice et des acteurs; la projection a été suivie d'un débat sur la violence faite aux femmes de façon globale dans le monde et dans la vie quotidienne.

Date: 26 mars 2017

Dépenses: 515 €

Subventions octroyées

Subside octroyé à l'ASBL Fédération des Espoirs d'Al Hoceima

L'asbl a organisé le 17 décembre 2016, la soirée "L'Art du Vivre-Ensemble" qui vise à une grande rencontre regroupant des artistes au féminin, des acteurs de la Société Civile, les représentants des pouvoirs régionaux et communaux pour mettre en avant et élargir la réflexion autour des valeurs du Vivre-Ensemble, de la paix et la Cohésion sociales.

Au-delà de ces aspects qui sont fondamentaux pour le maintien de la paix dans notre société bruxelloise, cette rencontre était l'occasion pour sensibiliser et impliquer les personnes invitées et les personnes présentes à leur devoir de solidarité à l'échelle internationale envers les écoliers pauvres et fragiles dans la Région de l'Atlas au Maroc.

Date : 17 décembre 2016 - Dépenses : 800 €

Subside octroyé à l'ASBL Nos Arts

L'asbl organise des activités au sein de l'école 13 depuis l'année 2015-2016, destinées aux enfants du primaire âges de 6 à 12 ans.

L'organisation vise à rendre ces activités accessibles à tous en proposant des cours et ateliers autour de différents thèmes qui vont du développement artistique tels que les ateliers d'expression, de créativité, en passant par la danse et les ateliers culinaires.

Afrique du sud, Asie, cultures latines, les deux activités (danse, cuisine) ont pour challenge d'enrichir et d'élargir la vision de leurs jeunes participants à travers ces deux activités fédératrices et centrale dans chaque culture: les spécialités culinaires et les danses, rythmiques et musicalités.

Date : décembre 2016

Dépenses : 800 €

Subside octroyé à l'ASBL Ras El Hannout.

L'asbl en partenariat avec le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternative de citoyenneté (CREMIS) a organisé un événement le 29 octobre 2016 au centre éducatif et culturel l'Epicerie.

Dans le cadre de cet événement, les résultats d'un projet de recherche effectué par le CREMIS à Montréal sur le bien-être des personnes âgées et le soutien à domicile ont été présentés sous une forme théâtrale devant un public bruxellois afin d'animer des échanges et débats autour de ces questions.

Cet événement a valorisé Molenbeek-Saint-Jean du point de vue des relations internationales de par la collaboration que l'asbl mène avec ce centre de recherche reconnu.

Date : 29 octobre 2016

Dépenses : 1000 €

Subside octroyé à l'ASBL Cultura Contro Camorra

L'asbl est convaincue que le crime organisé:

- N'est pas un problème localisé dans certaines régions, mais s'étend à l'ensemble du territoire de l'Union européenne;
- Détruit la sociabilité, s'approprie l'économie noire et s'insère solidement dans l'économie légale, ce qui lui permet de s'insinuer dans le monde politique; par conséquent, il compromet sérieusement la démocratie;
- Doit être combattu par les Etats, les régions et les communes sur la base de lois appropriées, mais aussi et surtout avec la participation de la société civile.

En partenariat avec l'association ARCI qui organise depuis 1994 la "Carovana Contro le Mafie", et qui a décidé d'exporter cette bonne pratique dans les autres pays européens avec une "Caravane internationale de la légalité" dont le thème est, cette année, la lutte contre toute forme de radicalisation violente. Après son passage à Molenbeek le 19 novembre 2016, la Caravane arrivera le 17 février 2017 au Comité économique et social européen.

Cette Caravane est un instrument extraordinaire d'animation du territoire. Elle met l'accent sur les questions liées à la démocratie, à la participation et à la résistance contre toute forme de manipulation.

Date : 17 février 2017

Dépenses : 363,19 €

Subside octroyé à l'ASBL Spina-Bifida's Action Belgo Africa (S.B.A.B.A)

L'objectif premier de l'asbl est de sensibiliser et informer la population Belge et étrangère sur la maladie de Spina-bifida que beaucoup d'entre nous ne connaissent pas, et de diffuser de l'information à ce sujet. Lutter contre la violence et la discrimination faites aux femmes qui ont des enfants atteints de Spina-bifida en Afrique du Sud.

L'asbl a demandé au service une aide financière, afin d'organiser une mission de sensibilisation au Congo du 14 au 28 mars 2017.

Date : du 14 au 28 mars 2017

Dépenses : 500 €

Subside octroyé à l'ASBL Lutte contre l'Exclusion Social à Molenbeek projet "De Molem à Rio"

Le présent projet est le fruit d'une dynamique amorcée par les éducateurs du Pôle Jeunesse et plusieurs jeunes qui se sont regroupés et fédérés autour de deux disciplines phares: la Capoeira et les percussions. Cette approche éducative, socioculturelle et sportive a notamment permis aux jeunes de renforcer leur confiance et leur estime de soi et de créer une vraie cohésion de groupe. Par la suite, ils ont, eux-mêmes, joué le rôle de relais, par la transmission d'un savoir et savoir être (à travers leurs attitude) à d'autres jeunes, ce qui a amélioré leur image et leur valorisation au sein du quartier et de la commune.

Poursuivant cette démarche, le groupe s'est structuré en créant une troupe-fanfare appelée MOLENBLOCO, qui a animé plusieurs moments festifs, à Molenbeek et ailleurs, aux rythmes de la SAMBAGNAWA, une fusion à l'esprit molenbeekois, bruxellois et belge.

15 jeunes entre 17 et 23 ans issus du groupe ont décidé de poursuivre leurs objectifs et d'organiser une mission du 29 mars au 16 avril 2017 à Rio de Janeiro, Brésil.

Date : 29 mars au 16 avril 2016

Dépenses : 500 €

Subside octroyé à l'Institut des Filles de Marie projet voyage Israël Palestine: mener à bien un projet et revenir pour le partager

Un professeur d'Histoire des classes de 5^{ème} et 6^{ème} général de l'Institut traite de la thématique Israélo-palestinienne avec ces élèves depuis 1 an avec une finalité de mission sur place.

Des élèves de sa classe, citoyens molenbeekois, sont venus demander de l'aide au service afin que leur commune puisse les aider financièrement à faire cette mission et aller au bout de leurs recherches en classe.

Date : 19 avril au 26 avril 2017

Dépenses : 500 €

Subside octroyé à l'ONG Défi Belgique Afrique pour leur mission au Bénin

Une jeune molenbeekoise impliqué dans l'ONG Défis Belgique Afrique depuis 1 an est venue demander de l'aide financière au service afin que la commune puisse contribuer financièrement à l'achat de machine à riz pour des coopératives des femmes au Bénin.

DBA propose aux jeunes un processus éducatif de longue durée (10 mois) avec une année de formation préparatoire de 10 journées, un séjour de 3 semaines dans le Sud et au retour des témoignages ainsi qu'une réflexion sur la suite possible à y apporter.

DBA propose également une formation et un accompagnement d'animateurs relais afin de diffuser plus largement son approche auprès des jeunes, y compris les jeunes issus de catégories socio-économiques plus défavorisées.

Au Sud, l'ONG soutient des projets d'aménagement et de valorisation des terres pour la production céréalière et maraîchères, d'accès à l'eau via la construction d'infrastructures hydrauliques, d'organisation des producteurs-trices pour le stockage, la transformation et la commercialisation des produits (approche filière), de formation et de promotion de techniques agro-écologiques (rotation des cultures, compost, etc.).

Date : 15 juillet au 05 août 2017

Dépenses : 500 €

Subside octroyé au Héritiers-bh027 (scout)

Le projet se déroule au Pérou du 16 juillet au 07 août 2017, en partenariat avec l'Asbl **Inti Eco Lodge** représenté par Anne De Thélin. Celle-ci les invite dans le Lodge Ecologique de l'Asbl afin de plonger une trentaine de jeunes bruxellois de 16 à 25 ans dans un questionnement autour de la responsabilité écologique et du développement durable.

Au travers d'ateliers de sensibilisation, de pratique et en collaboration avec les communautés locales, les Héritiers auront pour objectif concret d'apporter une aide à la reforestation d'une zone défrichée de la forêt amazonienne. Cette zone a été mise à disposition par le ministère de l'agriculture péruvien.

Le but est de pouvoir développer la conscience du groupe sur les impacts environnementaux, sur l'empreinte écologique et d'ouvrir encore plus qu'il peut être, le champ de questions autour de ces dernières, pour à terme amener les jeunes à être plus « écoresponsable ». ils souhaitent leur permettre de comprendre une problématique humanitaire et mondiale et la ramener à leur réalité citoyenne.

Les Héritiers auront également l'occasion, au travers des ateliers mis en place par l'équipe d'Anne, de découvrir une manière propre aux communautés amazoniennes d'appréhender les crises sanitaires qui peuvent bouleverser la région. Aux moyens des méthodes ancestrales développés et transmises de génération en génération.

En effet, l'une des spécificités majeures du lodge, est la culture de plantes médicinales et l'apprentissage de leurs utilisations.

Date : 16 juillet au 07 août 2017

Dépenses : 500 €

Subside octroyé à l'ASBL Action Dialogue Bruxelles

L'association a pour projet la construction d'un centre socioculturel à Hassi Berkane (Province de l'Orientale) pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants, permettre aux habitants d'acquérir un savoir-faire à travers des projets collectifs, renforcer le lien social entre les habitants, encourager la scolarisation des enfants et jeunes de tout genre.

Date : 30 juin 2017

Dépenses : 500 €

Subside octroyé à la Maison de Jeunes La "J" asbl

L'association participe cette année au Social Soccer Cup en Autriche qui est un tournoi de football pour les centres de jeunes et les organisations qui ne sont pas des équipes de football mais qui ont une approche, loisirs du football:

- qui est fondé sur un aspect social et non lucratif,
- au cours duquel, le football joue un rôle important, mais le plus important reste la rencontre des organisations des différents pas et l'inter culturalité,
- la mixité des genres est exigée,
- qui combat les préjugés contre les jeunes, cet évènement avec plus de 500 jeunes montre tous les ans l'enthousiasme et l'énergie qui existe dans cette génération.

Date : 21 juin au 26 juin 2017 - Dépenses : 800 €

Subside octroyé à l'ASBL Lutte contre l'Exclusion Social à Molenbeek projet "Alicante"

Le présent projet vise à responsabilisation et l'autonomisation du jeune à travers un projet positif, ne dépendant pas du cadre scolaire ou familial. A terme, l'objectif est de permettre à ce groupe de jeunes d'être acteur dans leurs quartiers via la mise en place d'un projet d'animation/sensibilisation de rue.

En pleine période d'adolescence, ils sont en quête d'une personnalité, d'une identité propre. L'expérience d'éloignement et de rupture n'est pas une fin en soi mais constitue un moyen pour le jeune de se reconstruire, de s'interroger sur ce qu'il est, sur ses valeurs et sur la relation qu'il entretient avec les autres.

Le séjour de rupture poursuit différents objectifs:

- socialisation,
- individuel visant l'estime de soi,
- culturel renforçant l'ouverture d'esprit.

Date : avril 2017 (vacance de printemps) - Dépenses : 500 €

Subside octroyé à l'ASBL Lutte contre l'Exclusion Social à Molenbeek projet "C'est pas mon genre!"

Le projet « **C'est pas mon genre !** » est né de la volonté des jeunes filles du quartier Pierron de réfléchir sur la visibilité des jeunes femmes dans l'espace public et sur les enjeux de mixité.

La première étape du projet est le sud de la France, en raison des partenariats déjà noués avec la Maison Communautaire Pierron-Rive gauche: l'objectif est de rencontrer des partenaires associatifs de la région de Marseille et de Nice et d'échanger avec des jeunes d'un autre pays confrontés à des problèmes similaires. L'agenda de ce voyage pédagogique comprend des ateliers de travail (Molenbeek-Marseille: Kiff-kiff ?), des visites de projets et des visites culturelles (MUCEM) autour de cette thématique.

Le projet à plus long terme est de parcourir le monde à la rencontre d'hommes et de femmes qui se mobilisent pour l'équité et l'égalité de genre. Marseille est donc une première étape, des contacts en Afrique ont déjà été pris pour entamer cette caravane de découverte. De plus, les mêmes adolescentes ont travaillé sur le projet de "Café Citoyen", espace dédié à la citoyenneté qui sera installé au mois d'août 2017 au rez-de-chaussé de la Maison Communautaire Pierron. Il servira de lieu de débats, de rencontres et de laboratoire des mixités.

Date : 02 juillet au 09 juillet 2017 - Dépenses : 500 €

L. SERVICE RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

I. MISSIONS

Le service Communication a pour travail principal la valorisation de l'image de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean auprès des journalistes et partant, auprès de la population molenbeekoise et du public au sens large. Cette mission passe par la diffusion de communiqués de presse et par la disponibilité du service envers les journalistes : gestion des demandes d'interviews, relais des demandes de renseignements. Le service fait le lien entre la presse et les membres du Collège, habilités à s'exprimer au nom de la Commune. L'organisation de conférences de presse et d'inaugurations fait également partie de la mission du service Communication.

Le service Communication assure également la mise à jour quotidienne du site Internet communal (www.molenbeek.be) et la gestion du portail culturel (www.culture1080cultuur.be). Il contribue aussi à la page Facebook « I like Molenbeek », au journal communal « Molenbeek-Info » et à son supplément « Agenda culturel ».

Le service Communication est également chargé, dans le cadre du PGUI-PUIC, de la gestion de la Discipline 5 « Information de la population et des médias » (D5). La D5 s'exerce non seulement en cas de déclenchement du plan d'urgence communal, mais également en dehors de toute période de crise. Il est en effet important de tenir à jour le « Plan mono disciplinaire d'Information à la population et aux médias (PII) » : plan théorique, actualisation de l'équipe D5, organisation de la logistique, développement des compétences, entretien d'un réseau de contacts.

Enfin, le service Communication s'implique dans d'autres projets communaux en synergie avec d'autres services (ex. : vérification des projets d'imprimés communaux, création graphique, information aux riverains...).

II. ACTIVITES

D'août 2016 à juillet 2017, voici les activités qu'a menées le service Communication.

Communication à la presse :

Le service Communication s'est occupé de la diffusion de 39 communiqués de presse. Il faut compter aussi l'organisation de 2 conférences de presse et la participation aux 10 inaugurations que voici :

- 27/08/2016 : inauguration de la première aire de jeux pour chiens en Région bruxelloise, dans le parc Marie-José, en présence de la Secrétaire d'Etat bruxelloise en charge du bien-être animal ;
- 01/09/2016 : inauguration des pavillons scolaires provisoires de l'école communale fondamentale « School Windekind », rue Jean-Baptiste Decock, en présence du Ministre, Président du Collège de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, chargé de l'Enseignement ;

- 12/10/2016 : visite d'une délégation de la presse internationale pour découvrir les projets du Feder (Fonds européen de développement économique et régional) à Molenbeek, dans le cadre de la 14^e édition de la « Semaine européenne des Régions et des Villes », à l'initiative conjointe de la Direction générale de la Politique régionale et du Comité des Régions ;
- 24/10/2016 : conférence de presse de présentation du programme de la première édition « OCTOPUS », le festival des familles à Molenbeek ;
- 08/11/2016 : inauguration sur la place Communale de « La Flamme de l'Espoir », l'œuvre d'art de l'artiste molenbeekois Moustapha Zoufri, rendant hommage aux victimes des attentats de Paris et de Bruxelles, en présence de l'Ambassadeur de France en Belgique, du Secrétaire Général du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger et de personnes touchées par les attentats de Zaventem et de Bruxelles ;
- 14/12/2016 : inauguration en collaboration avec la L.E.S. asbl de l'espace du Pôle Jeunesse, rénové dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II et situé au n°170 du boulevard Léopold II ;
- 02/12/2016 : inauguration de la rénovation des cours de récréation des Ecoles communales 15 & 16, avenue Carl Requette, avec la participation des écoliers (chorégraphie) ;
- 07/02/2017 : inauguration du nouveau bâtiment communal mixte réalisé dans le cadre du Contrat de Quartier Cinéma Belle-Vue, comprenant 5 logements passifs et les nouveaux guichets du Service Démographie (Population, Etat civil et Etrangers) ;
- 20/05/2017 : inauguration des nouvelles classes et des locaux constituant l'extension de l'Ecole communale francophone n°17 « Tamaris » à l'occasion de la fête « Tex-Mex Western » de l'école communale, avec la participation des écoliers (chorégraphie et chants) ;
- 17/05/2017 : inauguration en collaboration avec iMAL du « Fab Lab'ke », le laboratoire de fabrication numérique pour les enfants et les adolescents à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale ;
- 13/06/2017 : conférence de presse sur les logements « Archi-Human », le projet pilote pour la réinsertion durable des sans-abris à Bruxelles développé par Luc Schuiten et Housing First, en collaboration avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean sur le quai des Charbonnages (angle Vandermaelen) ;
- 06/06/20147 : inauguration de « ZinTo », l'espace agro-écologique unique en Région bruxelloise situé derrière les anciennes brasseries Belle-Vue (quai du Hainaut, 41), en partenariat avec l'Atelier Groot Eiland ;

Événementiel :

Le service Communication s'est occupé de la coordination de deux événements :

- 12/10/2016 : Soirée d'Accueil des Nouveaux Habitants, au Château du Karreveld.
- 31/01/2017 : Soirée des Prix des Molenbeekois de l'Année (2^e édition), au Château du Karreveld.

Site Internet et Facebook

Le service Communication a continué à s'occuper de la maintenance du site Internet www.molenbeek.be et de la gestion de son contenu. Cette gestion se fait en collaboration avec d'autres services communaux. En effet, depuis 2015, le site Internet fonctionne avec « Plone », un système de gestion CMS (Content Management System). Les services sont habilités à modifier eux-mêmes le contenu. Au niveau de la fréquentation du site, le chiffre est stable, avec en moyenne 7.000 sessions par semaine.

Complémentaire au site Internet, on trouve la page Facebook « I like Molenbeek » et la page « I like Molenbeek NL ». Nourris d'articles, de photos et de vidéos traitant de l'actualité de proximité de Molenbeek-Saint-Jean, ce canal de communication a vu son audience continuer de progresser, en nombre de « like » et de fréquentation.

Portail Internet communal « culture1080cultuur »

Actif depuis 2012, le portail communal (www.culture1080cultuur.be) repose sur l'envie d'entraîner le public dans la dynamique culturelle qui anime Molenbeek-Saint-Jean. Le site Internet, bilingue, se caractérise par deux types de contenu : un agenda rassemblant des informations sur les activités culturelles et récréatives qui se passent à Molenbeek, et un répertoire des associations et lieux culturels à Molenbeek.

La conception CMS du site (Content Management System) permet aux associations d'ajouter elles-mêmes du contenu, gratuitement et en quelques clics, sur base d'un login et d'un mot de passe.

Le portail, depuis 2014, permet également l'envoi d'une newsletter bilingue aux abonnés qui en font la demande (inscription gratuite par e-mail). Pour la période concernée par le présent rapport, huit newsletters ont été envoyées. Le nombre d'abonnés est de 577 personnes (progression de 100 personnes). Au niveau de la fréquentation du portail, le chiffre moyen est de 680 sessions par semaine (hausse de 10%).

Discipline D5 du PGUI : Information de la population et des médias

Le service Communication s'occupe du « Plan mono disciplinaire d'Information à la Population et aux médias » (PII) dédié à la Discipline D5. Ce travail de « Plan D5 » a couvert plusieurs volets :

Rédactionnel :

- Mise à jour du Manuel de base ;
- Mise à jour des rubriques informatives dans le site communal (information préalable aux habitants), sur base notamment des outils développés par le Service public fédéral de l'Intérieur (ex. portail Info-Risques).
- Mise à jour des contacts presse.

Stratégique :

- Participation à deux réunions d'information sur la coordination de crise D5 à l'invitation du Centre de Crise fédéral (Service public fédéral de l'Intérieur) ;
- Participation à une réunion d'information sur BE-Alert, le service d'alerte de la population en cas d'urgence, à l'invitation du Centre de Crise fédéral (Service public fédéral de l'Intérieur).

Opérationnel :

- Février et mars 2017 : information à la population via le site Internet et la page Facebook « I like Molenbeek » de l'alerte aux fortes rafales de vent et de la fermeture des parcs ;

Feuillets « Info-Riverains »

Le service Communication réalise régulièrement des feuillets d'information sur les chantiers de voirie, les opérations de propreté publique, les mesures liées aux festivités (ex. Octopus, Hommage Brigade Piron) ou aux décisions communales. (ex. campagne d'information sur la stérilisation des chats, octroi de la prime communale Logement). Pour la période concernée, nous dénombrons 29 toutes-boîtes.

DIVISION DEMOGRAPHIE

A. SERVICE POPULATION

I. MISSIONS :

Tenue des registres de Population et tâches qui y sont liées:

- Introduction dans ces registres de toute modification concernant l'état des personnes inscrites dans la commune
- Edition de documents divers sur base des informations contenues dans lesdits registres : attestations, certificats, extraits, etc.
- Changements d'adresses ;
- Délivrance de cartes d'identité,
- Délivrance de permis de séjour ;
- Délivrance de permis de conduire ;
- Délivrance de passeports internationaux ;
- Enregistrement des cohabitations légales, des déclarations de dernières volontés et de dons d'organes et de celles en matière d'euthanasie ;
- Délivrance des permis de travail ;

Affaires électorale:

- Gestion des informations relatives aux électeurs.
- Préparation pratique des diverses élections.

Casier judiciaire:

- Gestion des données
- Editions des bulletins de renseignements et extraits de casier judiciaire.

II. ACTIVITES :

Les conditions de travail du service population sont directement influencées par l'importante évolution démographique que connaît notre commune depuis des années :

95.414 habitants au 1^{er} Janvier 2015

88.452 habitants au 1^{er} Janvier 2010

78.581 habitants au 1^{er} Janvier 2005

71.257 habitants au 1^e Janvier 2000

La croissance démographique correspond à une augmentation de 10,3% entre 2000 et 2005 ; 12,6% entre 2005 et 2010 ; 7,9% entre 2010 et 2015 et donc de 33,9% en 15 ans.

En 2017, la croissance démographique reste stable par rapport à 2016 puisque nous avons enregistré au 1^{er} janvier, 96.199 habitants.

Le cadre lui est passé de 30 personnes au 01/09/2000, à 38 au 01/01/2005, à 41 personnes au 01/01/2010 pour diminuer à 36 personnes au 01/01/2015 soit une diminution de 1/6. En 2016, le cadre a encore été réduit d'une unité. Au 1^{er} janvier 2017, le cadre reste stable avec 35 personnes.

La généralisation informatique des différentes procédures (cartes d'identité, passeports, permis de conduire) implique un changement drastique des méthodes de travail mais soumet le service population à de nombreuses pannes et contraintes liées à des accès web et aux logiciels imposés par d'autres organismes.

Pour faire face à ces tâches, le cadre du service est de 34 personnes et 5 stagiaires.

La répartition était la suivante au 31 juillet 2017 :

4 agents de niveau A (3 statutaires, 1 contractuelle) ;
3 agents de niveau B (contractuelles) ;
18 agents de niveau C (7 statutaires, 11 contractuels) ;
9 agents de niveau D (5 statutaires, 4 contractuels).
5 stagiaires.

Au 31 juillet 2016, 35 personnes étaient effectivement en service (dont 6 à temps partiel et 3 à mi-temps).

4 agents de niveau A (3 statutaires, 1 contractuelle) ;
3 agents de niveau B (contractuelles) ;
17 agents de niveau C (7 statutaires, 10 contractuels) ;
10 agents de niveau D (6 statutaires, 4 contractuels).

L'activité du service durant cette période a été marquée par les données statistiques suivantes:

01/08/2016 - 31/07/2017	
Nombre de nouvelles Inscriptions (dossiers)	3.748
Nombre de mutation internes (dossiers)	1.615
Nombre de radiation d'office	620
Nombre de Cartes d'identités	21.965
Nombre de Kid's EID	4.936
Nombre de Passeports	9.529
Nombre de Permis de conduire	5.957

B. SERVICE ETRANGERS

I. MISSIONS :

Le service des Etrangers est chargé de la gestion des dossiers de ressortissants étrangers séjournant sur le territoire de la commune.

Il traite :

1) Les étrangers ayant droit au séjour, temporaire, permanent ou illimité :

Ils sont inscrits :

- au Registre des étrangers
- au Registre d'attente 5 (candidats réfugiés).
- au Registre d'attente 6 pour citoyens de l'Union Européenne (depuis le 01/06/2008)

2) Les étrangers ne bénéficiant pas d'autorisation de séjour :

Il s'agit des étrangers :

- présents sur le territoire de la commune pour une période dont la durée n'excède pas trois mois
- en séjour irrégulier ou illégal sur le territoire
- entrés en Belgique sans autorisation de séjour provisoire et sollicitant cette autorisation depuis la commune
- ayant introduit un recours contre une décision prise par l'Office des Etrangers de ne pas leur accorder le droit au séjour
- frappés d'une décision d'éloignement prise par le Secrétaire d'Etat ou son délégué.
- Inscrits au Registre d'attente 9 (mariages et/ou cohabitations légales de complaisance).

Le personnel du service assure l'accueil des usagers aux guichets prévus à cet effet. Il prend également en charge la mise à jour des informations enregistrées au Registre national et le courrier émanant de l'Office des Etrangers.

La vérification et le contrôle de ces informations doivent être effectués avant de pouvoir les utiliser au moyen du système informatique communal et par les différentes Banques-carrefour.

II. ACTIVITES

Contrôle de paiement de redevances

L'arrêté royal du 16/02/2015, paru au Moniteur Belge le 20/02/2015, d'application depuis le 02/03/2015, impose le paiement d'une redevance couvrant les frais administratifs du traitement d'un dossier de séjour par l'Office des Etrangers et ce pour différents types de demandes, en ce compris le regroupement familial avec un belge.

Les européens et les membres de leur famille, ne sont pas touchés par cette mesure, tout comme les ressortissants suisses, certains travailleurs turcs relevant de la Décision 64/732/CEE du Conseil de l'Europe du 23 décembre 1963, les personnes relevant d'un court séjour, les réfugiés reconnus et les membres de leur famille, les candidats réfugiés bénéficiant de la protection subsidiaire et les membres de leur famille, les personnes déplacées (afflux massifs en cas de crises humanitaires, de conflits, etc...), les personnes souffrant d'une maladie grave, les victimes de la traite des êtres humains, les enfants mineurs non accompagnés et les enfants handicapés de plus de 18 ans en regroupement familial avec un résident en séjour illimité.

Le montant de ladite redevance a été majoré le 01/03/2017, de 160 euros à 200 euros et de 215 euros à 350 euros selon le type de demande de séjour.

Les employés du Service des étrangers sont tenus, préalablement à toute demande de séjour soumise à paiement, d'en vérifier les modalités ainsi que de la communication structurée correcte qui doit y figurer.

En cas de non paiement ou de paiement partiel de la redevance, l'Administration communale a pour devoir d'émettre une non prise en considération de la demande de séjour dont les voies de recours sont immédiatement dirigées contre elle.

Beaucoup d'avocats et d'associations sociales ne sont à l'heure actuelle toujours pas au courant de l'obligation de paiement d'une redevance ou de sa majoration. Bon nombre de requêtes écrites parviennent encore sans preuve de paiement ou avec paiement insuffisant.

Les employés de la cellule des primo-arrivants, déjà amenés à fournir des explications multiples et parfois pointues, voient depuis la mise en place de cette redevance, leur travail de communication se compliquer considérablement.

D'autant plus qu'un nombre important d'utilisateurs règle la somme due après s'être vu notifier une non prise en considération de leur demande. Cela implique que le responsable de service doit soit retirer un acte administratif pour lequel un recours a potentiellement pu être introduit contre elle, soit exiger une nouvelle requête avec nouveau paiement.

Les pressions exercées par les associations sociales, les avocats ou les personnes concernées pour procéder au retrait d'acte sont récurrentes.

Etrangers d'un Etat membre de l'U.E. et membres de leur famille

Les ressortissants d'un Etat membre de l'U.E., de l'Espace Economique Européen, leurs conjoints, leurs ascendants et leurs descendants célibataires et âgés de moins de 21 ans ou à charge restent inscrits au registre des étrangers pendant 5 ans avant de pouvoir solliciter l'inscription au registre de population, ce même si le séjour est devenu illimité.

Pendant ces 5 ans le délégué du Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration a la possibilité de revoir leur situation et peut mettre fin au séjour si les conditions d'immigration prévues par la loi ne sont plus remplies.

A compter du 11 juillet 2013, tous les ressortissants de l'UE bénéficient d'un droit de séjour permanent à condition d'avoir séjourné dans le Royaume pendant une période La période transitoire relative à l'occupation des travailleurs bulgares et roumains n'a plus été reconduite au-delà du 31 décembre 2013. En conséquence les inscriptions de ressortissants roumains en particulier, sont toujours très importantes. Ces derniers, bien « conseillés » au préalable, se déclarent majoritairement associés actifs ou aidants d'indépendants pour accéder à la carte de séjour « E ».

A ce titre, le Bureau Long Séjour - UE de l'Office des Etrangers a fortement affiné ses outils pour endiguer les multiples tentatives de fraude à l'emploi, leur permettant ainsi de mettre fin au séjour de nombre d'entre eux en collaboration avec le Secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration.

Le service doit toujours faire face à un afflux important d'utilisateurs européens et membres de leur famille. Il lui faut appliquer des directives manquant parfois de limpidité. Cette combinaison a pour effet de compliquer considérablement le travail du guichetier ainsi que ses rapports avec un public déjà difficile.

Le manque de cohésion dans les normes et dans la procédure conduit au phénomène suivant: de nombreux ressortissants européens, travailleurs ou membres de leur famille, non soumis à l'obligation de paiement de la redevance, introduisent demandes sur demandes de séjour, malgré les refus qui leur sont notifiés.

On constate toujours que certains ressortissants européens se domicilient en Belgique afin de permettre à leur famille d'introduire une demande de regroupement familial. Ils se soustraient ainsi à la législation beaucoup plus contraignante d'un autre Etat où des problèmes économiques ou sociaux se posent. Ainsi, le service voit arriver de nombreux résidents depuis les pays qui souffrent de la crise économique demander le séjour en Belgique.

Les dossiers d'ascendants de ressortissants U.E. et ceux de leur conjoint qui sont à leur charge sont souvent très complexes. Les actes présentés doivent être minutieusement examinés, leurs légalisations et traductions contrôlées.

Ce travail rigoureux est vécu dans des conditions de stress intense pour le service. Les refus de prise en considération d'actes étrangers non conformes entraînent des réactions vives des usagers qui émettent des réticences ou qui éprouvent de réelles difficultés à se mettre en règle.

L'arrêté royal du 13/02/2015, modifiant l'arrêté royal du 08/10/1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers est entré en vigueur le 08/03/2015. Il vise principalement à l'exécution de la loi du 19/03/2014.

Cette loi, désormais applicable, permet le séjour à d'autres membres de la famille du citoyen de l'Union européenne.

Il s'agit des partenaires de fait sans cohabitation légale mais avec relation durable dûment attestée, les membres de la famille qui sont à charge du ressortissant de l'Union ou qui font partie de son ménage (frère, sœur, oncle, tante, cousin, belle-sœur, etc...) et les membres de la famille dont le citoyen de l'Union doit impérativement prendre soin en raison de graves problèmes médicaux.

L'analyse approfondie de documents étrangers évoquée plus haut et qui est nécessaire afin d'établir les liens entre personnes s'en retrouve à nouveau complexifiée.

Etrangers non UE-membres de la famille d'un belge

En ce qui concerne l'application de la loi du 8 juillet 2011, modifiant la loi du 15 décembre 1980, apparue au Moniteur belge du 12 septembre 2011, entrée en vigueur le 22 septembre 2011, le service continue à assumer toutes les difficultés liées à l'augmentation des conditions prévues au regroupement familial pour les membres de famille non-UE d'un belge ainsi que de l'interdiction de se faire rejoindre par leurs ascendants.

Etrangers non-européens

Depuis le 8 juillet 2016, les membres de la famille des ressortissants de pays tiers qui étaient durant 3 ans sous carte A temporaire avant de voir reconnaître un séjour illimité avec carte B doivent désormais attendre 5 ans pour obtenir le séjour illimité. En conséquence de quoi, l'Office des Etrangers pourra mettre fin à leur séjour pendant 5 ans également.

Cette modification législative entraîne une nouvelle charge de travail pour le service. Les usagers concernés doivent se présenter deux années de plus à nos guichets pour solliciter la prorogation de leur séjour. Cela représente également deux années supplémentaires de suivi administratif de ces dossiers à effectuer.

En matière de regroupement familial entre ressortissants de pays tiers, on constate encore une augmentation des demandes de séjour à partir du territoire belge alors que la procédure normale passe par la levée d'un visa auprès du poste diplomatique belge compétent à l'étranger.

Pour ce qui est des conjoints ou partenaires, les requérants, tous en séjour irrégulier, se marient ou font acter une déclaration de cohabitation légale en Belgique avec un non européen déjà établi (en ce compris dans notre commune) et estiment ensuite à tort qu'un droit de séjour leur sera automatiquement reconnu. La procédure est très complexe et peu claire.

Elle passe par une requête écrite à adresser à l'Office des Etrangers par l'intermédiaire de l'Administration communale. Cette dernière est tenue de vérifier si l'ensemble des documents prévus par la loi sont fournis avant de la transmettre à l'Office.

Plusieurs problèmes mettent l'Administration communale en difficulté dans la gestion de ces dossiers.

La majeure partie des avocats ne s'en sortent pas dans leur lecture des exigences légales et ne joignent pas l'entièreté des pièces à fournir, obligeant ainsi la commune à établir une non prise en considération de la demande dont les voies de recours sont dirigées contre elle.

Lorsque certains avocats introduisent une requête complète, ce qui est marginal en l'espèce, il arrive pour le plus souvent que l'Office des Etrangers estime une des pièces comme irrecevable et invite l'Administration communale à émettre un refus dont les recours sont également à sa charge. Cette invitation de l'Office intervient plusieurs mois après transmission du dossier, ce qui rend quasiment impossible pour le service d'établir une décision valablement motivée en fait et en droit.

Malgré plusieurs contacts pris avec l'Office dans le but de mieux collaborer en la matière, la situation ne change pas.

Afin d'éviter des frais de procédure à l'encontre de l'Administration communale et dans le meilleur intérêt des parties, le service prenait contact avec les différents cabinets d'avocats afin que les requêtes soient les plus complètes possibles.

A l'heure actuelle, vu la recrudescence de ce type de requêtes non conformes qui parviennent au service et l'inaction des conseils des usagers concernés, il n'y a plus d'autre alternative possible que d'établir des non prise en considération de ces requêtes. Etant donné le flou juridique régissant cette matière, rédiger l'acte de non prise en considération ainsi que l'acte de notification relève d'une haute complexité et demande plusieurs heures de travail.

Pour les enfants mineurs d'âge, l'Office des Etrangers semble être plus souple dès lors qu'une procédure d'adoption est en cours ou que les liens de filiation sont établis.

En matière de séjour temporaire, les usagers inscrits au Registre des étrangers avec une autorisation de séjour temporaire sont toujours tenus d'en demander la prorogation à l'Office des Etrangers via l'Administration communale.

Le délai de réponse tourne autour des 1 à 2 mois et demi.

Le titre de séjour des intéressés est souvent périmé, empêchant ainsi leurs autres démarches administratives d'aboutir ou même à une perte d'emploi.

Ceci représente encore une autre situation de stress pour les guichetiers.

La loi du 18/12/2016, parue au moniteur belge le 08/02/2017, insère une obligation supplémentaire au séjour temporaire de ressortissants non européens.

Les personnes autorisées ou admises à séjourner plus de 3 mois en Belgique devront dorénavant prouver qu'elles ont la volonté de s'intégrer et font des efforts pour s'intégrer dans la société belge.

Cette nouvelle condition de séjour est applicable aux personnes qui ont fait leur **demande de séjour** dans un poste diplomatique ou consulaire belge ou dans une administration communale belge **après le 25/01/2017**.

Les critères d'évaluation des efforts d'intégration, publiés sur le site internet de l'Office des Etrangers, ont un sens assez large. Les usagers semblent d'ores et déjà s'interroger sur les documents qu'ils pourraient fournir afin de satisfaire à la nouvelle norme.

Etudiants

Les étudiants bénéficient d'une autorisation de séjour provisoire (visa d'études). Leur titre de séjour est, sauf exceptions, valable au 31 octobre de l'année. Le renouvellement se fait sur production de documents attestant le passage des examens, l'inscription à la nouvelle année académique et une déclaration de prise en charge.

Cette période est particulièrement lourde pour les guichetiers du service qui sont tenus de vérifier des cycles, niveaux et équivalences d'études. Ce travail n'est pas évident d'autant plus que cette matière est très particulière.

Au surplus, le service est toujours confronté à la présentation de faux documents attestant les passages aux examens et ou à leur réussite.

En cas de doutes relatifs aux cycles d'études, de non présentation aux sessions d'examens ou d'hésitation sur l'authenticité des pièces présentées, le dossier doit être transmis au Bureau Etudiant de l'Office des Etrangers pour analyse et décision.

Les dossiers des étudiants présents depuis plus de 6 années doivent tous être soumis à l'Office. De fait, ici également, les conflits avec le public sont nombreux.

Candidats réfugiés

Les personnes de nationalité syriennes (candidats réfugiés, protection subsidiaire inscrits au registre des étrangers, établis en Belgique inscrits registre de population, en séjour irrégulier au registre 9 -mariage de complaisance ou déclaration de cohabitation légale de complaisance) et d'origine syrienne (réfugiés reconnus) sont passés d'un nombre de 227 au 31/07/2015, à 892 au 14/07/2016, et à 1283 au 28/08/2017.

Les ressortissants syriens posent encore assez bien de soucis à nos guichets. Ne parlant que l'arabe classique, ils tentent de trouver parmi les usagers présents aux différents guichets des personnes pouvant leur servir d'interprètes momentanés, entravant ainsi la bonne marche des services.

Ces derniers tentent par tous moyens d'obtenir des passeports.

Avant février 2015, les candidats réfugiés syriens ont exigé que le service opère des modifications de leur identité déclarée au moment de la demande d'asile afin de pouvoir se voir délivrer un titre de voyage par l'Arrondissement Administratif de Bruxelles-Capitale.

Devant l'impossibilité pour l'Administration communale de répondre à ces demandes sans la production d'un passeport syrien valable, les tensions aux guichets, tout comme parmi les usagers traducteurs temporaires qui se retrouvent involontairement au beau milieu d'un conflit, ont été vives.

Depuis février 2015, le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides octroie de manière plus importante le statut de réfugié ONU aux ressortissants syriens et leur procure une attestation relative à leur identité. Ceci a pour effet de faciliter la délivrance des titres de voyage et relève ainsi *de facto* la pression exercée sur les guichetiers

Depuis le 8 juillet 2016, les étrangers qui sont reconnus réfugiés **ne se voient plus délivrer un titre de séjour illimité mais bien un titre de séjour temporaire valable 5 ans**. Pendant cette période de 5 ans, l'étranger reconnu « réfugié » entrera en ligne de compte pour l'obtention d'un titre de séjour illimité (5 ans à dater de la demande d'asile). Durant cette période de 5 ans, l'Office des Etrangers a la possibilité de retirer ou d'abroger le statut de réfugié.

Pour les candidats réfugiés, en procédure normale, les documents de séjour sont prorogés de mois en mois, ceci après vérification de la recevabilité au registre national, et de l'introduction éventuelle d'un recours suspensif contre la décision de refus de séjour.

Dans tous les cas, un rapport établissant la résidence effective est demandé aux Services de police.

Il est à noter que le titre de séjour provisoire (attestation d'immatriculation), doit toujours être confectionné à la machine à écrire sur un support carton, ce qui prend un temps considérable. A épuisement du stock, une personne du service doit se rendre à l'Office des Etrangers par ses propres moyens afin d'y réceptionner des cartes vierges, ce qui est loin d'être idéal en matière de sécurité.

On constate toujours que les ex-candidats réfugiés de longue date, régularisés par l'Office des Etrangers désirent changer de nom et de prénom dès l'obtention de séjour. Le fait qu'ils aient été en possession d'un titre de séjour pendant plusieurs années avec leur identité initiale et qu'ils essayent de la changer brusquement dès régularisation nécessite l'envoi de leur dossier au Bureau des Fraudes de l'Office des Etrangers. N'étant pas considéré par l'Office comme prioritaire, un délai de 6 mois au minimum est à prévoir pour le traitement du dossier.

Etrangers en situation irrégulière

Le service est tenu de procéder à un certain nombre de formalités à l'égard des personnes séjournant sur le territoire de la commune, bien qu'elles ne soient pas inscrites au Registre des étrangers et qu'elles ne possèdent pas d'autorisation de séjour.

Concernant les requêtes fondées sur les articles 9bis et 9ter de la loi du 15/12/1980 (régularisations humanitaires et médicales), les observations émises dans le rapport annuel 2015/2016 persistent, à savoir pour principales le manque de cohésion dans les décisions de l'Office des Etrangers (décisions et retraits multiples de ces dernières par la suite), manque en fait et en droit fréquents dans la motivation de ces décisions et les changements soudains d'identité des demandeurs après décision.

Le responsable du service doit constamment évaluer la situation des demandeurs, déterminer s'il y a possible fraude, interpréter les instructions de l'Office des Etrangers tout en appliquant une législation peu claire.

La majoration des montants de la redevance à 350 euros exigée pour les demandes de séjour sur pied de l'article 9bis génère une quantité plus importante de recours dirigés contre la commune en cas de non prise en considération suite à enquête de résidence négative. De par ces recours, les usagers et leurs conseils tentent de faire annuler la non prise en considération émise et donc de faire réintroduire la demande initiale sans devoir payer une nouvelle redevance.

Accueil téléphonique

Il n'est à l'heure actuelle plus possible de donner suite au nombre colossal de demandes de renseignements par téléphone. La majorité de ces appels émanent de notre CPAS, de particuliers ou de leurs avocats, d'organismes sociaux, de l'Office des Etrangers et de divers cabinets.

Ces appels nécessitent un temps considérable aux employés, retardant le travail interne et ne permettant plus que les dossiers soient traités. L'accueil téléphonique pourrait à lui seul mobiliser un employé à temps plein.

Il est à noter que le remplacement des anciens téléphones a provoqué des perturbations importantes

Informatique

Les pannes et soucis informatiques se font ressentir au quotidien.

Le matériel installé aux guichets de la cellule suivi sont dans un état déplorable et n'ont toujours pas fait l'objet d'une solution définitive malgré des demandes réitérées.

Les conditions de travail s'en voient sérieusement alourdies.

Le remplacement intégral dudit matériel a été sollicité au prochain budget, sans toutefois avoir la certitude de meilleures performances de travail.

Travailleurs saisonniers

Chaque année, de mi-août à fin septembre, le service est confronté à l'arrivage massif de ressortissants roumains engagés comme travailleurs saisonniers pour la cueillette des pommes et des poires.

Une déclaration de présence doit leur être délivrée et un numéro bis attribué (**numéro d'identification par la Banque Carrefour de la sécurité sociale**).

Depuis le 15/08/2017, 157 personnes se sont déjà présentées à nos guichets pour l'obtention et le retrait de ces documents.

Pour la première fois cette année, le service a dû gérer l'afflux de cueilleurs de fraises durant le mois d'avril, ceci pour un nombre équivalent aux travailleurs saisonniers habituels.

Conseil du Contentieux des Etrangers

En cas de recours, l'Administration communale est régulièrement citée devant le Conseil du Contentieux des Etrangers depuis le 01/06/2008, date à laquelle la compétence de certains refus lui a été déversée. Afin de diminuer les frais de représentation, le responsable du service traite ces dossiers, établit une note d'observation et représente la commune devant le Conseil du Contentieux des Etrangers.

Le travail, hautement complexe, nécessite une réfutation complète en fait et en droit des requêtes en annulation. Des heures, parfois des jours entiers, doivent être consacrés à la recherche d'arguments, de normes et de jurisprudences afin de défendre au mieux les intérêts de l'Administration communale.

La procédure étant majoritairement écrite, il suffisait auparavant de représenter l'Administration communale en s'en tenant au contenu de la note d'observation. A l'heure actuelle, les juges du Conseil du Contentieux des Etrangers, remarquablement bien informés du contenu des dossiers, peuvent interpeller les parties à s'expliquer de manière détaillée sur leur position et à répondre aux arguments des avocats de la partie adverse.

Partant, une audience doit être correctement préparée et l'ensemble du dossier maîtrisé dans ses moindres aspects.

Les nouvelles conditions de forme imposées par le Greffe du Conseil de par l'arrêté royal du 26/01/2014 rendent toujours la tâche encore plus délicate.

La note d'observation communale, en réplique au recours, doit être envoyée exclusivement par courrier électronique dans un format particulier, outil que le service informatique n'a pas souhaité fournir.

L'arrivée d'une nouvelle copieuse/scan moderne permet enfin la conversion dans le format réglementaire, apportant ainsi un soulagement considérable.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Le service est actuellement composé de 17 employés.

Suite à un remaniement souhaité par la hiérarchie directe, le chef de service ne possède plus aucun adjoint (pour rappel, l'ancien chef de service disposait de 2 employés de niveau A pour le soutenir dans la gestion).

Il lui est dès lors impossible de pallier à toutes les demandes et nécessités.

L'apport prochain d'une juriste (plus de 90% du travail de direction est juridique) devrait soulager la charge de travail.

Deux employés sont entrés en fonction les 06/06/2017 et 10/07/2017 afin de pourvoir au remplacement de ceux qui ont quitté le service entre la mi-août et la mi - septembre 2016.

L'employée ayant interrompu sa carrière durant une année pour préparer son CESS a réintégré le service ce 04/09/2017.

Deux ou trois employés du service (à déterminer par le chef de la Démographie) presteront 3 jours semaine à l'antenne de la rue Charles Malis.

Le service, privé de ces employés pour la majeure partie de la semaine, devra compter sur un effort complémentaire de ceux restés au centre.

La nécessité croissante de personnel aux guichets, ce compris à ceux du service population qu'il faut aider en période de rush, entraîne du retard dans le traitement et la finalisation de dossiers en cours.

Le fait d'ouvrir plus de guichets d'accueil a pour tendance de réduire le temps d'attente mais contribue à retarder considérablement le traitement des décisions de l'Office des Etrangers, des changements d'adresse et des radiations d'office.

Un nombre important d'usagers présents dans les files d'attente ont été renvoyés du fait que leur dossier n'avait pas été finalisé.

Le personnel du service des étrangers est amené à de fréquentes rotations de fonctions. Les formations, pourtant nécessaires et utiles, ne peuvent difficilement avoir lieu faute de temps imparti à exercer toutes les fonctions.

Vu la complexité du travail, les employés du service doivent, dans la mesure du possible, pouvoir répondre à toute question posée, tant sur le plan des instructions de la tenue des registres de la population, du registre national que sur le plan des dispositions du séjour, l'établissement, l'éloignement des étrangers. Les connaissances ne sont acquises qu'après deux ans au minimum.

ORGANIGRAMME DU SERVICE

Le personnel du service des étrangers se compose actuellement de 17 agents :

- un conseiller adjoint,
- trois secrétaires administratifs,
- neuf assistants administratifs,
- trois adjoints administratifs,
- une auxiliaire administrative

C. SERVICE ETAT CIVIL ET CIMETIERE

I. MISSIONS :

Le service de l'Etat Civil a pour mission:

- l'établissement des actes d'Etat Civil (naissances, reconnaissances, adoptions, mariages, divorces, obtention de la nationalité belge et transcription de jugements divers);
- la réalisation de recherches généalogiques et d'archives;
- la bonne tenue et la conservation en bon état des registres contenant les dits actes;
- l'organisation des cérémonies relatives à la célébration des mariages, des centenaires, des noces d'or, de diamant, de brillant et de platine;
- la gestion administrative du cimetière (établissement de contrats de concession et application des règlements y relatifs).

Le service du Cimetière a pour mission:

- la tenue des registres des défunts situés dans le cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

II. ACTIVITES :

Remarque préalable: pour des raisons inhérentes au caractère annuel des registres de l'état civil les données ci-après concernent l'année civile 2016.

En 2016 le service de l'Etat civil a procédé à l'établissement des dossiers et à la rédaction de:

- 12 actes de naissance d'enfants nés à Molenbeek-Saint-Jean;
- 397 actes de déclaration de mariage de couples désireux de se marier à Molenbeek-Saint-Jean;
- 354 actes de mariage de couples ayant célébré leur union à Molenbeek-Saint-Jean;
- 387 actes de décès de personnes décédées sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- 597 actes d'acquisition de la nationalité belge demandée par des habitants de Molenbeek-Saint-Jean ;
- 339 actes supplétoires (divorces de mariages célébrés à Molenbeek-Saint-Jean, décès d'habitants de Molenbeek-Saint-Jean constatés sur le territoire d'autres communes, reconnaissance d'enfants, adoptions simples et plénières, transcription d'actes d'état civil dressés à l'étranger et concernant des ressortissants belges domiciliés à Molenbeek-Saint-Jean, ...).

Le service de l'Etat civil a également organisé la célébration de:

- 03 centenaires;
- 21 noces d'or;
- 07 noces de diamant;
- 02 noces de brillant;

Outre la rédaction des actes, la constitution des dossiers et la tenue des registres, l'Etat civil a encore fourni un nombre élevé de tableaux statistiques et d'attestations.

Le service du Cimetière a procédé à:

- 85 fosses ordinaires 5 ans;
 - 31 concessions 15 ans;
 - 21 concessions 50 ans pleine terre;
 - 19 caveaux 50 ans;
 - 35 columbariums 5 ans;
 - 08 columbariums 15 ans;
 - 02 columbariums 50 ans;
 - 55 dispersions;
 - 3 enfants (Pelouse des Etoiles);
 - 10 exhumations;
 - 111 passages de défunts à la morgue;
 - 43 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger;
 - 01 champs d'urne 15 ans;
 - 01 champ d'urne 50 ans;
-

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. Comptabilité

B. Taxes communales – Contentieux Fiscal

C. Economat

DEPARTEMENT FINANCES

FINANCES

A. COMPTABILITE

Cellule Budget

I. MISSIONS :

- Confection du budget communal
- Modifications budgétaires (art.15 du R.G.C.C.) et transferts (art.10 du R.G.C.C.)
- Contrôle et engagement des bons de commande
- Veiller au respect strict du résultat budgétaire, suite à la mise sous plan d'accompagnement
- Tutelle financière sur le CPAS (budget et modifications budgétaires)
- Contrôle budgétaire sur toute pièce engageant financièrement l'administration communale
- Reporting trimestriel des données comptables et budgétaires (art.131 de la nouvelle loi communale)
- Collaboration avec le Receveur communal en matière de demandes d'emprunts sur base du marché de service établi par celui-ci

II. ACTIVITES :

Le budget 2016 a fait l'objet de modifications soumises au Conseil communal, en sa séance du 26.10.2016 et approuvées par l'Autorité de tutelle.

Le budget 2017 a été voté par le Conseil communal en sa séance du 21 décembre 2016 et approuvé par l'autorité de tutelle.

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Toute pièce administrative ayant une implication financière pour l'administration communale est soumise à un contrôle budgétaire (respect de la loi sur les marchés publics, article budgétaire et disponibilité de crédits budgétaires).

Cellule Comptabilité

I. MISSIONS :

- Gestion de toutes les pièces comptables et préparation de celles-ci au paiement par le Receveur communal
- Contrôle des budgets et comptes des Fabriques d'églises

II. ACTIVITES :

DEPENSES

a) Enregistrement des factures dans le facturier d'entrée

Toutes les factures payables par notre administration doivent être enregistrées dans un facturier d'entrée qui regroupe les factures par fournisseur.

Les données introduites sont les suivantes :

- Montant de la facture
- Descriptif des fournitures et/ou des travaux
- Référence de la facture
- Date de la facture
- Date d'échéance de la facture

Les factures ainsi enregistrées sont ensuite transmises au service qui a engagé la dépense pour y être visées pour réception par l'agent chargé du contrôle des fournitures ou des services prestés.

b) Imputation des dépenses

Après réception les factures et autres pièces de dépenses doivent être renvoyées au service de la comptabilité avec tous les documents justificatifs de la régularité de la dépense qu'elles entraînent. Le service procède à l'imputation aux comptes budgétaires et généraux.

L'imputation aux comptes généraux consiste à enregistrer la charge et les mouvements du bilan liés à la dépense. L'enregistrement aux comptes budgétaires consiste à y porter la somme réellement due suite à l'engagement et, le cas échéant, à corriger l'engagement.

Toutes ces opérations sont reprises dans le grand-livre des dépenses.

c) Etablissement des mandats de paiement

Les mandats de paiement mentionnent :

- 1° la date de leur émission
- 2° l'exercice en cours
- 3° l'article budgétaire
- 4° l'exercice d'origine
- 5° la nature de la dépense
- 6° le numéro d'engagement
- 7° les ayants droits
- 8° la somme à payer

Toutes les pièces justificatives sont jointes au mandat de paiement qui est alors soumis à la signature des personnes visées à l'article 250 de la loi communale. Les mandats dûment signés sont remis à la caisse communale pour paiement.

FABRIQUES D'ÉGLISES

Contrôle des budgets, comptes et modifications budgétaires des fabriques d'églises suivantes :

- Saint-Jean-Baptiste	- Résurrection
- Saint-Vincent de Paul	- Saint-Rémi
- Evangélique Luthérienne	- Saint-Charles Borromée
- Eglise Anglicane unifiée	- Sainte-Barbe
- Communauté Israélite de rite Sépharadite	

B. SERVICE TAXES COMMUNALES – CONTENTIEUX FISCAL

I. MISSIONS

Le service des taxes et du contentieux fiscal est chargé des tâches suivantes :

A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal

La liste des règlements-taxes actuellement d'application s'établit comme suit :

- Affichage public
- Agences de paris aux courses de chevaux
- Constructions et reconstructions
- Distribution d'imprimés publicitaires non adressés
- Emplacements dans les gares à marchandises
- Emplacements de parking
- Entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion
- Entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution
- Etablissements bancaires et assimilés
- Etalages et terrasses
- Immeubles totalement ou partiellement inoccupés et immeubles inachevés
- Locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce
- Logements et commerces surnuméraires
- Logements déclarés insalubres ou inhabitables
- Magasins de nuit
- Nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et activités économiques portant atteintes à la santé publique
- Occupation temporaire du domaine public
- Panneaux publicitaires
- Pompes distributrices de carburants
- Résidences non principales
- Salles de fêtes, de spectacles et de divertissements
- Surfaces de bureaux
- Terrains non bâtis

La mise en œuvre des règlements-taxes implique une série de tâches administratives et sur le terrain :

- Encodage et mise à jour des données relatives aux redevables dans le logiciel ONYX, ce qui implique des recherches au Registre National en ce qui concerne les personnes physiques et au Moniteur Belge ou autre base de données en ce qui concerne les entreprises ;
- Elaboration et envoi des formulaires de déclaration aux redevables ;
- En cas d'absence de déclaration, de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise: notification au redevable, par lettre recommandée, du recours à la procédure de taxation d'office, conformément à l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales ;
- Confection des rôles principaux et complémentaires via le logiciel ONYX ;
- Rédaction d'un projet de délibération par rôle (NB : les rôles sont arrêtés et rendus exécutoires par le Collège au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition) ;
- Transmission au Receveur communal du rôle rendu exécutoire, accompagné d'un accusé de réception du rôle ainsi que de deux bordereaux de recouvrement (NB : en vertu de la Nouvelle Loi communale, le Receveur communal est chargé de la perception, le cas échéant par voie de recouvrement forcé, des impôts communaux. De ce fait, le service de la Recette se charge de l'envoi des avertissements-extraits de rôle aux redevables et du recouvrement des taxes communales).

La gestion des dossiers entraîne un échange conséquent de correspondance et d'entretiens avec les redevables ou leurs conseils et implique de nombreux échanges d'informations avec d'autres services communaux (Recette communale, Urbanisme, Cellule de coordination socio-économique, Cellule Logement,...).

Un agent communal est chargé, en particulier, du travail de terrain pour le service des taxes. A ce titre, il est amené à effectuer le recensement de certaines matières taxables (par exemple, les panneaux publicitaires présents sur le territoire de la commune) ; à clarifier, le cas échéant, auprès des redevables, les éléments contenus dans leurs déclarations ou à faire compléter les formulaires de déclaration ; à repérer les ouvertures et fermetures de commerces tels que night-shops, phone-shops ou autres entreprises ; à vérifier les situations de cessations / reprises d'activités commerciales.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances.

Le service des taxes soumet au Collège des Bourgmestre et Echevins et au Conseil communal des propositions en ce qui concerne la création de règlements-taxes/redevances et suggère, le cas échéant, des modifications/adaptations aux règlements existants. Il propose, s'il y a lieu, le renouvellement desdits règlements au Collège et au Conseil.

Le service des taxes s'occupe également d'élaborer les documents relatifs à la publication des règlements-taxes/redevances destinés à être affichés aux valves de la Commune.

Il communique ensuite à la société informatique en charge de la gestion du logiciel ONYX les nouveaux règlements à implémenter et toute modification à effectuer aux données existantes.

C. Gestion, en collaboration avec la Cellule de coordination socio-économique¹, des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses.

L'agent communal présent sur le terrain relaye, auprès du service des taxes, les demandes des commerçants pour l'obtention d'autorisations de placement d'étalages ou de terrasses.

Ces demandes sont ensuite instruites par la Cellule de coordination socio-économique.

Sur base des rapports administratifs établis par ladite Cellule, le service des taxes rédige les projets de délibérations à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins en ce qui concerne les autorisations ou refus de placement d'étalages de marchandises ou de terrasses sur la voie publique.

Le service des taxes notifie ensuite au demandeur l'autorisation ou le refus du Collège, en précisant, s'il s'agit d'une autorisation, les conditions précises auxquelles celle-ci est soumise.

Les autorisations de placement d'étalages et de terrasses sur la voie publique entraînent la débiton d'une taxe.

D. Contentieux fiscal

Le service est également amené à gérer l'ensemble du contentieux fiscal généré par l'application des règlements-taxes communaux.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales, le redevable a la possibilité d'introduire une réclamation contre l'imposition dont il fait l'objet auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins.

S'il en fait la demande dans sa réclamation, le redevable a également la possibilité d'être entendu par le Collège ou les personnes auxquelles il aura délégué cette compétence.

Le Collège a décidé, au mois de juin 2014, de déléguer cette compétence à un échevin et à plusieurs agents communaux.

Le service s'occupe de l'envoi des accusés de réception des réclamations aux redevables, des invitations de ces derniers aux auditions, de la retranscription des auditions dans un procès-verbal, de la rédaction des projets de délibérations au Collège, chargé de statuer sur les réclamations.

Est également instituée une Commission du contentieux fiscal traitant des recours relatifs aux taxes communales.

¹ NB: La Cellule de coordination socio-économique n'existe plus en tant que telle. Les demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises ou de terrasses sont désormais traitées par deux ex-agents de ladite Cellule ayant intégré depuis mars 2016 le service Inspection de l'Urbanisme. La procédure reste cependant identique.

Cette Commission est chargée d'une part, d'analyser les dossiers (vérification de la recevabilité de la réclamation, vérifications d'informations auprès d'autres services si nécessaire, ...) avant l'audition éventuelle et d'autre part, d'émettre un avis préalable à la prise de décision du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Le contentieux fiscal ou ayant trait aux règlements-taxes, porté devant les juridictions judiciaires ou administratives, est également géré par le service des taxes-contentieux fiscal en raison de l'intégration d'une juriste en son sein.

Elle gère par conséquent le suivi de ces dossiers, en collaboration avec les avocats désignés par la Commune.

E. Autres missions

Outre les activités décrites ci-dessus, le service des taxes est également chargé, depuis 2016, du traitement des dossiers de demande de prime au logement.

Dans ce cadre, le service doit :

- informer les personnes sur les conditions de la prime (réponse aux appels téléphoniques, mails,...),
- vérifier que le dossier de demande de prime est complet et dans la négative, envoyer un accusé de réception de dossier incomplet au demandeur,
- proposer périodiquement un projet de délibération au Collège des Bourgmestre et Echevins reprenant un certain nombre de dossiers afin de faire approuver les demandes de primes,
- transmettre les délibérations vers le service des Finances pour l'établissement de mandats et ensuite paiement par la Caisse communale.

II. ACTIVITES :

A. Application des règlements-taxes votés par le Conseil communal

Entre le 1^{er} août 2016 et le 31 juillet 2017, 55 rôles (principaux et complémentaires) ont été établis.

Pour rappel, les rôles doivent être arrêtés et rendus exécutoires par le Collège, au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'année d'imposition.

Par contre, d'un point de vue comptable, il faut savoir que les droits établis dans les rôles sont comptabilisés aux recettes de l'exercice financier au cours duquel les rôles sont rendus exécutoires. L'exercice financier correspond à l'année civile.

B. Instauration, renouvellement, modification et abrogation de règlements-taxes/redevances

- Instauration du règlement fixant les centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique / remplacement du règlement-taxe sur les chambres meublées dans les établissements hôteliers ou de type appart-hôtels et logements garnis.

- Instauration du règlement-redevance relatif à la fourniture et au placement de signaux routiers de stationnement, de dispositifs de sécurisation de voirie et de dispositifs anti-stationnement.
- Renouvellement du règlement fixant les centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques pour 2017.
- Renouvellement du règlement fixant les centimes additionnels au précompte immobilier pour 2017.
- Renouvellement et modification du règlement relatif à la prime liée à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier.
- Modification du règlement-taxe sur les entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion destinés à la vente en Belgique ou à l'exportation (modification pour 2017 à 2018 inclus - suppression des taux différenciés et plafonds de taxation).
- Modification du règlement-redevance sur la délivrance de documents administratifs.

C. Gestion des demandes d'autorisation de placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique.

56 dossiers de demandes d'autorisation ont été traités, impliquant autant de délibérations au Collège des Bourgmestre et Echevins et de courriers de notification de la décision d'autorisation ou de refus aux demandeurs.

D. Contentieux fiscal

Comme expliqué dans la première partie du présent rapport, le Collège des Bourgmestre et Echevins a décidé de déléguer sa compétence en matière d'audition des redevables à un échevin et à plusieurs agents communaux.

La Commission chargée du contentieux fiscal en matière de taxes communales est composée de tous les agents du service des taxes et du contentieux fiscal.

Pendant la période visée par le présent rapport, le service des taxes et du contentieux fiscal a réceptionné 97 réclamations contre des taxes communales.

132 réclamations ont été traitées.

30 dossiers ont fait l'objet d'un recours devant le Tribunal de Première Instance.

E. Autres missions

Plus de 5.000 demandes de prime au logement pour 2016 ont été traitées par le service des Taxes.

C. SERVICE ECONOMAT

I. MISSIONS :

Commande de fournitures et de matériel pour l'ensemble des services communaux en application de la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

II. ACTIVITES :

Ont été établis :

- 1765 bons de commande

Ont été faits :

- 2 procédures négociées avec publicité
- 3 procédures négociées directes avec publicité
- 6 marchés via une centrale des marchés
- 83 marchés de procédure négociée
- 1 marché conjoint avec le CPAS

L'Economat administratif assure :

- Les commandes des fournitures de bureau pour tous les services, la gestion du stock des fournitures, ainsi que les commandes de matériel et de mobilier.
- La distribution des fournitures de bureau.
- La centralisation des commandes des écoles, des académies de dessin et de musique, l'exécution des marchés en vue d'acquérir les fournitures, l'établissement des délibérations et des bons de commande.
- Les commandes d'équipements pour les ouvriers (application du règlement général sur la protection du travail)
- Les commandes des uniformes pour les messagers et les gardiens de la Paix.
- La tenue de la caisse de débours effectués par les écoles communales et les services communaux.
- Les commandes des crèches communales.
- Les commandes pour la cellule de lutte contre l'exclusion sociale.
- Les commandes des bibliothèques communales.
- Les commandes pour le département Infrastructures et Développement Urbain, de l'Hôtel social et des logements de transit.
- Les commandes pour la Maison des Cultures et de la cohésion sociale, le Musée communal et les archives.
- Les commandes pour le service de la Mobilité

- Les commandes de fournitures pour l'organisation des loisirs aux personnes du 3^{ème} âge.
 - La réception des revues et des périodiques, l'enregistrement de ladite documentation et la transmission des pièces dans les services intéressés.
 - Les contacts avec les fournisseurs.
 - La constitution des dossiers de paiement des factures relatives aux commandes effectuées par le service.
 - La gestion des mouvements des factures dans les différents services et l'établissement de rappels aux services qui tardent à retourner lesdites factures.
 - Les demandes de nouveaux raccordements téléphoniques, les modifications de lignes existantes, la gestion des problèmes de téléphonie ainsi que la vérification des factures.
 - La gestion de la téléphonie mobile, c'est-à-dire la rédaction des décisions du Collège préalables à la demande de nouveaux abonnements ainsi que la vérification des factures et le recouvrement des montants non justifiés par les titulaires d'un G.S.M.
 - Les commandes de matériaux et fournitures pour les divers ateliers communaux, le service de la propreté publique et les services des plantations et cimetière.
 - Les insertions dans la presse des annonces pour le recrutement du personnel et les avis d'enquête publique.
 - Les délibérations relatives à la Tutelle du CPAS.
 - Les commandes et la gestion des cartouches des imprimantes, des photocopieurs et des fax.
-

DEPARTEMENT EDUCATION, PETITE ENFANCE, SPORTS ET JEUNESSE

A . DIVISION ENSEIGNEMENT

A.1. Enseignement néerlandophone

A.2. Enseignement francophone

B. Petite Enfance

C. Sports

D. Jeunesse

DEPARTEMENT EDUCATION

PETITE ENFANCE

SPORTS - JEUNESSE

A. DIVISION ENSEIGNEMENT

A.1. SERVICE ENSEIGNEMENT NEERLANDOPHONE

I. MISSIONS :

La Scholengemeenschap 1080 - en abrégé SG 1080 - appartenant à l'Administration scolaire de Molenbeek-Saint-Jean, consiste en 5 écoles primaires communales. De SG 1080 beoogt het kwaliteitsvol samenwerken van de Schepen van Onderwijs Annalisa Gadaleta, de Dienst Openbaar Onderwijs, de Pedagogische Cel en de schooldirecties resulterend in een sterker onderwijs voor de kinderen. Hierbij staan het verhogen van het draagvlak van de scholen en het efficiënter gebruik van de middelen centraal.

- La SG 1080 a pour but une collaboration de qualité avec l'Échevine de l'Enseignement Annalisa Gadaleta, le Service de l'Enseignement public, la Cellule pédagogique et les directions des écoles résultant en un enseignement renforcé pour les enfants. Dans cette optique, l'augmentation de la surface des écoles et l'usage plus efficace des moyens jouent un rôle important.
- La SG 1080 vise à uniformiser des systèmes comme par exemple le logiciel administratif et pédagogique, en concertation avec l'école individuelle qui pourrait y ajouter éventuellement des particularités spécifique à l'école.
- La SG 1080 s'occupe d'une capacité de gestion augmentée relatif à la gestion administrative, matérielle et financière, la gestion du personnel, la gestion de soins, la gestion en matière de ICT et la gestion de la direction.
- Le directeur de l'école primaire communale veille avec le directeur coordinateur et l'équipe scolaire à l'accomplissement du projet pédagogique de la SG 1080, spécifique à chaque école.
- Le 1er septembre 2016, 6 nouvelles classes se sont ajoutées dans le nouveau bâtiment (4 classes maternelles avec un total de 80 enfants et 2 nouvelles classes en primaires avec 42 élèves), sise rue de la Semence 30, et ce à la place de l'école Tijn Uylenspiegel et son antenne de Tijn Tjes. L'école a reçu le nouveau nom De Knipooq et donne à l'avenir de la place à 170 enfants maternelles et 250 élèves en primaire.
- Egalement, en septembre 2017, l'école Windekind a pris place dans des classes/containers sur un terrain juste à côté de l'école et ce pour quelques années. Ceci tant que durera la construction d'une toute nouvelle école Windekind.

- Le 1er septembre 2016, une nouvelle antenne De Boomhut, rue des Béguines 101, a été créée avec comme objectif d'une part la relocalisation des classes maternelles du Park Marie-José et d'autre part de faire fonctionner au 1er septembre 2017 De Boomhut comme une école maternelle dans son entièreté et l'école Paloke comme une école primaire.
- L'organisation de l'accueil extra-scolaire et des garderies/plaines de vacances restent dans les mains de l'asbl Molenketjes. De même pour la gestion des crèches Harlekijntje, Arion et Het Molentje. En juillet 2017, la nouvelle crèche le Kleine Zenne, a ouvert ses portes avec une capacité de 28 enfants.

Les écoles primaires néerlandophones Scholengemeenschap 1080

School Windroos, rue de Courtrai, 52

School Regenboog, rue Ulens, 83

School Windekind, rue J.B. Decock, 54

School Paloke, Chaussée de Ninove, 1001+ De Boomhut, rue des Béguines 101

School De Knipoog, rue de la Semence 30

II. ACTIVITES :

a) Occupation du Personnel

- *Écoles primaires*

- 5 ETP directeurs + 1 ETP directeur-coordonateur "Scholengemeenschap 1080"
- 50 ETP titulaires de classe primaires
- 6 ETP enseignants spécialisés éducation physique
- 6 ETP enseignants cours philosophique et morale
- 5 ETP employés administratifs
- 0,5 ETP coordinateur-ICT (mi-temps)
- 3 ETP coordinateurs de soins
- À charge de la commune : 32/24 hrs parmi les divers titulaires de classe, 51/36 hrs pour les employés administratifs et 13/36 hrs pour les coordinateurs de soins.

- *Ecoles maternelles*

- 39 ETP titulaires de classe
- 1,5 ETP puéricultrices (maternelles)

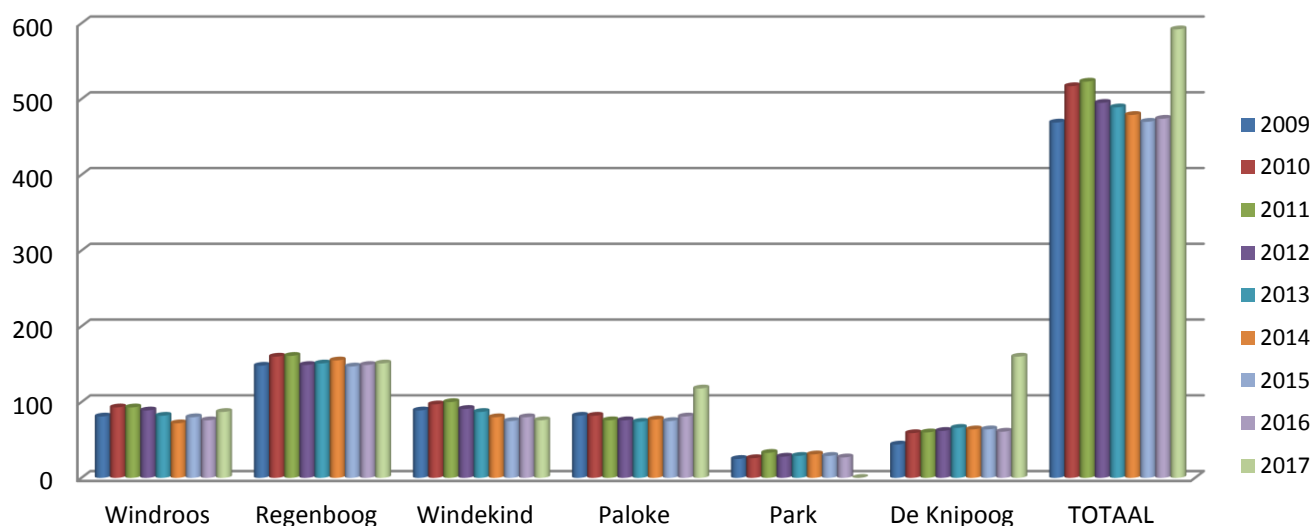
b) Occupation d'élèves

- Maternelles



	OVERZICHT TELLINGEN KLEUTERS 1 FEBRUARI								
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Windroos	81	93	93	89	82	72	80	76	87
Regenboog	148	160	161	149	151	155	147	149	151
Windekind	89	97	100	91	87	80	75	80	76
Paloke	82	82	76	76	74	77	75	81	118
Park	25	26	33	28	29	31	29	27	0
Knipoog 1	44	59	60	62	66	64	64	61	160
TOTAAL	469	517	523	495	489	479	470	474	592

Overzicht tellingen - kleuters 01.02



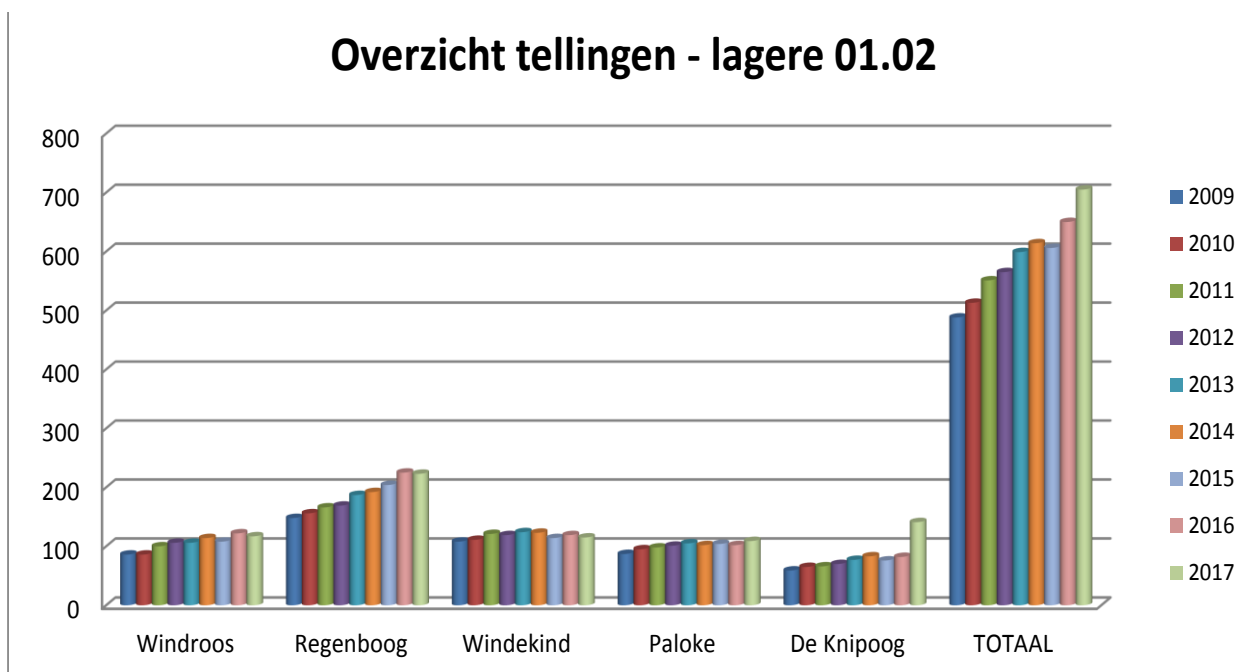
- Primaires



OVERZICHT TELLINGEN LAGER 1 FEBRUARI

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Windroos	86	86	100	106	106	114	108	122	117
Regenboog	148	156	166	169	187	192	204	225	223
Windekind	108	111	121	119	124	123	114	119	115
Paloke	87	95	98	101	105	102	104	102	109
Knipoog	59	65	66	70	77	83	76	82	141
TOTAAL	488	513	551	565	599	614	606	650	705

Overzicht tellingen - lagere 01.02



c) Activités supplémentaires

Le Partnerschip entre la commune de Molenbeek-Saint-Jean et l'asbl TADA (ToekomstAtelierDel'Avenir) conclu pour 3 ans qui a démarré le 1^{er} janvier 2016 se poursuit. TADA organise le samedi à l'école De Knipoog des activités éducatif, libre et extra-curriculaire pour des enfants motivés de 10 à 14 ans, venant des quartiers Bruxelloise défavorisés au niveau socio-économique. Les élèves reçoivent pendant 2,5 ans des "cours", données par des experts passionnés venants de différents disciplines (avocats, médecins, agents de police, journalistes, architectes, ...). Les enfants qui y participent ont été sélectionnés parmi toutes les écoles fondamentales Molenbeekoises.

d) Cellule Pédagogique

La cellule pédagogique fait partie du service Instruction Publique. Elle fournit un encadrement aux écoles de Molenbeek-Saint-Jean par la coordination des initiatives au sein de son propre réseau, mais aussi pour des initiatives qui dépassent ce réseau. Les écoles du 'scholengemeenschap 1080' sont guidées en collaboration étroite avec le pouvoir organisateur, les directeurs des écoles, les coordonnateurs du SG1080 au niveau ICT –soins et administratifs, les différents groupes de travail, les services communales d'instruction publique et autres.

Le SG 1080 est le représentant de l'enseignement communal de Molenbeek-Saint-Jean dans pas mal de plateformes d'enseignement.

Afin de faciliter le bon déroulement du SG1080, le secrétaire du SG1080 assiste et aide le directeur-coordonateur avec la préparation et l'exécution des tâches comme:

- Administration du personnel
- Organisation matériel et logistique (commandes, travaux à exécuter, livraisons, budgets)
- Administration générale (téléphone, réunions, correspondances,...)
- Formations
- Planification et collaboration avec le directeur-coordonateur, avec les directions des écoles, avec les partenaires externes,...

En plus, elle est au courant du fonctionnement des écoles et des secrétariats des écoles, les tâches quotidiennes et les tâches supplémentaires exigées par le département, du pouvoir organisateur et de la direction d'école.

A.2. SERVICE ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE

I. MISSIONS :

Enseignement

Le service de l'Instruction publique assure la gestion des établissements et services suivants :

Enseignement fondamental : écoles primaires et maternelles

1. Enseignement différencié
2. Institut Machtens - Enseignement de Promotion sociale
3. Enseignement artistique communal :
 - 4.1 Académie de Musique et des Arts de la Parole
 - 4.2. Académie de Dessin et des Arts Visuels
4. Centre de Promotion de la santé à l'Ecole – PSE
5. Services accessoires (déjeuners, études et garderies)

Ecoles, élèves et divers

6. Transport d'élèves, cars communaux
7. Plaines de vacances

II. ACTIVITES :

1. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1.1. Liste des établissements scolaires communaux (Organisation des écoles communales au 1.9.2016 (sections maternelles et primaires mixtes du régime linguistique français)) :

- Ecole 1, La Rose des Vents, rue des Quatre-Vents 71
- Ecole 2, Ecole Emeraude, rue Le Lorrain 94
- Ecole 5, L'Ecole Chouette, place de la Duchesse 27
- Ecole 6, Rue de Bonne 105
- Ecole 7, Ecole Arc-en-Ciel, rue de Ribaucourt 21
- Ecole 8, Les P'tits Marcoux, rue du Gulden Bodem 2
- Ecole 9, Ecole Augusta Marcoux, rue du Gulden Bodem 4
- Ecole 10, La Cité des Enfants, rue Ransfort 76
- Ecole 11, Aux Sources du Gai Savoir, chaussée de Ninove 1001
- Ecole 12, Aux Sources du Gai Savoir, rue Paloke 31
- Ecole 13, L'Ecole qui Bouge, rue De Koninck 63
- Ecole 14, La Flûte Enchantée, rue de la Flûte Enchantée 30
- Ecole 15, Les Lutins du Petit Bois, avenue Carl Requette 18
- Ecole 16, L'Ecole du Petit Bois, avenue Carl Requette 20
- Ecole 17, Les Tamaris, avenue du Condor 1
- Ecole 18, Korenbeek, rue du Korenbeek 133
- Ecole 19, Korenbeek, rue de la Flûte Enchantée 5

1.2. Fréquentation scolaire au 15 janvier 2016

Primaire : 3.596 francophones

Maternel : 2.063 francophones

1.3. Effectif d'encadrement

1.3.1. Classes primaires

14 directions

3 conseillères pédagogiques

1 conseiller en éducation physique

1 conseillère artistique

Instituteur-titulaire : 4337 périodes, soit l'équivalent de 180 emplois temps-plein et 17 périodes

Instituteur-immersion (néerlandais) : 24 périodes

Maître d'éducation physique : 356 périodes

Maître de langue moderne (néerlandais) : 106 périodes

Cours de morale : 40 périodes de maître spécial

Cours de religion catholique : 46 +1 périodes de maître spécial

Cours de religion islamique : 114 + 81 périodes de maître spécial

Cours de religion protestante : 33 périodes de maître spécial

Cours de religion orthodoxe : 35 périodes de maître spécial

Cours de religion israélite : 0 période de maître spécial

Emplois d'aide à la gestion pédagogique ou administrative : 48 périodes

Cours de philosophie et citoyenneté : 186 périodes de maître spécial

Périodes octroyées pour l'organisation d'un encadrement différencié :

Instituteur - Maître d'adaptation : 500 périodes

Education physique : 44 périodes

Instituteur maternel : 105 périodes

Educateur : 48 périodes

1.3.2. Classes maternelles

2 directions

97,50 titulaires dont 2509 périodes

Instituteurs en immersion néerlandais : 26 périodes

10 puéricultrices ACS (4/5 temps) et 2 puéricultrices nommées à temps plein

165 périodes organiques de psychomotricité

39 périodes ACS de psychomotricité

1.4. Personnel PTP

3 assistantes aux institutrices maternelles (4/5 temps)

7 assistantes aux institutrices maternelles (1/2 temps)

3 assistantes aux institutrices primaires (4/5 temps)

2 assistantes aux institutrices primaires (1/2 temps)

1.5. Personnel administratif

18 secrétaires

1.6. Travail social en milieu scolaire

4 assistantes sociales (3 emplois plein temps Maribel et 1 emploi plein temps à charge).

1.7. Personnel éducateurs accueillants

6 personnes temps plein

1.8. Accueil extrascolaire

10 coordinateurs (trices) temps plein

118 animateurs

2. ENSEIGNEMENT DIFFERENCIE (Ex-Discriminations positives)

Pour lutter contre le nombre important d'échecs scolaires et pour aider les enfants, dont la langue d'origine n'est pas le français, des moyens supplémentaires en personnel et en fonctionnement sont accordés à certaines de nos écoles depuis 1989.

Cela concerne les écoles 1, 2, 5, 7, 8, 9, 10, 13 et 19.

En 2016-2017 des aides complémentaires ont été octroyées, sur base des articles 8 et 9 du décret 30.06.1998, à ces écoles :

- 288.955,00 € en subvention de fonctionnement

- 5,5 ETP ACS répartis entre 3,5 assistantes sociales, 1 AESS philologie romane et 1 AESI arts plastiques. De plus, 2,5 assistantes sociales et 1 logopède (30 périodes) sont engagés sur les subventions de fonctionnement (articles 7, 8 et 9).

L'accent est mis sur :

- La réduction de la taille des groupes-classes et/ou mise en œuvre d'une pédagogie différenciée à l'aide :
 - d'instituteurs primaires supplémentaires
 - de soutien sportif en primaire à partager entre ces écoles
 - de remédiation, en particulier par des diplômés en logopédie.
- L'organisation d'activités pédagogiques et culturelles :
 - sorties culturelles (18 € par élève)
 - équipement des écoles (informatique, bibliothèques d'écoles)
- La bibliothèque - Bib Zep, située dans l'enceinte de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, sis rue Mommaerts, 4 est accessible aux élèves de ces écoles en enseignement différencié pendant et en dehors des heures de classe. Elle est animée par trois personnes temps plein.

3. INSTITUT MACHTENS - ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE PROMOTION SOCIALE (CTSI- CTSS) ET SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE.

L'école technique du soir organise les cours suivants :

- a) Bachelier en Tourisme : 3 ans
- b) Section langues : anglais, néerlandais, français
- c) Informatique : modules trimestriels
- d) Auxiliaire de l'enfance

Les cours, formant un cycle de 3 années, comptent 691 personnes inscrites en moyenne au cours de l'année scolaire 2016-2017.

Effectif d'encadrement :

- 1 directrice
- 19 chargés de cours
- 2 surveillants-éducateurs (1 mi-temps)
- 1 éducatrice économiste

Formations en convention :

Des conventions ont été conclues avec Bruxelles Formation (techniques de vente et néerlandais commercial).

4. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE COMMUNAL

4.1. Académie de musique et des arts de la parole.

L'Académie de Musique et des Arts de la Parole est un établissement communal d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Deux domaines d'enseignement sont proposés : le domaine de la musique (cours individuel et en groupe) et le domaine des Arts de la Parole.

L'Académie dont le siège est situé rue Kindergeluk, 1, possède plusieurs annexes réparties sur le territoire communal : à l'école 6 (rue de Bonne, 105), à l'école 11 (chaussée de Ninove, 1001), à l'école 16 (avenue Carl Requette, 20), et à l'école Tamaris (avenue du Condor 1).

Au cours de l'année académique 2016-2017, 670 élèves y ont suivi l'enseignement donné.

Effectif d'encadrement :

1 directeur
38 professeurs
1 secrétaire
1 surveillant-éducateur

4.2 Académie de dessin et des arts visuels

Il s'agit d'un établissement communal d'enseignement secondaire artistique, à horaire réduit, de régime linguistique francophone, subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'Académie se trouve dans le bâtiment communal situé rue Mommaerts 2A.

Au cours de l'année académique 2016-2017, 590 élèves s'y sont inscrits.

Effectif d'encadrement :

1 directeur
20 professeurs
1 assistant-administratif
1 surveillante-éducatrice
1 intervenant

5. CENTRE DE PROMOTION DE LA SANTE A L' ECOLE

5.1. MISSIONS

Depuis le Décret du 20 décembre 2001, émanant du Gouvernement de la Communauté française, le Centre PSE a pour mission de veiller au bien-être des élèves des écoles communales.

Le centre est actif dans le domaine de la santé publique et, plus particulièrement, le secteur préventif du premier degré.

Cette mission présente plusieurs volets :

La tutelle sanitaire des élèves par le biais des visites médicales ;

- 1) le rattrapage gratuit des vaccinations auprès des élèves de 2° et 6° années primaires selon les directives précises de la Communauté française ;
- 2) la surveillance des maladies contagieuses au sein des établissements scolaires ;
- 3) la mise sur pied de « projets-santé » au sein des écoles en collaboration avec les enseignants et les assistantes sociales.

Le centre est composé de :

- 2 médecins généralistes engagés chacun à 1/3 temps ;
- 4 infirmières francophones prestant un temps plein ;
- 1 infirmière néerlandophone à mi-temps ;
- 1 employée administrative à temps plein ;
- 1 femme d'ouvrage prestant 24 h/semaine.

5.2. ACTIVITES

5.2.1. Visites médicales

Durant cet exercice, les infirmières scolaires ont planifié, du 19 septembre 2016 au 14 juin 2017 inclus, les examens médicaux des élèves des écoles communales francophones soit 5.844 enfants inscrits au 1er janvier 2017. Chaque matin, elles réalisent les examens biométriques des élèves : taille, poids, urines, vue, ouïe...

Sont soumis aux bilans de santé :

- les élèves de 1^{ère} et de 3^e maternelle ;
- les élèves de 2^o et 6^o primaire.

Sont soumis à un examen sensoriel de la vue à l'école : les élèves de 4^o année primaire.

Les examens des élèves de 3^e maternelle sont plus approfondis et des réunions avec le PMS sont mises sur pied pour aider les enfants en difficulté d'apprentissage.

Ce sont donc au total 2.829 enfants âgés de 3 à 14 ans qui ont bénéficié d'une visite médicale cette année.

Conformément au Décret de la Communauté française, 10 enfants primo-arrivants ou enfants n'ayant jamais passé de visite médicale ont été examinés. De plus, 544 élèves de 4^{ième} année primaire ont bénéficié d'un test approfondi de la vue (visibilité à distance).

5.2.2. Vaccinations

En application du Décret de la Communauté Française, l'équipe du PSE a organisé des séances de vaccination contre :

- le méningocoque C : 5 élèves de 2^e primaire ont été vaccinés ;
- le vaccin trivalent Rougeole - Rubéole - Oreillons : 307 élèves de 6^e primaire ont reçu le vaccin ;
- le tetravac (di te per) : 48 élèves de 2^e primaire ont reçu le vaccin.

5.2.3. Travail administratif

Les 5.844 dossiers médicaux des élèves sont constitués par les infirmières et l'employée administrative (collecte de données, préparation, statistiques). Depuis février 2014, le Centre dispose d'un programme informatique appelé « IMS +2 », très utile dans la gestion administrative des visites médicales.

5.2.4. Visite aux écoles

Chaque après-midi, les infirmières se rendent dans les écoles pour :

- organiser et effectuer le suivi des visites médicales (contact avec les parents, l'assistante sociale de l'école) ;
- soigner les petites blessures ;
- surveiller les maladies contagieuses et, si nécessaire, prendre les mesures de prophylaxie adéquates ;
- participer aux réunions « Accueil mamans » en collaboration avec les assistantes sociales ;
- organiser et réaliser des projets d'éducation à la santé dans les classes.

5.2.5. Surveillance en matière de maladie contagieuse grave

Comme chaque année, l'équipe a remis sur pied le plan d'urgence en cas de méningite bactérienne mais aucun cas ne nous a été signalé cette année.

En matière de pédiculose, les infirmières réalisent des dépistages au sein des classes chaque fois qu'un cas est signalé.

Le FARES ne nous a pas signalé de cas de tuberculose cette année.

5.2.6. Projets-santé

Cette année, dans la salle d'attente du PSE, les infirmières ont organisé des animations-santé, sur des thèmes aussi nombreux que variés :

- 6 primaire : puberté ;
- primaire: alimentation équilibrée ;
- maternel : brossage des dents ;
- 1 maternel : lavage des mains.

5.2.7. Projets « Incendie »

Des exercices d'évacuation se sont déroulés dans quelques établissements.

5.2.8. Permanence aux stations de plein air

Pendant les vacances scolaires, le PSE gère une permanence aux stations de plein air.

L'infirmière présente y assure les tâches suivantes :

- le suivi des fiches médicales (relevé des allergies alimentaires et problèmes médicaux à suivre des enfants) ;
- le soin des petites blessures et gestion des accidents plus graves nécessitant l'appel des parents ou d'une ambulance ;
- l'aide administrative ponctuelle au bureau de la direction des stations de plein air ; la mise en place d'actions de promotion à la santé (hygiène des mains, alimentation saine, potager ...

6. LES SERVICES ACCESSOIRES

a) Déjeuners

La surveillance payante des enfants qui ne rentrent pas chez eux est organisée les matins, midis, soirs et mercredis après-midi dans les diverses écoles en dehors du temps scolaire.

Le traiteur désigné par le Collège échevinal leur sert un repas complet ou une ration de potage, selon ce qu'ils demandent.

b) Etudes et garderies

L'étude de 15.30 à 16.30 heures fait partie de l'accueil payant dans toutes les écoles et permet à de nombreux enfants de faire leurs devoirs dans de bonnes conditions.

Le système de garderies payantes, avant et après les heures normales de classe et le midi, est étendu à toutes les écoles primaires et maternelles et fonctionne aux heures suivantes, du lundi au vendredi :

- matin de 7.00 à 8.00 heures
- midi de 12.00 à 13.15 heures
- soir de 15.30 à 18.00 heures
- mercredi de 13.15 à 18.00 heures

Un service payant de garderie est également organisé pendant les congés scolaires dans une ou plusieurs écoles.

Les services de garderies et de surveillance du déjeuner sont assurés soit par le personnel enseignant, sous forme de prestations supplémentaires, soit par des animatrices d'accueil.

7. TRANSPORT D'ELEVES - CARS COMMUNAUX

Les cars communaux ont assuré, durant l'année scolaire, le transport des élèves vers le Centre de promotion de la Santé à l'Ecole, le Centre ADEPS de la Forêt de Soignes et, pendant les vacances, vers les plaines de vacances.

8. PLAINES DE VACANCES

Pendant les vacances de Pâques et d'été, l'Administration communale organise deux cures de jour, ouvertes aux enfants qui fréquentent une école de la commune ou qui habitent la commune : l'une à l'école n° 15 « Les Lutins du Petit Bois », avenue Carl Requette, 8 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, pour les enfants fréquentant l'enseignement maternel, l'autre à l'école 16 « L'école du Petit Bois », avenue Carl Requette, 20, pour les enfants fréquentant l'enseignement primaire.

Ces colonies sont inspectées et subventionnées par l'O.N.E.

Une redevance journalière de € 6,00 est demandée aux deux premiers enfants. A partir du troisième enfant la redevance journalière est de € 3,00 pour les enfants du primaire et de € 2,70 pour les enfants de maternelle.

Le montant comprend un petit déjeuner, un potage à midi, une collation à 15h30, les animations, excursions ainsi que les droits d'entrées pour les activités extérieures et tous les transports.

Il n'y a donc pas de repas chaud à midi. Les enfants doivent apporter leur pique-nique.

B. PETITE ENFANCE

I. MISSIONS :

La Cellule de coordination travaille en collaboration avec l'ONE et Kind&Gezin, elle s'occupe du côté technique de la gestion des différentes crèches communales, tant francophones que néerlandophones et du suivi des dossiers des nouvelles crèches à construire, y compris les réunions de chantier etc... .

Les tâches de la Cellule comprennent également la recherche vers l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants dans les crèches communales et les contrôles des crèches privées, maisons d'accueil, haltes d'accueil et garderies.

La cellule collabore activement à l'élaboration des attestations de qualité des différentes crèches francophones. Ces attestations sont délivrées par l'ONE et forment la base de l'octroi des subsides.

La Cellule de coordination des crèches gère tout ce qui concerne le fonctionnement des crèches, la gestion du personnel, sert de relais entre les crèches et les différents services communaux pour la maintenance des bâtiments, fait appel aux firmes privées avec accord du Service de l'Economat en ce qui concerne les réparations de machines, se charge d'établir et d'introduire les dossiers pour les demandes de subsides auprès de l'ONE, de la COCOF pour les nouvelles constructions, de Feder.

La Cellule s'occupe également d'établir les budgets ordinaires et extraordinaires des différentes crèches francophones en matière d'acquisition de matériel, c'est-à-dire qu'elle établit les fiches techniques, les analyses d'offres, les rapports d'analyses... Tout cela en étroite collaboration avec le Service de l'Economat.

La Cellule a rédigé et publié le nouvel ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) des crèches francophones en septembre 2016. Il est donc d'application depuis cette date.

II. ACTIVITES :

A. INTERVENTIONS TECHNIQUES

Dans la période du 01.08.2016 au 31.07.2017, la Cellule a fait appel près de 200 fois au Service des Travaux publics en partenariat avec le Service des Ateliers communaux ou à diverses firmes privées, pour procéder à diverses réparations, entretiens, renouvellements ou enlèvements au sein des crèches francophones: «Louise Lumen», «Reine Fabiola», «Les Petits Poucets» et le Prégardiennat «Les Petites Alouettes», ainsi qu'au sein des crèches néerlandophones comme «Arion», «Het Molentje» et «Harlekijntje». Les services les plus souvent concernés auxquels la Cellule fait appel sont, au sein des Travaux Publics, les Services des Menuisiers, Plombiers, Privé (réparation machines), Electriciens, Belgacom, Serrurier, Informatique, Plantations, Hygiène, Déménageurs, Vitrier, Pavage-Egouts, Peintres, Propreté publique.

B. AUTRES

La cellule a instauré le 'Comité des Directions', des réunions trimestrielles avec les directions des crèches et du prégardiennat. Ces réunions permettent de créer une collaboration entre les crèches, de se dépanner l'une l'autre en cas de besoin avec du matériel ou des conseils, de partager son expérience et son enthousiasme. La Cellule transmet, dans la mesure du possible, les demandes dans les divers services concernés et suit les dossiers.

Un des objectifs atteints est de créer un inventaire du matériel de chaque crèche et de redistribuer le matériel au lieu de l'acheter ou le stocker inutilement. La cellule a ainsi pu faire plusieurs milliers d'euros d'économies depuis deux ans et continue à chercher des pistes pour s'améliorer.

La Cellule de coordination a établi, avec les crèches francophones et en étroite collaboration avec l'ONE, les derniers projets pédagogiques 2016-2019. En tenant compte de la société actuelle toujours en mouvement, des législations nouvelles, des règles de plus en plus sévères, cela n'a pas simplifié la tâche des directions pour présenter un projet équilibré et de qualité. Le lay-out s'est fait par les soins de la cellule.

Les attestations de qualité pour Reine Fabiola, Louise Lumen, Les Petits Poucets et Les Petites Alouettes sont valables jusqu'en 2019.

La Commune avait pendant la période d'août 2016 à juillet 2017 plusieurs chantiers de constructions en cours. Le total des nouvelles places créées est de 226, dont 162 places francophones et 64 nouvelles places néerlandophones. La Cellule participe régulièrement aux réunions de chantier et aux discussions diverses lorsque les dossiers en cours l'exigent.

Autres dossiers traités pendant la même période sont :

L'asbl «Olina» gère toutes les nouvelles et futures crèches francophones construites par la Commune, notamment, en complément des crèches déjà exploitées, les crèches suivantes :

- 1) la crèche située rue d'Enghien n°51, avec une capacité de 36 enfants, dont l'ouverture a eu lieu en septembre 2016;
- 2) la crèche située rue de Geneffe 22, avec une capacité de 48 enfants, dont l'ouverture a eu lieu en décembre 2016;
- 3) la crèche située quai des Charbonnages n°86, avec une capacité autorisée de 48 enfants, dont la date d'ouverture est prévue fin 2018.

Un marché public a été conclu avec une firme privée pour soigner la livraison des repas chauds des crèches. La Cellule s'occupe du bon déroulement du système de livraison des repas dans les crèches.

De même, la Cellule organise sur le plan administratif, différentes réunions avec l'ONE afin d'obtenir les autorisations nécessaires pour les places 'agrées' dans les crèches, vu que le nombre de places agrées est la base de calcul des subsides octroyées.

La Cellule s'investit également dans une collaboration intense avec le Service des Travaux Subsidiés, des consultations intra-services sur les nouvelles constructions, les taux de subsidiation, l'agrément des places par l'ONE, l'équipement des nouveaux bâtiments, l'aide à la recherche de nouveaux subsides, l'élaboration des différentes pistes existantes et à créer pour l'exploitation optimale des crèches

C. SERVICE SPORTS

I. MISSIONS :

La mission dévolue au Service des Sports peut se développer en 6 points :

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.
2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.
3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.
4. Information et gestion des subventions aux associations et clubs sportifs.
5. Tutelle sur l'A.S.B.L. "Molenbeek Sport", suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.
6. Acquisition et octroi de coupes et médailles.

II. ACTIVITES :

1. Secrétariat de l'Echevinat des Sports.

Participation et soutien au secrétariat de l'Echevin des Sports :

- secrétariat général;
- préparation et gestion des dossiers, collèges et conseils communaux;
- accueil de la population, gestion et suivi des interventions.

2. Information et orientation du public quant à l'offre sportive communale existante.

Les citoyens s'adressent au Service des Sports communal lors de la recherche d'une activité physique et sportive ou d'un club, le service s'efforce alors de les orienter selon la discipline qui les intéresse.

A cet effet, une base de données est tenue à jour régulièrement à travers les contacts que le service entretient avec les clubs sportifs, lors des préparations de manifestations notamment et en consultant les différentes publications disponibles.

3. Promotion du sport, des associations et des clubs sportifs communaux.

La promotion du sport en général auprès de la population molenbeekoise et celle des clubs et associations sportifs molenbeekoises, en particulier, se fait en relayant les activités des uns et des autres, mais aussi au travers de différentes participations ou d'organisations de manifestations à caractère sportif.

3.1. Les Mérites sportifs communaux.

La Cérémonie de Remise des Mérites Sportifs Molenbeekoises a eu lieu le 27 janvier 2017, en la salle des fêtes du Sippelberg.

Nous estimons le nombre de convives à environ 300 personnes.

Le règlement d'attribution s'inspire largement de celui qui a été édicté par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Par ailleurs, nous avons constitué un jury composé :

- De l'Echevin des Sports ;
- Du chef du Service des Sports de la Commune ;
- D'un représentant de la presse sportive bruxelloise ;
- D'un représentant de l'ADEPS.
- D'un représentant du BLOSO.

Sa mission étant de sélectionner les nominés dans 14 catégories différentes, parmi les candidats proposés par les clubs et associations sportives.

A l'issue de cette soirée, 14 lauréats sont récompensés.

Voici ci-dessous, la liste des mérites et prix qui ont été attribués :

- Le Mérite sportif catégorie entraîneur ;
- Le Mérite sportif catégorie bénévole - dirigeant ;
- Le Mérite sportif collectif Mixte;
- Le Mérite sportif individuel masculin ;
- Le Mérite sportif individuel féminin ;
- Le Mérite sportif collectif féminin ;

- Le Mérite sportif collectif masculin ;
- Le Mérite sportif espoir féminin ;
- Le Mérite sportif espoir masculin ;
- Le Mérite sportif handisport ;
- Prix de l'Ethique Sportive ;
- Prix du Club de l'Année ;
- Prix de l'Echevin des Sports ;
- Coup de Cœur du Jury.

3.2. Le Trophée de la Commune sportive 2016.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a participé à la 20^{ème} édition du Trophée de la Commune sportive organisé à Mouscron, le samedi 24 septembre 2016, parmi 61 autres communes de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Une équipe officielle de 22 sportifs molenbeekoïses a pris part aux épreuves de

- Natation ;
- jogging ;
- vtt ;
- pétanque ;
- mini-foot ;
- badminton ;
- tennis de table ;

L'Echevin des sports a quant à lui pratiqué le tir à l'arc, comme le veut la tradition. Différentes associations ont pris part à l'évènement en accompagnant l'équipe officielle à Andenne. Ils étaient près de 200 personnes à emprunter les cars mis à leur disposition gratuitement pour rejoindre le site.

Au classement général, notre commune s'est hissée à la 53^{ème} place.

3.3. Projet d'une matinée sportive à destination des personnes souffrant d'un cancer.

Ledit projet vise à sensibiliser et à promouvoir, dans le cadre de la semaine de la Santé qui a eu lieu entre le 06 mars et le 10 mars 2017, les bienfaits d'une activité physique et sportive, soutenue et régulière, lorsqu'on est atteint d'un cancer à savoir : l'amélioration de la qualité de vie et bien-être, l'accroissement des chances de guérison, le combat des effets secondaires de la maladie, la réduction de la fatigue et des douleurs.

Les différentes activités ont eu lieu sur le site sportif de la piscine Louis Namèche et du stade Edmond Machtens.

3.4. Projet d'échange sportif avec la commune d'Alhaurin De La Torre(Espagne).

Le projet d'échange avec la commune d'Alhaurin a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre les services sport, des relations internationales et de l'asbl Fire Gym. Le projet a permis entre autre de promouvoir le patrimoine culturel molenbeekoïses, ses infrastructures sportives, son savoir-faire en termes d'encadrement sportif, social et pédagogique de la jeunesse.

La délégation espagnole était constituée d'élus (maire et adjoints) et de 26 jeunes sportifs et encadrants de la commune d'Alhaurin De La Torre.

Les différentes activités ont eu lieu entre le 27 février et 03 mars 2017 sur le site sportif de la piscine Louis Namèche

3.5. Play and Peace – Fondation Johan Cruyff

Le service des sports participe au projet d'implantation d'un Cruyff Court à Molenbeek-Saint-Jean afin d'y renforcer la cohésion sociale et de favoriser une image positive de la commune.

3.6. Projet de parc Street Workout

Le service des sports, en collaboration avec les services des plantations et de la gestion immobilière, est chargé de l'installation d'un parc Street Workout au parc des Muses.

4. Information et gestion des subventions aux cercles et associations sportifs.

Le Service des Sports informe régulièrement les clubs sportifs communaux des nouveaux subsides régionaux ou communautaires et autres appels à projet. Il essaie de promouvoir les partenariats notamment à travers les opérations, campagnes et initiatives organisées par l'Adeps.

Concernant les subsides aux organismes sportifs sur la période considérée (entre le 1^{er} août 2016 et le 31 juillet 2017), la Commune a accordé les subsides suivants :

35 subsides ordinaires pour un montant total de € 56.895,00.

23 subsides extraordinaires pour un montant total de € 31.900,00.

Ceux-ci sont destinés à soutenir les initiatives sportives développées par ces cercles et associations à l'intention de la population molenbeekoise.

5. Tutelle sur l'A.S.B.L. Molenbeek Sport, suivi de la gestion de l'infrastructure sportive communale.

5.1. Le service des sports assure le suivi des comptes, du budget et des tarifs pratiqués par l'A.S.B.L. « Molenbeek Sport », qui a en charge la gestion de l'infrastructure communale.

A ce titre, il participe à l'étude menée sur l'opportunité de la création d'une Régie communale en charge des infrastructures sportives, en lieu et place de l'asbl existante.

Il suit également les dossiers de rénovation et de création des infrastructures sportives communales et participe aux négociations en vue de l'établissement du plan pluriannuel d'investissement en infrastructures sportives de la CoCof.

Le responsable du service participe également, de par sa présence au comité de suivi du Hall des sports Heyvaert, à sa gestion et à la constitution de son programme, dont les éléments clés sont les activités de quartier et la promotion de la santé.

Enfin les membres du personnel communal au sein du Hall dépendent également directement du service des sports.

5.2. le Hall des Sports Heyvaert

MISSIONS :

Le Hall des Sports Heyvaert, dont la gestion quotidienne a été confiée à l'ASBL Molenbeek Sport, a pour mission la promotion du sport auprès des Molenbeekois, et en particulier auprès des habitants du quartier Heyvaert et des environs. Le Hall propose des activités sportives (et exceptionnellement culturelles) aux habitants, avec la possibilité d'un tarif social tout en prônant le dialogue interculturel et la cohésion sociale.

ACTIVITES :

Le Hall des Sports Heyvaert propose 4 salles polyvalentes à la location. Une dizaine d'écoles, une vingtaine d'associations et une dizaine de personnes privées les utilisent donc par ce biais-là. Mais le Hall organise également ses propres activités, à tarif démocratique. Lors de la saison 2016-2017, 19 activités étaient proposées : Bodysculpt, Boxe anglaise, Boxe féminine, Boxe thaïlandaise, Groupe de parole, Gymnastique sportive, Karaté, Mini-Foot, Cross training/multisports Psychomotricité 1, Psychomotricité 2, Parkours, Workout, Stretching, Cross training femme, Mini-foot femme, Gymnastique douce Stages multisports. Un peu plus de 400 personnes différentes ont participé à ces activités, dont approximativement 90% de molenbeekois.

Lors de chaque congé scolaire, des stages multisports sont organisés pour accueillir les plus jeunes, de 3 à 12 ans.

Le Hall des Sports œuvre également pour une ouverture vers le quartier, notamment en participant aux fêtes de quartier, aux réunions du Comité de quartier, au jardin collectif, ainsi qu'aux événements organisés autour du Hall, comme le Brussels Canal Run. Le Hall apporte entre autres une bonne aide logistique pour la réalisation de tous ces projets : prêt de matériel sportif, de tables, de chaises, mise à disposition de locaux pour des réunions, mise à disposition de vestiaires...

La gestion journalière est assurée par une équipe de 8 employés communaux (3 administratifs, 1 régisseur technique, 3 accueillants, 1 agent d'entretien) complétée par un agent d'entretien employé par l'ASBL Molenbeek Sport, ainsi que un ou deux travailleurs sous un contrat de travail article 60 (selon la période).

6. Acquisition et octroi de coupes et médailles.

Le Service des Sports acquiert et octroie des coupes et médailles pour les manifestations sportives organisées sur le territoire communal.

Il est également chargé de l'acquisition et de l'octroi de coupes et médailles pour tous types de manifestation au nom du Collège des Bourgmestre et Echevins.

D. SERVICE JEUNESSE

I. MISSIONS :

1. Informer et orienter le public
2. Accueillir & ouvrir les espaces
3. Réfléchir, rassembler et travailler la thématique de la Jeunesse
4. Organiser des activités et réaliser des projets
5. Aide scolaire
6. Conseil de Jeunes
7. Ludothèque communale Speculoos
8. Coordination Accueil Temps Libre (ATL)
9. Subventions aux associations et groupements de jeunes

II. ACTIVITES

1. Informer et orienter le public

Le Service Jeunesse informe les parents quant aux activités et aux stages pour les enfants disponibles sur le territoire de la commune et dans les communes limitrophes.

Nous avons été présents à différentes activités, notamment : *Ezelsoor* / Rentrée des Loisirs à la MCCS (09/17), la soirée des nouveaux Habitants au Karreveld (10/2017)... et traitons de nombreuses demandes téléphoniques (voir point 8. Coordination ATL).

2. Accueillir & ouvrir les espaces

Installé depuis janvier 2016 dans un nouveau bâtiment (rue de Geneffe 20), le Service Jeunesse gère et met à disposition des espaces polyvalents à destination de la Jeunesse : école Sainte-Ursule, BruSec (Dbroej), Hakuna, Atouts Jeunes, MoVart, AJM. Le règlement de location des salles a été approuvé par le Conseil communal le 23 mai 2017.

En juin 2017, un appel a été lancé aux associations pour l'occupation régulière des locaux durant l'année 2017-2018.

3. Réfléchir, rassembler et travailler la thématique de la Jeunesse

3.1. Promouvoir les Cultures à Molenbeek

L'asbl Promouvoir les Cultures à Molenbeek organise des activités interservices. Le Service Jeunesse y participe pour y développer des projets culturels pour et autour de la jeunesse.

3.2. Dialogue Interculturel

Le Service Jeunesse prend part au travail du Dialogue Interculturel.

Ce groupe travaille sur le rapprochement entre les peuples et une série d'actions concrètes dont l'organisation de moments conviviaux autour de 3 grands objectifs : outiller, valoriser et décloisonner.

3.3. Atout Projet

L'asbl Atout Projet informe et en suscite des rencontres et échanges entre les différents acteurs de la Jeunesse. Des rencontres entre responsables Jeunesse des différentes communes de la Région de Bruxelles sont organisées régulièrement et des projets en sont issus.

3.4. Visite en banlieue parisienne

Suites aux attentats de Paris en 2015 et leurs répercussions molenbeekoises, une quinzaine d'élus et de représentants d'associations de la banlieue parisienne avaient été accueillis en mai 2016 à Molenbeek pour engager une coopération entre villes unies par les mêmes difficultés.

Les 19 et 20 décembre 2016, une délégation molenbeekoise leur a retournée la visite afin d'échanger des pratiques en vue de projets concrets autour, entre autre, des thématiques Jeunesse.

4. Organiser des activités et réaliser des projets socioculturels

4.1. Opération BEBAT (septembre 2016)

Participation à l'action annuelle de Bebat : « Gagnez une plaine de jeux pour votre commune » en sensibilisant jeunes, écoles et commerçants afin de récolter des piles usagées dans la commune.

4.2. PLACE AUX ENFANTS (15 octobre 2015)

L'opération Place aux Enfants consiste à amener les enfants âgés de 8 à 12 ans à découvrir le temps d'une journée les activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive. Les élèves des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires des écoles francophones de la commune ont été invités à visiter plus de 10 lieux de la Région bruxelloise.

4.3. Festival des Familles OCTOPUS (du 26 octobre au 04 novembre 2016)

Co-organisation du festival en collaboration avec la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, les Services Culture francophone et néerlandophone et Tourisme, les Bibliothèques communales, l'asbl PCM, le Vaartkapoen.

- Soutien financier aux projets portés par les associations molenbeekoises dans le cadre du festival (Lutte contre l'Exclusion Sociale à Molenbeek, Molen Besace, DANSCENTRUM JETTE, Circus Zonder Handen, Collectif au Quai ASBL, Atouts Jeunes, D'broej vzw, José Mangano, Peter FEYT)
- Organisation d'une conférence (ALLIANCE ÉDUCATIVE PARENTS-PROFESSIONNELLE) autour du tandem parent-professionnel et de son rôle dans l'éducation des enfants (26 octobre 2016).
- 10 ateliers parents/enfants durant la semaine de vacance d'automne (du 2 au 4 novembre 2016) : Cirque, bricolage, instruments de musique, danse, peinture...
- Accueil d'animations : Collectif au Quai et Atouts Jeunes.

4.4. MYZO (29 & 30 novembre 2016)

Co-organisation de 2 représentations du spectacle « Myzo ! » du collectif Darouri Express en collaboration avec les communes de Koekelberg et de Bruxelles-Ville. 2 représentations scolaires ont eu lieu avec les élèves des écoles secondaires molenbeekoises ainsi qu'un débat/animation post spectacle sur les prises de conscience individuelles et collectives chez les jeunes.

4.5. HACKATHON GAMEDOC (1> 5 décembre 2016)

Le Service Jeunesse a été partenaire de l'asbl Millenium en offrant le prix Jeunesse lors du « Hackathon GameDoc », un événement qui traite de programmation informatique et jeu vidéo sous le thème de « La Tour de Babel : Comment vivre ensemble dans la mégapole moderne ? ».

4.6. Réalisation d'un FILM avec l'Institut Sainte-Ursule (2016-2017)

Réalisation avec les élèves de 4^{ème} primaire de l'Institut Sainte-Ursule d'un film de fiction sur Molenbeek leur permettant de découvrir la commune et de valoriser son image.

4.7. FESTIVAL JUDÉO-ARABE (du 9 au 14 mars 2017)

Co-organisation du festival avec la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, des Services Participation et Dialogue Interculturel et de l'asbl PCM. Ce festival s'inscrit dans la démarche de rapprochement interculturel et contribue à l'amélioration de l'image de Molenbeek.

Programme entre Maison des Cultures et Château du Karreveld : documentaires, bal populaire interculturel, ateliers, concerts, projection de films, expositions...

4.8. DIXIT ALGORIZMI (28 & 29 avril 2017)

Organisation de représentations scolaires du spectacle « Dixit Algorizmi », spectacle théâtral racontant l'histoire d'un étudiant qui découvre remet en question ses préjugés, ses convictions, son auto-dévalorisation culturelle, l'intolérance religieuse, la conception du djihad, la liberté d'expression et la discrimination à l'égard de la femme...

4.9. STAGE Jeunesse & Santé (24/07 > 04/08/2017)

Le Service Jeunesse (priorité de la coordination ATL) souhaite augmenter l'offre de stages sur le territoire de Molenbeek pour répondre aux demandes des familles. L'asbl Jeunesse et Santé s'est installée en ces locaux et dans ceux de la WAQ et a ouvert une trentaine de places pour des enfants de 2,5 à 6 ans pendant 2 semaines. Cette ouverture sera étudiée afin de la proposer dans d'autres lieux communaux dès les vacances prochaines

5. Projet Aide scolaire

- Suite du partenariat avec l'asbl Atouts Jeunes (remédiation scolaire et espace coaching et méthode de travail). Une vingtaine de jeunes suivent le programme en français, néerlandais, anglais, mathématiques et sciences à l'école communale 13, les lundis, mardis et jeudis.
- Soutien à l'Athénée Serge Creuz qui a proposé des ateliers de soutien scolaire pour les élèves de 3^{ème} secondaire de janvier à juin 2017.
4 groupes ont été organisés en mathématiques, français, sciences et Néerlandais, les lundis, mardis et jeudis et ont touché une cinquantaine d'élèves ;

6. Conseil des Jeunes

6.1. Axes de travail / Avis du Collège

Le Conseil des Jeunes avait décidé de travailler pendant son mandat sur deux problématiques : les plannings familiaux et les jobs d'étudiant.

Entre octobre et novembre 2016, le Conseil a rencontré les jeunes Molenbeekois pour leur faire part de ses résultats de recherches et les consulter sur ces sujets.

Le 21/12/16, ils ont présenté leurs propositions lors du Conseil communal

6.2. Voyages à Paris

Début 2016, Yassine BELATTAR, humoriste français avait émis le souhait de venir à la rencontre des jeunes de Molenbeek et avait présenté un spectacle humoristique interactif traitant des questions identitaires qui a pour objectif d'amener le débat sur les questions identitaires mais aussi de valoriser l'image de la commune.

Cette collaboration se poursuit et d'autres rencontres ont eu lieu :

- Voyage à Paris en novembre 2016 pour la commémoration des attentats de Paris, rencontre avec la Mairie de Paris.
- Voyage à Paris en mai 2017 de 43 jeunes Molenbeekois (dont 20 Conseillers des Jeunes). Invitation de Yassine BELATTAR qui souhaite poursuivre les rencontres avec les jeunes de Molenbeek et .présentation de son spectacle au Bataclan entre les deux tours de l'élection présidentielle française, évènement crucial pour le pays inquiet face aux tentations de repli, à la facilité de sombrer dans la courte vue des extrêmes. Egalement rencontre de la population à Clichy-sous-Bois, ateliers afin de réfléchir à des collaborations sur des activités futures.

6.3. Personnel

L'animateur du Conseil des Jeunes a été licencié le 27/02/2017 et a été remplacé le 22/06/2017. Vu la période sans responsable du Conseil, certains projets n'ont pas pu avoir lieu (telles de nouvelles élections prévues début de l'année 2017).

7. Ludothèque intergénérationnelle « Speculoos »

Une fin d'année 2016 toujours un peu chamboulée au niveau du personnel : une mutation en interne qui finalement se rétracte, mais l'arrivée d'une animatrice en janvier 2017 pour un an nous a un peu stabilisés... l'adoption d'un horaire flexible a assoupli quelque peu le rythme de travail qui est resté intense toute l'année. Nous nous sommes concentrées sur la continuité des multiples projets en place sans omettre d'y apporter quelques nouveautés.

Les chiffres repris ci-dessous pour l'année 2016-2017 sont à relativiser par rapport à l'année précédente durant laquelle nous avons eu des fermetures dues à la chute des balcons de l'immeuble de la ludothèque.

Les membres :

En 2016 (août > décembre), 66 familles se sont inscrites ou ré- inscrites à la ludothèque (25 en 2015) ; en 2017 (jusqu'au mois de juillet), ce sont 102 familles qui se sont inscrites ou ré- inscrites (73 l'année passée), ce qui fait un total de 168 nouvelles (ré-) inscriptions (98 pour le rapport précédant).

Sur la période qui nous concerne, un total de 16 établissements sont nouvellement inscrits (sur un total de 90) ; 387 familles sont des membres actifs (308 l'année dernière et 451 l'année d'avant).

7.1. Types d'accueil proposés par la ludothèque

- la salle de jeux : est ouverte trois après-midis par semaine et environ un samedi après-midi tous les 15 jours. Pour tous. Les enfants de moins de 8 ans devant être accompagnés d'un adulte. D'août 2016 à juillet 2017, il y a eu 2444 fréquentations (1799 l'année dernière, 2777 l'année d'avant).

La salle de jeu'nes pour les 10 ans et plus : ça continue ! la moyenne de fréquentation est de 7,8 enfants par séance. Le projet se stabilise dans la fréquentation des jeunes. Fréquentation : 204 présences, on se tient avec les 207 présences de l'année dernière.

Ado-ludo : afin de proposer une continuité à la salle de jeu'nes, nous avons voulu mettre en place un créneau horaire pour les jeunes de plus de 12 ans: le vendredi entre 18h et 20h, en partenariat avec le coordinateur du conseil des jeunes : ça n'a pas fonctionné pour des raisons de personnel.

- Un atelier pour les adultes : un mardi par mois (gratuit pour les membres de la ludothèque). Le principe: suivi d'un petit-déjeuner partagé, les mamans intéressées viennent à la ludothèque afin de passer un moment convivial et d'échanges entre adultes (les enfants n'allant pas encore à l'école pouvant les accompagner). L'objectif est multiple : qu'elles prennent goût aux jeux et qu'elles en assimilent les règles afin qu'elles puissent y jouer ensuite en salle de jeux avec leurs enfants, qu'elles échangent entre elles et avec les animatrices afin de créer du lien et apprendre à mieux se connaître, aborder une thématique ou réaliser une activité qui les intéressent et qui rentre dans le cadre du soutien à la parentalité.

Cette formule a encore moins bien fonctionné que l'année dernière; le maximum des présences atteint est de 5 mamans. Les 3 dernières séances, une seule personne à chaque fois s'est présentée.

- Des ateliers hebdomadaires pour les enfants : les ateliers sont encadrés par 1 ou 2 animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits (ou présents) et peuvent être bilingues – même s'ils ont tous eu lieu en français, de par la totalité du public francophone inscrit. Ces ateliers fonctionnent toujours bien et pour les 3-5 ans, on observe une grande demande. Le système de liste d'attente continue.

- *Atelier pour les 3 à 5 ans :*

L'atelier accueille 12 enfants et une fois par mois des seniors du Home Séquoia.

Fréquentations : 260 présences d'enfants (238 en 2015-2016) et 33 présences de seniors (pour 8 ateliers sur l'année qui ont eu lieu à la place de 9), 48 seniors l'année précédente (sur 9 ateliers). L'atelier a aussi accueilli les deux premiers trimestres de 2017 un enfant autiste encadré en partie par le Susa, un service d'accompagnement des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme et de leur famille (et ancien partenaire).

- *Atelier pour les 6 à 9 ans :*

10 enfants sont inscrits par trimestre.

Il y a eu un total de 237 présences (166 en 2015-2016).

- Un accueil de groupes

Les groupes scolaires (environ 18-20 participants par séance) sont accueillis les vendredis matin ou certains lundis matin ou après-midi, sur rendez-vous. 33 groupes (dont 27 francophones et 6 néerlandophones) (contre 31 groupes l'année dernière) ont été accueillis, ce qui équivaut à 689 participants contre 399 l'année dernière (enfants et parfois parents ou adultes) : 405 francophones et 44 néerlandophones. Certains groupes reviennent 2 fois sur l'année afin de bénéficier d'animations différentes et d'un suivi. De plus en plus, des parents accompagnent les groupes-classes lors de ces animations.

Toutes les dates sur l'année ont été réservées (fin septembre, les inscriptions sont clôturées pour toute l'année : les places partent comme des petits pains !) ; seulement 3 groupes ont annulé.

Les groupes extra-scolaires sont accueillis sur rendez-vous les lundis des vacances scolaires à raison de 2 groupes possibles par jour. Pour la période concernée, 14 groupes ont bénéficié d'une animation (dont 13 associations francophones et 1 néerlandophone) ce qui fait 218 enfants accueillis (257 l'année dernière).

7.2. Les stages et animations de vacances

Pour pouvoir accueillir le maximum de publics différents et proposer des activités variées, les semaines de vacances suivent toujours le même canevas horaire :

- Les lundis : 2 animations pour groupes sur réservation, un le matin et un autre l'après-midi.
- Les mardis : 2 ateliers en parallèle : un pour les 3-6 ans et un pour les 7-12 ans.
- Les mercredis : salle de jeux pour nos membres.
- Les jeudis : des sorties intergénérationnelles pour 10 familles environ (enfants + parents / grands-parents).
- Les vendredis : 2 ateliers en parallèle : un pour les 3-6 ans et un pour les 7-12 ans.

Cette année à partir de septembre, vu les difficultés au point de vue du personnel (1 temps plein et 2 4/5èmes seulement étant du personnel fixe), il a été décidé de réduire les activités des vacances par 2 pour les périodes qui comprennent 2 semaines de congé minimum :

- Été 2016 : 4 semaines d'activités en août (+ 4 en juillet)
- Automne 2016 : 1 semaine d'activités dans le cadre du festival « Octopus »
- Hiver 2016/2017 : 1 x 5 jours d'activités (au lieu de 2 habituellement)
- Carnaval 2017 : 1 semaine d'activités
- Printemps 2017 : 1 semaine d'activités (au lieu de 2 habituellement)
- Été 2017 : 4 semaines d'activités en juillet (et pas en août)

Les fréquentations pour ces périodes s'élèvent à 241 enfants pour les ateliers 3 à 6 ans (232 l'année dernière), 306 enfants pour les ateliers 6 à 12 ans (303 l'année dernière) et 212 enfants et 105 adultes pour des sorties intergénérationnelles. (158 enfants et 88 adultes l'année dernière); ce qui fait un total de 864 venues (adultes et enfants confondus) contre 781 l'année dernière. Le nombre de jours d'activités à tenir en compte est de 31 jours cette année et de 33 jours l'an passé (toutes activités confondues : ateliers et sorties intergénérationnelles ; ne sont pas comptés les jours de salle de jeux ni les animations pour les groupes extérieurs).

Lors des congés scolaires de 2 semaines ou plus, un(e) ou plusieurs étudiant(e) est habituellement engagé(e) afin de renforcer l'équipe déjà en place et ainsi garder notre capacité d'accueil. Cette année, une seule étudiante a été engagée en juillet, mais le service jeunesse a été présent à de nombreuses reprises pour renforcer l'équipe.

7.3. Les partenariats « longue durée »

- Avec la cocof : en participant aux réunions des ludothécaires organisées par leur service des ludothèques ; celles-ci ont lieu environ tous les trimestres.
- Avec l'asbl Ludo : participation au « Label Ludo ». Depuis 2010, chaque année, les membres de notre ludothèque et d'autres ludothèques de la fédération Wallonie-Bruxelles votent sur une période de 2 mois environ, pour l'élection du jeu familial de l'année. Ludo asbl coordonne aussi l'événement des « rencontres Jeu t'aime », ce sont eux également qui organisent le « Ludoweekend ».
- Avec l'asbl « Lire et Ecrire » : pour le projet « En jeux » (2011-2015), Lire-et-Ecrire a trouvé un autre financement pour garder l'animatrice en charge du projet. Plus orientée vers sa structure, le partenariat est toujours en cours mais de manière moins intensive.
Une autre demande de subside a été rentrée en partenariat par Lire Et Ecrire pour un projet similaire, mais plus orienté vers l'intergénérationnel ; celui-ci n'a pas été soutenu par les pouvoirs subsidiaires.
Nous prêtons de temps à autre nos locaux pour les animations ou formations dispensées par l'animatrice de Lire-et-Ecrire.
Nous avons également collaboré à la rédaction d'un article sur le partenariat (ayant pour exemple notre projet « En Jeux ») pour le journal de l'Alpha ; celui-ci devrait sortir au mois de septembre.
- Avec le Home Séquoia : un groupe d'environ 6 seniors participe régulièrement (environ 1 fois par mois) à l'atelier des 3-5 ans durant l'année et parfois avec les 6-12 ans durant les vacances scolaires. Cet été, une sortie intergénérationnelle avec les familles de la ludo et le home a eu lieu à Technopolis. C'est depuis 2009 que ce partenariat est en cours !

- Avec la crèche Reine Fabiola : un petit groupe d'enfants âgés entre 18 et 36 mois vient à la ludo 1 fois par mois pour profiter d'une sortie, d'un autre lieu et de jeux adaptés et différents de ceux de la crèche. Les enfants sont encadrés par leurs puéricultrices ; on leur prête les locaux... et on assure le rangement après leur passage.
- Avec BroM (Brede School Molenbeek) et l'ATL (Accueil Temps Libre) : en septembre, on participe au « marché du temps libre » (« Ezelsoor ») : avec un stand de jeux qui donne un aperçu de ce que l'on peut faire à la ludothèque. Cette année, on a également participé à la « journée jeux d'extérieur » (buitenspeeldag). On a participé au lancement des « mini-buitenspeeldag » ou « Place aux jeux » en français. Nous prenons part chaque année aux réunions de la CCA (conseil communal de l'accueil) mis en place par l'ATL, de même qu'aux AG de BroM.
- Avec le Campus Saint-Jean : 2^{ème} édition ! une animation jeux a eu lieu dans leur école pour tous les élèves secondaires primo-arrivants ; pour cela, il a fallu aller présenter les jeux aux professeurs à l'avance et les rendre maîtres d'un jeu le jour-même, en plus de l'équipe qui s'est rendue sur place. 56 jeunes en une fois ont bénéficié de cette animation.

Les nouveaux partenariats de l'année:

- Avec Eneo (Mouvement Social des aînés) : une après-midi présentant des projets intergénérationnels, le 8 novembre 2016. Peu de public et peu de répercussions.
- Avec l'école Sint-Josef, enseignement primaire spécial néerlandophone : il leur a été proposé une animation par mois pour 2 classes (d'environ 14 enfants par classe), dans leur école sur des thématiques choisies par les institutrices et suite à l'animation, les jeux leur étaient prêtés pour un mois. Les institutrices étaient ravies des progrès obtenus avec leurs élèves : elles ont vu des qualités chez leurs élèves en situation de jeu qu'elles n'auraient pas vu en classe. Cela a permis de les voir autrement. Le rapport prof/élève sur le même niveau a rendu une ambiance plus détendue. Cela a permis de les faire réfléchir autrement, d'élaborer des stratégies, de mieux communiquer ensemble, d'élargir le vocabulaire néerlandais. Les enfants arrivaient à réexpliquer les jeux. On espère aussi que cela a permis de faire rentrer le jeu dans les familles. Les enfants ont appris à gérer les frustrations (perdre, attendre son tour, coopération).
Le projet a été mis sur pieds parce que c'était dans le quartier, il y avait une demande de profs motivés et qu'il y avait une envie de notre côté de faire un projet particulier dans une école.
- L'Arc (Action et Recherche Culturelles), nous a sollicité en tant que référents par rapport à l'intergénérationnel pour un projet qu'ils avaient envie de mettre sur pied : un atelier jeux vidéo intergénérationnel.

Ils apportaient le matériel et leurs connaissances des médias (jeux vidéo, réalité virtuelle) et l'animatrice en charge de l'atelier veillait à l'aspect « rencontre » entre les participants autour de ce média.

Un beau projet qui s'est mis en place malheureusement un peu dans l'urgence, mais qui a produit de beaux moments, de l'échange, du partage et de l'amusement entre générations.

7.4. Les demandes spécifiques extérieures

Plusieurs structures commencent à nous contacter pour des projets soit de collaboration, soit d'animations spécifiques, nous devons régulièrement refuser les demandes par manque de temps et/ou d'animateurs :

- Projet école de devoirs avec parents (Habitat et Renovation).
- Demande du service de la culture néerlandophone pour collaborer sur un projet de boîte à outil sur la nature sous forme de jeux. Le projet était trop éloigné de notre sujet.
- Une occupation provisoire d'un espace (sous le pont Demeer à Laeken) en attendant un réaménagement : pas de participation finalement.
- La compagnie des Nouveaux disparus qui organise une semaine de « théâtre Nomade » au Parc de Bruxelles et à un autre moment sur la place Saint-Jean Baptiste à Molenbeek nous demande de venir avec des jeux géants et d'extérieur : on a dû refuser...
- L'Institut Demot-Couvreur cherchait des personnes extérieures pour former à l'animation les étudiants de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire de la section animation : on n'a pas pu répondre positivement.
- Demande du BGF (Brussels Game Festival) est de participer au stand des ludothèques lors de l'événement. Pas de candidats.
... mais parfois les demandes aboutissent
- Une demande d'une formatrice alpha à Lire et Ecrire qui veut créer un jeu avec son groupe : une animatrice a accompagné le démarrage du projet en expliquant différents mécanismes de jeux
- Une animation demandée par la Ligue de l'Enseignement pour des mamans
- Une animation pour des 5^{ème} secondaires, section animation de l'école des Ursulines à Koekelberg
- Un moment d'échanges avec des étudiantes en troisième année de formation d'éducateurs de jeunes enfants au centre Saint-Honoré à Paris qui veulent traiter la problématique suivante : "*En quoi les échanges intergénérationnels peuvent favoriser l'épanouissement personnel de chacun?*"
- Demande du BGF (Brussels Game Festival) pour réaliser un reportage sur la ludothèque et plus spécifiquement sur la question de l'intergénérationnel ; la capsule devrait sortir sous peu. L'idée est de montrer des initiatives relatives au jeu au tout public. Cette année, leur thématique est la diversité.

7.5. La participation aux fêtes

Nos participations aux demandes extérieures restent très ciblées et choisies du fait que cela se passe souvent les week-ends et que cela nécessite beaucoup de préparation, d'installation et de rangement :

- Le 18 septembre 2016 a eu lieu la fête « Embarquement immédiat » lors de la journée sans voiture en partenariat avec l'Ecole de Cirque et les associations et habitants du quartier. Nous y proposons comme l'année dernière aussi bien un espace destiné aux petits (moins de 5 ans) qu'un espace jeux d'extérieur et surdimensionnés. Ces 3 espaces constituaient un ensemble dédié à tous les âges qui avait tout son sens dans la fête. 459 personnes sont passées par notre stand (contre 559 personnes l'année dernière et 338 l'année d'avant).

- Le 27 novembre 2016, « Les rencontres Jeu t'aime » – événement qui, entre autre, clôture le concours du « label ludo », en partenariat avec Ludo asbl et Yapaka ! ainsi que le secteur des ludothèques de la communauté française et beaucoup d'autres ludothèques de Bruxelles a eu lieu. Nous y avons proposé des jeux d'adresse et de manipulation pour toute la famille. Cet événement draine un bon millier de personnes.
- Le festival Octopus s'est décliné autour de la semaine de Toussaint 2016 ; la ludothèque était présente au château du Karreveld pour un événement destiné aux familles. Des défis en tous genres leur étaient proposés.
- Cette année, on a également participé à l'organisation et prêté des jeux pour la « journée jeux d'extérieur » (buitenspeeldag) qui s'est déroulée (entre autres) dans le quartier Maritime le 19 avril en partenariat avec BroM et l'ATL.
- Le 20 mai a eu lieu la fête du Parc Tour & Taxis – Ligne 28. Il est important d'y être parce que c'est le quartier, mais pour une première édition, le public a été décalé par rapport à la fête point de vue timing (les gens sont arrivés à la fin...) ; trop peu de public donc.

Les événements festifs portés par la ludo :

- Le 25 mai 2016, a pris place la Journée Mondiale du jeu avec nos portes ouvertes : des jeux à l'intérieur et à l'extérieur pour tous. Environ 150 personnes sont passées.
- Dans le cadre de la 1^{ère} édition du Festival Octopus prenant place autour des congés scolaires d'automne, nous avons organisé un programme spécial : Portes ouvertes à la ludo le mercredi après-midi, « La croisière s'amuse » : nous avons proposé des jeux de société aux familles sur une péniche qui a les a emmenées pour une mini-croisière sur le canal de Bruxelles. Ça a été une réussite ! On a également organisé une matinée de rencontre sur la question « Pourquoi jouer en famille ? » en collaboration avec Olivier Grégoire de la Cocof et Bénédicte Hannot de la Toile de Jeux. Nous n'avons eu qu'une seule personne inscrite... un coup dans l'eau et grosse déception.
On a participé au lancement des « mini-buitenspeeldag » ou « Place aux jeux » en français en prenant le lead et l'organisation d'une après-midi jeux d'extérieur sur le Square Libérateurs le 28 juin ; cela s'est fait avec la Maison de Quartier Libérateurs et le Jardin Ensoleillé, tous deux présents dans le quartier proche.
- Pour l'événement du 6 décembre, cette année, le Grand Saint est venu en personne ! Il attendait petits et grands (les seniors du home Séquoia étaient présents) pour leur distribuer des friandises. Il a aussi apporté quelques nouveaux jeux à la ludo.

7.6. Les projets spécifiques de la ludo

- Les newsletters de la ludothèque ont continué à paraître malgré la difficulté de devoir la traduire en néerlandais : une en septembre 2016, une autre en mai 2017. Une question de temps a fait qu'on n'a pas pu en éditer 3 cette année.
- La page Facebook est maintenant régulièrement alimentée avec nos événements, nos rappels d'ouverture et fermeture, nos projets particuliers,... on a dépassé les 100 like !
- La participation de notre public à l'élection du Label Ludo qui récompense chaque année un jeu de société moderne et familial s'est réitérée. 39 bulletins ont été complétés.

- On a finalisé le nouveau flyer bien plus adapté au public : plus clair, avec un agenda des ouvertures et un résumé des règles pour le prêt de jeux. Les informations qui paraissaient sur le site internet communal ont aussi été revues, corrigées et complétées.
- Les matinées-jeux sont un réel apprentissage qui permet à tous d'intégrer les règles des jeux. Celles-ci sont importantes à garder dans l'agenda, même si cette année nous en avons fait très peu ; en mai et juin, le service ludothèque de la Cocof a proposé le même type de matinée : apprentissage et échanges autour de plusieurs jeux appris avec leurs animateurs.
Elles permettent aussi la « sélection du mois » qui met en avant une dizaine de jeux sur un thème choisi par l'animatrice référente. Ces jeux sont dès lors plus sollicités lors des salles de jeux et permet au public d'être tentés d'apprendre de nouveaux jeux et ne pas forcément rester sur ses acquis. Ce « coup de projecteur » fonctionne très bien et sera à nouveau poursuivi l'année à venir.

7.7. Les jeux : manutention, prêts, logiciel...

Le nombre de jeux de société, jouets, jeux géants, jeux sportifs et/ou d'extérieur, jeux multimédia et accessoires de jeux s'élève à 2007 pièces (26 de plus que l'an passé). Parmi ce total, 153 jeux sont en « retrait » (soit cassés, perdus ou non-rendus : 6 de plus que l'année dernière). Nous avons commandé très peu de jeux cette année ; nos armoires en sont remplies et comme nous en prenons soin, il y a très peu de pertes. Les nouveaux jeux achetés fin 2016 n'ont pas encore été encodés par manque de temps, ils ne se retrouvent donc pas dans les chiffres.

Nos catalogues, au nombre de 5 : jeux de société, jeux « alpha », jeux d'extérieur et sportifs, jouets et jeux surdimensionnés sont actualisés au fur et à mesure de nos acquisitions ou de nos pertes.

Le nombre total de jeux prêtés entre le 1er août 2016 et le 31 juillet 2017 est de 1424 (910 l'an dernier ; à relativiser avec nos 2 mois de fermeture l'an dernier).

Cette année, le prêt de jeux géants a été conséquent : cela nécessite des prises de rendez-vous avec les emprunteurs, la préparation des jeux, leur « déménagement », la vérification au retour,...

Une animatrice-ludothécaire a fait tout le suivi des modifications en cours pour le programme PMB LudoTech que l'on utilise pour la gestion des membres, des prêts et de notre collection de jeux : de multiples réunions, tests et échanges avec le groupe pilote ont eu lieu. La migration a eu lieu au mois de mai et a été chapeauté par la cocof.

7.8. Les subsides

Une demande de subside a été rentrée au secteur ludothèques de la Commission Communautaire Française (Cocof) pour des dépenses en lien avec l'activité ludothèque que l'on propose pour l'année 2017 ; Leur règlement a changé et nous savons déjà qu'en tant que ludothèque communale, un subside de 2500,00€ nous sera attribué, normalement de manière fixe, chaque année, sous réserve de rentrer une demande et un dossier complet. Nous avons obtenu un subside de € 2125,00 l'année dernière (2085.00 € en 2015).

7.9. La formation du personnel

- 2 personnes de l'équipe ont suivi une formation de secourisme en entreprise à l'ERAP (2 jours).
- 3 personnes de l'équipe ont suivi une formation intitulée « lien et distance » (2 jours) organisée par la Courte Echelle (projet parents-enfants de la Maison des Cultures) et donnée par le CFIP.
- 3 personnes de l'équipe se sont rendues au ludoweekend : week-end destiné à tester un maximum de jeux et les évaluer afin de dégager une sélection de 5 jeux finalistes pour le label ludo. Cela permet de rencontrer d'autres personnes ayant un intérêt particulier pour le jeu et échanger sur le sujet, ainsi que d'apprendre un bon nombre de jeux afin de savoir s'il est intéressant de se les procurer ou pas, histoire de ne pas faire d'achat décevant ou inutile.
- On a fermé la ludo une journée pour une journée de travail avec le service jeunesse.
- Toute l'équipe a participé au colloque « L'alliance éducative parents-professionnels » organisé par le service de l'ATL (Accueil temps libre) dans le cadre du Festival Octopus.
- 3 personnes ont assisté au workshop « créativité et intergénération » organisé par l'asbl Courants d'Âges.
- 1 personne a assisté à une réunion thématique : "Jouets de qualité" à Ixelles et propose par la cocof.
- 1 personne a pris part à une initiation "jeux de rôles" donnée par les "Saigneurs du Chaos"
- Nous sommes 2 à avoir assisté à la 6ème édition du colloque « Le jeu dans tous ses éclats » organisé par la ludothèque Maurice Carême et la coordination « Accueil Temps libre » d'Anderlecht.
- 3 personnes de l'équipe se sont rendues durant 3 jours au 14^{ème} congrès international des ludothèques à Leiden aux Pays-Bas, organisé par l'association internationale des ludothèques (ITLA). Des conférences, ateliers, visites de ludothèques, rencontres de personnes venant de partout dans le monde et intéressées par le même sujet que nous : le Jeu, ont alimenté ces 3 journées.

7.10. Les stagiaires, prestataires, bénévoles

L'engagement d'une étudiante pour un renfort de l'équipe les mercredis après-midi et les samedis ouverts a été réitéré cette année et nous aide beaucoup.

Notre senior bénévole est revenue quelques jeudis en salle de jeux mais a dû subir des interventions médicales qui ont fait qu'elle n'est plus venue tout un temps.

Nous avons accueilli 2 stagiaires (5^{ème} secondaire) dans le cadre d'un stage civique (en partenariat avec la ville de Bruxelles) : une durant 6 samedis ouverts et l'autre durant les congés de Carnaval. Ceux-ci s'étant bien passés, on remettra ça pour 2017-2018.

7.11. Conclusions et objectifs généraux pour l'année 2017–2018

Moins de remous cette année que l'année dernière ; ce n'est pas pour autant qu'on s'est croisé les bras ! Les activités mises en place ont été poursuivies et plusieurs nouveaux projets ont été menés de main de maître (dont certains prévus tels que le bouclage du nouveau flyer, retrouver une personne pour compléter l'équipe, participer au festival des familles, opérer la migration du logiciel PMB).

Le mois d'août sera consacré à un gros inventaire et remise en ordre de nos données informatiques, ce qu'on n'a pas eu le temps de faire dans le rush de l'année.

Un beau partenariat qui a très bien fonctionné avec l'école spéciale néerlandophone Sint-Josef, mais qui ne sera pas réitéré l'année à venir ; une nouvelle école secondaire à pédagogie active (Ecole Plurielle Maritime) vient s'installer dans le quartier et nous avons déjà eu des contacts pour pouvoir lancer un nouveau projet avec eux.

A relever aussi le partenariat avec l'Arc qui, malgré une organisation un peu chaotique, a été une expérience enrichissante, qui donnera peut-être une suite en interne... ?

En novembre, une journée d'échanges sur base de notre expérience relative au jeu et à l'intergénérationnel aura lieu ; on prépare déjà l'événement depuis un an en partenariat avec l'asbl Courants d'Âges.

On devra à nouveau composer avec le remplacement d'une animatrice qui sera en congé de maternité et la fin du contrat d'un an d'une autre animatrice. A nouveau du remous au niveau du personnel en perspective...

8. Coordination « Accueil Temps Libre »

Entre 09/2016 et 08/2017, trois CCA ont eu lieu et ont permis de :

- intégrer de nouveaux opérateurs dans le Programme CLE et d'élaborer le plan d'action pour l'année 2016-17 ;
- approuver le plan d'action et déterminer l'objectif principal : la communication et sonder les besoins en terme de formation des équipes de terrain ;
- faire le suivi des actions menées prévues par le plan d'action (par rapport à la communication et aux formations), ainsi que les actions supplémentaires (non prévues initialement dans le plan d'action. Par exemple, le stage Jeunesse et santé).

8.1. Programme CLE 2015-2020

Ce programme a été validé au niveau communal (en CCA, en Collège et au Conseil Communal), et au niveau de l'ONE (en Commission d'agrément et en Conseil d'Administration). Le plan quinquennal actuel est donc fixé jusqu'en 2020. Il est articulé autour de 3 objectifs prioritaires :

a. La communication

- Un livret ATL reprenant les associations extra-scolaires intéressées par la promotion de leurs activités a également été largement distribué aux familles.
- Les coordinatrices ATL ont beaucoup travaillé sur les rencontres physiques tant en interne (section réunie, directions des écoles, assistants sociaux, coordinateurs et accueillants extra-scolaires, Instruction Publique) qu'en externe (familles et associations), afin de présenter leurs missions.
- L'impact de cette communication porte ses fruits : en 2015-2016, l'ATL a répondu à 93 demandes de familles, en 2016-2017, 172 demandes ont été enregistrées et traitées.

b. L'utilisation des locaux

Le nouveau bâtiment dans lequel le Service Jeunesse et l'ATL sont installés permet l'accueil de différentes activités (voir 4.9. stage de « Jeunesse & Santé »).

Un recensement des espaces disponibles sur la Commune est en cours, afin de mettre en lien les besoins de certaines associations avec les possibilités existantes et d'optimiser l'utilisation de locaux.

c. Les formations des accueillants extrascolaires

- Les coordinatrices ATL ont mis en place un réel accompagnement du personnel accueillant et une réflexion sur la pertinence du choix de telle ou telle formation en regard du projet professionnel et institutionnel de la personne en collaboration avec le Service de l'Instruction Publique et la Cellule Formation (GRH). Une formation nomade a eu lieu en juillet 2017, permettant à neuf accueillantes de suivre quatre jours de formation.
- Un colloque a été organisé afin d'aborder « L'alliance éducative parents-professionnels » (voir point 4.3. Festival des Familles OCTOPUS)
- En collaboration avec l'ONE, deux journées ont été organisées (09/12/2016 et 03/07/2017) à l'attention des accueillants extra-scolaires. L'une abordait l'accueil spécifique des tout petits, l'autre, la différence entre l'animation extra-scolaire et l'animation en plaine de vacances.

8.2. Projets

La coordination ATL collabore également sur différents projets communaux avec d'autres partenaires :

- Petit déjeuner Oxfam (03/11/2016)
Dans le cadre de la semaine du Commerce équitable, un petit déjeuner Oxfam a été proposé aux enfants des plaines organisées dans les écoles communales. En collaboration avec les Services Eco-Conseil, l'Instruction publique et De Molenketjes, 250 enfants, francophones et néerlandophones ont bénéficié de ce petit déjeuner.
Une nouvelle édition de ce projet est possible mais non confirmée pour l'an prochain.
- « Buitenspeeldag » (19/04/2017)
A l'initiative de la VGC, cet évènement vise à inciter les enfants à jouer dehors en leur proposant des activités de plein air et en mettant des jeux à leur disposition sur l'espace public.
Ce projet, originalement porté par BroM (BReede schOol Molenbeek, l'équivalent néerlandophone du service ATL), et maintenant une réelle co-organisation entre francophones et néerlandophones.
- Place aux jeux / Mini-Buitenspeeldag (été 2017)
Le succès rencontré « Buitenspeeldag » a abouti à la mise en place de « mini-Buitenspeeldag / Place au jeu ». Le concept reste identique et est répété pendant plusieurs mercredis après-midi sur différents espaces publics de la Commune pendant l'été.

9. Subventions aux associations

9.1. Subsidés fonctionnement

La Commune a accordé à chaque association et groupement de jeunes, qui ont rentré les formulaires de demande de subside, une aide financière pour les activités organisées durant l'année 2016 :

99^{ème} Unité Mettwie FSC, l'asbl Association Bruxelloise d'Entraide et de Formation, l'asbl Association de la Jeunesse Molenbeekoise, l'asbl Atelier Paloke, l'AMO Atouts Jeunes, l'asbl Cens Academy, Chiro Jijippeke, Circus Zonder Handen, vzw D'Broej Centrum West, vzw D'Broej Vereniging Marokkanse Jongeren, l'asbl Foyer des Jeunes, l'asbl Le Jardin Ensoleillé, l'asbl Nos Arts, l'asbl Notre Coin de Quartier, l'asbl La Porte Verte-Snijboontje, l'asbl l'Oranger, l'asbl Ras El Hanout, Scouts & Gidsen – Scogimo, l'asbl Trait d'Union, l'asbl TYN.

Le montant total octroyé aux dites associations s'élève à 17.900,00 EUR.

9.2. Subsidies ponctuels

Des subsides exceptionnels sont également octroyés durant l'année pour des projets spécifiques. Les associations suivantes ont été subventionnées pour une somme globale de 13.150,00 EUR (01/08/16-31/07/17) : l'asbl Racont'Art, l'asbl Vision Solidaire, l'asbl La J, l'asbl La Rue, Institut des Ursulines, l'asbl TYN, l'asbl Ancre des Familles, vzw Circus Zonder Handen, Urban Compagny, vzw D'Broej Vereniging Marokkanse Jongeren, l'asbl LES - Molenbloco, l'asbl Artisans du Sud, Paroisse Saint Charles, l'asbl Ras El Hanout, l'asbl Marche à suivre, l'asbl Association de la Jeunesse Molenbeekoise francophone.

DEPARTEMENT PREVENTION **ET VIE SOCIALE**

DIVISION PREVENTION

- A. Gardiens de la Paix
- B. SCAV – Aide aux Victimes
- C. Technoprévention
- D. SEMJA – Service d’Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives
- E. Médiation Locale

DIVISION MISSIONS DE PREVENTION ET COHESION SOCIALES DELEGUEES A LA LES

- A. Missions de prévention et cohésion sociales déléguées à l’opérateur para-communal asbl LES Juridiques

CCM – Centre Communautaire Maritime

DIVISION CULTURES

- A. Cultures
- B. Culture Néerlandophone
- C. Bibliothèques Francophones
- D. Bibliothèques Néerlandophones
- E. Musée
- F. Tourisme
- G. Evènements

DIVISION PREVENTION

PREVENTION

Le pôle Coordination est principalement composé du fonctionnaire de prévention, de l'évaluateur interne et du coordinateur administratif et financier attaché à la gestion des subsides. Le pôle Coordination poursuit des missions globales de gestion de projet et de subsides, d'évaluation des actions liées à la Prévention ainsi que de maintien de relations avec les pouvoirs subsidiants et les autorités communales.

En 2016-2017, la commune a bénéficié de 7 subsides différents pour développer sa politique de prévention :

- Le Plan stratégique de Sécurité et de Prévention
- Le Plan local de prévention et de proximité
- L'ex contrat de sécurité et de société
- Le fonds d'impulsion unique en matière de radicalisme
- Le contingent complémentaire Activa 346
- Le subside lié au service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives
- L'égalité des chances

A1. Le Fonctionnaire de Prévention.

Missions

Dans le cadre de ses missions, il assure :

- La gestion directe de tous les dispositifs liés à la Prévention prévus dans l'organigramme communal;
- Le pilotage des différents plans de prévention
- La gestion intégrale des subsides
- La participation au Conseil de Gestion, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de la LES avec voix consultative;
- La participation au comité de Direction de la LES relative aux dispositifs de prévention délégués à l'asbl;
- Le développement de projets préventifs spécifiques (PLP, Ribaupôle...).
- Le développement et la coordination de projets spécifiques (Projet ROM, Egalité des chances, Radicalisation...)
- Le relai entre les autorités politiques, le secteur associatif, les équipes de terrain et les pouvoirs subsidiants.
- ..

Activités

1.2.1 Durant l'année 2016-2017, le Fonctionnaire de prévention a poursuivi ses activités en accord avec ses missions, telle l'élaboration du nouveau Plan de prévention et de proximité régional et l'accompagnement des dernières étapes du plan stratégique de sécurité et de prévention 2014-2017. De manière générale, sa mission vise à réfléchir, développer et coordonner la politique de prévention communale et de l'inscrire dans les priorités définies par les autorités supérieures. Il participe également aux réunions de police hebdomadaire, au Conseil zonal de Sécurité. Vu l'actualité de deux derniers exercices, ses missions se sont également orientées vers le développement du dispositif de prévention de la radicalisation.

A2. L'Évaluatrice Interne.

Missions

Est chargée de l'évaluation permanente, qualitative et quantitative, des différents projets et actions menés au sein du service Prévention. Sous la responsabilité du fonctionnaire de prévention et en collaboration avec les agents de prévention, l'évaluatrice assure les missions suivantes :

- Le soutien méthodologique et conceptuel des équipes
- La transmission et échange d'information aux services
- La rédaction des supports et autres rapports d'activités (Evaluation)
- La production et mise en œuvre des outils d'évaluation

Activités

Durant l'année 2016-2017, l'évaluatrice interne a accompli différents actes en rapport avec les missions ci-haut précisées:

- *Construit des outils de suivi et d'évaluation avec les projets:*
 - Mise en place et gestion de la base de données des équipes;
 - Analyse statistiques des données policières/GDP/TSR;
 - Suivi méthodologique des différents services de prévention via tableaux de bord; ...
- *Rédigé les rapports annuels tels*
 - le Diagnostic Local de Sécurité (Février 2017)
 - le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (Mars 2017)
 - Le Plan Global de Prévention et de Proximité (Avril 2017)
- *Elaboré des fiches, des vade-mecum, des notes stratégiques, tels que:*
 - Actualisation Fiches rapports PSSP 2015-2016 (Janv. 2017)
 - Elaboration Fiches OBPS 2016
 - Actualisation tableaux d'encodage GDP 2017 (Janv.2017)
 - Elaboration fiche sur absentéisme scolaire(Janv.2017)
 - Elaboration de Fiches projet "Nuisances sociales"/Note cadre Sécurité Intégrale (Mai 2017)
 - Actualisation DLS (Mai 2017)
- *Participé aux réunions de travail transversales en interne telles:*
 - ◇ les réunions hebdomadaires FP/EI;
 - ◇ les réunions de travail inter-service Prévention/ les services de la LES:
 - Rencontre les différents services subsidiés par la Prévention (janvier 2017)
 - Réunion avec le service Proximité (Mars 2017)
 - Réunion avec Réunion avec le Conseil d'Entreprise (Mars 2017)
 - Réunion de travail avec SEMJA/ Agrément du décret sur l'aide aux justiciables (juin 2017)
 - Réunion de travail inter-service/ Décret sur l'aide aux justiciables-Etude de la Question (juin 2017)
 - Réunion de service mensuel/dispositifs communaux de Prévention (Juin 2017)
- *Participé aux réunions de travail transversales à l'externe tel:*
 - ◇ Réunion de travail avec Transit
 - Indicateurs/Diagnostic "Assuétudes (mars 2017)
 - Réunion d'échange de pratiques sur la gestion du Protoxyde d'azote (Juin 2017)

- ◇ Réunion avec le conseiller local du Ministère de l'Intérieur et ses collègues de l'UNIT R (Mai 2017)
- ◇ Groupes de travail/Echanges de pratiques Evalueurs internes au niveau zonal et régional;
 - AG-EI (Nov. 2016)
 - GT EI/Radicalisme (Déc.2016)
 - GT EI/ STIB (fév.2017)
 - Plénière EI (Mai 2017)
- ◇ Les comités de suivi (Région/Intérieur);
 - Réunion de travail avec OBPS/indicateurs radicalisation (Janv.2017)
 - Réunion de travail avec OBPS/ Analyse du Plan de prévention MSJ(Mars.2017)
 - Réunion de travail avec OBPS/DLS (Mai 2017)
 - Journée de travail transversalité (Juin 2017)
- ◇ les réunions de concertation des acteurs de la prévention (Plateforme Prévention)
 - *Assuré le backup pour le fonctionnaire de Prévention.*

A3. Le coordinateur administratif et financier

Il a pour fonction d'assurer la gestion et le suivi des subventions octroyées à la commune dans le cadre de sa politique de prévention. Il assure également le volet comptable du service, la logistique, la gestion des ressources humaines ainsi que l'aide dans les marchés publics.

Missions

- Constituer et rédiger les rapports financiers destinés à justifier les subsides liés à la prévention et à l'égalité des chances (volet communal) dans les délais prescrits ;
- Répondre aux demandes ponctuelles ou spécifiques d'information ou de clarification des pouvoirs subsidiants (décompte provisoire, système ICT) ;
- Veiller à l'inscription adéquate des subsides dans le budget communal et la gestion des non valeur
- Informer la recette communale des montants à inscrire en recouvrement, en droit constaté ou à mandater
- Collecter et centraliser les données budgétaires liées au coût du personnel financées par les plans de prévention afin de :
 - Assurer la mise à jour et le monitoring des tableaux de bords financiers des plans ;
 - Assurer la mise à jour et le monitoring des outils internes de gestion du personnel ;
- Réfléchir à une répartition optimale des frais de personnels entre les différents plans existants ;
- Assurer la gestion administrative de subsides à verser à des organismes tiers (Forum belge, CLDB, Transit...)
- Connaître et se tenir informer des évolutions de la législation et des directives financières en matière de politique de prévention
- Gérer et assurer le suivi des procédures de marchés publics en collaboration avec le service Economat de la commune
- Participer à la préparation du budget communal et de la LES

Activités

Durant l'année 2015-2016, la coordinatrice administrative et financière a accompli différents actes en rapport avec les missions ci-haut précisées.

A. GARDIENS DE LA PAIX

I. MISSIONS :

L'équipe des gardiens de la paix a pour mission (Loi du 15 mai 2007) d'assurer une présence préventive, visible et rassurante et sécurisante pour les victimes potentielles; , dissuasive pour les auteurs.

Son action dynamique et proactive s'exerce sur l'ensemble des espaces publics, autour des écoles, des arrêts et stations de transports publics, et tout lieu jugé sensible.

Son objectif principal est de mener des opérations (voir dispositifs) spécifiques, délimitées et fixées en concertation avec les partenaires impliqués dans la lutte contre l'insécurité ou toute forme d'incivilité (RGP) allant jusqu'à enrayer certains phénomènes de petite criminalité. Son action concerne tout usager de l'espace public avec priorité de sécuriser et d'assister toute personne en détresse (séniors, enfants ou victimes potentielles).

Composition du service:

Le service est composé d'un coordinateur, de quatre chefs de brigade, de quatre adjoints, d'un responsable des sanctions administratives (SAC), de deux assistants administratifs et de 67 gardiens de la paix dont 18 constatateurs.

Le service opère sur l'ensemble du territoire communal, reparté en quatre brigades (Centre, Duchesse, Karreveld et Maritime).

Brigade	Localisation	Périmètre d'intervention
Maritime	60 Bd Léopold II	Entre place Sainctelette/ Simonis/Belgica
Centre	04, rue F.Brunfaut	Centre historique
Duchesse	Place de la Duchesse	Heyvaert / gare de l'ouest/ Sippelberg et tous les sites des logements sociaux.
Karreveld	Bd Mettewie	Tout le haut de Molenbeek y compris le cimetière
Dispatching	15 rue Comte de Flandres	Programmation des équipes, centrale radio, et logistique

- Assurer une présence visible et rassurante dans l'ensemble des espaces et voies publics sur le territoire communal ;
- Informer les citoyens en vue de garantir le sentiment de sécurité ;
- Signaler aux services compétents des problèmes de sécurité d'environnement et de voirie ;
- Information les automobilistes au sujet du caractère gênant ou dangereux du stationnement fautif et la sensibilisation de ceux-ci au respect du Code de la route ;
- Assurer la sécurité de la traversée d'enfants, d'écoliers, de personnes handicapées ou âgées ;
- Constatation d'infractions aux règlements communaux (SAC)
- Surveillance lors d'événements ou d'activités organisées par la commune ou une autre autorité publique.

II. ACTIVITES :

Résumé des activités pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017

MATIERES		CODE	NOMBRE D'INTERVENTIONS	SUIVI DES DOSSIERS		
				Rapport journalier ²	Procès-verbal ³	Note explicative ⁴
RGP ⁵	Propreté publique	E	1841	29	6	6
	Commodité de passage	B	1601	18	1547	4
	Comportement	C	93	43	56	/
	Autre		141	/	141	/
Étalage et Terrasse⁶	Conditions d'exploitation		106	/	99	/
Marchés⁷	Conditions d'exploitation		15	/	15	/
Voiries	État des voiries	G	104	65	/	79
	Mobilier urbain	F	310	145	/	223
Drogue et ivresse⁸	Espace public	A	15	11	/	/
Personnes vulnérable⁹	Espace public	D	37	16	/	/
Autres¹⁰		I	77	60	/	5
TOTAL			4340	387	1864	313

² Rapport explicatif des Gardiens de la Paix pour décrire un évènement, un comportement ou un fait constatés sur l'espace public.

³ Procès-verbal de constatation des infractions transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur communal.

⁴ Note explicative rédigé à l'attention des Services communaux compétents ou la Police afin de remédier aux problèmes constatés par les Gardiens de la Paix.

⁵ Règlement Général de Police coordonné de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean adopté par le Conseil Communal le 3 avril 2014.

⁶ Règlement communal du 22 novembre 2007 relatif aux étalages, à l'exposition de marchandises et aux terrasses sur la voie publique. .

⁷ Règlement communal du 3 avril 2014 relatif aux marchés et activités ambulantes.

⁸ Faits liés à l'utilisation de drogue et d'alcool.

⁹ Faits liés à la présence des personnes vulnérable sur l'espace publique (personnes sans domicile fixe, personnes malades, personnes perdues, mendiants...).

¹⁰ Catégorie reprenant les faits généraux.

La présence dissuasive s'appuie aussi sur la Cellule "Incivilités", composée d'un coordinateur, d'un responsable, d'un assistant administratif, et de 6 agents de terrain.

Missions

- Lutter contre les incivilités liées à l'environnement
- Veiller au respect des règlements communaux (dépôts clandestins, malpropreté, étalages, terrasses, ...) :

Les agents opèrent sur tout le territoire communal divisé en 9 secteurs logiques.

Activités

Résumé des activités pour la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017

MATIERES		INTERVENTION ¹¹	Procès - verbal ¹²
RGP ¹³	<i>Propreté publique</i>	4810	1042
	<i>Commodité de passage</i>	137	123
	<i>Antenne parabolique</i>	34	31
	<i>Comportement (flagrant délit) caméras</i>	175	45
	<i>Autre (n° de police, affiches, ...)</i>	18	10
Étalage et Terrasse ¹⁴	<i>Conditions d'exploitation</i>	133	24
Marchés ¹⁵	<i>Conditions d'exploitation</i>	600	/
Prévention ¹⁶	<i>(sensibilisation, information...)</i>	4135	/
TOTAL		10024	1275

¹¹ Nombre d'interventions effectuées sur le terrain en différentes matières.

¹² Procès-verbal de constatation des infractions transmit au Fonctionnaire Sanctionnateur communal.

¹³ Règlement Général de Police coordonné de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean adopté par le Conseil Communal le 3 avril 2014.

¹⁴ Règlement communal du 22 novembre 2007 relatif aux étalages, à l'exposition de marchandises et aux terrasses sur la voie publique. .

¹⁵ Règlement communal du 3 avril 2014 relatif aux marchés et activités ambulantes.

¹⁶ Sensibilisation des habitants en matière de propreté publique lors des actions spécifiques (marchés, logement molenbeekoïse, quartiers, parcs...)

(*) Comparaison par rapport aux résultats de l'année précédente.

B. SCAV – ASSISTANCE AUX VICTIMES.

I. MISSIONS

Les missions des BAV sont définies dans la circulaire GPI 58 (assistance aux victimes).

Composé d'une assistante sociale, d'une juriste et d'une psychologue, le Service vient en aide aux Molenbeekoïses victimes d'infractions pénales et de calamités, en offrant une aide globale aux bénéficiaires. Ce qui leur est souvent indispensable.

Le Service collabore activement avec la police, les autres Bureaux d'Aide aux Victimes (BAV) de la zone de police de Bruxelles-Ouest, la médiation locale, l'hôtel social communal, le PASUC et les autres acteurs du réseau associatif de la commune.

Le Service accueille les victimes sans rendez-vous tous les matins lors des permanences organisées de 9h30 à 12h et sur rendez-vous les après-midis. Les membres de l'équipe peuvent se rendre au domicile des victimes si elles ont des difficultés à se déplacer.

II. ACTIVITES

Entre le 1er août 2016 et le 31 juillet 2017, le service a répondu à 374 nouvelles demandes d'aide. On note une sensible recrudescence des demandes, après une légère baisse durant l'année 2016.

88,23% de ces demandes proviennent de victimes d'infractions pénales. 4,27% de victimes d'incendies et de calamités et 5,61 % concernent des demandes « hors-cadre ».

Les demandes d'aide les plus fréquentes concernent des violences intrafamiliales (33,69%), des menaces et harcèlement (9,89%), des coups et blessures (9,63%), des vols et cambriolages (7,22%), des accidents de la route (5,08%), des morts violentes (5,08%), des calamités et incendies (4,27% - pour lesquels le service collabore avec le PASUC). Le surplus des demandes concerne, entre-autres, des escroqueries, des violences sexuelles, des mineurs en danger, des victimes des attentats...

Les interventions se répartissent comme suit : 27,54% de soutien psychologique. 16,58% de démarches socio-administratives et 29,41% de réponses juridiques sous forme d'informations et/ou de suivis de dossiers. Toutefois, dans 17,91% des cas, les demandes sont multiples et nécessitent de couvrir un éventail de réponses allant de l'écoute et de l'information juridique à l'accompagnement socio-administratif.

Depuis de nombreuses années, les violences intrafamiliales représentent la plus grande part des nouvelles demandes et occupent un volume de prises en charge très important. Elles nécessitent une approche multidisciplinaire et globale car elles impliquent une constellation de problèmes qui induisent violences et souffrances intrafamiliales (enfants / parents / couples / ascendants / fratries). Plusieurs de ces victimes ont été orientées vers l'hôtel social communal avec lequel le service collabore étroitement lors de la nécessité d'un relogement d'urgence. Le SCAV collabore également très étroitement avec la médiation locale, notamment lors de conflits familiaux lourds impliquant des enfants.

Enfin, le SCAV a renforcé sa collaboration avec la Cellule Radicalisme dans le cadre du suivi des familles ou des individus concernés par cette problématique.

La majorité des personnes bénéficiant de notre service sont des femmes (70,32% contre 28,87% d'hommes). Les victimes sont orientées vers notre service par la police (10,69%), des services sociaux ou communaux (21,66%), les BAV (6,15%). Elles se présentent surtout chez nous suite à l'offre de service envoyée par courrier (30,75%) ou viennent spontanément (23%).

C.TECHNOPREVENTION (Prévention contre le vol)

I. MISSIONS

Dans le cadre du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, le conseiller en prévention vol poursuit les missions fixées par la circulaire du 04 mars 2010. Il assure la prise en charge des victimes et/ou potentiels victimes de cambriolage ou de vol divers sur l'ensemble du territoire communal.

L'action du Conseiller Prévention Vol auprès du public cible consiste à:

- Conseiller le citoyen en matière de sécurisation
- Informer les commerçants sur le phénomène de cambriolage
- Informer les professions libérales sur le phénomène de cambriolage
- Inciter à l'installation du matériel de techno-prévention
- Mener des actions ciblées (portes d'immeubles et d'habitations...)
- Effectuer des visites dans habitations
-

Le public le plus rencontré est celui fragilisé en raison des conditions de vie, de l'âge ou de la vétusté du parc immobilier où il vit.

Méthodologie de travail :

En collaboration avec la police communale, le service fonctionne sur base du signalement. Les informations proviennent autant des services de police que des services de prévention (les Gardiens de la paix, les services sociaux,...). A la réception du listing de police mensuel reprenant les cambriolages et/ou tentative de cambriolages rapportés au service de police, une offre de service est faite aux victimes par voie de courrier. Seules les personnes désireuses d'obtenir un conseil ou une intervention recontactent le service. Le Conseiller en prévention vol convient alors d'un rendez- vous à domicile aux fins d'évaluer la situation et prodiguer les conseils nécessaires. La réponse du service est fonction de la demande ou du constat fait par le Conseiller.

Vu cette méthodologie, le nombre de visites ne pourra faire qu'augmenter dans les prochains mois. Chaque visite fait l'objet d'un rapport écrit communiqué au citoyen dans les 10 jours.

Des actions plus spécifiques et préventives sont régulièrement menées :

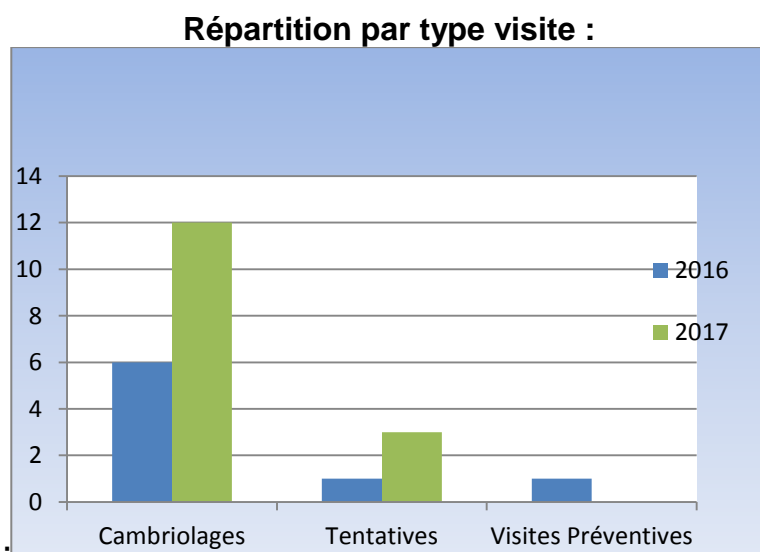
- Opération Rosace et Un jour sans
- Action de sensibilisation des commerces
- Actions de sensibilisation dans certaines rues
- Actions de sensibilisation des professions libérales
- Actions de prévention du vol à la tire

II. ACTIVITES

Le Conseiller Prévention Vol a effectué 23 visites techno-préventives en 2016-2017 auprès des personnes ayant requis ses services. Les visites ont eu lieu, en moyenne, 1 semaine après la prise de rendez-vous.

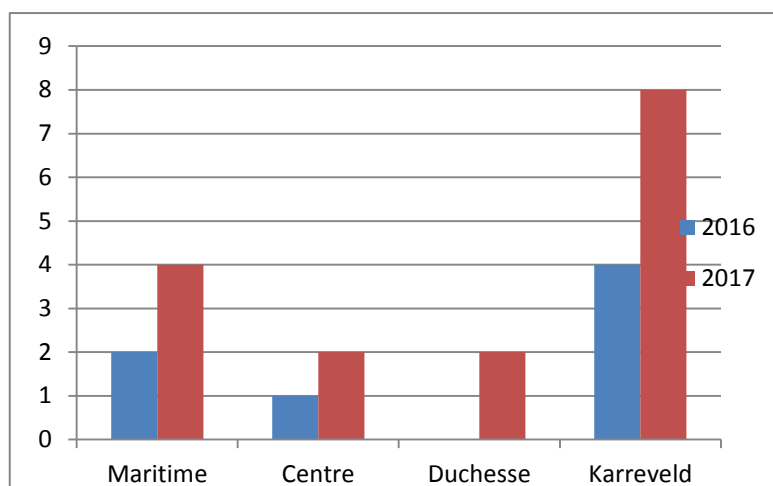


Sur les 23 cas signalés, 18 situations sont des cas de cambriolage, 4 des tentatives et un cas de visite préventive.



La répartition par quartier démontre que le quartier Karreveld est le plus touché par l'action du service. Cela reste proportionnel aux chiffres de cambriolage qui se concentrent également dans ce quartier. La sociologie de ce quartier peut aussi permettre de conclure que les citoyens qui y résident sont plus prompts à déclarer l'infraction au service de Police ou à faire appel à un service communal.

Répartition
de visites par



nombre
quartier :

D. SEMJA - Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives.

I. MISSIONS

Le service du SEMJA, composé de deux personnes, poursuit un ensemble de missions attribuées conjointement par la CLES (Cellule de Lutte contre l'Exclusion Sociale), la commune de Molenbeek-Saint-Jean, et la fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces missions concernent:

I. Le travail d'intérêt général

- La mise en place du travail d'intérêt général;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette mesure;
- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (Parquet du procureur du Roi via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la mesure;
- La promotion de cette mesure;

II. La peine de travail comme peine autonome

- La mise en place de la peine de travail;
- L'organisation et la surveillance de l'exécution de cette peine;
- L'information auprès des autorités judiciaires concernées (commission de probation via l'assistant de justice) quant à l'exécution de la peine;

III. Autres missions

- La constitution et l'entretien d'un réseau de partenaires reprenant les différents services communaux et ASBL susceptibles d'accueillir des prestataires faisant l'objet d'une mesure de diversion, d'un travail d'intérêt général ou d'une peine de travail;
- La participation aux groupes de planification sociale (GPS) de la commune de Molenbeek-Saint-Jean;
- La participation aux réunions mensuelles de la plate-forme des services d'encadrement des mesures judiciaires alternatives de l'agglomération bruxelloise qui constituent un lieu permettant aux personnes engagées au sein des projets de s'interroger sur leur pratique.

II. ACTIVITES

Pour l'année écoulée l'équipe du Semja a encadré 190 personnes pour un total de 11427 heures prestées.

E. LA MEDIATION LOCALE

I. MISSIONS

Composé de deux médiatrices locales, le service a pour missions et priorités de :

- Offrir l'intervention de médiateurs professionnels aux habitants de la commune aux prises avec une situation relationnelle problématique voire conflictuelle, dans leur voisinage, dans leur couple ou dans leur famille au sens large, comme dans leurs difficultés d'ordre locatif, et ce, sur leur propre initiative personnelle ou sur conseil de la police (avant dépôt éventuel de plainte), d'autres services communaux ou du réseau associatif ;
- Répondre à la demande du Parquet ou de la police, dans le cadre de dossiers judiciaires dits «classés sans suite» ou de la police dans le cadre de l'EPO ;
- Faire connaître auxdits habitants la médiation comme mode alternatif et légal de prévention, gestion et résolution des conflits interpersonnels dans un rapport de proximité.

La réalisation de ces missions a pour **impacts attendus**:

- De parvenir à construire ou à reconstruire du lien social, participer ainsi au vivre-ensemble et diminuer le sentiment d'insécurité ;
- D'autonomiser et responsabiliser un plus grand nombre de personnes concernées par des situations de conflictualité ;
- De diminuer le sentiment d'impunité par une proposition alternative et plus adéquate de suite, quand il y a eu appel au système judiciaire classique par la dénonciation d'une situation ;
- De développer une réflexion sur des thématiques précises (santé mentale et logement, nuisances sonores à l'intérieur des immeubles, violences familiales, etc.).

Pour ce faire, le service propose, dans un premier temps, un espace d'écoute pour entendre la demande et explorer les besoins qui la sous-tendent.

Dans un second temps, il fait une proposition de médiation (directe ou indirecte) ou offre un soutien individuel.

Pour ce dernier, il peut s'agir d'une offre d'écoute active, d'accompagnement dans les démarches, d'une réorientation, toujours dans l'esprit de la médiation (prise de recul, autonomisation, responsabilisation, empowerment) et ce, pour ne laisser, dans la mesure du possible, personne dans une douloureuse impasse sur le plan de la relation à l'autre.

II. ACTIVITES

Du 1er août 2016 au 31 juillet 2017, le service composé de 2 médiatrices à temps plein, a traité 249 situations, reprenant 3654 interventions sur l'ensemble du territoire de la commune.

Les statistiques des problématiques sont les suivantes :

Problématique	Pourcentage (%)
Habitat	127
Familial	103
Institutionnel	9
Scolaire	1
Commercial	2
Autres	7
Total	249

LA CELLULE RADICALISATION

La cellule Radicalisation est composée du chargé de projet "Radicalisation" qui travaille en étroite collaboration avec le Fonctionnaire de prévention.

I. MISSIONS

La Cellule a pour priorité d'**accompagner les familles** confrontées directement au phénomène de radicalisme à portée violente. Ce phénomène se caractérise dans le chef de l'auteur/ du jeune par un changement subi de comportement, une conversion tout aussi soudaine et parfois accompagnée d'une volonté de rejoindre le front des combats (en Syrie ou ailleurs...) pour y mener le djihad. Souvent à l'insu des parents. Par leurs comportements extrêmes, ces jeunes issus des quartiers deviennent un danger pour eux-mêmes et pour la communauté. C'est donc dans ce contexte que la Cellule est amenée à travailler avec les familles en vue de les aider à maintenir et/ou recréer le lien familial.

Le service poursuit entre les missions suivantes :

- L'accompagnement des familles directement touchées par ce phénomène en vue de les aider à maintenir et/ou recréer le lien familial.
- L'organisation de séances d'information et de formation des travailleurs sociaux, du personnel éducatif impliqués;
- le suivi des réunions extérieures organisées par l'autorité institutionnelle
- Le contact structurel avec la Police de la Zone Ouest.

Pour ce faire, l'équipe a été renforcée par l'engagement d'une psychologue systémicienne et d'une chargée de projet en "Insertion socioprofessionnelle" afin de

consolider le soutien aux familles, aux personnes radicalisées et/ou en voie de radicalisation.

II. ACTIVITES

Pour l'année 2016-2017, le service a travaillé sur la prévention de la radicalisation notamment via:

◇ Le suivi de personnes en voie de radicalisation ou dont les activités liées à la radicalisation ont été condamnées par la justice, ou de famille dont l'un des membres est ou a été en voie de radicalisation.

Ces suivis sont répartis également entre genre :

- 50% de suivis féminins et 50% de suivis masculins.
- 69% de ces suivis sont de majeurs d'âge.
- Un quart de ces suivis ont été envoyés par la Maison de Justice de Bruxelles et sont tenus à un suivi par obligation judiciaire.
- 31% de ces suivis ont été orienté par le réseau associatif.
- Les éducateurs et travailleurs de rue ont orienté 18% des suivis vers notre service.
- 12% sont suivis par le service sur conseil de la police.
- Le reste des suivis (12%) sont soit des demandes spontanées soit ont été envoyés par des services d'aide à la jeunesse.

Ce type de suivi met en évidence une des causes de la radicalisation, à savoir un problème de la construction identitaire de la personne concernée, que l'identité radicale vient réparer. On constate également que les parcours sont jalonnés de ruptures (scolaire, professionnelle, sociale,...). C'est ainsi que nous travaillons activement à aider à restaurer le lien familial mais également social de la personne.

◇ Nous avons considéré que l'insertion socioprofessionnelle est un des moyens de prévention primaire. Une permanence ISP est tenue par un des membres de l'équipe, une fois par semaine dans une maison de quartier.

- 67% des suivis se sont présentés lors de cette permanence.
- Le tiers restant provient d'orientations faites par le réseau associatif ou la police.
- 62% sont des suivis réguliers.
- Les hommes sont majoritaires (81%).

Les freins à l'emploi constatés sont :

- Le manque de formation/expérience,
- Le passé judiciaire,
- La faible maîtrise d'une des deux langues nationales.

◇ Le service organise également des formations à l'attention des travailleurs sociaux, du personnel éducatif et associatif afin de les sensibiliser à la problématique de la radicalisation et ainsi les outiller.

Cette formation permet également de créer un lien entre les différents acteurs communaux et notre service. La formation que nous proposons contient un aspect théorique sur la radicalisation, le profil des personnes radicalisées, ainsi qu'un parallèle avec la dérive sectaire.

A ce jour, plus ou moins 1200 personnes ont assistés à la formation de base sur la radicalisation dispensée par la Cellule.

◇ Nous donnons également la parole à un proche d'une personne radicalisée qui témoigne de son vécu. Dans l'optique de sensibiliser les jeunes et leur offrir un espace de parole sur le thème de la radicalisation, le service a invité des intervenants à témoigner dans les écoles :

- l'ex-djihadiste, Mourad Benchelalli,
- Laura Passioni (partie en Syrie avec son enfant)
- et Hicham Abdel Gawad (professeur de religion musulmane).

Plus de 250 élèves du secondaire ont assistés à ces rencontres.

L'islamologue et politologue, Rachid Benzine a quant à lui été invité à dispenser un séminaire de deux jours à l'attention des travailleurs sociaux de la communes. Plus de 50 personnes y ont assisté.

Le service a également été impliqué dans le projet « We Are Molenbeek », le panel citoyen qui a porté sur des thématiques en lien avec le vivre ensemble.

Le service assiste toujours activement aux réunions organisées par l'Unit R du Ministère de l'Intérieur, la Région Bruxelloise et le Forum Belge pour la Prévention et la Sécurité Urbaine. Un contact structurel s'est mis en place avec la Police de la Zone Ouest : le chef de corps, la cellule Radicalisation, le service Famille et Jeunesse et les policiers de quartier.

Dialogue interculturel

Depuis le printemps 2015, un groupe de travail autour du dialogue interculturel a été initié par la commune, à l'initiative de l'échevine du dialogue interculturel. Ce groupe de travail est composé de : Conseil consultatif des Mosquées de Molenbeek, l'UPJB, la Synagogue Beth Hilel, les Amis de la Morale Laïque, l'Unité Pastorale de Molenbeek-centre, LES absl, la Maison des femmes, le Foyer, le Jardin Ensoleillé, la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbek, le Conseil des jeunes, El Kalima, Co-exister Bruxelles, le Service Jeunesse et le Conseil des jeunes, la porte Verte, le CCM et les Ambassadeurs de la paix.

Les objectifs de ce groupe de travail sont notamment :

- Organisation d'évènements (fêtes, séminaires, projection de films, conférences, ateliers, formations,...) avec différents partenaires, qu'ils soient communaux ou associatifs.
- Réflexion globale autour des enjeux concernant le dialogue interculturel

ORGANISATION DE REPAS CONVIVIAUX INTERCULTURELS

- *Repas de Noël interculturel décembre 2016*
Encouragé par le succès de la rupture du jeune interculturelle organisée en juin 2016 à l'église Saint-Jean-Baptiste, le groupe de travail de dialogue interculturel a organisé un repas de Noël interculturel le vendredi 16 décembre 2016 dans les bâtiments de la Ligue d'entraide islamique jouxtant la mosquée al Khalil. Près de 400 personnes ont pris part à cet évènement.
- *Bal populaire laïque interculturel de mars 2017*
Suite au succès des différents repas liés aux trois grandes confessions religieuses, il avait été décidé d'organiser un évènement laïque interculturel. Un bal populaire

interculturel a ainsi été proposé, il a été programmé dans le cadre du festival Esther et Shéhérazade en mars 2017 (détails plus bas).

○ *Rupture du jeûne interculturelle juin 2017*

Fort de sa troisième édition et toujours dans le souci de faire se rencontrer les cultures et les traditions liées aux fêtes religieuses de ces grandes communautés, c'est sous la forme d'un Shabadan, à savoir l'association de la rupture du jeûne musulman et l'entrée dans le Shabbat juif que l'évènement s'est organisé cette année, dans la salle Aladin. Environ 400 convives de toutes confessions et convictions ont pris part à cet évènement. Par ailleurs cette année, l'évènement a été précédé d'un cercle de parole en collaboration avec l'association « the circle- We have the choice », créée par Kristien Verellen suite à la perte de son époux dans les attentats de Bruxelles

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS DIVERS (CONFÉRENCES, SÉMINAIRES...)

○ *Conférence et séminaire de Rachid Benzine*

Voir avec Olivier vanderhaeghen

○ *Ciné-débats « Boucs-émissaires »*

Trois ciné-débats autour de courts métrages abordant la question de la discrimination ont été organisés avec l'asbl IMAJ en collaboration avec les Maisons de quartier et la Maison des femmes. (dates ?)

○ *Visite de la synagogue Beth Hillel*

Dans la suite de l'organisation de la journée Portes ouvertes au printemps 2016, le groupe de travail dialogue interculturel a profité de la semaine de dialogue interconfessionnel du mois de novembre pour organiser une visite à la synagogue Beth Hillel. (détails)

FESTIVAL ESTHER ET SHEHERAZADE (festival culturel judéo-arabe)

Dans le cadre du groupe de travail dialogue interculturel, il a été proposé de consacrer un moment culturel pour valoriser les points de convergences culturelles entre les cultures juives et arabes.

Autour de l'humour, de contes, de films, d'expos, de musique et d'ateliers participatifs, apprendre à mieux connaître l'autre, à se retrouver un peu dans l'autre, à faire tomber des préjugés et des barrières, valoriser les minorités.

La première édition du festival *Esther et Shéhérazade* s'est tenue du 9 au 25 mars 2017 au Château du Karreveld et à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale et a recueilli un succès certain, accueillant pas moins de 500 visiteurs. Le public était très diversifié : De culture arabe, juive ou autre, jeune ou adulte, il est venu de Molenbeek de Bruxelles, de Wallonie et Flandre et même de Paris.

Le Festival a pu atteindre les objectifs qu'il s'était fixé : Jeter des ponts entre les différentes communautés ; Casser les clichés existants entre deux communautés ; Valoriser les origines et identités de chacun ; Enrichir ses connaissances culturelles.

Il a été demandé à PCM, en tant qu'asbl culturelle d'être l'opératrice de ce projet. Ce festival a été organisé en partenariat avec toutes les associations membre du groupe de travail, et, notamment, Le Musée Juif de Belgique, IMAJ et le Collectif d'Accord de ne pas être d'accord. Au programme, il y a eu de la musique, de la poésie, des ciné-débats, des ateliers culinaires et linguistiques, une soirée contes et humour, un bal populaire et une très belle exposition sur les Juifs du Maroc.

CENTRE COMMUNAUTAIRE MARITIME - CCM

I. MISSIONS

Ce rapport concerne les activités du **Centre Communautaire Maritime** (CCM) du 1er septembre 2016 au 31 août 2017. Pour le CCM l'année 2016 a représenté un nouveau départ, tout en gardant la continuité de ses actions.

La grande partie des activités anciennes, ainsi que des nouvelles, ont été menées à bien grâce à l'apport des **habitants** qui participent à la réalisation et à la réussite de ces activités, des **partenaires** et des **institutions** qui contribuent à la gestion du CCM, des **travailleurs**, des **vacataires**, des **administrateurs** et de toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps bénévolement.

Les conditions sociétales et environnementales n'ont pas été idéales pour un lieu ouvert sur le quartier ; la situation de tension et d'alerte, suite aux attentats de Paris, s'est intensifiée avec les attentats de Bruxelles du 22 mars. Malgré une baisse de la fréquentation des activités "tous publics" un peu partout dans la capitale, les moments de rencontre au CCM, tels les cafés matins, les apéros, les fêtes et les évènements, ont rencontré un franc succès et nous encourageant à poursuivre dans notre démarche.

II. ACTIVITES

Les activités du CCM ont été consolidées et la fréquence parfois augmentée (voir tableau ci-dessous). Des nouvelles activités se sont ajoutées en cours d'année.

Activités récurrentes

Ateliers

- Accompagnement scolaire pour les élèves de l'école primaire (organisé à partir d'octobre tous les lundis, mardis et jeudis) et secondaire (déjà existant, les lundis et jeudis) ; animé par Patrick SERRIEN. En 2017, nous allons demander la reconnaissance de l'ONE en tant qu'école de devoirs.
- Alpha Ludique : tous les mardis et jeudis (la fréquence a été doublée) ; animé par Malika EL ARASSI
- Module d'initiation à la citoyenneté : 2 fois par mois avec **Solidarité Savoir asbl** ;
- Cours de couture et de retouche : tous les lundis (débutants), mardis (niveau II) et jeudis (retouche); animé par Nacera ABASSID ;
- Ateliers d'initiation à l'Art (AIA) : tous les mercredis, matin et après-midi (la fréquence a été doublée) ; animé par Yolanda SANCHEZ ;
- Ateliers de cuisine « **Papote et Popote** » : tous les vendredis (la fréquence a été doublée) ; animé par Fatima et Soumaya ;

Nouvelles activités

- cours de vidéo "**Boire un verre à Molenbeek**" : tous les mardis de février à mai ; en partenariat avec "**Videp/Centre Vidéo Bruxelles**" ; animé par Gypsy HAES ; il a été repris en 2017 par Joachim GUZMAN ;
- cours d'aquarelle : tous les vendredis à partir d'octobre ; animé par Tim SMITH ; en partenariat avec l'Ecole 2 (matinées) ;

- atelier de théâtre jeunes : tous les mercredis d'octobre à décembre ; en partenariat avec Association Jeunes Molenbeekoïsis (AJM) ;
- atelier de langue anglaise : tous les jeudis ; animé par Isabella Eisenberg ;
- cours de yoga : tous les mardis à partir de novembre ; en partenariat avec l'asbl Amor's Light ; animé par Monique STENUIT ;
- cours de self défense : tous les mercredis ; en partenariat avec "**Art's Voice**" ; animé par Youssef ROUAS et Abdelali HASSON ;
- cours de musique traditionnelle : tous les lundis ; en partenariat avec "**Art's Voice**" ; animé par Azzouz EI HOURI ;
- Français Langue Etrangère - (FLE) : tous les mercredis ; avec un groupe mixte ; animé par Malika EL ARASSI ;
- tables de conversation en néerlandais: tous les lundis ; animé par Joke MULLIE (novembre – février) et Isabella Eisenberg (mars – juin) ;
- jardinage dans le nouveau potager en bac dans la cour du resto "**Marmitime**", inauguré lors de la fête des voisins (27 mai) ;

Fréquentation des activités en 2016 – 17

ACTIVITE	PUBLIC	FREQUENCE	NOMBRE INSCRITS	FREQUENTATION MOYENNE
Cours alphabétisation	Adulte (F)	2 fois/semaine	22	16
FLE	Adulte (H/F)	1 fois/semaine	12	8
Vie citoyenne	Adulte (F)	2 fois/mois	16	11
Ateliers couture et retouche	Adulte (F)	3 fois/semaine	25	13
Atelier d'Initiation aux Arts (AIA)	Tous âges (H/F)	1 fois/semaine 2 séances/jour	12	10
Accompagnement scolaire primaire	Jeune (H/F)	3 fois/semaine	20	14
Accompagnement scolaire secondaire	Jeune (H/F)	2 fois/semaine	35	18
Atelier de cuisine Papote et Popote	Adulte (F)	2 fois/mois	Pas d'inscription	13
Atelier capoeira	Jeune (H/F)	1 fois/semaine	Pas d'inscription	6
Aquarelle	Jeune et adulte (H/F)	1 fois/semaine 2 séances/jour	7	9
Yoga	Adulte (H/F)	1 fois/semaine	12	8

Moments de rencontre

Le **café matin** : animé par Fatima tous les mercredis - le café matin a vu augmenter le nombre de présences et la fidélité du public ; un programme de séances thématiques est en cours d'élaboration.

Les **apéros du Maritime** : de septembre 2016 à juin 2017 nous avons programmé **24** apéros thématiques :

- * 4 apéros des voisins
- * 3 Apéros Musique
- * 2 Apéros Vélo (en collaboration avec la "**Masse Critique**")
- * 4 Apéros Artistiques (Vernissages des expositions de l'AIA, de Radio "**GSARA**" et de Sabine Renteux-Quartier Sensible ; présentation de l'atelier aquarelle)
- * 1 Apéro "**Zinneke**", 1 Apéro "**Karavane**"
- * 2 Apéros cinéma (dans le cadre du festival MolenZinnema)
- * 1 Apéro conté, 2 Apéros italiens (poésie et spécialités culinaires)
- * 1 apéro danse (avec la compagnie "**Hybrid**" de Bud BLUMENTHAL, dans le cadre du festival "OCTOPUS")
- * 1 apéro littéraire, 1 apéro Théâtre (Franklin le mannequin de la compagnie NpN)
- * 1 apéro carnaval.

Nous avons eu une moyenne d'environ 45 personnes par apéro, ce qui fait un total de plus de 1000 présences au cours de l'année.

Les **mercredis contés** : une fois par mois ; en partenariat avec la bibliothèque francophone de Molenbeek ;

Remarque: un travail est en cours pour améliorer la collaboration avec les écoles et les associations du quartier.

Activités ponctuelles

Les évènements organisés par le CCM

- * Une journée de **dialogue** sur le thème Les jeunes : quelle radicalité, a été organisée le 8 octobre au CCM ; 50 personnes (hommes, femmes, jeunes et adultes de tous horizons) ont participé aux tables rondes, inspirées à l'initiative Bruxelles en dialogue ; 2 autres séances ont été organisées le mercredi 12 pour les jeunes et mercredi 19 pour les associations. Le 20 avril 2017 nous avons accueilli un groupe de femmes du GC Vaartkapoen pour le *Théâtre Forum Radicalisation* et le réalisateur *Christian Van Cutsem* pour la projection du Film *Les invisibles* (en présence des jeunes de l'*Athéné Serge Creuz*).
- * Des **soirées italiennes**, dans le cadre des 70 ans de l'immigration italienne en Belgique, ont été organisées au mois de décembre ; outre les apéros gastronomique et poétique, nous avons programmé la projection du film "**Mamma Irma**" de Remo PERROTTI , le concert du groupe de Stefano CINTI et la chorale italienne de Molenbeek (*Soirée poèmes et chansons pour le souvenir*).
- * Le Festival **MolenZinnema**, entièrement dédié à Molenbeek-Saint-Jean : 5 long-métrages et 7 court-métrages ont été projetés au CCM (voir programme en annexe).
- * Le **défilé de mode multiculturel** en partenariat avec la Maison des Femmes le 6 mai.

* La deuxième édition de la fête du vélo de Molenbeek **MOLEmbike** le 20 mai.

* La **rupture du jeune interculturelle** le 16 juin.

Les évènements auxquels le CCM a participé :

Embarquement Immédiat avec l'École de Cirque de Bruxelles et une vingtaine d'autres associations molenbeekoises et non, a eu lieu le dimanche 18 septembre.

* Le Festival du Cinéma Arabe, **Aflam du Sud**, en partenariat avec *Angel Ciné* ; 2 projections ont été effectuées au CCM : *Fatima* et *Les petits princes* (séance organisée avec l'Athénée Serge Creuz).

* Le Festival **Karavane** a eu lieu le samedi 15 octobre au parc Saint Rémi.

* Le Festival **Octopus** organisé par la commune de Molenbeek, a eu lieu pendant les vacances d'automne. Le CCM a organisé le spectacle *Hands up* de l'artiste néerlandais LEJO, la performance de danse et musique "*Into The Riff*" avec la compagnie Hybrid et une sortie à vélo nocturne.

Les Fêtes

* La **Fête de Saint-Nicolas** s'est déroulée le 7 décembre, avec la participation de plus de 200 enfants, d'un magicien et, bien sûr, du vrai Saint Nicolas.

* Le **Marché de Noël** a été organisé le 16 décembre : plus de 500 personnes sont venues au CCM pour le visiter.

* Un grand **Réveillon du nouvel an** a été organisé au CCM le 31 décembre : plus de 150 personnes y ont participé ; 4 groupes musicaux de diverses origines (Brésil, Afrique Subsaharienne, Maroc, Espagne).

* Le traditionnel **Repas de Nouvel An** a eu lieu en janvier.

* La **Fête du Printemps** a eu lieu le 15 avril.

* La **Fête des voisins** a eu lieu le 26 mai avec un grand barbecue.

Plus de 2.500 personnes, hommes, femmes, enfants, ont participé à l'ensemble de ces activités ponctuelles.

Stages

* Les stages des vacances d'**Hiver** ont été gérées par l'équipe du CCM ; des activités sportives (patinoire, piscine, bowling), culturelles (visite du Musée Magritte) et pratiques (bricolage et cuisine) ; 25 enfants et jeunes entre 5 et 14 ans ont participé à ces activités.

* Des stages de **Carnaval** ont été organisés en février avec les maisons de quartier de la LES et le Pôle Jeunesse ; au total plus de 200 enfants ont participé aux activités.

* Les stages de **Printemps** ont été organisés au CCM en partenariat avec l'École de Cirque de Bruxelles ; les stages se sont clôturés avec le défilé de la **Fête du Printemps**.

* Les stages **d'Été** se sont déroulés pendant les 2 premières semaines du mois de juillet ; une grande variété d'activités ont été proposées à une centaine d'enfants ; en partenariat avec L'Oranger.

Expositions

Le CCM a organisé 4 expositions dans ses locaux:

Nos Instantanées avec Radio Gsara (septembre)
Carnet de bord à Molenbeek F.I.J. (septembre-octobre)
Quartier Sensible de Sabine Renteux (mars)
Exposition de l'Atelier d'Initiation aux Arts (mai)

Sorties

Visites guidées des expositions :

Guggenheim Full Abstraction all'ING Art Center
Yoana Vasconcelos à la Patinoire Royale
Pierre et Gilles au Musée d'Ixelles

Activités en partenariat

De nombreuses activités ont été organisées en partenariat avec d'autres associations :

- * **Radio Gsara** a organisé l'émission *Radio Maritime* les mardis matin dans le hall d'entrée du CCM (occasionnellement dans d'autres quartiers de Bruxelles)
- * Le **Comité de quartier** a organisé ses réunions au CCM tous les premiers lundis du mois
- * La **Brocante Marie-Rose**, en partenariat avec le Comité de Quartier, a eu lieu une fois par mois au CCM et dans le quartier Maritime
- * Le Resto **Marmitime** a fermé ses portes en septembre 2017 ; nous attendons d'en connaître le sort ;
- * Le dispositif d'aide à l'introduction de la déclaration d'impôts (**Tax on Web**) avec le service de l'Action Sociale et le SPF Finances a eu lieu au mois de mai et juin ; 3 bureaux au 2^{ème} étage ont été mis à disposition ; plus de 5000 personnes ont bénéficié de ce service.

Autres activités

Location des salles : 52 locations ont été effectuées au cours de l'année en faveur d'associations du quartier et de la commune. La salle polyvalente a été mise à disposition des partenaires du CCM pour 13 journées.

RESSOURCES

Personnel

Equipe :

Une dizaine de bénévoles, issus du quartier, a apporté son soutien régulier aux activités du CCM. Un nombre plus important d'habitants a contribué à des activités ponctuelles. Une équipe de 7 animateurs s'est occupée de l'accompagnement scolaire pour les jeunes de l'école primaire et secondaire.

Matériel

Des achats ont été effectués pour l'équipement de la salle polyvalente (sono) et de la salle informatique.

Communication

L'Agenda trimestriel est sorti régulièrement en français et néerlandais.

Les réseaux sociaux (facebook principalement) ont été utilisés au quotidien.

Des affiches et des flyers ont été imprimés par le service communal « Imprimerie » pour les principales activités et événements.

Administration

Les réunions du bureau ont été organisées 2 fois par mois ;

5 réunions du Conseil d'Administration et 1 Assemblée Générale ont eu lieu au cours de l'année.

Le subside de la « **Politique des Grandes Villes** » (PGV) ainsi que celui de la « **Cohésion Sociale** » ont été reconduits en 2016.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a apporté son soutien en termes de personnel et de logistique.



MOLEN
zinnema

28/01 > 18h00
« Les hommes d'argile » - Mourad Boucif

03/02 > 19h00
« La couleur du sacrifice » - Mourad Boucif

11/02 > 18h00
« Les Barons » - Nabil Ben Yadir

19/02 > 18h00
« La Marche » - Nabil Ben Yadir

25/02 > 18h00
« Le tout nouveau testament » - Jaco Van Dormael

10/03 > 18h00
Court-métrages

f /MolenZinnema

FESTIVAL DU CINÉMA
MOLENBEEKOIS
JANVIER-MARS 2017

Un festival cinématographique entièrement dédié à Molenbeek, un voyage dans les multiples liens entre cette commune et le septième art.

Une nouvelle génération de cinéastes a refusé les clichés et l'acceptation passive de l'état des choses, en construisant une vision plus consciente des différents regards et des images transformatrices.

Après le film rencontres-débats avec les auteurs.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE
MARITIME

DIVISION CULTURES

A. CULTURES

I. MISSIONS :

Le Service Cultures propose à la population environnante molenbeekoise et bruxelloise une série d'activités créatives et socioculturelles. Il développe des partenariats avec des artistes tant locaux qu'extérieurs à la commune; assure sa programmation culturelle tant au château du Karreveld qu'à la Maison des Cultures mais aussi sur tout le territoire communal.

Les objectifs: apprendre à (se) découvrir, apprendre à (se) reconnaître, apprendre à respecter sa culture et celle de son voisin, prendre conscience et apprivoiser les différentes capacités d'expression et leur mise en valeur.

II. ACTIVITES :

*** Les Ateliers et les stages**

La saison 2016-2017, donc de septembre 2016 à mai 2017, s'est articulée autour de la thématique « Fait Maison ». Les ateliers créatifs, les stages, les classes urbaines s'en sont inspirées tout au long de la saison.

Le Service Cultures/MCCS propose aux enfants et aux jeunes des ateliers créatifs du mercredi et du samedi ainsi que, pour les tout-petits (à partir de quelques semaines) des ateliers et rencontres parents-enfants dans l'Espace Court'Echelle ainsi que des moments contés dans les crèches et consultations ONE. Les stages de vacances pour enfants et jeunes se sont déclinés à travers des ateliers originaux et créatifs à la MCCS, au CCM et au WAQ (Toussaint, Carnaval, Pâques, Été).

*** Classes urbaines**

Au même titre que les classes vertes ou les classes de neige, les classes urbaines proposent à un groupe-classe de 25 enfants, une immersion quasi-totale dans l'environnement particulier de la Maison des Cultures. Le principe du projet est de sensibiliser les élèves de 4^{ème} primaire à leur environnement immédiat à travers un axe scientifique (modules d'exploration et d'expérimentation autour du thème « Fait Maison ») et un axe artistique (ateliers artistiques également autour du thème de la saison).

La collaboration et l'accompagnement de la Cellule Pédagogique communale sont indispensables, notamment pour la supervision pédagogique, le choix des écoles et la logistique des transports en bus communaux.

Ce sont, au total, 200 élèves des classes de 4^{ème} primaire des écoles communales qui ont pu participer à une classe urbaine.

Les classes urbaines se sont terminées comme chaque année par une exposition présentant les créations des élèves fabriquées sur le thème « Fait Maison ».

* Arts à l'école

- Projet scolaire entre janvier et avril 2017 « Mais c'est quoi ce truc ? » pour les élèves des écoles de Molenbeek-Saint-Jean : création de 6 ateliers de création sonore animés par les artistes du Collectif WOW, John Mossoux, les animateurs du Badje asbl.
- Projet scolaire entre janvier et mars 2017 « Sur le Chemin des Lettres » pour les élèves des écoles de Molenbeek-Saint-Jean : 6 ateliers de théâtre et d'écriture animés par Didier Poteaux et Pierre-Paul Contant de la Cie théâtre Inti.

* Projet « FABLABeKE »

Dans le cadre de la programmation Feder et en partenariat avec IMAL, la Mccs a lancé en 2016 un Fablab à destination des plus jeunes.

- Un atelier hebdomadaire été mis en place dès septembre 2016. Il rencontre un réel succès auprès des jeunes. Cet atelier permet d'initier un groupe de jeunes aux différentes technologies du fablab.
- Les samedis matin, le "family lab" propose aux enfants accompagnés d'un adulte et aux jeunes de réaliser leurs projets de fabrication numérique au fablab de la maison des cultures. Une équipe d'animateurs propose des formations et un suivi de projets en fonction des demandes de chacun. L'atelier est ouvert à tous, gratuitement et sans inscription préalable. L'accent est mis sur l'autonomisation, le partage des connaissances l'esprit "maker".
- Les classes urbaines : le fablab a animé une journée (le mardi).
- Par ailleurs des activités ponctuelles et des stages ont été organisés :
 - animation au Buitenspeeldag -Place communale de Molenbeek(1080),
 - initiation à l'électronique et à l'impression 3d via la réalisation de badge,
 - animation au LASSO - théâtre KVS,
 - initiation à l'électronique et à l'impression 3d via la réalisation de badge (+/-20 participants),
 - porte ouverte à la MCCS pendant 1demi journée le 7 septembre (Nombre de participants : 15 entre 8 et 14 ans),
 - initiation à la programmation (1 journée au Canal d'accroche le 18 septembre,15 participants entre 8 et 14 ans),
 - découverte Scientifique (création de slime) (1 demi- journée au château du Karreveld le 29 octobre, 25 participants),
 - stage "électronique, programmation et musique"(2 journées au château du Karreveld les 31 octobre et 1er novembre, 40 participants, enfants et adolescents),
 - stage musique électronique (3 demi-journées à la MCCS les 2,3 et 4 novembre,12 participants)

* Atelier ciné-vidéo

La saison des ateliers ciné-video s'est terminée avec l'exposition Inspiring Art du 03/05 au 09/06/2017. Elle a mis en valeur les personnalités molenbeekoises ainsi que l'importance des lieux culturels tels qu'Ultima Vez, le Mima et bien d'autres encore.

* Atelier Opéra

Après « West Side East Side Story », nouveau groupe de l'atelier opéra pour participer à un projet inédit : créer un spectacle total où se mêlent chant, danse et théâtre. Ouvert à tous, cet atelier s'est tenu le samedi matin.

* Ateliers créatifs adultes et création de spectacles

Le projet des ateliers adultes hebdomadaires vise à répondre au plus près à la demande des habitants de Molenbeek. Leurs envies parviennent par l'intermédiaire d'associations ou de comités de quartier et, plus ponctuellement, par les habitants eux-mêmes.

Il s'agit de favoriser la cohésion du groupe et la mise en place d'un réseau solidaire. Désormais, les créations des ateliers visent à être programmées dans la salle de spectacle en proposant aux participants de devenir acteur de la salle.

Les ateliers se déclinent dans les domaines suivants : Création de vêtements, danse indienne (Bharata Natyam), danse orientale, danse en partage parents-enfants, yoga, danse albanaise (atelier accueilli), chorale Andantino atelier de voix et chants « All voices » (atelier coproduit), théâtre à la belge, théâtre de la Tempête, Théâtre mixte.

18/11/2016 Les Ateliers Théâtre en Fête

Lunch-spectacle avec l'atelier théâtre de la Tempête, apéritif et lecture des textes proposés par le collectif Scripta Linea et les voix de All Voices, en soirée, spectacle « A la belle savonnette » de l'Atelier Théâtre à la Belge.

* Renforcement jeunes –IMAGINE 1080

Projet subsidié par la COCOF pendant 5 ans depuis janvier 2017 (260 000 €/ an) : 6 axes sont développés : empowerment (élargissement du pool bénévoles-ambassadeurs culturels), ateliers et stages créatifs, coaching artistique, programmation de spectacles, Espace 1080 IDÉES (mise en place d'un espace dédié aux jeunes), synergies avec les maisons des Cultures de Saint-Gilles et Forest (mise en place)

En valorisant les nombreux atouts des jeunes, le projet **Imagine 1080** souhaite les aider à trouver des solutions face aux difficultés qu'ils rencontrent : la question identitaire, le cloisonnement, la maîtrise de la langue et la capacité d'expression et de communication, le retard scolaire, le manque d'infrastructures, le chômage et la précarité.

* Programmation danse-musique

30/09, 01 et 02/10/2016 Brussels Chamber Music Festival au château du Karreveld

La troisième édition de ce festival a accueilli la crème des ensembles de musique de chambre de Belgique, avec entre autres, le Quatuor Malibrans, l'ensemble Kheops ou encore l'ensemble Astoria.

Le public du festival a eu le plaisir de retrouver la violoniste Tatiana Samouil, les violoncellistes Marie Hallynck et Justus Grimm ainsi que le clarinetiste Ronald Van Spaendonck. Le taux de participation est en hausse de 25% par rapport aux années précédentes avec une hausse de la fréquentation des Molenbeekois de 18%. Cette hausse fait suite à une belle campagne de presse. 480 spectateurs.

8/10/2016 Femmes tunisiennes de Tanger ARIJ au château du Karreveld

Le groupe ARIJ composé de jeunes artistes femmes a proposé un concert de musique traditionnelle marocaine et de musique populaire traditionnelle de la région du nord du Maroc. La première partie du spectacle a été assurée par les Jeaneke de Molem, Voci di Molenbeek, All Voices. 300 spectateurs.

16/10/2016 Mozart en Palestine à l'Eglise Saint-Jean Baptiste

Mise en dialogue du Requiem de Mozart avec de la musique palestinienne. Un chœur classique, un ensemble à cordes, un piano, un luth oriental, un bouzouki, des percussions arabes, un nay, un quatuor de chanteurs lyriques et deux chanteurs orientaux ont enchanté le public. 500 spectateurs.

21/10/2016 Concert de FATOUM avec en 1^{ère} partie ANWAR à la MCCS

Cette soirée a mis en avant 2 jeunes artistes talentueux qui ont su s'inspirer de leur culture d'origine marocaine et qui ont puisé leur inspiration musicale dans de nombreuses influences pour créer une musique hybride et universelle. 88 spectateurs.

12/11/2016 Concert de Verdan Hovanissian et Emre Gültekin « ADANA » au château du Karreveld

La sonorité mélancolique du doudouk, qui reflète l'âme arménienne, s'est mêlée au saz turc pour un concert hautement symbolique. L'amitié sans frontière de ces 2 musiciens les a menés à « Adana », titre de leur premier cd en duo. 79 spectateurs.

23/11/2016 West side East Side story 2 au W-Hall de Woluwé-Saint-Pierre

West Side Story, le chef d'œuvre américain de Leonard Bernstein, a inspiré la troupe de l'atelier opéra de la MCCS. Les participants amateurs passionnés se sont lancés dans une adaptation très libre de ce conte moderne sous la houlette de Samir Bendimered. L'histoire parle de deux personnes qui tombent amoureuses, l'une vient de Bruxelles ville, l'autre de Molenbeek. La frontière du canal marque l'univers de ces deux personnes, l'une plus aisée, l'autre plus pauvre ... Joué de nombreuses fois à la MCCS, le spectacle s'est exporté à Woluwé.

25/01/2017 Orchestre Remua à la MCCS

El Sistema Transcanal est un projet d'action sociale et culturelle qui prône l'égalité des chances par la découverte de la musique classique et qui célèbre la rencontre entre Molenbeek, Ixelles et Bruxelles-Ville. 100 spectateurs.

28/01/2017 Concert Massachussets Bee Gees Tribute à la MCCS en collaboration avec le Café de la Rue.

Les musiciens ont repris les grands classiques du groupe mythique. 165 spectateurs.

05/02/2017 ACAGALA à la MCCS

Les élèves de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole se sont produits tout au long de la journée lors de spectacles interdisciplinaires (piano, guitare, violon, violoncelle, trompette, clarinette, flûte traversière, saxophone, accordéon, théâtre, improvisation, chant, chorale, ...). 250 spectateurs.

19/03/2017 Un concert de clavecin au château du Karreveld (Fabiola Moscato – Programme : J.S. Bach). 120 spectateurs.

22/03/2017 « Petit orchestre dansant à la portée des enfants » à la MCCS

Redécouverte des œuvres classiques de ballets telles que « Casse-Noisette » de Tchaïkovsky ou « L'après-midi d'un faune » de Debussy. Le spectacle retrace l'histoire de Mammouchka, grand-mère de 60 ans, qui a voyagé à travers le monde et côtoyé tant de cultures dans sa vie grâce à la danse. 216 spectateurs.

Goûter musical au château du Karreveld

Le service des Cultures s'est associé aux Jeunesses musicales de Bruxelles pour un nouveau rendez-vous 2016 : lors d'un après-midi, familles nombreuses, duos, trios ou associations se retrouvent autour d'ateliers pour les enfants mais également pour les ados et adultes. Un goûter les réunit ensuite avant d'assister à un concert dont le thème est la musique du monde :

26/11/2016 : Camino-Ialma : un voyage musical à travers la Galice sur le chemin de Compostelle. 143 spectateurs.

04/02/2017 : Xamanek : Sergio et Luis Pincheira ont chanté sur des rythmes latinos aux vibrations colorées. 33 spectateurs.

26/03/2017 ACAGALA Prof à la MCCS

Les professeurs de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole sont montés sur scène et ont proposé un spectacle varié ! 300 spectateurs.

*** Spectacles Jeune Public**

11-12/10/2016 : Accident de personne

Entre conférence, parcours dansé et journal intime, ce spectacle à la fois tendre et insolent, est un questionnement autour du processus suicidaire et du mal de vivre qui l'accompagne. Dans un jeu physique, « Accident de personne » explore les différentes formes que peuvent prendre la fascination et l'attrance que chacun pourrait un jour éprouver en imaginant sa propre mort.

13/10/2016 : Les Carnets de Peeter

Lecture-rencontre. Inspiré par l'œuvre et la vie de Peter Neumeyer, auteur des Histoires de Donald illustrées par Edward Gorey, le nouveau spectacle du Théâtre du Tilleul fera, une fois encore, la part belle à l'ombre et à la musique. Dans ce récit qui nous parle de résilience, deux histoires se croisent et s'entremêlent, celle de Peter et celle de Donald.

19/10/2016 Spectacle de danse « De nos blessures »

A partir de la vie et de l'œuvre de Vincent Van Gogh, la chorégraphe Julie Magneville a proposé un spectacle dans lequel son regard et sa perception se sont posés sur la vie de cet homme d'exception pour mieux comprendre le tournant des artistes d'aujourd'hui. Les danseurs, dans un langage corporel « moderne » se sont glissés dans la peau de Van Gogh pour se retrouver face à eux-mêmes et leurs propres questionnements en tant qu'artistes. 344 spectateurs.

26-27/10/2016 Raaklijnen

Le public, un espace carré, rempli de formes géométrique colorées. C'est l'endroit dans lequel les danseurs de Raaklijnen cherchent l'espace entre les personnes. L'espace entre toi et moi ? Est-ce un pied, un bras, es-tu proche ou lointain ? Partage l'espace avec les danseurs, ce sont les guides qui te feront découvrir le lien entre les participants, comment chacun influence l'autre...

3/11/2016 Beat Box Story

Performances, images d'archives et nouvelles technologies ont raconté d'une manière subtile l'histoire fascinante du human beatboxing (l'art d'imiter des instruments avec sa voix). 50 spectateurs.

23/11/2016 Spectacle 1,2,3

Spectacle musical, avec peu de paroles, un mélange de danse, mouvement et de l'humour clownesque. En collaboration avec Moca asbl. 265 spectateurs.

16/12/2016 : Concert La Boîte à musique

Un Monsieur Loyal orchestre le ballet d'une danseuse retenue captive dans une boîte sonore aux dimensions scéniques. Ce spectacle met en scène des instruments curieux comme le thérémine, l'un des plus anciens instruments électroniques originaire de Russie qui cherche à imiter le timbre aigu de la voix humaine. Spectacle annulé.

28 et 29/12/2016 Festival Noël au théâtre « TOTEC »

La Compagnie du Chien qui tousse traduit dans ce spectacle une thématique délicate avec humour et sincérité : « Comment bien aimer ? » 345 personnes ont vu le spectacle.

31/01/2017 Suzy et Franck

Didier Poiteaux partage avec humour, simplicité et sensibilité des récits de vie découverts au cours de ses recherches sur la peine de mort. Une réflexion sur les moyens de rester humain face à l'inhumain. 56 spectateurs.

03/02/2017 Anti-conte de fêlés

Nous sommes bien dans l'univers merveilleux des contes avec ses princes, princesses, dragons et fées et pourtant, quelque chose cloche. La grenouille ne se change pas en prince, le dragon est végétarien et les fées conduisent des voitures. ... Bref, rien ne fonctionne comme prévu pour le plus grand bonheur des enfants. 89 spectateurs.

04/02/2017 Petite nuit du conte

La deuxième édition de la petite nuit conte a fait la part belle aux tout-petits dans un univers fabuleux. 199 spectateurs.

09/02/2017 Piletta Remix

Piletta Remix est un spectacle de théâtre radiophonique. C'est l'histoire d'une petite fille intrépide, bravant tous les dangers d'un monde qui lui est inconnu, le monde des adultes, pour sauver sa grand-mère malade. C'est une invitation à découvrir l'envers du décor de la création d'une fiction radio. 321 spectateurs.

15-17/02/2017 Comme la pluie

Ce spectacle parle des chemins de la création, ses élans, ses silences, son rythme, ses hésitations, son évolution et ses aboutissements pour les plus jeunes et les plus âgés. 618 spectateurs.

22 et 23/02/2017 Alex au pays des poubelles

Création chorégraphique, ce spectacle est un clin à *Alice au pays des Merveilles* dont il garde l'aspect fantastique pour montrer aux jeunes spectateurs les monstruosité que sont les déchets. 472 spectateurs.

23/03/2017 Jazz for Kids

Sur base de quelques thèmes déjà connus des enfants, le trio dévoile les processus et les possibilités de l'improvisation. 306 spectateurs.

30-31/03/2017 Jean Berlicote

Jean-Philippe entre en première primaire. Il est impatient d'apprendre à lire et à écrire. Mais rien ne se passe comme il l'imaginait. Les lettres s'emmêlent et les mots se troublent. C'est le brouillard dans sa tête. Il doute de tout, il se sent bête. Jean-Philippe devient Jean-Kiflippe. Mais il ne va pas se laisser démonter, même si ce n'est pas facile d'être un zéro quand on se rêve super-héros ! Rêveur et inventif, Jean-Kiflippe découvrira ses ressources pour inverser la machine. 547 spectateurs.

CinéKids

01/03/2017 Projection Angry Birds. 133 personnes.

05/04/2017 Le monde de Dory. 160 personnes.

*** Programmation spectacles Adultes**

22/9/2016 Projection du film « Le parti du Rêve du Logement »

Pour ses 40 ans d'existence, la maison de quartier Bonnevie a réalisé avec le Centre Video de Bruxelles un film collectif réalisé par des Molenbeekoïses et le cinéaste Peter Snowdon, dans le cadre des Ateliers Urbains. L'intention des comédiens est de sensibiliser le public la question du logement à Bruxelles. 165 personnes.

07, 08, 09/10/2016 Spectacle d'Abdel Nasser « Retourne dans ton pays »

Fraîchement inspiré par l'actualité tragique qui crispe nos sociétés, Abdel Nasser aborde sans complexe des thématiques sensibles sous l'angle de l'humour et de l'autodérision. 498 spectateurs.

25/11/2016 Projection du documentaire « L'œil de la gazelle »

Ce film retrace l'histoire de femmes vivant au Maroc ou en Belgique, toutes en quête d'elles-mêmes et d'une nouvelle vie. Il explore avec délicatesse la complexité des relations entre hommes et femmes, dans un contexte toujours marqué par les coutumes et la tradition. 50 spectateurs.

Du 07 au 18/12/2016 Les enfants de Dom Juan

Ce spectacle, avec Ben Hamidou et Sam Touzani, met en scène la question de l'intégration. Il raconte l'histoire de Nordine et Pierre qu'a priori tout oppose. 875 spectateurs.

07/01/2017 La nuit du conte

Longs récits et histoires courtes, spectacles pour petites oreilles (à partir de 8 ans) ou pour oreilles averties, récits traditionnels et créations originales avec ou sans musique. Six conteurs, cinq musiciens pour une douzaine de spectacles, le temps d'une nuit.

12/01/2017 Documentaire « Molenbeek, génération radicale »

Tourné au lendemain des attentats de Paris et durant plusieurs mois, ce documentaire présente une autre réalité de cette commune populaire. La projection a été suivie d'un débat.

Du 20 au 22/01/2017 La cuisine de Babel, Harissa et gefilte fish

Sur un mode comique et musical, 13 comédiens d'âge et d'origine différents revisitent les traditions religieuses et culturelles et actualisent les récits juifs et politiques fondateurs à la lumière des engagements d'aujourd'hui. 318 spectateurs.

02/04 et 07/05/2017 : Contes au château du Karreveld en partenariat avec la Maison du Conte de Bruxelles.

24/05/2017 : Radio Syria

Moment public des Ateliers NiceR : Réfugiés ou pas, une trentaine de jeunes et d'adultes ont suivi pendant 6 mois des ateliers théâtre et musique animés par Nathalie Rasson et Samir Bendimered dans le cadre du projet européen NiceR suivi de la projection du documentaire de création radiophonique de Maëlle Grand Bossi et Cyril Mossé : « Radio Syria » : 17 Syriens, réfugiés politiques en Belgique, y livrent les plus marquants de leurs souvenirs.

* **Expositions**

Expositions à la MCCS :

Du 07 au 26/10/2016 : La Fourmi et le Loup

Exposition de l'illustratrice et auteur belge pour enfants, Jeanne Ashbé. Animations prévues pour les tout-petits

Du 27/10 au 25/11/2016 : 3 expositions

Exposition et regard de la jeune photographe molenbeekoise Eslem Asdak (prolongation jusqu'au 05/01/2017 et exposition présentée au Café le Phare du Kanaal du 30/03 au 10/05/2017).

Exposition des enfants des maisons de quartier racontant leur été en photos : Un été à Molem

Créations des jeunes adultes porteurs d'un handicap mental : Lumina

Projection du court-métrage « Un Air de repos » de Sarra Benyaich

Du 10/02 au 11/03 2017 : Teresa Sdrlevich

Teresa Stralevich est graphiste, illustratrice, sérigraphe, affichiste dans l'âme et molenbeekoise. Ses images simples dialoguent étroitement avec les mots ; le résultat de cet échange est un message qui va droit au but.

Du 10 au 25/03 2017 : Juifs du Maroc

Une centaine de clichés inédits pris par Zédé Schulmann au début des années 1950 pour immortaliser l'histoire des Juifs au Maroc a témoigné de la vie de ces hommes et femmes.

Dans le cadre du festival Esther et Shéhérazade organisé par le Service des Cultures, Participation, Jeunesse et l'asbl PCM.

Expositions au château du Karreveld, salle Reine Elisabeth

Du 15 au 23/10/2016 Mangano et Consalvo

Dans le cadre des 70 ans de l'immigration italienne, les artistes José Mangano et Norbert Consalvo ont dévoilé leurs univers respectifs

Du 25/11 au 02/12/2016 Gilbert Labbé

Peintre abstrait, Gilbert Labbé travaille les jeux de couleurs et de matière afin de créer un épiderme pictural minimaliste où le réel se diffuse dans l'imaginaire.

Du 03 au 05/02/2017 : Mouvement par l'Atelier Paloke

La vie est un éternel mouvement, une valse que l'atelier Paloke suit dans une effusion de créativité depuis plus de 40 ans. Variation sur le thème du mouvement à travers les 3 disciplines de l'Atelier : la couture, la peinture et la céramique.

Du 17 au 26/03/2017 Le Club des Cinq

Aquarelles et techniques diverses. Ce club est constitué de 5 dames retraitées ou presque et résidant à Molenbeek. Elles se rencontrent une fois par semaine en atelier créatif.

Du 05/ au 07/05 L'Atelier Paloke s'affiche

Nombreuses créations issues des membres de l'Atelier Paloke

Expositions au château du Karreveld, La Grange

Du 01/03 au 09/04/2017 Roland Palmaerts

L'artiste molenbeekoïse de renommée internationale a exposé son travail entouré des œuvres de ses invités : Odette Feller, Ming Xin Wen et Bei An Cao.

Du 18 au 28/05/2017 Royal Photo Club Germinal avec Thomas Gunzig en invité.

Ce collectif de photographes de tous niveaux se réunit chaque mercredi au château du Karreveld. Ils ont présenté la multiplicité de leurs styles, reflet de leur passion et de leur créativité personnelle.

Exposition à la Maison communale du 08 au 31/05/2017: Diversité de l'architecture, architecture de la diversité

L'exposition a offert des clés de lecture pour comprendre les influences diverses que l'on retrouve dans l'architecture bruxelloise et apprendre à lire les façades que l'on croise quotidiennement. Cette exposition a été mise à notre disposition par la Fondation CIVA.

*** Conférences et sorties culturelles**

Cycle de conférences en collaboration avec MolenBesace au château du Karreveld :

- 27/11/2016 : *Eddy Mitchell, 55 ans de carrière* animée par Alain Magerotte, nouvelliste et romancier.
- 18/12/2016 : *Les avant-gardes artistiques, une histoire de l'art transnationale* par Pascale Schoune, Professeur d'Histoire de l'Art à l'Académie de Dessin et des Arts visuels de Molenbeek-Saint-Jean.
- 05/02/2017 : *La Bande dessinée, comparaison entre les BD franco-belges et les comics américains* par Joël Saucin, professeur de communication et d'information à l'IHECS
- 19/03/2017 : *Dieu, Erasme et moi*, spectacle de Ludivine Deblon qui raconte l'histoire d'Erasme avec beaucoup de légèreté. A la Maison d'Erasme, Anderlecht.
- 30/04/2017 : *Du brassage à la bouteille, comprendre la bière*, conférence par Nelson Ribeiro et dégustation.
- 14/05/2017 *Découvrir les bienfaits des huiles végétales avec les huiles essentielles pour le bien-être* par Julien Kaibeck, annulé par le conférencier.
- 11/06/2017 : Visite guidée de l'Atomium et de l'exposition *Sabena, voyage glamour*

*** Festivals & événements**

Festival d'Été Bruxellons 2016 du 11 juillet au 9 septembre 2016

Pour la 18^e fois, la Cour et la Grange du Château du Karreveld ont accueilli une nouvelle édition du festival de théâtre "Bruxellons !". Cet événement convivial de l'été est devenu un "incontournable" des divertissements de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, mais aussi au niveau de la Région bruxelloise.

En 2016, le Festival Bruxellons a proposé « Evita », la célèbre comédie musicale retraçant la vie légendaire d'Eva Perón. Ce chef d'œuvre, interprété depuis 40 ans sur les scènes du monde entier, n'avait jamais connu jusqu'ici de version francophone. Une troupe de 24 comédiens et un orchestre de 11 musiciens en live ont été mis en scène par Daniel Hanssens et Jack Cooper pour mettre sur pied cette création au château du Karreveld.

Le spectacle a été sous-titré en néerlandais lors de 6 représentations.

En dehors de cette superbe création, "Bruxellons !" a proposé un florilège des arts de la scène: 16 spectacles étaient à l'affiche de la programmation francophone, 3 spectacles pour le jeune public (à partir de 3 ans), ainsi que deux spectacles en néerlandais : "NOX" et "Het huur van de waarheid".

Nombre de spectateurs en 2016 : 24.442 personnes

07/09/2016 Rue des Ateliers

La MCCS organise une journée d'ateliers ouverts en collaboration avec ses partenaires. L'occasion de découvrir les activités culturelles et sportives qu'offre Molenbeek.

Du 12 au 25/09/2017 Tournoi de théâtre amateur

Ce tournoi a mis en compétition 6 spectacles amateurs sélectionnés par le festival Bruxellons en collaboration avec l'ABCD (l'Association Bruxelloise et Brabançonne des Comédies Dramatiques) :

Lors du Gala de l'ABCD (Association Bruxelloises et Brabançonne des Comédies Dramatiques), les gagnants ont été proclamés et les prix remis (prix de la Commune et prix du public) aux meilleurs spectacles en la salle « la Grange du Château du Karreveld

Deux représentations gratuites du gagnant du Premier Prix ont été jouées lors des fêtes de la Communauté française du 27 septembre en la salle « la Grange » à 15h00 et 20h15

Le spectacle « Sucre, venin et fleur d'oranger » de Malika Madi et joué par la troupe de théâtre amateur Smoners asbl, troupe molenbeekoise, a remporté le prix de la commune.

Nombre de spectateurs : 530 spectateurs

Le Tournoi est entièrement subsidié par la Cocof pour un montant de 4955 €.

ZINETERRASSE 15, 20 et 27/09/2016

Des tentes et des tables de pique-nique sont installées sur le marché du mardi, place de la Duchesse de Brabant, et sur le marché du jeudi, place Communale. Musique, danse, arts de la rue sont au programme et possibilité de se restaurer à petits prix ainsi que promotion des événements culturels à venir.

L'Heure Musicale : Sept concerts classiques

Sept concerts dans le cadre des « concerts-apéros » de l'Heure Musicale du dimanche matin ont été organisés dans la « Salle des Sections » de la Maison communale :

- les dimanches 18 septembre 2016 (Color 12 guitares – Programme : œuvres de Benjamin Britten, Béla Bartok, Serge Prokofiev)

- 16 octobre 2016 (Fabio Schinazi au piano – programme : Nicolas Bacri, Frédéric Devreese, Nathalie Lories et autres compositeurs belges)
- 20 novembre 2016 (Hommage à Félix Snyers, directeur honoraire de l'Académie de Molenbeek, compositeur et fondateur il y a 25 ans de l'Heure Musicale – 13 de ses œuvres ont été jouées par ses amis musiciens)
- 19 février 2017 (Ensemble Vidas : Georges Velev au basson, Maya Traikova au piano, Philippe Ancion à la clarinette – Programme : M. Bruch, G. Velev, M. Glinka et F. Snyers)
- 23 avril 2017 (Agnès Peytour à la harpe – programme : Scarlatti, Bochs, Godefroid, Albenitz, Fauré, Parish, Alvars)
- 21 mai 2017 (Duo : Véronique Lierneux au violon et François Cerny au piano – Programme : « Petit tour de danse » de G.F. Haëndel à J. Jongen)
- 18 juin 2017 (Duo BIZ'ART : André Roe et Geoffrey Baptiste au piano à quatre mains – Programme : S. Barber, F. Devreese, J. Corigliani, L. Bernstein).

Chaque concert attire une centaine de personnes.

Karreveld Classic et Classique ici ! : 15 concerts de musique classiques à raison d'une fois par mois au château du Karreveld avec salon de thé et pâtisseries et un mardi par mois à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale en journée avec animations pour les écoles et en début de soirée, concert :

Classique Ici ! :

Les mardis 18 octobre 2016 (Quatuor Zerkalo – Programme : J. Haydn, Beethoven, Sciarrino), 29 novembre 2016 (Quatuor Zerkalo – Programme : W. A. Mozart « Les Dissonances », D. Chostakovitch « Quatuor n°8 »), 20 décembre 2016 (Quatuor Kaliste – Programme : carte blanche), 31 janvier 2017 (Quatuor Zerkalo – programme : J. Haydn, A. Webern, B. Bartok), 21 février 2017 (Quatuor Clarnival – programme : W.A. Mozart, C. Debussy, G. Connesson, L. Sayers, G. Botsford), 28 mars 2017 (Quatuor MP4 – programme : F. Schubert), 2 mai 2017 (Quatuor Coryfeye – Programme : W.A. Mozart, F. Schubert, L. van Beethoven, J. Brahms, L. Janacek, C. Debussy, B. Bartok), 30 mai 2017 (Collectif Mas Musici – Ballades originales de Rossini aux Balkans)

Karreveld Classic :

Les dimanches 6 novembre 2016 (Quatuor Akhtamar – programme : J. Haydn, Ravel et danses de Komitas), 4 décembre 2016 (Quintette Etcetera – programme : Barber, Quinet, Ligeti et Lysight), le samedi 7 janvier 2017 (Trio Spilliaert – Programme : J. Haydn, D. Pâque, C. Saint-Saëns), le dimanche 5 février 2017 (Quatuor Zerkalo – programme : W.A. Mozart « Les Dissonances », A. Weber « Bagatelles », D. Chostakovitch « Quatuor n°8 »), le dimanche 5 mars (Molenbeek Chamber Orchestra – programme : florilèges d'œuvres pour orchestre), le dimanche 2 avril 2017 (Quatuor MP4 – programme : J. Haydn, J.L. Fafchamps, F. Schubert), le dimanche 7 mai 2017 (Quatuor Coryfeye – programme : J. Haydn, W.A. Mozart, F. Schubert, F. Mendelssohn, E. Grieg, D. Chostakovitch, B. Bartok).

Un stage de musique de chambre, BruxAmaMus 2017, s'est déroulé du 06 au 08/01/2017.

Ces concerts sont organisés en collaboration avec l'asbl molenbeekoise, Chamber Music for Europe.

OCTOPUS 26/10 au 04/11/2016

Le premier festival des enfants de 3 à 12 ans

Ateliers créatifs et artistiques pour tous les talents, plongés dans le monde du théâtre et du cirque, secrets cachés du cimetière, mystères qui feront peur au Karreveld, danse à tous les rayons des bibliothèques.

En collaboration avec le service de la Jeunesse, le service de la culture néerlandophone, les bibliothèques communales francophones et néerlandophone, le service du Tourisme, l'asbl PCM, le Vaartkapoen.

Festival de Jazz « Blue Flamingo »

Concerts saisonniers, dans la salle « la Grange » du Château du Karreveld. L'accent est mis sur la qualité pour ces concerts : jazz accessible joué par de grands musiciens, restauration bio, sélection de vins haut de gamme, bières artisanales et ambiance feutrée.

Chaque concert accueille une moyenne de 80 à 100 personnes, soit 160 à 200 personnes par weekend. Vu sa régularité, cet événement se fait sa place dans la vie culturelle bruxelloise. Budget pour tous les concerts : 9000 €.

En collaboration avec Museboosting :

- Concerts d'automne : le vendredi 18 novembre 2016, Jeremy Dumont Trio et Olivier Collette Quartet - le samedi 19 novembre 2016, Wolf in the Wood.
- Concerts d'hiver : édition spéciale Tribute to Toots Thielemans le dimanche 26 février 2017 : 2 concerts inédits avec le top du top de la scène Jazz belge : Michel Herr, Bert Joris, Philip Catherine, Steve Houben, Vincent Bruyninckx, Michel Hatzigeorgiou, Bruno Castellucci
- Concerts d'été : Guitar Heroes - vendredi 5 juin 2017 : Maxime Blésin et samedi 6 juin 2017 : Quartet de Jean-Pierre Froidebise et Jacques Piroton

13/10/2016 Festival Francofaune : Romeo Elvis à la M CCS

Jeune rappeur bruxellois, Romeo Elvis est un artiste au flow tout en finesse. Il a présenté un concert inédit, en mode « carte blanche » avec des invités et des surprises.

Vingt-quatrième Marché de Noël

du vendredi 09 au dimanche 11 décembre 2016 sur le site du Château du Karreveld :

Pendant les 3 jours, 6 artistes de rue ont déambulé et animé le marché dont : musiciens, échassiers, jongleurs, orgue de Barbarie...L'espace sous les arcades était transformé en Royaume du Père Noël avec un nouveau décor où les enfants pouvaient rencontrer ce dernier sur son traîneau.

Des artistes et artisans ont exposé leurs créations dans les salles du château : la Grange, la chapelle et les salons. Le village de chalets (40) proposait des salaisons, fromages, confitures, et des articles cadeaux. La sélection des artisans s'est faite sur base de la qualité de leur marchandise afin de conserver la spécificité de ce marché de Noël.

Radio Nostalgie nous a envoyé 2 Mères Noël qui ont distribué des boules de Noël et des bonnets de père Noël le vendredi dans la cour du château.

Le feu d'artifice, le samedi 10 décembre 2016 à 20h00, a attiré, comme chaque année, énormément de visiteurs.

17/12/2016 Fête de fin d'année

Organisée par la Cellule Jeunesse du Service Cultures/MCCS. Pour les familles, les enfants et les jeunes participants des ateliers. Au programme : démonstration des ateliers, espace jeux et, enfin, le spectacle « Circorythm'oh de la Cie La Bête à Plume » et visite du Père Noël.

13/01/2017 Nouvel An amazigh 2967, YENNAYER au Château du Karreveld.

Pour fêter le Nouvel An Amazigh, la star de la chanson Amazigh, Raissa Fatima Tihihhit et le groupe de jeunes néerlandais-marocains Imatlaa ont donné 2 concerts de musique berbère.

21/01/2017 Veillée pour le climat à la MCCS

Il y a 2 ans, un groupe d'habitants et de travailleurs du Molenbeek historique se sont réunis pour aller manifester à Paris durant la COP21, grand réunion internationale sur le climat. Suite aux attentats et à l'interdiction d'y manifester, le projet s'est modifié : une fête de rue et puis, un autre voyage vers la COP suivante, à Marrakech. Ils reviennent avec des images, des sons, des semences, des parfums, des témoignages qu'ils ont partagés lors de cette veillée.

28/01 et 03/02/2017 MolenZinnema

Festival cinématographique entièrement dédié à Molenbeek :

28/01 : « La couleur du sacrifice » de Mourad Boucif

03/02 « Les hommes d'argile » de Mourad Boucif

18/03/2017 Indian art day – Event-Débat concert à la MCCS

Pour célébrer la naissance de Gandhi et la journée internationale de la non-violence, l'asbl Kalavati et la MCCS ont co-produit l'événement. Au programme : Présentation de Bharatanatyam, chant carnatique et mridangam (percussion du sud de l'Inde), conte dansé « Mira Bai », concert de Raphaëlle Brochet et Philippe Aerts (indo jazz fusion).

24-25/03/2017 Kidzik Festival

Un festival de musique pour enfants.

24/03 à la MCCS : TRAM 25 : spectacle musical slam créé par Gioia Kayaga (Joy) et Pitcho Womba Konga qui raconte l'histoire d'un parcours de vie.

25/03 au château du Karreveld : Goûter musical pour les 0-6 ans avec découverte sensorielle et musicale, du chant et de la musique et le bal des bébés.

FESTIVAL MOLENDANCE – du 8 au 22/04/2017

08/04/2017 SAR à la MCCS

Performance créée par 2 amis qui ont grandi ensemble dans le quartier de Kurtulus à Istanbul. Ils incorporent la façon dont ils écoutent, marchent et dansent, partagent leurs souvenirs et observations à travers la musique, le mouvement et le papier pour explorer leurs rêves et se questionner sur leur futur.

19/04/2017 Géodésique à la MCCS

Deux danseuses ont emporté leur public dans le plaisir et le vertige du mouvement, la danse. 306 personnes sont venues voir le spectacle.

22/04/2017 2 spectacles de Danseurs en Transit à la M CCS

Migrations : pièce de danse qui a interrogé le phénomène de migration à travers une rencontre entre la danse aérienne et la danse contemporaine, entre la musique baroque et la musique irakienne

Hamdi Dridi – Tu meur(s) de terre : Hamdi a dansé la mémoire, celle du père disparu

27/04/2017 : Gala du Brussels Tango Festival

Gala d'ouverture du Festival Tango au Château Karreveld en partenariat avec l'asbl Alma del Sur. Le Festival Tango, créé en 2005, est reconnu comme un des meilleurs festivals de tango d'Europe par les différents médias et apporte à la commune une attractivité et une notoriété réelles.

Du 17 au 20/05/2017 La Maison des Cultures en fête :

- 17/05 : Fête des Ateliers (1^{ère} partie) : les ateliers créatifs pour enfants qui ont rythmé et animé tout au long de l'année la M CCS ont été présentés avec une exposition de leurs créations, des démonstrations en live de leurs exploits et un goûter collectif.
- 19/05 : Fête des Ateliers (2^{ème} partie) : moments de démonstration sur scène pour les créations théâtrales, musicales et autres des ateliers adultes.
- 20/05 : Inauguration officielle du Fablab, démonstration des ateliers et activités, barbecue et une Kids Party

25/6/2017 : Fête de la musique au château du Karreveld

Programmation « made in Belgium » assaisonnée de sauce soleil pour cette édition 2017 :

Programme : le groupe de danse du centre hellénique, Brussels Rebetiko Blues, Bernard Orkestar, Marka et DJ Daddy K. Animations familiales dans le parc du château et village associatif.

14/7/2017 Festival Bruxelles fait son cinéma « La Vache »

Fatah, petit paysan algérien n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline qu'il rêve d'emmener à Paris, au salon de l'Agriculture. Un voyage inattendu, drôle et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui. Environ 300 personnes ont assisté à cette séance en plein air à la M CCS.

B. CULTURE NEERLANDOPHONE

I. MISSIONS :

En 2016-2017, le service de la culture néerlandophone était composé de deux personnes – en plein temps - dont une personne subventionnée par la Communauté Flamande dans le cadre de la politique culturelle locale et l'autre personne à charge de la commune. Le service est situé à la rue du Jardinier, 47B à 1080 Molenbeek – Saint – Jean. Il est accessible tous les jours de 8h à 16h et est joignable par téléphone au 02 412 06 32/33 ou par mail cultuurbeleid.1080@molenbeek.irisnet.be.

Le service de la Culture néerlandophone a deux missions:

Premièrement, il garantit un service culturel aux habitants, aux associations et aux autres personnes intéressées. Il répond à toutes les questions concernant la culture et les loisirs et renvoie tout le monde aux instances culturelles et communales appropriées. Le service organise aussi un programme culturel des loisirs pour les habitants.

Deuxièmement, le service coordonne le 'Lokaal Cultuurbeleid', un partenariat entre différentes associations culturelles, qui œuvrent ensemble au développement culturel de la commune. Cette mission n'est autre que l'application du décret dd. 13 juillet 2001 'portant stimulation d'une politique culturelle locale qualitative et globale' de la Communauté Flamande.

Le service suit de près tous les processus de la politique culturelle néerlandophone. Il s'agit, entre autre, de l'encadrement du conseil culturel, de dresser un plan sur 6 années en matière de la gestion culturelle, les plans d'action annuels et l'état d'avancement et il s'agit également de la réalisation des projets spécifiques.

Dans ces missions, le service de la culture néerlandophone est assisté par un conseil culturel, qui a été établi le 5 mars 2007 selon la formule du décret dd. 13 juillet 2001 et selon l'article 5 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel dd. 29 avril 2005. Cette formule détermine la composition du conseil : d'une part les associations culturelles collaborant avec des bénévoles et des professionnels, et d'autre part les experts en matière de culture domiciliés à la commune.

Le conseil culturel de Molenbeek-Saint-Jean est composé de 14 membres disposant d'un droit de vote et 3 observateurs.

Le conseil a pour mission (article 2 du règlement organique pour l'installation du conseil culturel) :

La stimulation d'une politique culturelle globale et de qualité, comme repris à l'art. 3 du décret dd. 13 juillet 2001. Le conseil culturel émet des avis sur la mise en page, l'exécution et l'évaluation du plan communal de gestion culturelle et est de ce fait impliqué lors de la préparation et la mise en œuvre de la politique culturelle.

Conseiller le Conseil communal et le Collège des Bourgmestre et Echevins sur les affaires culturelles néerlandophones, selon l'article 4 de la loi spéciale du 8 août 1980 sur la réforme des institutions de 1 à 10 :

1. Protection de la langue ;
2. Stimulation des recherches;
3. Les Beaux-Arts;
4. Patrimoine, musées et instances scientifiques – culturelles
5. Bibliothèques, discothèques et services similaires ;
6. Radio et télévision et l'assistance à la presse écrite ;
7. La politique de la jeunesse (sauf s'il y a un conseil de la jeunesse) ;
8. Education permanente et animation culturelle ;
9. Education physique, sports et la vie en plein air ;
10. Loisirs et tourisme.

- La promotion et l'organisation des concertations, la coordination et la collaboration entre les associations culturelles;
- Le rassemblement des informations et de la documentation sur la vie culturelle et les besoins culturels ;
- Les représentants des associations, qui sont membres du conseil culturel, informent leurs bases et sondent leurs points de vue

II. ACTIVITES :

Du 1 août 2016 au 31 juillet 2017, le service de la culture néerlandophone a effectué les deux missions (le service culturel et coordonner la politique culturelle) de différentes manières.

- **service culturel communal**

Dans le cadre du service culturel, de multiples contacts avec la population ont eu lieu par téléphone, e-mail et conversations de visu. Le service a mis en œuvre le règlement des subsides, notamment en organisant des subsides de fonctionnement aux associations molenbeekoises néerlandophones et des subsides pour des projets culturels.

Le service fait aussi partie de différentes structures consultatives. Lors de ces réunions, il s'est informé de la vie culturelle à Molenbeek – Saint – Jean :

- Membre du Conseil d'Administration du CC De Vaartkapoen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion du centre communautaire qui ont eu lieu toutes les 6 semaines, le mardi soir.
- Membre du Conseil d'Administration de la O.B. De Boekenmolen
Le service de la culture néerlandophone a suivi les réunions du conseil de gestion de la bibliothèque.
- Membre de l'Assemblée Générale BROM (Brede School Molenbeek), un réseau de l'ensemble des acteurs qui travaillent dans le milieu des jeunes et enfants molenbeekoises. Les réunions ont lieu 2x par an.
- Le conseil préparatoire du 'CBC – Overleg'
Le service de la culture néerlandophone suit le réseau des coordinateurs culturels bruxellois, un groupe de réflexion en matière de la politique culturelle locale qui réunit 12 communes bruxelloises. Le réseau se réunit chaque dernier jeudi du mois.
- Le service culturel néerlandophone fait partie du comité des professionnels, un réseau de professionnels en matière de culture dans la commune, à savoir la bibliothèque publique De Boekenmolen et le Centre Culturel De Vaartkapoen. Ils se réunissent pour parler de la politique culturelle locale à suivre ainsi que des développements culturels dans la commune.

Le service de la culture néerlandophone a organisé/ contribué aux activités culturelles suivantes:

- Organisation d'une série de concerts à la salle de fête communale Sippelberg, en collaboration avec l'asbl Moca. A diverses occasions, des artistes musicaux ont assuré des après-midi de détente, surtout pour les personnes âgées, pour qui c'était l'occasion de se rencontrer :

22.09.2016	Les Folles de Gand
20.10.2016	Duo Senseetion
17.11.2016	Magic Cortez Band

19.01.2017	J&M
16.02.2017	Berry Grimm
02.03.2017	Michael Lanzo & Doran
18.05.2017	De Romeo's
22.06.2017	Ann Helena Kenis

- Le service soutient aussi l'organisation logistique des productions/programmations pour enfants, organisées par l'asbl MOCA.
- Durant le mois de septembre, le service organisait Zinneterrasse (en collaboration avec le CC De Vaartkapoen, la MCCS et le restaurant social Les Uns & Les Autres) pendant le marché hebdomadaire avec des spectacles culturels, des dégustations à la place Communale en date du 15 septembre 2016. Pour la première fois le même concept a été organisé à la place de la Duchesse de Brabant les mardis 20 et 27 septembre lors du marché.
- Pendant les vacances de Toussaint 2016, un festival pour les familles a été organisé pour la première fois, reparti sur 10 jours et à des différents lieux molenbeekoïses.

En collaboration des services communaux et des partenaires/organisations de Molenbeek, le lien enfant/parent a été accentué à travers des différents workshops, promenades, ateliers et pièces de théâtre. Le service culture a surtout participé à l'organisation de l'Aper'o au CCM avec une présentation de danse de Bud Blumenthal, la présentation pour les enfants Lejo au CCM, Ghostwalks avec des promenades de conte à Cureghem et le quartier Heyvaert, une édition Halloween au château du Karreveld et un bal pour les enfants au CC De Vaartkapoen.

- Une édition spéciale de Apér'O park a été organisée le 16 avril 2017 pour Pâques. Des milliers petits œufs ont été cachés dans le parc Marie José..
- Le 23 avril 2017, le service a organisé la journée du Patrimoine autour du thème 'SOIN' avec une exposition sur l'histoire du secteur des Soins à Molenbeek. Ceci en collaboration avec l'asbl Molenbecca à la maison de repos Arcadia.
- Le 6 mai 2017, le service a organisé un apéro au Scheutbos en collaboration avec le CC Le Vaartkapoen. L'événement cadrait dans le projet Molen Ma Belle et accompagnait l'événement Buiten Gewoon/ Extra Ordinaire de BROM et Goodplanet avec des activités aventureuses pour les familles au Scheutbos.
- Le samedi 20 mai 2017, le service culture a participé à la programmation musicale de la fête au Tour et Taxis.
- L'organisation de la fête de la Communauté Flamande les dimanches 18 juin et 9 juillet 2017. Le 18 juin 2017 a eu lieu la neuvième édition du festival de théâtre de rue « O'de Molenbeek » ainsi qu'un pique-nique géant sur la pelouse du parvis Saint Jean Baptiste. Au programme: acrobatie, cirque et des animations permanentes. Ce festival a été organisé en collaboration avec le centre communautaire De Vaartkapoen et a compté environ 500 participants.
- Le 9 juillet 2017, un concert de « Jackobond zingt Marva » a été organisé au château du Karreveld, un hommage à la chanteuse Marva. La célébration a débuté avec le speech de l'Echevin et a été clôturée par une réception. Ce jour-là, 250 personnes ont participé.

- Avec le service des Cultures, le service a organisé 4 « Aper'O Park », un concept pop-up avec dans les parcs de « Hoog molenbeek » (Aper'O Park) et les jardins du Centre Historique (Aper'O Jardin). A ces événements, un apéro est offert avec une animation musicale et une animation pour les enfants. Le triporteur/ bar du service sert comme bar mobile afin de stimuler la rencontre, promouvoir la culture et annoncer les événements prochains.
 1. 27.08.2016: Aper'O park au parc Marie - José
 2. 16.04.2017 : Aper'O park au parc Marie - José (chasse aux œufs)
 3. 06/05/2017: Aper'O park au parc Scheutbos (pour l'événement Buitengewoon/ extraordinaire)
 4. 08.07.2017 : Aper'O park au parc Marie José pour le Bien - Etre des chiens
- Chaque 1^{er} mercredi du mois, le service organise avec la bibliothèque De Boekenmolen, une après-midi de jeux à la bibliothèque.

– **la coordination de la 'Lokaal Cultuurbeleid'**

Sur l'ordre de la Région Flamande, le service de la culture néerlandophone a pris en charge la coordination de la politique culturelle locale 'Lokaal Cultuurbeleid'. Le service a fait le suivi du conseil culturel en tant qu'organe consultatif.

Le conseil culturel s'est réuni le 29 septembre 2016 et le 13 mars 2017. Le sujet de la première réunion était l'académie du quartier située au Parc Piron, de la deuxième l'avenir des projets et la continuation en 2017 du soutien par le « Lokaal Cultuurbeleid ».

il s'agit de Molem Ma Belle, l'académie du quartier Piron et le parc Marie-José. Le service culture néerlandophone a organisé des projets communautaires en collaboration des partenaires culturels de Molenbeek. Les projets ont suivi le même dynamisme que les années passées :

- le service s'est investi dans Molem Ma Belle en collaboration avec De Vaartkapoen. Journalièrement du 12 mai au 4 juin 2016, des activités ont été organisées dans le kiosque à la Place Communale pour mettre en évidence la beauté et la durabilité de la commune. Il y avait différents ateliers et workshops : fabrication des meubles et des produits ménagers, des dessins des mandalas sur la Place pour l'embellir, upcycling, la plantation des petites plantes et des éditions spéciales pour le ramadan. L'événement s'est mise en place par le Vaartkapoen et des associations molenbeekoises. Molem Ma Belle sera être refait dans les prochaines années.
- Dans le projet nomade "Karavane" lancé en 2014 et qui rassemble 8 communes bruxelloises, le Foyer vzw a développé un triporteur électrique en un spectacle de cirque et une tour humain 'les castellers' avec ses jeunes. Cette création se montrait dans la commune et les autres communes bruxelloises en 2015 (e.a. dans la commune de Saint Gilles où il y a l'accueil festif des caravanes à la place Morichar, le 10 octobre 2015) aussi bien qu'en 2016. Les habitants de ce quartier se préparaient pendant 6 mois pour accueillir les autres caravanes.

En 2016, notamment le 1 octobre 2016 et le 15 octobre 2016, la commune de Watermael-Boitsfort et la commune de Molenbeek accueillait les caravanes des autres communes après un trajet participatif de quelques mois dans respectivement la Cité – Jardin et l'espace Saint Rémi. Le service a fait le suivi administratif du projet régional et a organisé le moment caravane à Molenbeek. Toutes les communes participantes étaient présentes à l'édition de Molenbeek qui comptait 300 personnes.

- Le conseil culturel a aussi choisi de soutenir un projet citoyen 'les académies du quartier'. Ces académies se forment autour des moments de rencontre où les habitants du quartier se parlent des thèmes de vie comme l'éducation, l'enseignement, la radicalisation, l'emploi, la violence dans la famille. Un système de suivi de base, de référence, de l'aide professionnelle s'installe.
- Avec le conseil culturel et la bibliothèque, le service a réfléchi sur le réaménagement et la destination du pavillon au parc Marie – José, qui se libère après le déménagement de l'école. Maintes réunions ont déjà été organisées pour arriver à des plans plus concrets. Pendant l'été, une rénovation du pavillon est prévue et l'ouverture festive se tiendra le dimanche 1 octobre 2017.

C. BIBLIOTHEQUES FRANCOPHONES

I. MISSIONS :

Conformément à l'article 1 du Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques du 30 avril 2009, les bibliothèques publiques communales francophones assurent aujourd'hui les missions suivantes :

1° Ajustement des collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone aux besoins exprimés par la population qu'elle est appelée à desservir, disposant ainsi de livres destinés à des publics spécifiques (personnes fréquentant une formation d'alphabétisation ou de remise à niveau des connaissances, personnes âgées souffrant de déficiences légères de la vue, personnes suivant une formation continue, « bébés-lecteurs », adolescents ou encore toute personne soucieuse de se détendre par la lecture, etc.) ;

2° Organisation des séances de prêt (36 h / semaine) auprès du public fréquentant les bibliothèques publiques communales francophones ;

3° Participation à des actions de promotion de la lecture (accueil des classes de différentes écoles, organisation de plusieurs séances d'heures du conte avec les sections maternelles des écoles de MOLENBEEK-SAINT-JEAN, diverses activités d'animations autour du livre et de la lecture, organisation de club de lecture, projections de films adaptés de romans au Château du Karreveld, organisation de plusieurs ateliers d'écriture, organisation de dépôts de livres dans les maisons de repos, etc.) ;

4° Participation au prêt interbibliothèques ;

5° Mise en place d'un système de veille de la production éditoriale dans tous les domaines de la connaissance en vue de diversifier les collections de base de chaque bibliothèque publique communale francophone.

II. ACTIVITES :

❖ SEANCES

La bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103) a été accessible au public durant 276 séances (26 h / semaine).

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a été accessible au public durant 150 séances (10 h / semaine).

A côté de ces séances de prêts, la bibliothèque communale n°2 a réalisé en ses murs 21 accueils de classes (écoles 13, 14 et 16) 6 séances d'initiation à l'informatique, 11 séances du club de lecture, 9 samedi conté et 8 activités à destination du public adultes.

La bibliothèque communale n°1 a elle réalisé 24 accueils de classes (Serge Creuz et école La Plume), 14 séances pour les tous petits, 15 accueils destinés aux apprenants en alphabétisation et 21 accueils de collectivités (association AJM, Jardin Ensoleillé et Proforal).

Nombre total des séances : 550 séances

❖ LECTEURS¹⁷

La bibliothèque communale n° 2 (rue des Béguines 103 puis rue Charles Malis 40) a accueilli **1701 lecteurs**, dont :

- 318 jeunes lecteurs ;
- 520 lecteurs adolescents ;
- 592 lecteurs adultes ;
- 207 lecteurs spéciaux ;
- 7 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue des Béguines ;
- 57 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

La bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25) a accueilli **1376 lecteurs**, dont :

- 343 jeunes lecteurs ;
- 580 lecteurs adolescents ;
- 401 lecteurs adultes ;
- 14 lecteurs spéciaux ;
- 4 lecteurs, membres du personnel de la bibliothèque de la rue des Béguines ; 34 collectivités parmi lesquelles on compte d'autres bibliothèques communales, des écoles, des associations, des maisons de quartier, des résidences pour personnes âgées.

TABLEAU 1 : Lecteurs par catégories

Bibliothèque	Moins de 18 ans	Adultes	Collectivités
Béguines	838	806	57
Tazieaux	923	419	34
TOTAL	1761	1225	91

Nombre total de lecteurs : 3077 lecteurs

❖ INSCRIPTIONS¹⁸

TABLEAU 2 : Bib. n °2 : Lecteurs du territoire de compétence (commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN)

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2016	7	15	0
septembre 2016	26	6	0
octobre 2016	23	12	0
novembre 2016	40	19	0
décembre 2016	17	15	0
janvier 2017	46	9	0
février 2017	16	11	1
mars 2017	25	16	1
avril 2017	11	6	0
mai 2017	9	13	0
juin 2017	23	14	0
juillet 2017	8	9	0
Total	251	145	2

Nombre total d'inscriptions : 398 inscriptions.

¹⁸Les inscriptions sont ventilées par bibliothèque communale, selon qu'elles proviennent de lecteurs issus du territoire de compétence, c'est-à-dire habitant MOLENBEEK-SAINT-JEAN, ou encore hors du territoire de compétence, c'est-à-dire tous les lecteurs habitant d'autres communes de la Région de Bruxelles-Capitale, voire même de communes hors de la Région, telles celles issues de la périphérie bruxelloise, des provinces wallonnes et flamandes.

TABLEAU 3 : Bib. n°2 : Lecteurs inscrits hors du territoire de compétence (autres communes)

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2016	4	7	0
septembre 2016	25	13	1
octobre 2016	22	20	2
novembre 2016	27	11	1
décembre 2016	11	7	1
janvier 2017	32	7	0
février 2017	14	10	0
mars 2017	23	20	0
avril 2017	4	2	0
mai 2017	4	4	0
juin 2017	4	5	0
juillet 2017	2	3	1
Total	172	109	6

Nombre total d'inscriptions : 287 inscriptions.

La bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103 puis Charles Malis 40) a enregistré **685 inscriptions**.

TABLEAU 4 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits du territoire de compétence (commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN)

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2016	3	1	0
septembre 2016	39	11	0
octobre 2016	33	9	3
novembre 2016	38	6	1
décembre 2016	15	8	2
janvier 2017	18	11	1
février 2017	19	17	3
mars 2017	23	9	1
avril 2017	27	8	0
mai 2017	12	3	0
juin 2017	4	5	0
juillet 2017	4	5	0
Total	235	93	11

339 inscriptions d'habitants de la commune

TABLEAU 5 : Bib. n°1 : Lecteurs inscrits hors du territoire de compétence (autres communes)

	moins de 18 ans	18 ans et plus	collectivités
août 2016	1	3	0
septembre 2016	19	13	0
octobre 2016	20	11	0
novembre 2016	19	16	0
décembre 2016	14	5	0
janvier 2017	22	10	2
février 2017	16	16	0
mars 2017	16	12	0
avril 2017	12	2	0
mai 2017	12	10	0
juin 2017	2	5	0
juillet 2017	1	0	0
Total	154	103	2

Soit **259 inscriptions hors commune.**

La bibliothèque communale n°1 a enregistré au total : **598 inscriptions.**

Nombre total d'inscriptions pour les 2 bibliothèques : 1283 inscriptions

❖ **REINSCRIPTIONS**¹⁹

TABLEAU 6 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°2

Jeunes lecteurs	186
Lecteurs adolescents	299
Lecteurs adultes	361
Lecteurs spéciaux	190
Personnel des bibliothèques	7
Collectivités	48
TOTAL	1091

Jeunes et adolescents	485
Adultes	558
Collectivités	48
TOTAL	1091

¹⁹ Il s'agit ici de lecteurs dont l'inscription dans chaque bibliothèque est antérieure au 1er août 2016, et qui ont emprunté des livres au moins une fois durant la période considérée, à savoir la période commençant le 1er août 2016 pour se terminer le 31 juillet 2017.

TABLEAU 7 : Réinscription lecteurs à la bibliothèque n°1

Jeunes lecteurs	220
Lecteurs adolescents	345
Lecteurs adultes	237
Lecteurs spéciaux	7
Personnel des bibliothèques	2
Collectivités	22
TOTAL	833

Jeunes et adolescents	1050
Adultes	804
Collectivités	70
TOTAL	1924

Les deux bibliothèques ont enregistrées ensemble **2115 réinscriptions**.

❖ **PRETS**²⁰

Les bibliothèques publiques locales de MOLENBEEK-SAINT-JEAN ont prêtés **42.189** documents. Elles ont effectués **299 prêts inter** dans d'autres bibliothèques afin de répondre aux besoins de son lectorat. Elles ont prêtés **61 ouvrages** à d'autres bibliothèques dans le cadre du prêt inter.

❖ **Prêts par catégories d'usagers**

TABLEAU 8 : Bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103 puis Charles Malis 40)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2016	57	43	188	182	11	37	518
septembre 2016	117	147	165	165	16	146	792
octobre 2016	137	142	150	150	18	89	740
novembre 2016	187	181	168	168	16	106	897
décembre 2016	149	127	137	137	7	109	718
janvier 2017	111	133	175	175	14	90	730
février 2017	128	156	146	146	11	107	754
mars 2017	186	200	193	193	8	113	965
avril 2017	65	56	80	80	5	14	325
mai 2017	76	77	167	167	10	51	543
juin 2017	90	67	144	144	7	71	554
juillet 2017	92	59	185	185	4	50	535
Total	1395	1388	1892	1892	127	983	8071

²⁰ Il y a lieu de dissocier le prêt par catégories de lecteurs du prêt par catégories de documents pour chaque bibliothèque.

TABLEAU 9 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	JEU	ADO	ADU	SPE	BIB	COL	Total
août 2016	54	49	43	2	2	7	157
septembre 2016	110	169	73	6	9	71	438
octobre 2016	140	158	111	4	17	64	494
novembre 2016	221	192	118	8	8	73	620
décembre 2016	137	119	75	3	3	43	380
janvier 2017	119	195	107	6	1	93	521
février 2017	130	162	107	7	2	75	483
mars 2017	155	195	107	4	6	67	534
avril 2017	135	144	87	6	12	28	412
mai 2017	101	159	84	5	2	48	399
juin 2017	50	48	40	7	5	36	186
juillet 2017	43	50	32	6	7	12	150
Total	1395	1640	984	64	74	617	4774

❖ **Prêts par catégories de documents**

TABLEAU 10 : Bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103puis Charles Malis 40)

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
08/2016	308	183	40	943	68	123	95	1760
09/2016	890	330	98	990	41	133	83	2565
10/2016	730	312	126	890	43	151	97	2349
11/2016	921	389	163	947	37	163	150	2770
12/2016	635	490	136	821	52	115	130	2379
01/2017	830	320	140	940	58	158	99	2545
02/2017	758	454	155	847	103	177	118	2612
03/2017	958	494	190	1092	64	243	136	3177
04/2017	265	170	47	453	20	72	64	1091
05/2017	388	271	99	826	44	113	100	1841
06/2017	410	406	127	861	122	127	134	2187
07/2017	450	326	85	908	90	136	96	2091
Total	7543	4145	1406	10518	742	1711	1302	27367

TABLEAU 11 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction jeunesse	BD jeunesse	Docu. jeunesse	Fiction adultes	BD adultes	Docu. adultes	Périodiques	Total
08/2016	229	193	70	30	0	23	6	551
09/2016	668	312	158	114	1	69	19	1341
10/2016	743	354	173	113	2	59	14	1458
11/2016	850	352	240	123	1	65	46	1677
12/2016	595	337	143	63	0	58	27	1223
01/2017	861	283	194	113	0	89	12	1552
02/2017	739	360	185	101	0	68	23	1476
03/2017	863	371	232	95	100	0	36	1697
04/2017	569	362	167	67	1	70	31	1267
05/2017	531	352	122	82	2	61	35	1185
06/2017	376	240	84	57	0	16	12	785
07/2017	210	229	79	54	0	26	12	610
Total	7234	3745	1847	1012	107	604	273	14822

❖ **Prêts : qui emprunte quoi ?****TABLEAU 12 : Bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103 puis rue Charles Malis 40)**

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	3941	1947	1751	7639
BD jeunesse	2841	1112	192	4145
Documentaires jeunesse	779	411	213	1403
Fiction adultes	438	9191	815	10444
BD adultes	157	559	26	742
Documentaires adultes	335	1207	150	1692
Périodiques	468	822	12	1302
Total	8959	15249	3159	27367

TABLEAU 13 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans	Collectivités	Total
Fiction jeunesse	3977	1519	1737	7233
BD jeunesse	3016	505	134	3745
Documentaires jeunesse	1218	436	195	1849
Fiction adultes	317	547	148	1012
BD adultes	4	3	0	7
Documentaires adultes	314	336	53	703
Périodiques	233	40	0	273
Total	9169	3386	2267	14822

Total du réseau : 42.189 prêts, soit une légère augmentation de 1,5 % malgré les trois semaines de fermeture du déménagement.

❖ ACQUISITIONS

La bibliothèque publique locale de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a acheté 3493 documents (livres ou revues).

TABLEAU 14 : Bibliothèque communale n°2 (rue des Béguines 103 – puis Charles Malis 40)

	Fiction -18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction + 18 ans	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
08/2016	29	56	4	73	0	15	60	237
09/2016	77	19	7	44	3	12	35	197
10/2016	31	4	3	93	2	6	55	194
11/2016	62	5	25	26	10	11	56	195
12/2016	43	14	38	81	6	27	38	247
01/2017	34	72	7	20	5	15	40	193
02/2017	27	9	6	25	23	11	58	159
03/2017	26	1	1	86	6	6	61	187
04/2017	1	0	0	64	0	0	19	84
05/2017	23	1	5	71	0	4	70	174
06/2017	46	24	50	18	20	32	33	223
07/2017	31	6	1	131	10	13	47	239
Total	430	211	147	732	85	152	572	2329

TABLEAU 15 : Bibliothèque communale n°1 (rue Tazieaux 25)

	Fiction - 18 ans	BD - 18 ans	Doc. - 18 ans	Fiction adulte	BD + 18 ans	Doc. + 18 ans	Périodiques	Total
08/2016	44	30	12	29	0	4	1	120
09/2016	51	4	7	5	1	2	5	75
10/2016	53	10	4	8	0	4	1	80
11/2016	21	0	7	20	0	10	2	60
12/2016	107	43	20	15	0	4	3	192
01/2017	54	24	21	16	0	4	5	124
02/2017	96	12	24	10	0	10	2	154
03/2017	47	3	4	2	0	10	0	66
04/2017	16	1	2	9	0	0	4	32
05/2017	51	10	9	25	0	13	13	121
06/2017	24	2	4	0	0	1	5	36
07/2017	53	10	0	29	0	1	11	104
Total	617	149	114	168	1	63	52	1164

Les bibliothèques ont également élagués **1539** ouvrages de leur collection.

❖ DÉMÉNAGEMENT

La bibliothèque n°2 a fermé du 18 avril au 9 mai 2017 afin d'effectuer son déménagement et son aménagement au 40 de la rue Charles Malis. Ce déménagement était la condition première à la construction de la nouvelle bibliothèque qui sera construite sur le site de l'ancienne.

Les trois semaines de fermeture et le changement dans les habitudes de nos lecteurs expliquent la diminution du nombre de prêts durant les mois d'avril, mai et juin 2017.

ACTION CULTURELLE

Conformément au Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques du 30 avril 2009, la Bibliothèque publique locale de MOLENBEEK-SAINT-JEAN a mis en place une politique de développement du livre et de la lecture. Afin de promouvoir ses collections et ses services, la Bibliothèque a pu ainsi réaliser les actions suivantes :

Période	Evénement(s)
Août 2016	<ul style="list-style-type: none">• Participation à l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc BONNEVIE (chaque mardi, entre 14 h et 16 h) et au Parc du KARREVELD (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h) en collaboration avec le Centre de Littérature de jeunesse de BRUXELLES• Club de lecture• Lundi conté (2) et mardi créatif (3) au Parc des Muses en collaboration avec Atout Jeunes• Participation à l'Apéro Park au Parc Marie-José
Septembre 2016	<ul style="list-style-type: none">• Club Manga et Club de Lecture.• Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue des Béguines.• Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans• Mercredi conté au CCM• Participation au trois Zinneterrasse ainsi qu'à l'après-midi de lancement des ateliers de la M CCS
Octobre 2016	<ul style="list-style-type: none">• Cinéma & Littérature : Projection des films «<i>Robinson Crusoe</i>» et «<i>Au bonheur des ogres</i>» au château du Karreveld

<p>Octobre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Club Manga et Club de Lecture. • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue des Béguines. • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Mercredi conté au CCM • Co-organisation avec la M CCS et la Court'Echelle d'une exposition d'originaux de l'auteure-illustratrice Jeanne Ashbé et réalisation de 20 animations au sein de l'exposition • Organisation d'un atelier d'écriture • Co-organisation et participation à la remise du Prix Soleil Noir, en présence de deux auteurs • Participation au festival Octopus avec deux représentations du spectacle « Bib-Lieb » à la bibliothèque n°1 et une bibliothèque sous-marine présente à la M CCS • Deux animations autour de la création d'un Kamishibai à l'école 14 • Organisation d'une journée de formation autour des livres destinés à la petite enfance
<p>Novembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un stage créatif pendant le congé de Toussaint à la bibliothèque n°1 • Rencontre littéraire avec Sire Cédric • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Le livre de la jungle</i> » et « <i>Randonneurs amateurs</i> » au Karreveld • Récolte de livres au profit d'Oxfam • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue des Béguines. • Troisième Nocturne des bibliothèques, le vendredi 25 novembre de 18h à 22h (soirée pyjama et atelier créatif de fabrication de cartes de voeux) • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans

<p>Novembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Club Manga et Club de Lecture • Mercredi conté au CCM • Participation au week-end du Doc avec deux projections de « <i>L'homme qui répare les films</i> » • Organisation d'une rencontre littéraire avec Corinne Hoex • Organisation d'une conférence sur les légendes urbaines de Molenbeek-Saint-Jean • Dix animations autour de la création d'un Kamishibai à l'école 14 • Huit animations à partir des livres de Mario Ramos à l'école 7 et au Tamaris • Participation à la fête du Livre organisée au Karreveld par l'asbl Molen Besace
<p>Décembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Le Bon Gros Géant</i> » et « <i>Seul sur Mars</i> » au Karreveld • Club Manga et Club de Lecture • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue des Béguines. • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Organisation d'une présentation de livres coups de cœur pour les fêtes • Organisation d'une représentation du spectacle « <i>Petites histoires cousues mains</i> », d'une représentation de « <i>A petits petons</i> » et d'une représentation de « <i>Si tu savais</i> » • Quatre animations autour de la création d'un Kamishibai à l'école 14 • Mercredi conté au CCM
<p>Janvier 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Snoopy et les Peanuts</i> » et « <i>Une merveilleuse histoire du temps</i> » au Karreveld

<p>Janvier 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue des Béguines. • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Club Manga et Club de Lecture. • Mercredi conté au CCM • Organisation d'un atelier d'écriture • Organisation d'une conférence sur « Le vampire dans la littérature, du XIXe siècle à aujourd'hui » par Adrien Party • Participation à l'école 14 au projet de lecture experte (six demi-jours)
<p>Février 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Les malheurs de Sophie</i> » et « <i>Rêver plus haut</i> » au Karreveld • Organisation d'un stage de théâtre pour les 5 à 8 ans au Karreveld • Mercredi conté au CCM • Samedi conté avec Nadine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue des Béguines. • Des bébés et des livres : 1 animation pour les moins de trois ans • Club Manga et Club de Lecture • Participation à la Petite Nuit du conte avec l'auteur-illustrateur Loïc Gaume à la MCCC
<p>Mars 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Miss Peregrine et les enfants particuliers</i> » et « <i>La danseuse</i> » au Karreveld • Mercredi conté au CCM • Samedi conté avec Carine pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue des Béguines. • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans

Mars 2017

- Préparation et participation avec deux classes de l'école 6 à la *Veillée du Livre* à la Foire du Livre de Bruxelles
- Organisation de deux rencontres avec l'auteur-illustrateur de jeunesse Pascal Lemaître dans le futur musée communal et à l'école 9
- Organisation d'une rencontre avec une traductrice à l'école 9
- Organisation et participation à la venue de « *La grande droguerie poétique* » à la MQ 4 vents
- Préparation et participation avec deux groupes issus des écoles de devoirs de l'AJM-De Broej et du Jardin Ensoleillé à une rencontre avec l'auteur-illustrateur jeunesse Thomas Lavachery à la Foire du Livre de Bruxelles
- Préparation et participation avec deux groupes issus des cours d'alphabétisation de Dar Al Amal et de la Maison des Femmes à une rencontre avec l'auteure Véronika Mabardi à la Foire du Livre de Bruxelles
- Co-organisation d'une rencontre-atelier avec l'auteure-illustratrice Sophie Daxhelet au Mima
- Présentation à la Foire du Livre de Bruxelles du film réalisé à l'école 14 consacrée à la semaine de lecture experte
- Club Manga et Club de Lecture
- Participation à l'opération « la langue française en fête » via des ateliers d'écriture pour les apprenants, les adultes et les adolescents ainsi que via des animations dans certaines écoles de la commune (19 animations)
- Participation au festival « *A films ouverts* » avec la projection au Karreveld du film « *Nous trois ou rien* »
- Organisation d'un atelier d'écriture tout public

<p>Avril 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un stage de création « <i>Kamishibaï-Toutes les maisons</i> » pour les enfants de 6 à 12 ans à la bibliothèque n°1 • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Ma vie de courgette</i> » et « <i>Black</i> » • Mercredi conté au CCM • Club Manga • Organisation d'un spectacle « <i>Rire et Lire</i> » à la bibliothèque n°1 • Organisation de quatre rencontres avec l'auteur-illustrateur de jeunesse Pascal Lemaître à l'école 9 • Organisation de deux animations autour du Prix Farniente au Campus Saint-Jean
<p>Mai 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un <i>Samedi conté</i> avec Carine Thiebaut pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Mercredi conté au CCM • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Club Manga et Club de Lecture.
<p>Juin 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinéma & Littérature : Projection des films « <i>Souvenirs de Marnie</i> » et « <i>Brooklyn</i> » • Organisation d'un <i>Samedi conté</i> avec Nadine JAVAUX pendant la séance de prêt organisée à la Bibliothèque communale de la rue Charles Malis • Des bébés et des livres : 2 animations pour les moins de trois ans • Mercredi conté au CCM • Club Manga et Club de Lecture • Organisation d'un atelier d'écriture à la bibliothèque n°1 • Organisation d'une balade « <i>A la découverte des légendes urbaines de Molenbeek</i> » • Organisation d'une représentation à destination du public scolaire du spectacle « <i>Le Petit Tailleur</i> » à la MCCS

Juin 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Co-organisation du Prix Soleil Noir-Jaune-Rouge durant les mois de juillet-août-septembre
Juillet 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'opération <i>Lire dans les parcs</i> au Parc BONNEVIE (chaque mardi, entre 14 h et 16 h) et au Parc des MUSES (chaque jeudi, entre 14 h et 16 h) en collaboration avec le Centre de Littérature de jeunesse de BRUXELLES. • Organisation de 6 animations (lecture et ateliers créatifs) avec l'asbl « le Jardin Ensoleillé » • Club de lecture

A cela il faut ajouter que nous avons été faire 60 animations dans les crèches communales, au pré-gardiennat, à la crèche de la Cité Joyeuse, à la crèche Saint-Charles et chez Actiris II et III. L'ensemble de nos animations nous ont permis de toucher **7416** personnes, soit une augmentation de 270 % par rapport à l'année 2015-2016.

FORMATIONS SUIVIES PAR LES BIBLIOTHECAIRES

- Le conte et apprendre à raconter : initiation (18 et 25/10/2016)
- La littérature américaine contemporaine (11/10 et 21/10/2016)
- La littérature belge pour les jeunes et les adolescents (27/03 et 31/03/2017)
- Formation Iguana (le 4/05/2017)
- Découvrir et comprendre la culture manga (12/06 et 19/06/2017)
- Créer une animation autour des livres d'images (3-6 ans) 29/11/2016
- Contes traditionnels et détournés : théorie, création et jeux 21/02 et 14/03/2017
- Ombres et boîtes 21 et 27/03/2017
- Oser les sciences et la culture scientifique en bibliothèques avec les enfants, leurs enseignants ou leurs parents 15/05/2017
- Formation Badje 20/06,22/06 et 23/06/2017
- Plein feu sur les éditions « A pas de loup » (le 31/10/2016)
- Une immersion dans la culture anglaise à travers sa musique et son cinéma (27/04/2017)

D. BIBLIOTHEQUES NEERLANDOPHONES

I. MISSIONS :

- Education
- Participation culturelle
- Détente
- Rencontre
- Renseignements sur l'information et apprentissage à long terme

II. ACTIVITES :

Les activités peuvent être subdivisées en 3 groupes:

A) Participation de culture – Rencontre – Détente

Activités pour la jeunesse (4 ans- 7 ans et de 8 ans à 11ans)

La bibliothèque a organisé **Lire à haute voix** et **Kamishibai** raconte en collaboration avec des bénévoles pour les enfants entre 4 ans et 7 ans.

Dates : les 5, 12, 22 et 29 avril, les 6 et 13 mai (27 participants).

Boekbaby's (0 an-3 ans)

La bibliothèque participe à l'organisation locale de la 'Boekbaby' depuis le 21 mars 2012. Elle a reçu le support logistique et organisationnel de la SBB (Streekgericht Bibliotheekbeleid).

Les jeux

Depuis 2015, la bibliothèque organise des **jeux** mensuels le mercredi après-midi de 14h à 16h.

Dates: les 3 août, 2 novembre, 4 janvier, 1 février, 1 mars, 5 avril, 7 juin et le 5 juillet (87 participants).

Le 7 et le 10 décembre une exposition sur les jeux anciens a été organisée par vtbKultuur Molenbeek. Les jeunes pouvaient jouer avec les jeux.

Le 21 octobre 2016 et le 10 mai 2017 il y a eu un atelier **Toolbox Plant Kingdom** avec **Lina Kusaite** et **Brom Vzq** pour les écoles à la bibliothèque (5 participants).

Semaine Nationale de lecture – Brussels READ ALOUD

- | | |
|---------------|--|
| -14 novembre | lecture multilingue – Néerlandais/Arabe en collaboration avec le Foyer VZW (26 participants) |
| -14 novembre | l'atelier avec écrivain Frank Daenen pour la première classe maternelle l'école de base Vier Winden et l'école Toverfluit a été déplacée vers le 26 janvier (53 participants). |
| - 23 novembre | Kamishibai pour les jeunes visiteurs (26 participants). |
| - 3 décembre | Auditions pour le film Rosie et Moussa (42 participants). |

La Semaine du livre pour jeunes, sous le thème: *MVX (Gender)* - 1 mars au 30 mars 2017

Dans le cadre de la *Semaine du livre pour les jeunes 2017* la bibliothèque a organisé 9 ateliers (Tom Vout, Fred Versonnen, Hilde Roggenet), trois conférences d'auteur (Fran Bamburst), 4 ateliers (Panta Rei) pour les écoles primaires et 2 fois le jeu Smartbib pour l'école secondaire GO! For Business. Pour les écoles de maternelle ont a organisé lire à haute voix. Les frais ont été portés en partie par la SBB. La plupart du budget est venue de la commune.

Pour L'IBO on a organise une session de lire à haute voix.

21 février	le jeu Smartbib-école secondaire GO! For Business/1 ^{ier} degré – 2 classes (31 participants).
23 février	3 lectures d'écrivain Fran Bamburst (écoles de base 3 ^{ième} degré - De Knipoog, Paloke, Windekind et pour les classes d'Hoesein et de Lut de l'école Sint-Jozef (109 participants).
24 février	le jeu Smartbib-école secondaire GO! For Business/1 ^{ier} degré – 1 classe (12 participants).
20 mars	4 ateliers par Panta Rhei (écoles de base 2 ^{ième} degré - De Klimpaal, Sint-Albert, Vier Winden et Windekind (67 participants).
23 mars	3 contes par Tom Vout (écoles de base 1 ^{ier} degré - Paloke, classe de Marijke Sint-Jozef, Vier Winden en Windroos (112 participants).
24 mars	3 contes par Hilde Rogge (écoles de base 2 ^{ième} degré - De Klimpaal, Paloke, classe de Melissa et de Veerle Sint-Jozef et Regenboog (127 participants).
29 mars	Lire à haute voix pour l'organisation IBO De verliefde wolk (30 participants).
30 mars	3 contes par Fred Versonnen/Schobbejak (écoles de base 1 ^{ier} degré – Paloke, Regenboog et Windekind - 118 participants).

Les animations d'enfant: 27, 28 et 29

En collaboration avec le SBB et l'Université Erasmus, la bibliothèque a organisé pour les plus petits 9 ateliers.

Les écoles maternelles suivantes ont participé au projet : De Klimpaal, Paruck, Regenboog, Sint-Jozef et Vier-Winden (155 enfants).

Un nombre total de 759 élèves ont participé à la Semaine de la Jeunesse, le jeu Smartbib et les animations pour les plus petits.

La bibliothèque a organisé, pendant **la semaine du projet de la Littérature** de l'Athenée GO! For Business de Molenbeek-Saint-Jean, une lecture de Johan Vandevelde en date du 5 mai pour le 1^{ier} degré de l'école secondaire (38 participants).

Lire à domicile: janvier-mars 2016

La bibliothèque participe à l'organisation locale de la 'Boekenbende aan huis'. Elle a reçu le support logistique et organisationnel de la SBB (Streekgericht Bibliotheekbeleid).

Par l'intermédiaire de ce projet, des étudiants de l'enseignement supérieur lisent des histoires à haute voix pour des enfants des familles ayant un retard linguistique. Le but est d'atteindre les enfants de la 3^{ème} classe maternelle et de la 1^{ère} année primaire.

26 étudiants de la formation Orthopédagogie lisent à haute voix. La bibliothèque a placé 26 étudiants dans 26 familles. Les écoles participantes sont : l'Institut Imelda, Paruck, Regenboog, Sint-Karel et Windekind.

Le 14 novembre la raconteuse Connie Tielemans a donné dans le cadre Lire à Domicile, un atelier « Lire à haute voix » pour les élèves du 2^{ème} et 3^{ème} année de l'école secondaire GO ! For Business (23 participants).

12 mai : la fête du 20^e anniversaire de « Lire à Domicile » dans le centre De Kriekelaar à Schaarbeek.

Activités pour les adultes et les familles

16 septembre : visite du *Deutscher Bibliotheksverband Netzwerk Bibliothek* - 16 participants.

28 octobre : Ghostwalks avec raconteuse Hilde Rogge en collaboration avec les services de la Culture et de la Bibliothèque Néerlandophone.

29 octobre : Collectif D'Ecrites – lire à haute voix des articles bilingues.

5 novembre : Festivail Octopus – un spectacle de danse avec BIB Lieb pour les écoles de base du 1^{er} degré et le public - 50 participants.

28 juin : Fête de Kind & Gezin Heyvaertwijk – Kamishibai - 5 participants.

22 août et le 22 mars : visite de l'organisation Okra asbl et du conseil culturel de Diest à la bibliothèque et à la commune.

Sous la coordination de Brom (Brede School Molenbeek) et ses partenaires, l'organisation du marché des loisirs dont inclus le projet Ezelsoor: les enfants pouvaient plastifier leurs livres pour l'école - 7 septembre.

La bibliothèque prévoit souvent des tables de thèmes. Quelques exemples : semaine de la démence, Noël, Pâques, les poèmes, les vacances, les saisons, les bandes dessinées, la semaine de la jeunesse, écrivains...

La Semaine de la Bibliothèque du 8 au 22 octobre 2016

Le 15 octobre :

« Landelijke verwendag » - A cette journée, les lecteurs et les nouveaux visiteurs ont été gâtés avec des dégustations – 113 participants.

A l'occasion de la semaine de la bibliothèque, des livres ont été vendus à un prix modéré et un atelier d'animation était prévu pour les enfants.

Le service de livre à la maison

La bibliothèque a étendu ses activités vers des lecteurs ayant de plus en plus de difficultés à se rendre eux-mêmes à la bibliothèque. Pour l'instant, il y a personne qui profite de ce service.

Toast Littéraire – 22 janvier en collaboration avec le Davidsfonds Molenbeek-Saint-Jean. Déjeuner – Veerle Ernalsteen a raconté *Van buikske vol en lik mijn lip*.

22 février - Interlitatratour

En collaboration avec le Masereelfonds Molenbeek, le Davidsfonds Molenbeek et le Collectif D'Ecrites – présentation de *Slam meets Collectif D'Ecrites* - 24 participants.

21 mars – Workshop pour les seniors

En collaboration du service Sports et la Communauté Flamande - 31 participants.

27 août et le 10 septembre

Organisation de 2 ateliers en vu du projet de jardin de la bibliothèque et du service culture néerlandophone – décoration de la porte – en collaboration avec Lina Kusaité et le quartier.

11 juillet - O'de Molenbeek

La fête a été organisée par le service Culture néerlandophone en collaboration avec ses partenaires, la bibliothèque et le centre culturel De Vaartkapoen.

B) Education

Les emprunts classiques

Molenbeek-Saint-Jean compte 15 écoles fondamentales et maternelles et 1 école secondaire. La collaboration entre la bibliothèque et les écoles est efficace. L'année passée, 62 classes ont emprunté des livres à la bibliothèque (Ecoles primaires : 1356 participants - De Klimpaal, Institut Imelda, Paruck, Regenboog, Sint-Albert, Sint-Jozef, Sint-Martinus, Tyl Uilenspiegel/De Knipoog, Vier Winden, Windekind et Windroos).

Paquets de livres

L'école de Base Imelda Institut

-classe d'accueil + première classe maternelle - 1

-projet de lecture - 1

L'école de Base Paloke (3^{ième} degré) - 1

L'école de Base Windekind (3^{ième} degré) - 1

L'école de Base Toverluit (9 classes) - 18

L'école Secondaire GO! For Business - 11

-projet de lecture - 1

Crèche Arion - 7

Crèche Bambino - 4

Crèche Het Molentje - 7

Crèche Harlekijntje - 10

Crèche Elmer West: les plus petits - 1

Maison de la Culture et Cohesion Sociale - 6

Livres de la jeunesse dans votre valise - 1

Ezelsoor - 1

Introduction à la bibliothèque

La bibliothèque organise régulièrement, à la demande des écoles et des institutions, des visites guidées.

Pour les écoles

- 8 septembre : visite guidée pour la sixième année de l'école de base de Windekind (16 participants)
- 9 septembre : visite guidée pour la deuxième année de l'école secondaire GO ! For Business (26 participants)
- 30 septembre : visite guidée pour la troisième classe de l'école de base de Paloke (25 participants)
- 6 octobre : visite guidée pour la sixième année de l'école de base de l'institut Imelda (16 participants)
- 5 mai : visite guidée pour le premier degré de l'école secondaire GO ! For Business (26 participants)

Les visites guidées pour les associations

- 23 janvier : visite guidée – centre de santé quartier De Brug (8 participants).

Les visites guidées pour Brusselleer/éducation pour les adultes (NT2) et Bon VZW/ Accueil et intégration

- 12 octobre et 27 janvier : visite guidée Bon asbl (connaissance de base) – (27 participants)
- 10 novembre : visite guidée Huis van het Nederlands – Taalkot Jongeren (8 participants)
- 3 février : visite guidée Brusselleer Femmes du Dar Al Amal (8 participants)
- 23 mars : visite guidée Brusselleer – parents de l'école Windroos (4 participants)
- 2 mai : visite guidée Brusselleer – parents de l'école Paruck (4 participants)
- 15 juin : visite guidée Bon asbl - Arabisch sprekend (17 participants)
- 25 août : visite guidée pour les adolescents de 16 -18 ans de Bon asbl (13 participants)

C) La mise à disposition des informations et la promotion

Résultats des fonctionnements globaux de la bibliothèque en 2016-2017

COLLECTION

Bios3 - 2.2.1.1 documents imprimés

	possession	acquisitions	prêts	renouvellements
Jeunesse fiction	9.315	638	14.170	6.564
Jeunesse bandes dessinées	1.536	170	4.742	1.579
Jeunesse non-fiction	4.326	367	4.864	2.497
Total Jeunesse (calculé automatiquement)	15.177	1.175	23.776	10.640
Adultes fiction	5.912	618	1.252	760
Adultes bandes dessinées	953	48	238	333

Adultes non-fiction	6.019	487	1.031	700
Total adultes (calculé automatiquement)	12.884	1.153	2.521	1.793
numéros de magazines	313	388	264	129
documents imprimés	28.374	2.716	26.561	12.562

Bos3 - 2.2.1.2 Matériel audio - visuel : AVM

	possession	acquisitions	prêts	renouvellements
Daisy-livres jeunesse	107	4	0	10
Daisy-livres adultes	48	1	0	4
Daisy-livres	155	5	0	14
Dvd jeunesse fiction	337	83	489	180
Dvd adultes fiction	547	157	540	103
Dvd adultes non- fiction	4	0	3	1
Subtotal dvd	888	240	1.032	284
Autre AVM jeunesse non-fiction	220	0	48	29
Autre AVM adultes fiction	1	211	0	0
Autre AVM adultes non-fiction	26	1	7	6
Subtotal autre AVM	247	212	55	35
Subtotal AVM jeunesse	444	87	489	98
Subtotal AVM adultes	599	158	543	109
Total AVM	1.043	245	1.032	206

Bios3 - 2.2.4 IBL

IBL nombre demandé	5
IBL nombre honoré	5
IBL nombre reçu	47
IBL nombre livré	24

Bios3 - 2.2.2 collection d'entrepôt

	possession	prêts	renouvellements
Des matériaux imprimés	2459	936	718
AVM dans l'entrepôt	38	15	7
Total collection d'entrepôt	2497	951	725

EMPRUNTEURS

Bios 3 - 2.2.6 Public

	Féminin	Masculin	Total
Total emprunteurs - jeunesse dans la commune	281	209	490
Total emprunteurs - jeunesse dehors la commune	67	42	109
Total des cartes pour non-utilisateurs individuels - jeunesse	103		
Cartes pour non utilisateurs individuels - jeunesse: cible atteint	1356		
Total emprunteurs - jeunesse	702		
Total utilisateurs individuels - jeunesse	1955		
Total emprunteurs - adultes dans la commune	247	109	356
Total emprunteurs – adultes dehors la commune	191	98	289
Total des cartes pour non-utilisateurs individuels - adultes	9		
Cartes pour non utilisateurs individuels - adultes: cible atteint	195		
Total emprunteurs - adultes	654		
Total utilisateurs individuels - adultes	840		
Total emprunteurs	1356		
Total utilisateurs individuels	2795		
Total visiteurs de la bibliothèque	16584		

INTERNET

	2015 1/9 – 31/12	2016 1/1-31/7
Gratuit	468 consultations	271 consultations
Total 2015-2016	739 consultations	

Total emprunteurs : **2.747**
 Total collection : **31.914**
 Total emprunts : **41.336**

Données d'efficacité

Les données d'efficacité informent sur les résultats de fonctionnement d'une bibliothèque. Les calculs ci-dessous nous apprennent que chaque lecteur a emprunté 15 ouvrages en moyenne. La bibliothèque possède 12 livres par lecteur et chaque livre est emprunté une fois.

Fréquence d'emprunt (emprunts / emprunteurs)

La fréquence d'emprunt indique la relation entre le nombre d'emprunts et le nombre d'emprunteurs: elle indique combien de livres sont annuellement empruntés par utilisateur, en moyenne - **en 2016 : 15**

Coefficient de possession (collection/emprunteurs)

Le coefficient de possession indique la relation entre la collection et le nombre d'emprunteurs : il indique le nombre de livres que chaque emprunteur a, en moyenne, à sa disposition – **en 2016 : 12**

Coefficient d'utilisation (emprunts / collection)

Le coefficient d'utilisation indique la relation entre la possession de la collection et le nombre d'emprunts : il indique le nombre de fois qu'un livre a été emprunté, en moyenne – **en 2016 : 1,20**

E. MUSEE

I. MISSIONS :

1. Exposition permanente du Musée communal.
2. Extension des collections du Musée communal
3. Inventariage, numérisation et stockage des pièces des collections du Musée communal
4. Conservation du patrimoine historique
5. Gestion et mise en valeur du patrimoine artistique communal
6. Les collections du musée comme source de renseignements
7. Expositions temporaires et autres activités

II. ACTIVITES :

Le travail de l'équipe du musée était principalement concentré sur la mise en place de l'exposition permanente. Au mois de juillet 2017, le chantier est arrivé au début de la pose des graphismes, du placement des supports (socles et autres) et du placement des objets. La fin du chantier est programmée pour fin novembre 2017.

Néanmoins et parallèlement à ce travail, l'équipe du musée reçoit de nombreuses demandes d'information et de documentation de la part d'étudiants, d'historiens, de particuliers et de services communaux, qui sont relayées soit directement par le Musée soit par le service des Archives, toujours chapeauté par le conservateur du musée.

Des dons d'archives historiques de particuliers continuent à être offerts au musée.

Sur le plan des expositions temporaires, le musée a été partenaire, avec la Cinémathèque royale, d'une exposition aux Halles Saint-Géry (du 1^{er} septembre au 14 novembre 2016), intitulée : « Salles obscures et vie de quartier à Molenbeek-Saint-Jean (1907-2016) » consacrée aux anciennes cinémas de quartier molenbeekoïses.

F. TOURISME

I. MISSIONS :

Le service Tourisme souhaite mettre en évidence le patrimoine existant de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et toutes les initiatives et activités qui se développent sur le territoire communal. Le service a également pour objectif de soutenir de futurs projets et de les ouvrir au grand public. Ces projets doivent contribuer à véhiculer une image positive de Molenbeek, le but étant de faire de Molenbeek-Saint-Jean un pôle touristique.

Le service tourisme ambitionne de travailler au niveau communal et régional, pour faire en sorte que les habitants, les navetteurs, les gens de passage à Molenbeek-Saint-Jean, à Bruxelles, en région bruxelloise et dans la périphérie souhaitent découvrir la commune.

II. ACTIVITES :

a. Introduction

Le service tourisme a disposé cette année d'une personne à mi-temps, avec le départ de l'ancienne responsable du service et l'arrivée du nouveau responsable en mai.

b. Réseau touristique

Le travail de réseau s'est poursuivi avec une réunion des acteurs touristiques le 29 septembre 2016 à l'Auberge de jeunesse « Génération Europe ». L'objectif consistait à faire ensemble un brainstorming pour construire les festivités du we de Bruxelles Bienvenue le samedi 6 mai 2017. En 2017, Visitbrussels a choisi de mettre 4 communes à l'honneur : Saint-Gilles, Forest, Anderlecht et Molenbeek. Une réunion de débriefing suite à cet évènement a été organisée le 22 juin à l'espace Brass'art. Un rapport a été remis à chacun des acteurs concernés et l'idée d'un futur évènement a été lancée. Par ailleurs, un partenariat avec le Brass'art a été mis en place afin de relayer le service tourisme dans un point « informations ». Ce lieu dispose désormais d'un tourniquet de cartes postales et propose l'ensemble des brochures et documentations touristiques de la commune.

c. Communication

Cette année nous avons poursuivi notre travail de mise en valeur du patrimoine molenbeekois. Nous avons alimenté les 7 présentoirs contenant de l'information culturelle et touristique.

Nous avons réalisé une nouvelle carte touristique contenant un index des rues et une liste de lieux intéressants à visiter. Le graphisme a été terminé en janvier 2017. Les nouvelles cartes touristiques ont été distribuées à partir du mois d'avril et une nouvelle commande de 5000 exemplaires a été effectuée en juillet 2017 au vu du succès remporté par ce nouveau plan.

A l'occasion d' « Erfgoeddag », nous avons réalisé une brochure intitulée « Bruxelles Boulangère » grâce à la collaboration de Leo Camerlynck. Cette publication explique l'origine de différentes recettes et leur nom ayant trait au pain dans chacune des deux langues nationales.

d. Information touristique

Le service tourisme donne aussi des informations touristiques aux particuliers. Cela se passe à différents niveaux, en envoyant par exemple des folders, en donnant des informations ou autres contacts par mail ou téléphone mais aussi en étant présent sur d'autres événements et en organisant des visites guidées pour des groupes. Cette année la demande était également importante.

Nous avons notamment organisé une visite spéciale pour les nouveaux habitants (novembre 2016), des visites guidées pour un groupe de personnes âgées (janvier et février 2017) et mis en relation des groupes de touristes belges avec les différents guides de la commune selon les thématiques et budgets des demandeurs.

e. Evènements

I. Journées du Patrimoine 2016: 17/09/2016 et 18/09/2016

Le thème en 2016 était : Recyclage des styles.

Le samedi et le dimanche, le public pouvait visiter la Maison Communale et l'exposition « À la découverte de l'architecture molenbeekoise » mise sur pied par le cercle d'histoire locale Molenbecca.

Le dimanche, nous avons organisé deux visites guidées (une en français, une en néerlandais) avec Brukselbinnenstebuiten afin d'expliquer au public les différentes techniques de rénovation des façades en prenant pour exemple le bâtiment de la Fédération Wallonie-Bruxelles située au Boulevard Léopold II. La promenade qui évoquait également l'architecture du bâtiment de la KBC, avait pour titre « Une apparence bien trompeuse ».

Les deux activités ont rassemblé un public d'une cinquantaine de personnes.

II. Participation au Festival Octopus : 31/10/2016

Dans le cadre de la première édition du festival des familles Octopus (mis sur pied par le service des cultures, l'asbl PCM et les associations molenbeekoises), le service tourisme a programmé avec la Fonderie deux visites guidées ludiques du cimetière destinées aux enfants et leurs parents (une en français, une en néerlandais). Ce fut un franc succès. Les inscriptions étaient complètes une semaine avant l'évènement.

III. Visites guidées pour les nouveaux habitants : 19/11/2016

Pour la première fois cette année, nous avons organisé des visites guidées gratuites pour les nouveaux habitants de la Commune (deux en français, une en néerlandais). 65 personnes se sont inscrites mais malheureusement, ce jour-là, seule la moitié des inscrits sont venus (sans doute à cause du temps pluvieux). Pour la prochaine édition, il pourrait être intéressant de demander une participation financière lors de l'inscription afin de limiter les absences.

Les visites guidées en français ont été réalisées par deux guides d'Alterbrussels et celle en néerlandais par Brukselbinnenstebuiten.

IV. Semaine du goût (Week van de smaak) : du 10 au 20 novembre

Cette année le thème était « De smaak van toen ».

A Molenbeek, nous avons ajouté une touche particulière puisque puisqu'en 2016 nous célébrions les 70 ans de l'immigration italienne. Les restaurants sociaux « Les uns les Autres », « l'aff'Heure » et « Bel Mundo » ont activé leur créativité pour proposer des menus italiens. Dans les restos italiens Di Bari et La Luna, il était possible de venir goûter des plats traditionnels. Le folder qui reprenait le menu spécial proposé par chaque restaurant, donnait la possibilité au public d'avoir un bon de réduction sur le menu pendant la semaine du goût.

Cet évènement a remporté un franc succès.

V. Fête de l'iris : 06/05/2017

Cette année Visitbrussels a décidé de mettre à l'honneur quatre communes dont Molenbeek. Une programmation riche a donc été coordonnée par le service tourisme : deux visites guidées (une NL et une Fr) du vieux Molenbeek, une balade à vélo aux abords du canal, une visite guidée du cimetière, un apéro concert sur la place communale, quatre expositions, l'ouverture au public d'un atelier d'artiste et des églises Saint Jean Baptiste et Saint Remy, un concert au café de la rue, un atelier de fabrication au Musée La Fonderie, une visite (Fr, NI et En) sur le thème des saveurs, une autre (NI) sur le thème religieux...L'évènement a rencontré un vrai succès et dans l'ensemble s'est fort bien déroulé.

VI. Journées églises ouvertes : 3 et 4 juin 2017

Molenbeek a participé à l'édition 2017 des Journées Eglises Ouvertes qui se tenait le week-end des 3 et 4 juin. Nous avons décidé à cette occasion de faire participer des églises moins connues de la commune comme par exemple l'église orthodoxe Saint Jean Baptiste de la rue des étangs noirs (48). Les églises Saint Sava, Sainte Barbe et Saint Jean Baptiste ont également participé à ce week-end qui a proposé outre la visite des monuments, un concert dans l'église Sainte Barbe le dimanche après-midi. L'évènement a été un succès et les responsables des différentes paroisses très satisfaits.

VII. Subsidies

Cette année, nous avons subsidié 4 associations molenbeekoises : MiMa, La Fonderie, Molenbecca, et les anciens 13.

G. EVENEMENTS

I. MISSIONS :

Evènements et protocole

- Fêtes, cérémonies et autres
- Collectes et autres appels à la charité
- Gestion de la Salle des fêtes communale du Sippelberg
- Gestion des salles du Château du Karreveld.
- Gestion du domaine de Bergendal
- Gestion des occupations occasionnelles ou permanentes dans les écoles communales par des associations
- Gestion de l'article budgétaire de « Participation- Actions Citoyennes et Educatives »

II. ACTIVITES :

A. FETES, CEREMONIES ET AUTRES

Le service des Evènements a servi de trait d'union entre les autorités communales et diverses associations molenbeekoises ou non pour l'organisation de manifestations tant sur la voie publique (brocantes, ...) que dans les espaces publics (parcs, cimetières...) ainsi que dans certains locaux communaux (Karreveld, Sippelberg, écoles communales, ...).

B. MANIFESTATIONS DE CHARITE ET FETES ORDINAIRES

Le service des Evènements eut également à traiter les dossiers de :

- diverses collectes communales ou intercommunales, fêtes à but philanthropique et ordinaire ;
- en outre, le service eut à s'occuper de :
 - l'attribution de médailles ou plaquettes de la commune à diverses sociétés et/ou associations;
 - l'octroi de subsides annuels et ponctuels aux associations culturelles et pour des manifestations à caractère unique, en fonction des activités déployées au cours de l'année 2016-2017 ;
 - la délivrance d'autorisations pour l'occupation de locaux scolaires par des groupements sportifs, postscolaires, éducatifs ou autres ;
 - l'attribution d'une aide matérielle des ateliers communaux et des Travaux publics Signalisation ;
 - l'autorisation de marches pacifiques, de processions religieuses ou de cortèges sur la voie publique ;
 - l'autorisation relative à des festivités qui se sont déroulées dans un parc.

C. GESTION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE DU SIPPELBERG

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande du préposé).

Pour la période concernée (*du 01/08/2016 au 31/07/2017*), il y a eu 96 occupations de la salle des fêtes communale du Sippelberg réparties comme suit :

- Associations : 15 occupations ;
- Particuliers : 7 occupations ;
- Services communaux : 74 occupations.

D. GESTION DES SALLES DU CHATEAU DU KARREVELD

Tenue à jour de l'agenda des occupations des différentes salles, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation des salles (à la demande de la concierge).

Pour la période concernée (*du 01/08/2016 au 31/07/2017*), il y a eu 383 occupations des salles du Château du Karreveld réparties comme suit :

- Associations : 49 occupations ;
- Particuliers : 3 occupations ;
- Services communaux : 331 occupations.

E. GESTION DU DOMAINE DE BERGENDAL

Tenue à jour de l'agenda des occupations, propositions au Collège échevinal et contact avec les locataires, commande de travaux aux divers services concernés pour l'entretien et la rénovation de la salle (à la demande de la concierge). Pour la période concernée (du 01/08/2016 au 31/07/2017), il y a eu 107 occupations des salles du domaine du Bergendal. Il s'agit principalement d'occupations de services communaux et d'écoles communales. Pour la période concernée, les occupations ont été les suivantes :

- Associations : 4 occupations ;
- Ecoles communales : 100 occupations ;
- Services communaux : 3 occupations

F. GESTION DU PARC MARIE-JOSE

Tenue à jour de l'agenda des occupations et propositions au Collège échevinal.

G. TOURNAGES DE FIMS OU AUTRES

Le Service des Evènements a été investi de différentes demandes de tournages sur notre territoire.

H. REMISES DES PRIX

Tenue de l'agenda relatif aux remises des prix des différentes écoles communales (francophones et néerlandophones), propositions au Collège échevinal. Répartition des différentes collaborations matérielles sollicitées par les différentes écoles.

I. COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES

- 9 septembre : Libération de Bruxelles (Brigade Piron) ;
- 02 octobre : 147^{ème} anniversaire de la naissance de Mahatma GANDHI
- 28 octobre : Cérémonie d'hommage aux citoyens morts pour la patrie – au cimetière avec les élèves de 6èmes primaires ;
- 11 novembre : Relais Sacré - Square des Libérateurs ;
- Février : Anniversaire de la mort du roi Albert 1er - parc avenue Joseph Baeck ;
- 14 mai : V-Day à Gembloux.

Le Service des Evènements a également apporté une aide logistique et matérielle pour l'organisation des évènements suivants :

- Les Tambours pour la Paix ;
- Fête voisins ;
- Journée sans voiture ;
- Diverses fêtes de quartier ;
- Marché de Noël (au Château du Karreveld ainsi que dans les écoles communales) ;
- Différents joggings ;
- Différents cortèges de Carnaval.

K. PARTICIPATION

Le service Evènements a octroyé un soutien financier aux projets qui donne un coup de projecteur positif à la Commune :

- « Le Coin perdu » – soutien financier pour l'organisation de la braderie annuelle ;
 - « Alma del Sur » - soutien financier pour l'organisation du « Festival Tango » ;
 - « Comité quartier 'Le Maritime »' – soutien financier pour l'organisation de la fête de la Saint Nicolas des enfants du quartier Maritime ;
 - «Marché de Noël » - soutien financier en vue de la mise en place du Marché de Noël ;
-

**DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER –
SOCIO-ECONOMIQUE**

A. Marchés Publics

B. Volet 5B Contrats de Quartier (Socio –
Economique) Administratif et Financier

DIVISION TECHNIQUE

A. Suivi Technique

B. Gestion Voirie

C. Signalisation

DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT URBAIN

DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER – SOCIO-ECONOMIQUE

A. MARCHES PUBLICS

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le services Marchés Publics est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000 € HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes.

II. ACTIVITES :

BATIMENTS - Général

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien des installations de chauffages

Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché stock (firme IMTECH) avec un pic lors de la période hivernale.

Modernisation d'ascenseurs

Une partie des ascenseurs du patrimoine communal a été mise en conformité. Cette action est poursuivie pour l'exercice suivant.

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services qui a pour objet l'entretien et la maintenance des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux. Le marché a débuté en janvier 2015 pour une durée de 4 ans. La réception provisoire de ce projet est prévue pour fin décembre 2018.

Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal.

Les travaux sont en cours d'exécution et la fin des travaux est prévu pour fin septembre 2016 auquel il faudra ajouter le délai d'exécution des travaux pour l'extension du projet initial (en attente de la modification budgétaire septembre 2016 pour la commande de cette extension).

ADMINISTRATION CENTRALE

1. Aménagement des bâtiments

Aménagement d'une Antenne Population sise rue Charles Malis 40

Chantier terminé. Réception provisoire le 16/09/2016. EA final en cours de discussion avec entreprise Gillion.

Aménagement de la Maison communale

Locaux d'accueil et cour intérieure : Chantier terminé.

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est en cours. La fin du chantier est prévue pour le 25/03/2018.

2. Equipement et maintenance des bâtiments

Intendant 63-65

- Marché de travaux relatifs à la rénovation et adaptation des installations électriques et informatiques du bâtiment sis rue de l'Intendant 63-65. Les travaux sont terminés. Il reste des travaux supplémentaires à payer.
- Marché de travaux ayant pour objet divers aménagements intérieurs du bâtiment. Etat d'avancement du dossier : le chantier sera réceptionné sous peu.

Salle des fêtes du Sippelberg

Marché de travaux ayant pour objet la mise en conformité des installations électriques de la salle des fêtes du Sippelberg, avenue du Sippeberg n° 1. Chantier terminé. Réception provisoire le 8/09/2016.

VOIRIES COMMUNALES

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2010-2012

- « Projet 05 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Isidore Teirlinck à Molenbeek-Saint-Jean. Par réaménagement complet, on entend l'ensemble de la voirie, de façades à façades, comprenant les fondations, les revêtements, les plantations, le mobilier urbain et tout autre équipement nécessaire. La Réception provisoire a été faite en juin. Le décompte final a été fait le 24/11/2016
- « Projet 06 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues François Mus à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire a été faite le 17/11/2016. Le décompte final a été fait le 10/05/2017
- « Projet 14 » :
Marché de travaux ayant pour objet l'amélioration de la sécurité urbaine et l'aménagement d'un jardin public jouxtant la construction d'une nouvelle école néerlandophone sise rue de la Semence à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire de ce projet a été accordée le 10 mars 2016. Le décompte final a été fait le 5/09/2016

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 03 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 07 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden: La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 09 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 13 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le dossier d'adjudication a été publié par l'IBGE. La notification de commande des travaux a été transmise le 21/02/2017.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 02 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 03 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 04 » :
Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

SIGNALISATION ROUTIERE

Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

PARKING COUVERT

Mise en conformité du parking sis rue Tazieaux 40 pour utilisation par la Police

Les travaux ont été exécutés.

Parking Brunfaut

Problèmes d'infiltrations d'eau dans les 2 niveaux souterrains : Suivi au niveau des services communaux pour les travaux à exécuter d'urgence

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année : dossiers exécutés.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. Construction et extension d'écoles

Ecole 1

Extension de l'école : Projet abandonné.

Marché de fourniture d'un pavillon sanitaire temporaire : réalisé

Réparation des toilettes intérieures et pose de cloisons : en cours de réalisation par les ateliers communaux.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates : avis de marché en rédaction

Ecole 5

Marché de travaux concernant la grande salle de sport : en cours de réalisation

Marché de travaux concernant la grande salle de sport : cahier de charge en rédaction

Ecole 6

Réception provisoire

Ecole 8-9

Remplacement des clôtures existantes et sécurisation de l'entrée principale : Dossier technique en cours d'élaboration

Ecole 16

Réfection de la cours de récréation : chantier en cours.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Ecole 19 « Petite Flûte »

Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école avec des pavillons PEB sis à la rue de la Flûte enchantée 5. La commande a eu lieu le 27 juillet 2017.

School Windekind

- Installation de modules provisoires : Elaboration du permis d'urbanisme pour l'école provisoire en conteneurs et coordination durant le chantier d'installation de l'école provisoire.
- Marché de services qui a pour objet la mission d'étude d'auteur de projet en vue de la construction d'une nouvelle école néerlandophone maternelle et primaire sise rue Jean-Baptiste Decock n°54. L'auteur de projet a été désigné en avril 2017 et la mission lui a été commandée en juillet 2017.
- L'avis de marché pour la démolition de l'ancien bâtiment a été publié le 23 juin 2017.

2. Aménagement des bâtiments scolaires

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale : Suivi de chantier et clarification de l'intervention du subsidie AGION.

3. Equipement et maintenance des bâtiments

Ecole 2

Rénovation de l'installation de chauffage de la concierge : Travaux exécutés.

Traitement de la mûre dans la cave : Travaux exécutés

Travaux de toiture : élaboration du cahier des charges en cours

Traitement de l'humidité ascensionnelle : élaboration du cahier des charges en cours

Ecole 5

Travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école n°5 située place de la Duchesse de Brabant 27. Suivi de chantier et préparation des justificatifs pour les pouvoirs subsidiaires.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 5 cours de récréation d'écoles néerlandophones cours de rédaction.

CULTURE

Equipement et maintenance du château du Karreveld

Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures - le permis unique a été délivré en juillet dernier. La partie technique du dossier d'adjudication est réalisée.

MUSEE COMMUNAL

Equipement et maintenance des bâtiments

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception provisoire a été accordée le 22/05/2017 et de matériel audiovisuel dont la réception provisoire a été accordée le 15/05/2017.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception provisoire de ce projet a été accordée le 13 juin 2016.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux est prévue pour novembre 2017.
- Musée communal : Marché de travaux ayant pour objet la sécurisation du musée communal.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » : Chantier en cours.

Fin des travaux envisagée fin 2017.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales : Marché de services et de travaux abandonnés. Nouveau projet prévu pour 2017.

PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs

Le parc Marie-José

Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé

Le parc Bonnevie

Publication et analyse des offres

Le parc du Château du Karreveld

Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé

Parc des Etangs Noirs

Réaménagement du parc – suivi du chantier dans le cadre du marché de travaux pour la construction d'un immeuble de sept logements, rénovation d'un bâtiment en espace collectif et aménagement d'un parc public rue des Etangs noirs 76.

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

Aménagement des bâtiments

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - durée du chantier est prévu pour un an
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

MAISON DE QUARTIER

Equipement et maintenance des bâtiments

La Maison de quartier rue de la Meuse

Infiltration toiture : Etat des lieux, évaluation des différentes propositions de mise en œuvre, demande d'estimation

CRECHES COMMUNALES

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU : travaux réalisés, réception en cours. Un nouveau marché est en cours de rédaction suite aux dernières remarques du Siamu

Prégardiennat Petites alouettes

Aménagement d'une 3^e section : Chantier en cours. Fin des travaux prévue pour fin septembre 2016.

Crèche L28

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche Elmer

Suivi des problèmes d'humidité

Crèche JB De Cock 99-101

Suivi après Réception Provisoire

Crèche rue de Bonne – Enghien

Suivi après Réception Provisoire

Crèche chaussée de Merchtem 13 – rue de Geneffe 20-22

Suivi des remarques après cette réception provisoire.

Réception Définitive en Novembre 2017

Crèche Fabiola – J Dubrucs 90

Suivi de la problématique des balcons vétustes (après la chute de divers balcons) du bâtiment dit Vendôme.

2. Construction de nouvelles infrastructures.

Construction d'une crèche néerlandophone de 48 places rue Ulens 40/44.

La poursuite du développement de ce projet était conditionnée à l'aboutissement d'une procédure d'expropriation et à la relocalisation de l'occupant, via l'achat d'un entrepôt par la Commune.

Le jugement en faveur de la Commune a été prononcé le 21 février 2017.

La procédure d'achat d'un entrepôt pour la relocalisation de l'occupant du site Ulens 40/44 est en cours.

Le développement du projet se poursuit dès lors. Un appel à candidature pour la gestion de la future crèche communale sera lancé en 2017.

PROPRETE PUBLIQUE

Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation des installations électriques de l'hangar arrière du service de la Propreté Publique, rue des quatre-vents 73. Le dossier technique est terminé et la partie administrative doit être traitée par le service des marchés publics.

CIMETIERE

Galerie et travaux divers

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.
Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.
Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.
Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.

PATRIMOINE PRIVE

Equipement et maintenance des bâtiments

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : Ce dossier est toujours en attente du permis d'urbanisme.

Le Pythagoras

- Réparation de la toiture sur la partie entrée/bloc sanitaire pour cause d'infiltration d'eau : Désignation de la firme. Mise en œuvre achevée. Etanchéité de toiture récupérer
- Rénovation des toitures : Dossier abandonné.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016.

Phase de levée des remarques pour réception définitive (30 septembre 2018) : en cours

Hotel Belvue

- Suivi après Réception Provisoire. Analyse de la problématique de l'humidité dans le sous-sol.
- Clôture de l'hôtel Belvue

Construction d'un nouveau bâtiment sis rue de la Campine 26

L'entrepreneur a été choisi. Les travaux devront commencer en octobre 2017.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi après réception provisoire

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

La réception provision a été accordée le 20 mars 2017

Bâtiment J Schols

Chantier en cours

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

La fin de chantier est prévue fin 2017.

VOLET 2

- Quai de l'Industrie 5/5b (invendable).
- Chaussée de Ninove 122 (le CE ne s'est pas prononcé sur le recours suite à son annulation).
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65 (travaux en cours).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (PU en cours d'instruction).
- Quai des Charbonnages 8 (bien cédé via une emphytéose l'asbl Archi Human).
- Quai du Hainaut 23 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de la Perle 3 (signature acte authentique le 10 octobre 2017).
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 22.526.220,97€ (19.246.932,82 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans sa dernière année d'exécution.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement la désignation des auteurs de projets suivie de l'accompagnement de ces derniers dans leur mission d'études (avant-projet, demande de permis d'urbanisme, élaboration dossier d'adjudication) relatives aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la gestion de toutes les missions annexes. Au total 8 opérations sont en cours de réalisation.
- Au niveau du volet socio-économique, les 14 projets ont poursuivi leur développement.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les plannings, les fiches projets, les tableaux financiers et les états d'avancement, introduire des dossiers de demande de subsides et faire le suivi des démarches en cours, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et assister à des Comités d'accompagnement auprès de ces derniers afin de présenter l'état d'avancement des dossiers, organiser des COQ et AG, ...

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Le bureau d'étude Bogdan & Van Broeck

- La commande de l'avant-projet a été lancée le 10 août 2015. Etablissement du programme avec les différents intervenants : service crèche, Olina, ONE, service sport, BBA, service environnement-énergie. Le bureau d'architectes Bogdan & Van Broeck a présenté le projet définitif en séance du 13 octobre 2015. Le collègue a marqué son approbation sur le dossier d'avant-projet, y compris son estimatif budgétaire en séance du 30 novembre 2015.
- La mission relative à la demande de permis de d'urbanisme a été lancée le 07 décembre 2015. Le dossier a été déposé à la BDU le 03 février 2016 et complété par le rapport SIAMU dès sa réception le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 17 au 31 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 07 juin 2016. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 14/11/2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 10 février 2016. Le dossier complet partie technique a été remis le 04 juin 2016. Le 22 juin 2016, le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale dans son courrier du 09 aout 2016, le dossier d'adjudication a été modifié et il est inscrit pour repasser à nouveau pour approbation au Conseil du 31 aout 2016. Un avis rectificatif sera alors publié à l'attention des soumissionnaires.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été lancée en janvier 2016. Le bureau ABO a été désigné pour cette mission par le Collège en date du 21 mars 2016. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 23 juin 2016. Un projet de gestion des terres a été élaboré par ABO et transmis IBGE le 10 aout 2016.
- Des sondages de sol complémentaires ont été réalisés par la firme Géosonda (marché Stock) en mai 2016.
- Le protocole d'accord avec Beliris a été mis à jour et approuvé lors de la séance du Conseil du 25 mai 2016.
- Un travail de rédaction de la convention avec FEDER ainsi que d'élaboration de tableaux financiers a été entamé à partir de mai 2016.
- Un dossier de Demande d'accord de principe d'octroi de subsides dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement régional en infrastructures sportives communales – période 2014-2018 a été élaboré et déposé à la Région en date du 11 mai 2016.
- Un dossier de manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet Be.Exemplary a été élaboré et déposé en aout 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution du 21/11/2016 et désignation de la firme In Advance.
- Date de commencement du chantier : 03/04/2017.
- Evènement médiatique « Première Pierre » prévu en septembre 2017.
- Evènement relatif à l'information des riverains de l'évolution du chantier en octobre 2017.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020). Un mail sera rédigé à l'attention de Monsieur Martial Petit de la Région, suite à la demande d'info de ce dernier.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le dossier de permis d'urbanisme a été introduit le 15 décembre 2015. Le projet a été soumis à enquête publique du 06 avril au 05 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 10 mai 2016.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier. La procédure négociée relative à la Fiche Technique a été lancée et la lettre de commande concernant ce marché de fournitures est en cours.

PÔLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Le bureau d'étude Vers.A. et Enesta

- Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, le projet a été soumis à enquête publique du 22 octobre au 05 novembre 2015 et est passé en commission de concertation le 17 novembre 2015. Un avis favorable sans remarques a été formulé et le permis a été octroyé le 06 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 07 décembre 2015. Le dossier complet partie technique a été remis le 25 février 2016. Le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux en sa séance du 20 avril 2016. Un arrêté d'annulation a été rédigé par la Tutelle en date du 26 mai 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale, le dossier d'adjudication a été modifié et est repassé pour approbation au Conseil communal du 22 juin 2016. Cette délibération a été rendue exécutoire par expiration du délai de la Tutelle. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016. Analyse des offres reçue en novembre 2016.

- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été attribuée au bureau ABO-Group lors de la séance du Collège en date du 21 décembre 2015. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 27 avril 2016. Un projet de gestion du risque a été élaboré par ABO-Group et déclarée conforme par l'IBGE en date du 20 juillet 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Le bureau d'étude BUUR + Radiance 35 + ARA

- Les offres pour la mission de service ont été déposées à la Commune le 17 aout 2015. Les soumissionnaires ont présenté leurs offres lors d'un Comité d'avis le 02 septembre 2015. Le rapport d'analyse a été rédigé et le bureau BUUR, en association avec Radiance 35 et ARA, a été désigné par le Collège le 05 octobre 2015.
- Leurs intentions de projet ont été présentées à la COQ en séance du 13 octobre 2015.
- La commande de l'avant-projet a été lancée le 09 octobre 2015 et un dossier complet a été déposé par BUUR le 14 décembre 2015 sur base du programme élaboré avec les différents intervenants : les auteurs de projet (BUUR et Radiance 35), les services communaux (développement urbain, mobilité, plantations, signalisation), les services régionaux (espace public, sécurité routière, mobilité vélo, urbanisme,...), les acteurs extérieurs (police, Stib, De Lijn, atrium,...), le Collège Communal.
- Le dossier d'avant-projet a été approuvé par le Collège en séance du 21 décembre 2015 moyennant la prise en compte d'une série de remarques.
- En avril 2016 un évènement participatif a été organisé afin de sensibiliser les riverains au futur réaménagement de leur rue ainsi que sa mise en lumière (en parallèle avec l'enquête publique).
- Le permis d'urbanisme a été déposé le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 06 avril au 05 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 10 mai 2016. Le permis a été octroyé sous 5 conditions le 10 juin 2016.
- Deux évènements participatifs ont été organisés : le 13 avril 2016 sur la Place de Mexico et le 19 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 19 mai 2016. Il a été déposé le 12 aout 2016 et a été approuvé par le Conseil communal du 31 aout 2016.
- Suite à l'analyse des offres, la firme Eurovia a été désignée pour les travaux de voirie lors de la séance du Collège du 05/10/2016
- Commencement du chantier 6 juin 2017.
- Mise en lumière: chantier Sibelga débutera mi octobre 2017.
- Etude de faisabilité: Présentation des phases études 1 et 2 au Collège.

Opération 2.8 : Axe énergie autour de Ribaucourt / Bonnevie asbl et Casablanca asbl

Bonnevie ASBL et Casablanca ASBL sont associées et collaborent de manière optimale. Les demandes d'embellissement de façade sont en hausse dû au travail conjoint des 2 asbl).

Elles ont également mis sur pied deux chantiers pédagogiques à savoir isolation acoustique et rénovation de façades à la chaux. Elles ont réalisé un chantier important rue de Mexico (Maison, arrière maison, cour) et angle Laermans / Mommaerts (façade). 10 travailleurs sous statut Article 60 et PTP forment l'équipe de Casablanca.

Bonnevie asbl prépare un évènement important pour fêter ses 40 ans mais également toutes les rénovations de façades qui ont été réalisées dans le cadre des Contrats de quartier.

Opération 2.10 : Projet Young Coach / communal

Opération 2.11 : Young Coach / JES asbl

Opération 3.4 : Impuls : animateur salle et parc St-Rémy / JES asbl

Ces trois projets forment une synergie importante et positive pour le parc Saint-Rémy et la salle adjacente. L'ASBL JES gère la salle et fait également des animations sur le parc. En octobre 2015, l'inauguration du parc et de la salle a eu lieu.

+/- 25 jeunes suivis $\frac{3}{4}$ garçons pour $\frac{1}{4}$ filles. Le projet fonctionne relativement bien : contact avec Colruyt de Osseghem: 10 jeunes de 18 à 30 ans ont été reçus pour rentrer en formation, avec GSK société pharmaceutique et une société de toiture (1 jeune en stage puis engagé). Un montage de projet avec le BIJ pour faire du volontariat : 1 jeune part en Islande pour un stage d'éco-conseiller et apprentissage de l'anglais. Plusieurs demandes pour obtenir le CESS (jury central, cours de promotion sociale...) – passage de test au SELOR pour des postes sans CESS.

La coordinatrice socio-éco suit plus particulièrement ce projet. Un comité d'accompagnement a lieu tous les 2 mois. Elle a également procédé au recrutement pour le remplacer la prospectrice. Elle fait également des recherches pour pérenniser le projet

RE: Pôle Saint-Rémy

Opération 3.1: Revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation des abords:

Les travaux ont été finalisés et la réception provisoire a été accordée en décembre 2015. La visite de contrôle en vue de l'octroi de la réception définitive sera organisée en décembre 2017.

Opération 3.3 : Animateur de rue / LES asbl :

L'animateur de rue a recentré ses animations avec les jeunes. Après plusieurs dysfonctionnements et des problèmes d'espaces, le TSR fait ses permanences au Pôle jeunesse et continue ses activités sur les espaces publics. Il a également repris contact avec le CCM depuis que le nouveau coordinateur est en place.

Opération 4.1: Pôle jeunesse

- La chef de projet a suivi le travail du technicien en charge du chantier. Le chantier s'est terminé en août 2015. Une série de remarques ont dû être levées par l'entreprise. La réception provisoire a été octroyée en janvier 2016.
- L'ASBL, qui va être gestionnaire du lieu, a demandé une attestation SIAMU pour contrôler le respect des normes en la matière. Ce contrôle a eu lieu en septembre 2015, des travaux complémentaires ont dû avoir lieu. Fin des travaux en juin 2016, demande d'une nouvelle visite SIAMU en cours.
- Prise de possession du lieu par l'asbl LES en janvier 2016 et déménagement en février 2016. Ouverture au public en septembre 2016.
- Réception définitive en janvier 2017

Opération 4.4 : Coordination et animation du Pôle jeunesse LES asbl

Le projet est géré par l'asbl LES qui a pris possession du bâtiment en janvier 2016 et développe le projet. Depuis avril 2016, se trouve le projet Young coach (lundi et mardi de 10h à 17h30 - Soutien pour la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet international), JEEP (Jeunes Etudes Emploi tout un Programme, Mercredi de 13h30 à 17h30 et sur rendez-vous individualisé pour aider à trouver un job étudiant), Infor'Jeunes (Lundi et mercredi de 10h à 17h30, jeudi de 13h à 17h, Informe, aide et de conseil dans tous les domaines qui concernent les jeunes).

Opération 4.5 : Soutien méthodologique pour rhétoriciens / ABEF asbl

L'Association Bruxelloise d'Entraide, de Formations et d'Accompagnement Scolaire (ABEF) vise d'une part, à donner aux 5èmes et aux rhétos, les outils méthodologiques, la confiance et le soutien indispensable pour la réussite de leurs études supérieures. Et d'autre part, à accompagner les jeunes durant la première année du supérieur pour les aider à s'adapter et ainsi faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur. Le flux des jeunes (+/- 80 jeunes 5 et 6 secondaire et bac 1) est toujours constant et l'ABEF est toujours en recherche de profs et de subsides pour pérenniser son activité.

Opération de réserve : rue Ulens 40-44

- Le financement de l'opération logement a été annulé dans le cadre de l'enveloppe du Contrat de Quartier vu l'impossibilité de mener à bien le projet dans le timing imposé pour une commande des travaux fin 2016.
- Une personne a été engagée à mi-temps grâce au financement FEDER relatif à la construction de la crèche néerlandophone afin de prendre le dossier en main. Des financements et accords sont en cours de négociation avec GO pour la construction de l'école secondaire néerlandophone.

Opération 6.1: Actions propreté (Commune / Cellule incivilité)

La cellule Incivilités est composée de plusieurs agents désignés pour constater les infractions au RGP (Règlement Général de Police), habilités à dresser des avertissements et des procès-verbaux dans le cadre des infractions en droit de l'environnement visées par l'ordonnance du 25 mars 1999.

Dans le cadre du CQ, la Cellule intervient, sur le périmètre, pour apprendre aux citoyens les bons gestes liés à la gestion des déchets et à la propreté en général, faire respecter la réglementation sur la gestion des déchets issus des activités économiques, réduire les incivilités et actes de malpropreté publique, réprimer les incivilités et actes de malpropreté publique. Ils sont également présents à chaque animation extérieure (Brocantes, embarquement immédiat, fêtes de rue...) et à la demande des associations du périmètre.

Opération 6.2: Lutte contre l'insalubrité (Commune / Cellule logement)

L'action est centrée sur le tronçon Ribaucourt en essayant de créer davantage de synergies entre la Commune et l'associatif du périmètre.

La surveillance des biens de multipropriétaires sur le périmètre se poursuit avec l'objectif d'arriver avant la fin du CQ à clôturer un gros dossier.

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ. La rédaction du CSC mission de service a été prise en charge par le service mobilité.

Malheureusement, le travail n'a pas abouti. Le marché a été divisé en 2 : une fiche technique pour l'étude, le diagnostic et la proposition de signalétique sur l'ensemble de la commune et ensuite un cahier de charge travaux pour la réalisation sur le périmètre du CQ. La coordinatrice socio-éco a fait une fiche technique et lancée l'appel d'offre "Mission d'étude" en juin avec remise en juillet 2016. La désignation de Speculoos SPRL par le Collège a eu lieu le 25 juillet 2016. Le bureau d'étude travaille actuellement sur une proposition qui sera présentée début septembre 2016. Des comités d'accompagnement sont organisés avec des représentants des différents services communaux concernés (tourisme, urbanisme, communication, mobilité) pour les diriger dans leur travail.

La lettre de commande a été faite le 29 décembre 2016.

Opération 6.4: Développement des activités à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale

En 2016, les stages ont lieu à la salle St Rémy (place St Rémy) et à l'école communale Regenboog (rue Ulens) en partenariat avec l'asbl JES. Le partenariat avec JES va au-delà de la mise à disposition de la salle St Remy : les jeunes en formation «animation» à JES peuvent vivre une première expérience dans ce champs professionnel. Ils sont engagés en tant que bénévoles en soutien aux accompagnateurs artistiques durant le stage.

Opération 6.5: Formation d'animateurs en discipline de cirque / Ecole de Cirque

Au niveau de la formation d'animateurs adultes, en 2016 démarre un nouveau module. En ce qui concerne la formation jeunes (16-18 ans), plusieurs réunions ont permis une redéfinition des besoins des jeunes et la mise en place d'une nouvelle formation plus pertinente. L'Ecole de cirque a dû déménager fin juin 2016 du n°11 au n°3 suite aux travaux de Tours et Taxis.

Embarquement immédiat (3ème dimanche de septembre/journée sans voiture) est tous les ans un moment important pour le quartier maritime et le périmètre du contrat de quartier. Pour 2016, un partenariat "culinaire" entre une dizaine d'asbl et de jeunes a été mis sur pied afin de créer un véritable "Village culinaire".

CO: Co-Production

Opération 7.1 : Enveloppe de quartier/Communication/Participation

Fin décembre 2015, un nouvel appel à projet "Enveloppe de quartier 2016" (dernière année) a été lancé et 7 projets ont été acceptés : Atelier vélo mobile qui a déjà démarré à la maison Maritime avec un groupe d'ados, Medibus - comptoir de réduction des risques et des soins infirmiers de proximité pour les usagers de drogues en situation de grande précarité –prolongation, Les Rénos en visite : Visites variées proposant plusieurs visions et solutions pour arriver à une rénovation durable/chez les habitants du quartier pour inciter les autres à rénover/avec animations le long du parcours, Le Jardin Kanaletto : Ouverture de la maison du 17 rue des Ateliers à l'Espace vert Collectif pour devenir un espace de rencontre autour de la fabrication du pain / 25 à 30 hommes / Pères et fils autour de différentes activités, Portes Ouvertes sur l'égalité : Portes ouvertes et animations dans le quartier et autour de la rue du Jardinier/promouvoir l'égalité des genres et l'égalité des chances dans le quartier/célébrer la journée de la femme le 8 mars/créer une synergie avec les différentes associations et acteurs du quartier, Entreprenariat Féminin (fin de cycle) : 5 séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat + un cycle de 10 séances d'info sur la thématique demandée par le public, Village culinaire autour de LEO : Ateliers de cuisine enfants/ados/jeunes/mamans/papas pour créer un village culinaire lors de la fête Embarquement immédiat/créer des formations diverses pour arriver à un village culinaire en septembre.

Communication et participation : la coordinatrice socio-éco suit l'ensemble des opérateurs et organise des réunions de concertation avec eux. Elle suit plus particulièrement le projet Young Coach et Pôle jeunesse.

Administratif : depuis juin 2016, suite à la fusion des services de Projets subsidiés et TP en Département Infrastructures et Développement Urbain, elle a pris également en charge le suivi administratif du volet brique.

Opération 7.2 : Co-Production jeunes (18-25 ans)

Le projet a démarré en 2016.

3 projets ont été déposés mais plusieurs réunions ont dû avoir avec les trois groupes de jeunes pour affiner leur projet, budget, timing. A l'heure actuelle, un seul est subventionné : King Poing Boxing Club pour les enfants de 7 à 18 ans : permettre de faire du sport sur l'espace public, initiation à la Boxe anglaise les mercredis, samedis et dimanches.

Les 2 autres projets mûrissent et devraient être opérationnels.

AG (1):

10/12/2016: Assemblée générale : Fête de clôture – Contrat de Quartier Autour de Léopold II.

COQ (5) :

28/03/2017 : Présentation des rapports d'activités et financiers des projets suivants:

- Soutien Métho / ABEF asbl
- Lutte insalubrité / Cellule logement
- Développement des activités /MCCS
- Pôle Jeunesse / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Kanaletto / Le Foyer asbl
- Co-production jeunes / KickBoxing / JES asbl
- Chef de projet & coordination socio-éco
- Présentation des rapports d'activités et financiers.

18/04/2017 : Présentation des rapports d'activités et financiers des projets suivants :

- Axe énergie / Bonnevie asbl
- Axe énergie / Casablanca asbl
- Young coach et Impuls / JES asbl
- Animateur de rue / LES asbl
- Actions propreté / Cellule incivilité
- Formation d'animateurs / Ecole de Cirque asbl
- Enveloppe de quartier / Journée de l'égalité / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Medibus / DUNE asbl
- Enveloppe de quartier / Entreprendre au féminin/ solidarité savoir asbl
- Enveloppe de quartier / Atelier Vélo / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Réno en visite / Bonnevie asbl
- Enveloppe de quartier / Village culinaire / Ecole de Cirque asbl
- Co-production jeunes / Train de vie / JES asbl
- Co-production jeunes / Cinémaritime / LES asbl

2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 2^{ème} et 3^{ème} année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

De septembre 2016 à aout 2017, 3 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 9/11/2016, le 23/3/2017 et le 20/4/2017) et 2 Assemblées Générales (le 14/12/2016 et le 20/4/2017).

Depuis septembre 2016 l'équipe, aidée par le bureau d'étude PTA, a également préparé la deuxième modification du programme du Contrat de quartier durable.

Celle-ci a été présentée le 20 avril 2017 à la Commission de Quartier et à l'Assemblée Générale, approuvée par le Conseil Communal le 26 avril 2017 et envoyée au cabinet du ministre président, le 28 avril 2017.

Cette modification concernait les points suivants :

- L'adaptation du mode de financement des acquisitions et opérations
- L'adaptation des budgets et des plans financiers annuels aux coûts estimés actualisés
- L'introduction d'une nouvelle opération acquisition – cession (op.1C2b)
- L'adaptation et l'actualisation du contenu des fiches
- L'abandon d'opérations (op.3.A)

Le Ministre-Président a marqué son accord sur les modifications dans un courrier du 22/05/2017.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

1.A Jardin d'hiver + Espace public + Réaménagement quai de l'Industrie

L'opération prévoit l'acquisition de biens, dont la halle Libelco, actuellement occupés par du commerce de voitures de seconde main en vue de la reconvertir en un jardin couvert. Le principe de l'acquisition de la Halle (quai de l'industrie 79) a été approuvé par le Conseil communal le du 2 septembre 2015 et le principe de l'acquisition du bien sis rue Heyvaert 87 par le CC du 25 novembre 2015.

La SA SATRAD accepte notre offre envoyée le 25/01/2017 (a) 1.560.200 €, (b) obligation du propriétaire de se conformer à l'ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués, et application de la dérogation (§2 de l'article 17 de l'ordonnance), (c) l'exploitant s'engage à mettre un terme au bail commercial à la signature de l'acte, (d) condition suspensive: l'acquisition du bien susvisé soit approuvée par le Ministre en charge de Beliris, conformément à l'article 4 §2 du Protocole. Elle est signée pour acceptation, par deux administrateurs de la société et envoyée le 15.02.2017 par Maître Polchet.

Le permis d'environnement est valide pour la société LIBELCO jusqu'en novembre 2017. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017.

L'opération prévoit également le réaménagement du quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool en accordant la priorité aux usagers faibles.

Pour le jardin d'hiver, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

L'avis de marché de l'opération 1.A1, 1.A2, 1.A3, 1.F2, a été publié le 03.10.16 et rectifié le 07.10.16 – collège du 22/05/2017

Le Cahier Spécial des charges 16.055 a été approuvé par le CC du 23.05.2017 et le CC du 21.06.2017. Le rapport d'analyse est en cours de rédaction. L'attribution des marchés « auteur de projet » est prévue pour septembre 2017.

1.B Labo de langue, jeu et travail :

L'opération prévoit l'acquisition du bien sis quai de l'industrie 83, actuellement occupé par un commerce de voiture de seconde main, en vue de le reconvertir en un labo de langue, jeu et travail. Le principe de l'acquisition du bien avait déjà été approuvé par le Conseil du 3/6/2015.

Notre offre d'achat formelle est acceptée pour un montant de 598.500€ le 27.05.2016.

Déclaration de conformité de l'étude de reconnaissance de sol de l'IBGE reçue le 17.01.2017.

La signature de l'acte a eu lieu le 24.04.2017.

Permis d'environnement valide pour la société « auto shlad » jusqu'en juin 2017.

Situation locative : Bail commercial prenant cours le 01.06.2015 et se finissant le 30.04.2024. Accord sur la fin anticipée du bail commercial au 31.10.2018 au plus tard, la commune s'engage à maintenir la s.p.r.l. AUTO SHLAD dans les lieux jusqu'au 31.10.2018 et autoriser le versement du loyer par la s.p.r.l. AUTO SHLAD à Monsieur Ali SAQR -- Madame Nada IBRAHIM jusqu'au 31.10.2018 ».

Occupation précaire : AUTO SHLAD jusqu'au 31.10.2018.

Marchés conjoints entre Beliris et la Commune. Beliris sera le pouvoir adjudicateur organisateur du marché conjoint, ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée pour ce qui concerne le suivi des marchés publics d'étude et de travaux.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

L'opération prévoit l'acquisition de biens situés à Molenbeek-Saint-Jean, Quai de l'Industrie 75, 77 et 79, actuellement occupés par du commerce de voitures de seconde main et par des entrepôts, en vue de la reconversion du site en opérations comprenant (a) un ou des espaces polyvalents pouvant accueillir des espaces productifs ou des équipements d'intérêt collectif, (b) des logements assimilés au logement social de type habitat intergénérationnel ou solidaire ainsi qu'un logement de fonction ou de concierge et (c) l'aménagement d'un espace extérieur, dans le cadre du Contrat de Quartier Durable «Petite Senne». Et plus précisément :

(a) Opération 1.C1 : Construction d'un rez-de-chaussée avec des espaces productifs d'une superficie brute de maximum 500 m².

(b) Opération 1.C2A : Construction d'un ensemble de logements à caractère social de type habitat intergénérationnel et d'un logement de concierge d'une superficie brute de maximum 1440 m².

(c) Opération 1.C3 : Aménagement d'une cour collective.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 75 a été approuvé par le Conseil communal du 25/11/2015. La signature de l'acte aura lieu lundi 26.06.2017 à 13.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 77 a été approuvé par le Conseil du 2/9/2015. La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu. Une offre de 525.000€ est en cours d'analyse par le liquidateur du propriétaire et devrait être acceptée.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 79 voir sous 1.A Jardin d'hiver.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des logements de type intergénérationnels a été lancé par le cabinet Majoros et envoyé vers toutes les AIS, associations d'insertions par le logement (aipl) et associations ayant développé des projets de logements intergénérationnels. 4 candidatures ont été reçues. Le jury s'est réuni le 31.05.2017, le candidat sélectionné est ENTR'ÂGE – ULAC. L'attribution est faite au CE du 19.06.2017.

L'avis de marché pour le marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de l'étude et du suivi des travaux de reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean, quai de l'industrie 75, 77 et 79 en opérations comprenant un ou des espaces polyvalents, des logements et un espace extérieur est approuvé au CC du 22.02.2017. Le numéro de référence du marché est : CSC 17.003. Le logement intergénérationnel est subsidié par le CQD, c'est-à-dire les habitats solidaires et intergénérationnels. L'avis de marché a été publié le 1.03.2017. Un avis rectificatif a été publié le 28.03.2017. Sélection de deux candidats (PTA / BOB361 et B612) approuvée au CE 22.05.2017. Le Cahier Spécial des Charges 17.003 a été approuvé au CC du 23.05.2017. Envoi à la tutelle le 13.06.2017. Envoi des courriers aux candidats (sélectionnés et non sélectionnés) ce 15.06.2017. Deux offres ont été reçues 31.07.2017. Le comité d'avis a eu lieu le 9/08/2017. Rédaction du rapport d'analyse en cours, objectif : Attribution des marchés « auteur de projet » au CE du 4.09.2017.

1.D Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 26/03/17.

1.E1 Logements conventionnés et nouvelle crèche

L'opération nécessite l'achat du bien sis rue de Liverpool 24. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015. L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements.

La répartition du coût d'acquisition entre les deux opérations est modifiée. Elle est fonction de l'emprise au sol des deux opérations sur la parcelle : 70% crèche – 30 % logement.

Pour la crèche, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

Une convention d'occupation temporaire du bien par ENTRAKT a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016.

Pour les étapes de marché public : voir opération 1.A1 A2 et A3. Cette opération est intégrée au même marché.

1.F Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,...

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

1.G Logements conventionnés Heyvaert

L'opération prévoit l'acquisition des biens sis rue Heyvaert 107-109, actuellement occupés par un commerce de voiture de seconde main (n° 107) et par des logements (n° 109) en vue de reconvertir en des logements. La Commune avait acquis le bien déjà en 2015 (signé l'acte le 21/12/2015).

Une occupation temporaire a été mise en place. WIM (WeCycle in Molenbeek) s'y installe dans le cadre de l'appel POP UP. La convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 23/05/2017.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 30.000€ en 2016 et 35.000€ en 2017, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publiques ou des bâtiments inexploités. L'appel à projet 2017 a été lancé en septembre 2016 et 4 candidatures ont été réceptionnées avant fin novembre 2016. Le jury, qui s'est tenu le 14 décembre 2016, a sélectionné 3 projets qui ont pu débiter début 2017.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 17.940€ en 2016 et 30.000€ en 2017 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. L'appel à projet 2017 a été lancé en septembre 2016 et 9 candidatures ont été réceptionnées avant fin novembre 2016. Le jury, qui s'est tenu le 12 décembre 2016, a sélectionné 7 projets qui ont pu débiter début 2017.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvart : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2016-2017 a été exécuté et celui de 2017-2018 a été établi.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

3.A Réaménagement partiel rue de Bonne

L'opération prévoit le réaménagement partiel de la rue de Bonne : un premier tronçon coté gare de l'Ouest et la partie en face à la nouvelle école Bonne-Mariemont. Des contacts ont été pris avec Bruxelles Mobilité et la Région afin d'envisager d'étendre le projet à un réaménagement de façade à façade de l'ensemble de la rue, sur base du partenariat suivant : ensemble des études menées et financées via le CQD - travaux financés et mis en œuvre par Bruxelles Mobilité.

Suite à l'impossibilité de réaliser les tests préliminaires à un accord de subside avant la date butoir de la prochaine modification de programme, l'opération sera probablement retirée du CQD.

4.A Réaménagement de la rue de la Princesse

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification.

5.A Redynamisation du commerce et de l'horeca

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Le projet prévoit le réaménagement de l'espace public entre la tour Brunfaut et l'espace Pierron.

Une convention de désignation du pouvoir adjudicateur entre la commune et « LLM » est approuvée au CC du 25/11/2015. « LLM » est chargé de conclure un avenant avec la société anonyme « DETHIER ARCHITECTURES », en groupement sans personnalité juridique avec la société privée à responsabilité limitée (bureau d'architectes) « ATELIER 229, société d'architectes », la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « ARCADIS BELGIUM » et la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « NEY & PARTNERS », pour étendre la mission complète d'étude et de suivi de travaux. Présentation d'une proposition de projet en COQ du mardi 1/12. Approbation de l'avant-projet en COQ du lundi 14/12.

Convention signée le 17.12.2015. Demande de PU déposée le 22.01.2016. Montant des honoraires : 39.350 €

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

6.C Atelier Groot Eiland restaurant & potager

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Atelier Groot Eiland, qui a été ajoutée lors de la 1^{ère} modification. Elle a comme but l'installation d'un restaurant social dans les anciennes brasseries de Belle-Vue. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/2017.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/03/17.

7.A Autour de la Porte de Ninove

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification suite à la création d'une « Task Force » au niveau régional.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme (qui sera présenté au CC en février 2016) ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations, contacts avec Bruxelles mobilité pour trouver des financements supplémentaires pour les travaux de réaménagement de l'espace public, avec Beliris en vue de mettre en place le protocole d'accord de coopération en vue de financer certaines acquisitions de parcelles dans le quartier Heyvaert ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;

- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestres et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Finaliser le protocole d'accord de coopération en vue de financer certaines acquisitions de parcelles dans le quartier Heyvaert
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,... Un premier avis de marché pour les opérations 1.A1, 2 et 3 + 1.F2 sera présenté au CC du 31/08/2016
- Préparer, avec le bureau d'étude, l'élaboration d'une deuxième modification du programme (octobre 2016)

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

8.C Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up et Participation Jeunes.

Suite à la 2^{ème} modification du programme, une brochure générale du cqcd est en cours de publication (dans le cadre de la mission du bureau de graphisme Atelier per twee, qui a été désigné le Collège du 18/07/2016).

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

8.D : collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidiaires, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidiaires – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

9 .A Slow Urbanism

Le bureau d'étude qui a réalisé le programme de base a vu sa mission étendue durant les années 2015 et 2016 pour étudier les diverses opérations à initier. En concertation avec le chef de projet, le bureau d'étude a réalisé des études de faisabilité pour les projets suivants :

- 1M logements conventionnés,
- 1. C2 logements sociaux,
- SU7.B projet mixte logements/HORECA

Montants des honoraires : 22.500 € financés par la Région

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

9.B Processus participation jeune

Jes vzw a été désigné par le Collège du 28/09/2015 pour la mission de service Participation Jeune. Après un premier diagnostic de terrain et la création d'un réseau avec les jeunes du quartier, ils ont organisé des ateliers d'intervention urbaine, à l'antenne de quartier en avril 2016.

Un rapport Input Jeunes a été réalisé pour septembre 2016.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

Contrat de quartier Cinéma Bellevue

Suivi administratif, financier et technique des chantiers ci-après : Vandermaelen 6-8 (op 4.2-1.3-1.4 : logements – bureaux communaux et parking – allée verte), Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke), chaussée de Gand –rue comte de Flandre (op 1.1 : logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire), Art en ville (op 4.1 : publication et film), Pietro et Pierron (op 4.8 et 4.9 – parc et parcours).

Réception provisoire et inauguration des chantiers chaussée de Gand –rue comte de Flandre labellisé Bâtiment exemplaire sur le plan énergétique et environnemental (op 1.1 – logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire)

Réception du décompte final de la région Bruxelloise des justificatifs de l'ensemble des opérations du contrat de quartier. Etablissement de la déclaration de créance pour décompte final global de 1.551.999,30 EUR

Le montant du programme hors part fédérale et hors frais de réception définitive est de :

Prévu : 12.118.632,21 EUR

Réalisé : 13.667.583,22 EUR

Le taux d'utilisation de la part régionale est de :

Prévu : 10.898.661,99 EUR soit 89,93% du programme

Réalisé : 10.878.314,88 EUR soit 79,59 % du programme

Soit un taux d'utilisation de 99,81%

La part communale :

Prévu : 1.219.970,22 EUR soit 10,07 % du programme

Réalisé : 2.789.268,34 EUR soit 20,41% du programme

Justification des dépenses auprès de diverses sources de financement: VIPA (crèche zinneke Vandermaelen 18 pour 575.022,35 EUR), Beliris (Gand/Flandre pour 1.307.382,29 EUR), Primes énergies (Gand/Flandre pour 73.886,12 EUR, Vandermaelen 6-8 pour 58.798,08 EUR et 78.727,20 EUR), et Batex (Vandermaelen 6-8 pour 219.829,50 EUR et Vandermaelen 18 pour 65.340 EUR), PGV (Etangs noirs pour 385.000 EUR, Gand/Flandre pour 259.923,98 EUR, Vandermaelen 18 pour 442.930,77 EUR), FBRTC (Vandermaelen 6-8 de 3.258.000 EUR), etc.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

Tâches transversales de réflexion et amélioration des outils et procédures :

- Participation aux réunions d'élaboration et finalisation du tableau de suivi financier permettant une vision systématique des prévisions budgétaires et de l'état financier quotidien de chaque projet subsidié ;
- Modifications et mise à jour des tableaux de suivi financier de chaque opération du Contrat de Quartier Cinéma Bellevue ;
- Rédaction de notes de synthèse sur les procédures ex : délai de paiement
- Réflexion et proposition d'uniformisation des codes projets dans le système comptable et le rangement documents afin de permettre un traitement simplifié des opérations budgétaires

Tâches transversales pour le suivi de dossiers de subventions :

- Rédaction des courriers et suivi des envois relatifs aux subsides spécifiques
- Constitution des dossiers de pièces justificatives des paiements à destination des pouvoirs subsidants (préparation et vérification des documents à introduire, respect des échéances, suivi des envois...)
- Rédaction des délibérations des Collèges et des Conseils relatifs à chaque étape d'évolution des dossiers
- Mise à jour des tableaux de suivi financier et suivi de l'évolution financière des opérations et de l'utilisation des budgets
- Soutien aux gestionnaires techniques pour le suivi financier des projets
- Suivi des états d'avancement,
- Suivi administratif et financier des primes énergies et des primes Batex.

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

*Création de milieux d'accueil de la petite enfance dans le cadre des contrats de quartier : Contrat de quartier Cinéma-Belle-View : suivi de la réalisation de 2 milieux d'accueil de la petite enfance, l'un francophone l'autre néerlandophone pour un total de 72 nouvelles places (Crèche Petite Senne 28 – Crèche Merchtem 48 places)
Réunions de suivi financier des opérations*

Suivi et justification de la subvention VIPA pour la construction de la crèche Petite Senne/Zinneke (financement d'une partie des travaux). Réalisation du cahier de charge spécial « œuvre d'art » et du rapport d'analyse des offres en collaboration avec le gestionnaire technique ;

Suivi et justification des subsides BELIRIS octroyés pour la rénovation de la place Communale

Préparation des pièces justificatives des 10 premiers états d'avancement, constitution du dossier et rédaction des courriers au pouvoir subsidiant.

Suivi des paiements relatifs à la place communale, rédaction de collège et préparation des dossiers « paiement » pour les services communaux concernés.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- **Contrat Ville Durable 2012** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation
 - 28 projets prévus – 26 réalisés, 1 en cours de réalisation & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 3.989.193 € prévus – 3.989.194,00 € dépensés / approuvés (au 30/09/2016)
 - taux d'utilisation du subside : 94,98%

- **Contrat Ville Durable 2013** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 1 en cours de réalisation, 1 débutant & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.406.371,29 € justifiés au 31/05/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2018

- **Contrat Ville Durable 2014** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 21 réalisés, 1 en cours de réalisation, 1 débutant, 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.041.143,80 € justifiés au 30/09/2016
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019

- **Politique de la Ville 2015** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décompte
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 1.088.521,29 € justifiés au 30/06/2016
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2018

- **Politique de la Ville 2016** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 débutants et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 991.449,85 € justifiés au 30/06/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- **Politique de la Ville 2017** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 17 projets prévus – 14 en cours de réalisation, 3 débutants
 - Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 298.956,30 d'acompte au 02/03/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- **La Politique de la Ville par le développement des quartiers**: Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - Elaboration du programme introduit à la Région de Bruxelles-Capitale le 23 mai 2017 et approuvé par la Collège des Bourgmestre et Echevins le 15 mai 2017
 - Budget : 30% minimum d'investissements, 10% maximum dédiés à la coordination et la communication
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Période d'éligibilité : 01 août 2017 au 31 décembre 2020

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 450 places et une crèche de 48 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC.

Nous sommes sur le point de conclure un partenariat avec GO! qui financerait la construction de l'école et prendrait en charge la gestion de la crèche. Nous bénéficions également d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. La convention avec Feder sera conclue courant octobre.

Depuis un jugement rendu en date du 28 mai 2014, la commune de Molenbeek-Saint-Jean est propriétaire du terrain sis rue Ulens 40-44 et la procédure d'expropriation a suivi son cours. L'expert judiciaire a rendu son rapport d'expertise qui fixe la valeur vénale du bien exproprié à 2.021.156 €.

Notre avocat nous informe que l'Etat belge a déposé des conclusions invitant le Juge de Paix à fixer l'indemnité provisoire d'expropriation à 3.105.891,8 €. Conclusions à l'appui desquelles l'Etat belge annonce sa volonté de contester ultérieurement la légalité de la procédure via une action en révision devant le Tribunal de première instance.

La question de l'évaluation de la valeur du terrain est certes, à ce stade de la procédure, une question encore à résoudre, mais le souhait de l'Etat belge d'aller en révision du jugement nous inquiète au plus haut point. En effet, si le projet prenait du retard, la Commune pourrait perdre ses subventions et son précieux partenaire. Ce projet, vital pour les habitants de la commune, ne pourrait alors pas être réalisé.

Nous avons écrit à la Régie des bâtiments ainsi qu'au Ministre Jan Jambon et au Premier Ministre afin que ces derniers demandent à la régie de renoncer officiellement à son droit d'aller en révision dans le cadre de la procédure d'expropriation en cours ; d'accepter officiellement d'entrer en négociation avec la Commune de Molenbeek-Saint-Jean; d'accepter officiellement de comparaître volontairement aux côtés de la Commune devant le Juge de Paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean, dès qu'un accord sera trouvé entre nos administrations respectives, afin de mettre un terme à la procédure judiciaire précitée.

Dans l'attente de l'aboutissement des marchés publics de services et de travaux relatifs à ces projets, nous avons déjà mis une partie du terrain à disposition de GO! : l'école temporaire « Telescoop » a ouvert ses portes ce 01/09/2016 et occupe une partie du terrain jusqu'au démarrage du chantier.

Cette installation s'est faite dans un climat de confiance et de collaboration avec les occupants actuels, le Samu Social et la concierge, qui pourront également continuer à occuper leurs locaux respectifs jusqu'au début des travaux. L'acquisition d'un site qui convient à la relocalisation du Samu Social est prévue courant 2017.

Charbonnages 86

Propriétaire du site, la commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Début du chantier : 3 avril 2017. Pas de retard significatif sur le chantier.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours.

Industrie 75 et 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours

B. VOLET 5B CONTRATS DE QUARTIER (SOCIO - ECONOMIQUE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' assure les missions suivantes : il est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiaires et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers simples ou « type », rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;
- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;

- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées...;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatifs au niveau des projets...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 17 personnes.

II. ACTIVITES :

BATIMENTS - Général

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien des installations de chauffages

Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché stock (firme IMTECH) avec un pic lors de la période hivernale.

Modernisation d'ascenseurs

Une partie des ascenseurs du patrimoine communal a été mise en conformité. Cette action est poursuivie pour l'exercice suivant.

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services qui a pour objet l'entretien et la maintenance des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux. Le marché a débuté en janvier 2015 pour une durée de 4 ans. La réception provisoire de ce projet est prévue pour fin décembre 2018.

Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal.

Les travaux sont en cours d'exécution et la fin des travaux est prévu pour fin septembre 2016 auquel il faudra ajouter le délai d'exécution des travaux pour l'extension du projet initial (en attente de la modification budgétaire septembre 2016 pour la commande de cette extension).

ADMINISTRATION CENTRALE

1. Aménagement des bâtiments

Aménagement d'une Antenne Population sise rue Charles Malis 40

Chantier terminé. Réception provisoire le 16/09/2016. EA final en cours de discussion avec entreprise Gillion.

Aménagement de la Maison communale

Locaux d'accueil et cour intérieure : Chantier terminé.

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est en cours. La fin du chantier est prévue pour le 25/03/2018.

2. Equipement et maintenance des bâtiments

Intendant 63-65

- Marché de travaux relatifs à la rénovation et adaptation des installations électriques et informatiques du bâtiment sis rue de l'Intendant 63-65. Les travaux sont terminés. Il reste des travaux supplémentaires à payer.
- Marché de travaux ayant pour objet divers aménagements intérieurs du bâtiment. Etat d'avancement du dossier : le chantier sera réceptionné sous peu.

Salle des fêtes du Sippelberg

Marché de travaux ayant pour objet la mise en conformité des installations électriques de la salle des fêtes du Sippelberg, avenue du Sippeberg n° 1. Chantier terminé. Réception provisoire le 8/09/2016.

VOIRIES COMMUNALES

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2010-2012

- « Projet 05 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Isidore Teirlinck à Molenbeek-Saint-Jean. Par réaménagement complet, on entend l'ensemble de la voirie, de façades à façades, comprenant les fondations, les revêtements, les plantations, le mobilier urbain et tout autre équipement nécessaire. La Réception provisoire a été faite en juin. Le décompte final a été fait le 24/11/2016
- « Projet 06 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues François Mus à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire a été faite le 17/11/2016. Le décompte final a été fait le 10/05/2017
- « Projet 14 » :
Marché de travaux ayant pour objet l'amélioration de la sécurité urbaine et l'aménagement d'un jardin public jouxtant la construction d'une nouvelle école néerlandophone sise rue de la Semence à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire de ce projet a été accordée le 10 mars 2016. Le décompte final a été fait le 5/09/2016

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.

- « Projet 03 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 07 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden: La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 09 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 13 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le dossier d'adjudication a été publié par l'IBGE. La notification de commande des travaux a été transmise le 21/02/2017.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 02 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 03 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 04 » :
Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réparation des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réparation des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

SIGNALISATION ROUTIERE

Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

PARKING COUVERT

Mise en conformité du parking sis rue Tazieaux 40 pour utilisation par la Police

Les travaux ont été exécutés.

Parking Brunfaut

Problèmes d'infiltrations d'eau dans les 2 niveaux souterrains : Suivi au niveau des services communaux pour les travaux à exécuter d'urgence

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année : dossiers exécutés.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. Construction et extension d'écoles

Ecole 1

Extension de l'école : Projet abandonné.

Marché de fourniture d'un pavillon sanitaire temporaire : réalisé

Réparation des toilettes intérieures et pose de cloisons : en cours de réalisation par les ateliers communaux.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates : avis de marché en rédaction

Ecole 5

Marché de travaux concernant la grande salle de sport : en cours de réalisation

Marché de travaux concernant la grande salle de sport : cahier de charge en rédaction

Ecole 6

Réception provisoire

Ecole 8-9

Remplacement des clôtures existantes et sécurisation de l'entrée principale : Dossier technique en cours d'élaboration

Ecole 16

Réfection de la cours de récréation : chantier en cours.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Ecole 19 « Petite Flûte »

Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école avec des pavillons PEB sis à la rue de la Flûte enchantée 5. La commande a eu lieu le 27 juillet 2017.

School Windekind

- Installation de modules provisoires : Elaboration du permis d'urbanisme pour l'école provisoire en conteneurs et coordination durant le chantier d'installation de l'école provisoire.
- Marché de services qui a pour objet la mission d'étude d'auteur de projet en vue de la construction d'une nouvelle école néerlandophone maternelle et primaire sise rue Jean- Baptiste Decock n°54. L'auteur de projet a été désigné en avril 2017 et la mission lui a été commandée en juillet 2017.
- L'avis de marché pour la démolition de l'ancien bâtiment a été publié le 23 juin 2017.

2. Aménagement des bâtiments scolaires

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale : Suivi de chantier et clarification de l'intervention du subsidie AGION.

3. Equipement et maintenance des bâtiments

Ecole 2

Rénovation de l'installation de chauffage de la concierge : Travaux exécutés.

Traitement de la mэрule dans la cave : Travaux exécutés

Travaux de toiture : élaboration du cahier des charges en cours

Traitement de l'humidité ascensionnelle : élaboration du cahier des charges en cours

Ecole 5

Travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école n°5 située place de la Duchesse de Brabant 27. Suivi de chantier et préparation des justificatifs pour les pouvoirs subsidants.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 5 cours de récréation d'écoles néerlandophones cours de rédaction.

CULTURE

Equipement et maintenance du château du Karreveld

Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures - le permis unique a été délivré en juillet dernier. La partie technique du dossier d'adjudication est réalisée.

MUSEE COMMUNAL

Equipement et maintenance des bâtiments

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception provisoire a été accordée le 22/05/2017 et de matériel audiovisuel dont la réception provisoire a été accordée le 15/05/2017.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception provisoire de ce projet a été accordée le 13 juin 2016.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux est prévue pour novembre 2017.
- Musée communal : Marché de travaux ayant pour objet la sécurisation du musée communal.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » : Chantier en cours.

Fin des travaux envisagée fin 2017.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales : Marché de services et de travaux abandonnés. Nouveau projet prévu pour 2017.

PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs

Le parc Marie-José

Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé

Le parc Bonnevie

Publication et analyse des offres

Le parc du Château du Karreveld

Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé

Parc des Etangs Noirs

Réaménagement du parc – suivi du chantier dans le cadre du marché de travaux pour la construction d'un immeuble de sept logements, rénovation d'un bâtiment en espace collectif et aménagement d'un parc public rue des Etangs noirs 76.

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

Aménagement des bâtiments

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - durée du chantier est prévu pour un an
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

MAISON DE QUARTIER

Equipement et maintenance des bâtiments

La Maison de quartier rue de la Meuse

Infiltration toiture : Etat des lieux, évaluation des différentes propositions de mise en œuvre, demande d'estimation

CRECHES COMMUNALES

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU : travaux réalisés, réception en cours. Un nouveau marché est en cours de rédaction suite aux dernières remarques du Siamu

Prégardiennat Petites alouettes

Aménagement d'une 3^e section : Chantier en cours. Fin des travaux prévue pour fin septembre 2016.

Crèche L28

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche Elmer

Suivi des problèmes d'humidité

Crèche JB De Cock 99-101

Suivi après Réception Provisoire

Crèche rue de Bonne – Enghien

Suivi après Réception Provisoire

Crèche chaussée de Merchtem 13 – rue de Geneffe 20-22

Suivi des remarques après cette réception provisoire.

Réception Définitive en Novembre 2017

Crèche Fabiola – J Dubrucs 90

Suivi de la problématique des balcons vétustes (après la chute de divers balcons) du bâtiment dit Vendôme.

2. Construction de nouvelles infrastructures.

Construction d'une crèche néerlandophone de 48 places rue Ulens 40/44.

La poursuite du développement de ce projet était conditionnée à l'aboutissement d'une procédure d'expropriation et à la relocalisation de l'occupant, via l'achat d'un entrepôt par la Commune.

Le jugement en faveur de la Commune a été prononcé le 21 février 2017.

La procédure d'achat d'un entrepôt pour la relocalisation de l'occupant du site Ulens 40/44 est en cours.

Le développement du projet se poursuit dès lors. Un appel à candidature pour la gestion de la future crèche communale sera lancé en 2017.

PROPRETE PUBLIQUE

Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation des installations électriques de l'hangar arrière du service de la Propreté Publique, rue des quatre-vents 73. Le dossier technique est terminé et la partie administrative doit être traitée par le service des marchés publics.

CIMETIERE

Galerie et travaux divers

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.

PATRIMOINE PRIVE

Equipement et maintenance des bâtiments

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : Ce dossier est toujours en attente du permis d'urbanisme.

Le Pythagoras

- Réparation de la toiture sur la partie entrée/bloc sanitaire pour cause d'infiltration d'eau : Désignation de la firme. Mise en œuvre achevée. Etanchéité de toiture récupérer
- Rénovation des toitures : Dossier abandonné.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016.

Phase de levée des remarques pour réception définitive (30 septembre 2018) : en cours

Hotel Belvue

- Suivi après Réception Provisoire. Analyse de la problématique de l'humidité dans le sous-sol.
- Clôture de l'hôtel Belvue

Construction d'un nouveau bâtiment sis rue de la Campine 26

L'entrepreneur a été choisi. Les travaux devront commencer en octobre 2017.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi après réception provisoire

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

La réception provision a été accordée le 20 mars 2017

Bâtiment J Schols

Chantier en cours

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

La fin de chantier est prévue fin 2017.

VOLET 2

- Quai de l'Industrie 5/5b (invendable).
- Chaussée de Ninove 122 (le CE ne s'est pas prononcé sur le recours suite à son annulation).
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65 (travaux en cours).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (PU en cours d'instruction).
- Quai des Charbonnages 8 (bien cédé via une emphytéose l'asbl Archi Human).
- Quai du Hainaut 23 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de la Perle 3 (signature acte authentique le 10 octobre 2017).
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 22.526.220,97€ (19.246.932,82 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans sa dernière année d'exécution.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement la désignation des auteurs de projets suivie de l'accompagnement de ces derniers dans leur mission d'études (avant-projet, demande de permis d'urbanisme, élaboration dossier d'adjudication) relatives aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la gestion de toutes les missions annexes. Au total 8 opérations sont en cours de réalisation.
- Au niveau du volet socio-économique, les 14 projets ont poursuivi leur développement.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les plannings, les fiches projets, les tableaux financiers et les états d'avancement, introduire des dossiers de demande de subsides et faire le suivi des démarches en cours, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et assister à des Comités d'accompagnement auprès de ces derniers afin de présenter l'état d'avancement des dossiers, organiser des COQ et AG, ...

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Le bureau d'étude Bogdan & Van Broeck

- La commande de l'avant-projet a été lancée le 10 août 2015. Etablissement du programme avec les différents intervenants : service crèche, Olina, ONE, service sport, BBA, service environnement-énergie. Le bureau d'architectes Bogdan & Van Broeck a présenté le projet définitif en séance du 13 octobre 2015. Le collègue a marqué son approbation sur le dossier d'avant-projet, y compris son estimatif budgétaire en séance du 30 novembre 2015.
- La mission relative à la demande de permis de d'urbanisme a été lancée le 07 décembre 2015. Le dossier a été déposé à la BDU le 03 février 2016 et complété par le rapport SIAMU dès sa réception le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 17 au 31 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 07 juin 2016. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 14/11/2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 10 février 2016. Le dossier complet partie technique a été remis le 04 juin 2016. Le 22 juin 2016, le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale dans son courrier du 09 aout 2016, le dossier d'adjudication a été modifié et il est inscrit pour repasser à nouveau pour approbation au Conseil du 31 aout 2016. Un avis rectificatif sera alors publié à l'attention des soumissionnaires.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été lancée en janvier 2016. Le bureau ABO a été désigné pour cette mission par le Collège en date du 21 mars 2016. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 23 juin 2016. Un projet de gestion des terres a été élaboré par ABO et transmis IBGE le 10 aout 2016.
- Des sondages de sol complémentaires ont été réalisés par la firme Géosonda (marché Stock) en mai 2016.
- Le protocole d'accord avec Beliris a été mis à jour et approuvé lors de la séance du Conseil du 25 mai 2016.
- Un travail de rédaction de la convention avec FEDER ainsi que d'élaboration de tableaux financiers a été entamé à partir de mai 2016.
- Un dossier de Demande d'accord de principe d'octroi de subsides dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement régional en infrastructures sportives communales – période 2014-2018 a été élaboré et déposé à la Région en date du 11 mai 2016.
- Un dossier de manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet Be.Exemplary a été élaboré et déposé en aout 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution du 21/11/2016 et désignation de la firme In Advance.
- Date de commencement du chantier : 03/04/2017.
- Evènement médiatique « Première Pierre » prévu en septembre 2017.
- Evènement relatif à l'information des riverains de l'évolution du chantier en octobre 2017.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020). Un mail sera rédigé à l'attention de Monsieur Martial Petit de la Région, suite à la demande d'info de ce dernier.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le dossier de permis d'urbanisme a été introduit le 15 décembre 2015. Le projet a été soumis à enquête publique du 06 avril au 05 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 10 mai 2016.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier. La procédure négociée relative à la Fiche Technique a été lancée et la lettre de commande concernant ce marché de fournitures est en cours.

PÔLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Le bureau d'étude Vers.A. et Enesta

- Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, le projet a été soumis à enquête publique du 22 octobre au 05 novembre 2015 et est passé en commission de concertation le 17 novembre 2015. Un avis favorable sans remarques a été formulé et le permis a été octroyé le 06 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 07 décembre 2015. Le dossier complet partie technique a été remis le 25 février 2016. Le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux en sa séance du 20 avril 2016. Un arrêté d'annulation a été rédigé par la Tutelle en date du 26 mai 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale, le dossier d'adjudication a été modifié et est repassé pour approbation au Conseil communal du 22 juin 2016. Cette délibération a été rendue exécutoire par expiration du délai de la Tutelle. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016. Analyse des offres reçue en novembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été attribuée au bureau ABO-Group lors de la séance du Collège en date du 21 décembre 2015. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 27 avril 2016. Un projet de gestion du risque a été élaboré par ABO-Group et déclarée conforme par l'IBGE en date du 20 juillet 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Le bureau d'étude BUUR + Radiance 35 + ARA

- Les offres pour la mission de service ont été déposées à la Commune le 17 aout 2015. Les soumissionnaires ont présenté leurs offres lors d'un Comité d'avis le 02 septembre 2015. Le rapport d'analyse a été rédigé et le bureau BUUR, en association avec Radiance 35 et ARA, a été désigné par le Collège le 05 octobre 2015.
- Leurs intentions de projet ont été présentées à la COQ en séance du 13 octobre 2015.
- La commande de l'avant-projet a été lancée le 09 octobre 2015 et un dossier complet a été déposé par BUUR le 14 décembre 2015 sur base du programme élaboré avec les différents intervenants : les auteurs de projet (BUUR et Radiance 35), les services communaux (développement urbain, mobilité, plantations, signalisation), les services régionaux (espace public, sécurité routière, mobilité vélo, urbanisme,...), les acteurs extérieurs (police, Stib, De Lijn, atrium,...), le Collège Communal.
- Le dossier d'avant-projet a été approuvé par le Collège en séance du 21 décembre 2015 moyennant la prise en compte d'une série de remarques.
- En avril 2016 un évènement participatif a été organisé afin de sensibiliser les riverains au futur réaménagement de leur rue ainsi que sa mise en lumière (en parallèle avec l'enquête publique).
- Le permis d'urbanisme a été déposé le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 06 avril au 05 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 10 mai 2016. Le permis a été octroyé sous 5 conditions le 10 juin 2016.
- Deux évènements participatifs ont été organisés : le 13 avril 2016 sur la Place de Mexico et le 19 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 19 mai 2016. Il a été déposé le 12 aout 2016 et a été approuvé par le Conseil communal du 31 aout 2016.
- Suite à l'analyse des offres, la firme Eurovia a été désignée pour les travaux de voirie lors de la séance du Collège du 05/10/2016
- Commencement du chantier 6 juin 2017.
- Mise en lumière: chantier Sibelga débutera mi octobre 2017.
- Etude de faisabilité: Présentation des phases études 1 et 2 au Collège.

Opération 2.8 : Axe énergie autour de Ribaucourt / Bonnevie asbl et Casablanca asbl

Bonnevie ASBL et Casablanca ASBL sont associées et collaborent de manière optimale. Les demandes d'embellissement de façade sont en hausse dû au travail conjoint des 2 asbl).

Elles ont également mis sur pied deux chantiers pédagogiques à savoir isolation acoustique et rénovation de façades à la chaux. Elles ont réalisé un chantier important rue de Mexico (Maison, arrière maison, cour) et angle Laermans / Mommaerts (façade). 10 travailleurs sous statut Article 60 et PTP forment l'équipe de Casablanca.

Bonnevie asbl prépare un évènement important pour fêter ses 40 ans mais également toutes les rénovations de façades qui ont été réalisées dans le cadre des Contrats de quartier.

Opération 2.10 : Projet Young Coach / communal

Opération 2.11 : Young Coach / JES asbl

Opération 3.4 : Impuls : animateur salle et parc St-Rémy / JES asbl

Ces trois projets forment une synergie importante et positive pour le parc Saint-Rémy et la salle adjacente. L'ASBL JES gère la salle et fait également des animations sur le parc. En octobre 2015, l'inauguration du parc et de la salle a eu lieu.

+/- 25 jeunes suivis $\frac{3}{4}$ garçons pour $\frac{1}{4}$ filles. Le projet fonctionne relativement bien : contact avec Colruyt de Osseghem: 10 jeunes de 18 à 30 ans ont été reçus pour rentrer en formation, avec GSK société pharmaceutique et une société de toiture (1 jeune en stage puis engagé). Un montage de projet avec le BIJ pour faire du volontariat : 1 jeune part en Islande pour un stage d'éco-conseiller et apprentissage de l'anglais. Plusieurs demandes pour obtenir le CESS (jury central, cours de promotion sociale...) – passage de test au SELOR pour des postes sans CESS.

La coordinatrice socio-éco suit plus particulièrement ce projet. Un comité d'accompagnement a lieu tous les 2 mois. Elle a également procédé au recrutement pour le remplacer la prospectrice. Elle fait également des recherches pour pérenniser le projet

RE: Pôle Saint-Rémy

Opération 3.1: Revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation des abords:

Les travaux ont été finalisés et la réception provisoire a été accordée en décembre 2015. La visite de contrôle en vue de l'octroi de la réception définitive sera organisée en décembre 2017.

Opération 3.3 : Animateur de rue / LES asbl :

L'animateur de rue a recentré ses animations avec les jeunes. Après plusieurs dysfonctionnements et des problèmes d'espaces, le TSR fait ses permanences au Pôle jeunesse et continue ses activités sur les espaces publics. Il a également repris contact avec le CCM depuis que le nouveau coordinateur est en place.

MO: Pôle Montagne aux anges

Opération 4.1: Pôle jeunesse

- La chef de projet a suivi le travail du technicien en charge du chantier. Le chantier s'est terminé en août 2015. Une série de remarques ont dû être levées par l'entreprise. La réception provisoire a été octroyée en janvier 2016.

- L'ASBL, qui va être gestionnaire du lieu, a demandé une attestation SIAMU pour contrôler le respect des normes en la matière. Ce contrôle a eu lieu en septembre 2015, des travaux complémentaires ont dû avoir lieu. Fin des travaux en juin 2016, demande d'une nouvelle visite SIAMU en cours.
- Prise de possession du lieu par l'asbl LES en janvier 2016 et déménagement en février 2016. Ouverture au public en septembre 2016.
- Réception définitive en janvier 2017

Opération 4.4 : Coordination et animation du Pôle jeunesse LES asbl

Le projet est géré par l'asbl LES qui a pris possession du bâtiment en janvier 2016 et développe le projet. Depuis avril 2016, se trouve le projet Young coach (lundi et mardi de 10h à 17h30 - Soutien pour la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet international), JEEP (Jeunes Etudes Emploi tout un Programme, Mercredi de 13h30 à 17h30 et sur rendez-vous individualisé pour aider à trouver un job étudiant), Infor'Jeunes (Lundi et mercredi de 10h à 17h30, jeudi de 13h à 17h, Informe, aide et de conseil dans tous les domaines qui concernent les jeunes).

Opération 4.5 : Soutien méthodologique pour rhétoriciens / ABEF asbl

L'Association Bruxelloise d'Entraide, de Formations et d'Accompagnement Scolaire (ABEF) vise d'une part, à donner aux 5èmes et aux rhétos, les outils méthodologiques, la confiance et le soutien indispensable pour la réussite de leurs études supérieures. Et d'autre part, à accompagner les jeunes durant la première année du supérieur pour les aider à s'adapter et ainsi faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur. Le flux des jeunes (+/- 80 jeunes 5 et 6 secondaire et bac 1) est toujours constant et l'ABEF est toujours en recherche de profs et de subsides pour pérenniser son activité.

UL: Pôle Ulens

Opération de réserve : rue Ulens 40-44

- Le financement de l'opération logement a été annulé dans le cadre de l'enveloppe du Contrat de Quartier vu l'impossibilité de mener à bien le projet dans le timing imposé pour une commande des travaux fin 2016.
- Une personne a été engagée à mi-temps grâce au financement FEDER relatif à la construction de la crèche néerlandophone afin de prendre le dossier en main. Des financements et accords sont en cours de négociation avec GO pour la construction de l'école secondaire néerlandophone.

CL: Climat de quartier

Opération 6.1: Actions propreté (Commune / Cellule incivilité)

La cellule Incivilités est composée de plusieurs agents désignés pour constater les infractions au RGP (Règlement Général de Police), habilités à dresser des avertissements et des procès-verbaux dans le cadre des infractions en droit de l'environnement visées par l'ordonnance du 25 mars 1999.

Dans le cadre du CQ, la Cellule intervient, sur le périmètre, pour apprendre aux citoyens les bons gestes liés à la gestion des déchets et à la propreté en général, faire respecter la réglementation sur la gestion des déchets issus des activités économiques, réduire les incivilités et actes de malpropreté publique, réprimer les incivilités et actes de malpropreté publique. Ils sont également présents à chaque animation extérieure (Brocantes, embarquement immédiat, fêtes de rue...) et à la demande des associations du périmètre.

Opération 6.2: Lutte contre l'insalubrité (Commune / Cellule logement)

L'action est centrée sur le tronçon Ribaucourt en essayant de créer davantage de synergies entre la Commune et l'associatif du périmètre.

La surveillance des biens de multipropriétaires sur le périmètre se poursuit avec l'objectif d'arriver avant la fin du CQ à clôturer un gros dossier.

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ. La rédaction du CSC mission de service a été prise en charge par le service mobilité.

Malheureusement, le travail n'a pas abouti. Le marché a été divisé en 2 : une fiche technique pour l'étude, le diagnostic et la proposition de signalétique sur l'ensemble de la commune et ensuite un cahier de charge travaux pour la réalisation sur le périmètre du CQ. La coordinatrice socio-éco a fait une fiche technique et lancée l'appel d'offre "Mission d'étude" en juin avec remise en juillet 2016. La désignation de Speculoos SPRL par le Collège a eu lieu le 25 juillet 2016. Le bureau d'étude travaille actuellement sur une proposition qui sera présentée début septembre 2016. Des comités d'accompagnement sont organisés avec des représentants des différents services communaux concernés (tourisme, urbanisme, communication, mobilité) pour les diriger dans leur travail.

La lettre de commande a été faite le 29 décembre 2016.

Opération 6.4: Développement des activités à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale

En 2016, les stages ont lieu à la salle St Rémy (place St Rémy) et à l'école communale Regenboog (rue Ulens) en partenariat avec l'asbl JES. Le partenariat avec JES va au-delà de la mise à disposition de la salle St Rémy : les jeunes en formation « animation » à JES peuvent vivre une première expérience dans ce champs professionnel. Ils sont engagés en tant que bénévoles en soutien aux accompagnateurs artistiques durant le stage.

Opération 6.5: Formation d'animateurs en discipline de cirque / Ecole de Cirque

Au niveau de la formation d'animateurs adultes, en 2016 démarre un nouveau module. En ce qui concerne la formation jeunes (16-18 ans), plusieurs réunions ont permis une redéfinition des besoins des jeunes et la mise en place d'une nouvelle formation plus pertinente. L'Ecole de cirque a dû déménager fin juin 2016 du n°11 au n°3 suite aux travaux de Tours et Taxis.

Embarquement immédiat (3ème dimanche de septembre/journée sans voiture) est tous les ans un moment important pour le quartier maritime et le périmètre du contrat de quartier. Pour 2016, un partenariat "culinaire" entre une dizaine d'asbl et de jeunes a été mis sur pied afin de créer un véritable "Village culinaire".

Opération 7.1 : Enveloppe de quartier/Communication/Participation

Fin décembre 2015, un nouvel appel à projet "Enveloppe de quartier 2016" (dernière année) a été lancé et 7 projets ont été acceptés :

Atelier vélo mobile qui a déjà démarré à la maison Maritime avec un groupe d'ados, Medibus - comptoir de réduction des risques et des soins infirmiers de proximité pour les usagers de drogues en situation de grande précarité –prolongation, Les Rénos en visite : Visites variées proposant plusieurs visions et solutions pour arriver à une rénovation durable/chez les habitants du quartier pour inciter les autres à rénover/avec animations le long du parcours, Le Jardin Kanaletto : Ouverture de la maison du 17 rue des Ateliers à l'Espace vert Collectif pour devenir un espace de rencontre autour du la fabrication du pain / 25 à 30 hommes / Pères et fils autour de différentes activités, Portes Ouvertes sur l'égalité : Portes ouvertes et animations dans le quartier et autour de la rue du Jardinier/promouvoir l'égalité des genres et l'égalité des chances dans le quartier/célébrer la journée de la femme le 8 mars/créer une synergie avec les différentes associations et acteurs du quartier, Entrepreneuriat Féminin (fin de cycle) : 5 séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat + un cycle de 10 séances d'info sur la thématique demandée par le public, Village culinaire autour de LEO : Ateliers de cuisine enfants/ados/jeunes/mamans/papas pour créer un village culinaire lors de la fête Embarquement immédiat/créer des formations diverses pour arriver à une village culinaire en septembre.

Communication et participation : la coordinatrice socio-éco suit l'ensemble des opérateurs et organise des réunions de concertation avec eux. Elle suit plus particulièrement le projet Young Coach et Pôle jeunesse.

Administratif : depuis juin 2016, suite à la fusion des services de Projets subsidiés et TP en Département Infrastructures et Développement Urbain, elle a pris également en charge le suivi administratif du volet brique.

Opération 7.2 : Co-Production jeunes (18-25 ans)

Le projet a démarré en 2016.

3 projets ont été déposés mais plusieurs réunions ont dû avoir avec les trois groupes de jeunes pour affiner leur projet, budget, timing. A l'heure actuelle, un seul est subventionné : King Poing Boxing Club pour les enfants de 7 à 18 ans : permettre de faire du sport sur l'espace public, initiation à la Boxe anglaise les mercredis, samedis et dimanches.

Les 2 autres projets murissent et devraient être opérationnels.

AG (1):

10/12/2016: Assemblée générale : Fête de clôture – Contrat de Quartier Autour de Léopold II.

COQ (5) :

28/03/2017 : Présentation des rapports d'activités et financiers des projets suivants:

- Soutien Métho / ABEF asbl
- Lutte insalubrité / Cellule logement
- Développement des activités /MCCS
- Pôle Jeunesse / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Kanaletto / Le Foyer asbl
- Co-production jeunes / KickBoxing / JES asbl
- Chef de projet & coordination socio-éco
- Présentation des rapports d'activités et financiers.

18/04/2017 : Présentation des rapports d'activités et financiers des projets suivants :

- Axe énergie / Bonnevie asbl
- Axe énergie / Casablanca asbl
- Young coach et Impuls / JES asbl
- animateur de rue / LES asbl
- Actions propreté / Cellule incivilité
- Formation d'animateurs / Ecole de Cirque asbl
- Enveloppe de quartier / Journée de l'égalité / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Medibus / DUNE asbl
- Enveloppe de quartier / Entreprendre au féminin/ solidarité savoir asbl
- Enveloppe de quartier / Atelier Vélo / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Réno en visite / Bonnevie asbl
- Enveloppe de quartier / Village culinaire / Ecole de Cirque asbl
- Co-production jeunes / Train de vie / JES asbl
- Co-production jeunes / Cinémaritime / LES asbl

2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 2^{ème} et 3^{ème} année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

De septembre 2016 à aout 2017, 3 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 9/11/2016, le 23/3/2017 et le 20/4/2017) et 2 Assemblées Générales (le 14/12/2016 et le 20/4/2017).

Depuis septembre 2016 l'équipe, aidée par le bureau d'étude PTA, a également préparé la deuxième modification du programme du Contrat de quartier durable.

Celle-ci a été présentée le 20 avril 2017 à la Commission de Quartier et à l'Assemblée Générale, approuvée par le Conseil Communal le 26 avril 2017 et envoyée au cabinet du ministre président, le 28 avril 2017.

Cette modification concernait les points suivants :

- L'adaptation du mode de financement des acquisitions et opérations
- L'adaptation des budgets et des plans financiers annuels aux coûts estimés actualisés
- L'introduction d'une nouvelle opération acquisition – cession (op.1C2b)
- L'adaptation et l'actualisation du contenu des fiches
- L'abandon d'opérations (op.3.A)

Le Ministre-Président a marqué son accord sur les modifications dans un courrier du 22/05/2017.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

1.A Jardin d'hiver + Espace public + Réaménagement quai de l'Industrie

L'opération prévoit l'acquisition de biens, dont la halle Libelco, actuellement occupés par du commerce de voitures de seconde main en vue de la reconvertir en un jardin couvert. Le principe de l'acquisition de la Halle (quai de l'industrie 79) a été approuvé par le Conseil communal le 2 septembre 2015 et le principe de l'acquisition du bien sis rue Heyvaert 87 par le CC du 25 novembre 2015.

La SA SATRAD accepte notre offre envoyée le 25/01/2017 (a) 1.560.200 €, (b) obligation du propriétaire de se conformer à l'ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués, et application de la dérogation (§2 de l'article 17 de l'ordonnance), (c) l'exploitant s'engage à mettre un terme au bail commercial à la signature de l'acte, (d) condition suspensive: l'acquisition du bien susvisé soit approuvée par le Ministre en charge de Beliris, conformément à l'article 4 §2 du Protocole. Elle est signée pour acceptation, par deux administrateurs de la société et envoyée le 15.02.2017 par Maître Polchet.

Le permis d'environnement est valide pour la société LIBELCO jusqu'en novembre 2017. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017.

L'opération prévoit également le réaménagement du quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool en accordant la priorité aux usagers faibles.

Pour le jardin d'hiver, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

L'avis de marché de l'opération 1.A1, 1.A2, 1.A3, 1.F2, a été publié le 03.10.16 et rectifié le 07.10.16 – collègue du 22/05/2017

Le Cahier Spécial des charges 16.055 a été approuvé par le CC du 23.05.2017 et le CC du 21.06.2017. Le rapport d'analyse est en cours de rédaction. L'attribution des marchés « auteur de projet » est prévue pour septembre 2017.

1.B Labo de langue, jeu et travail :

L'opération prévoit l'acquisition du bien sis quai de l'industrie 83, actuellement occupé par un commerce de voiture de seconde main, en vue de le reconvertir en un labo de langue, jeu et travail. Le principe de l'acquisition du bien avait déjà été approuvé par le Conseil du 3/6/2015.

Notre offre d'achat formelle est acceptée pour un montant de 598.500€ le 27.05.2016.

Déclaration de conformité de l'étude de reconnaissance de sol de l'IBGE reçue le 17.01.2017.

La signature de l'acte a eu lieu le 24.04.2017.

Permis d'environnement valide pour la société « auto shlad » jusqu'en juin 2017.

Situation locative : Bail commercial prenant cours le 01.06.2015 et se finissant le 30.04.2024.

Accord sur la fin anticipée du bail commercial au 31.10.2018 au plus tard, la commune s'engage à maintenir la s.p.r.l. AUTO SHLAD dans les lieux jusqu'au 31.10.2018 et autoriser le versement du loyer par la s.p.r.l. AUTO SHLAD à Monsieur Ali SAQR -- Madame Nada IBRAHIM jusqu'au 31.10.2018 ».

Occupation précaire : AUTO SHLAD jusqu'au 31.10.2018.

Marchés conjoints entre Beliris et la Commune. Beliris sera le pouvoir adjudicateur organisateur du marché conjoint, ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée pour ce qui concerne le suivi des marchés publics d'étude et de travaux.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

L'opération prévoit l'acquisition de biens situés à Molenbeek-Saint-Jean, Quai de l'Industrie 75, 77 et 79, actuellement occupés par du commerce de voitures de seconde main et par des entrepôts, en vue de la reconversion du site en opérations comprenant (a) un ou des espaces polyvalents pouvant accueillir des espaces productifs ou des équipements d'intérêt collectif, (b) des logements assimilés au logement social de type habitat intergénérationnel ou solidaire ainsi qu'un logement de fonction ou de concierge et (c) l'aménagement d'un espace extérieur, dans le cadre du Contrat de Quartier Durable «Petite Senne». Et plus précisément :

(a) Opération 1.C1 : Construction d'un rez-de-chaussée avec des espaces productifs d'une superficie brute de maximum 500 m².

(b) Opération 1.C2A : Construction d'un ensemble de logements à caractère social de type habitat intergénérationnel et d'un logement de concierge d'une superficie brute de maximum 1440 m².

(c) Opération 1.C3 : Aménagement d'une cour collective.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 75 a été approuvé par le Conseil communal du 25/11/2015. La signature de l'acte aura lieu lundi 26.06.2017 à 13. Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 77 a été approuvé par le Conseil du 2/9/2015. La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu. Une offre de 525.000€ est en cours d'analyse par le liquidateur du propriétaire et devrait être acceptée.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 79 voir sous 1.A Jardin d'hiver.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des logements de type intergénérationnels a été lancé par le cabinet Majoros et envoyé vers toutes les AIS, associations d'insertions par le logement (aipl) et associations ayant développé des projets de logements intergénérationnels. 4 candidatures ont été reçues. Le jury s'est réuni le 31.05.2017, le candidat sélectionné est ENTR'ÂGE – ULAC. L'attribution est faite au CE du 19.06.2017.

L'avis de marché pour le marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de l'étude et du suivi des travaux de reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean, quai de l'industrie 75, 77 et 79 en opérations comprenant un ou des espaces polyvalents, des logements et un espace extérieur est approuvé au CC du 22.02.2017. Le numéro de référence du marché est : CSC 17.003. Le logement intergénérationnel est subsidié par le CQD, c'est-à-dire les habitats solidaires et intergénérationnels. L'avis de marché a été publié le 1.03.2017. Un avis rectificatif a été publié le 28.03.2017. Sélection de deux candidats (PTA / BOB361 et B612) approuvée au CE 22.05.2017.

Le Cahier Spécial des Charges 17.003 a été approuvé au CC du 23.05.2017. Envoi à la tutelle le 13.06.2017. Envoi des courriers aux candidats (sélectionnés et non sélectionnés) ce 15.06.2017. Deux offres ont été reçues 31.07.2017. Le comité d'avis a eu lieu le 9/08/2017. Rédaction du rapport d'analyse en cours, objectif : Attribution des marchés « auteur de projet » au CE du 4.09.2017.

1.D Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 26/03/17.

1.E1 Logements conventionnés et nouvelle crèche

L'opération nécessite l'achat du bien sis rue de Liverpool 24. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015. L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements.

La répartition du coût d'acquisition entre les deux opérations est modifiée Elle est fonction de l'emprise au sol des deux opérations sur la parcelle : 70% crèche – 30 % logement.

Pour la crèche, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

Une convention d'occupation temporaire du bien par ENTRAKT a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016.

Pour les étapes de marché public : voir opération 1.A1 A2 et A3. Cette opération est intégrée au même marché.

1.F Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,...

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

1.G Logements conventionnés Heyvaert

L'opération prévoit l'acquisition des biens sis rue Heyvaert 107-109, actuellement occupés par un commerce de voiture de seconde main (n° 107) et par des logements (n° 109) en vue de reconverter en des logements. La Commune avait acquis le bien déjà en 2015 (signé l'acte le 21/12/2015).

Une occupation temporaire a été mise en place. WIM (WeCycle in Molenbeek) s'y installe dans le cadre de l'appel POP UP. La convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 23/05/2017.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 30.000€ en 2016 et 35.000€ en 2017, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publiques ou des bâtiments inexploités. L'appel à projet 2017 a été lancé en septembre 2016 et 4 candidatures ont été réceptionnées avant fin novembre 2016. Le jury, qui s'est tenu le 14 décembre 2016, a sélectionné 3 projets qui ont pu débuter début 2017.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 17.940€ en 2016 et 30.000€ en 2017 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. L'appel à projet 2017 a été lancé en septembre 2016 et 9 candidatures ont été réceptionnées avant fin novembre 2016. Le jury, qui s'est tenu le 12 décembre 2016, a sélectionné 7 projets qui ont pu débuter début 2017. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvart : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2016-2017 a été exécuté et celui de 2017-2018 a été établi.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

3.A Réaménagement partiel rue de Bonne

L'opération prévoit le réaménagement partiel de la rue de Bonne : un premier tronçon coté gare de l'Ouest et la partie en face à la nouvelle école Bonne-Mariemont. Des contacts ont été pris avec Bruxelles Mobilité et la Région afin d'envisager d'étendre le projet à un réaménagement de façade à façade de l'ensemble de la rue, sur base du partenariat suivant : ensemble des études menées et financées via le CQD - travaux financés et mis en œuvre par Bruxelles Mobilité.

Suite à l'impossibilité de réaliser les tests préliminaires à un accord de subside avant la date butoir de la prochaine modification de programme, l'opération sera probablement retirée du CQD.

4.A Réaménagement de la rue de la Princesse

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification.

5.A Redynamisation du commerce et de l'horeca

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Le projet prévoit le réaménagement de l'espace public entre la tour Brunfaut et l'espace Pierron.

Une convention de désignation du pouvoir adjudicateur entre la commune et « LLM » est approuvée au CC du 25/11/2015. « LLM » est chargé de conclure un avenant avec la société anonyme « DETHIER ARCHITECTURES », en groupement sans personnalité juridique avec la société privée à responsabilité limitée (bureau d'architectes) « ATELIER 229, société d'architectes », la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « ARCADIS BELGIUM » et la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « NEY & PARTNERS », pour étendre la mission complète d'étude et de suivi de travaux. Présentation d'une proposition de projet en COQ du mardi 1/12. Approbation de l'avant-projet en COQ du lundi 14/12.

Convention signée le 17.12.2015. Demande de PU déposée le 22.01.2016. Montant des honoraires : 39.350 €

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

6.C Atelier Groot Eiland restaurant & potager

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Atelier Groot Eiland, qui a été ajoutée lors de la 1^{ère} modification. Elle a comme but l'installation d'un restaurant social dans les anciennes brasseries de Belle-Vue. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/2017.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/03/17.

7.A Autour de la Porte de Ninove

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification suite à la création d'une « Task Force » au niveau régional.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme (qui sera présenté au CC en février 2016) ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations, contacts avec Bruxelles mobilité pour trouver des financements supplémentaires pour les travaux de réaménagement de l'espace public, avec Beliris en vue de mettre en place le protocole d'accord de coopération en vue de financer certaines acquisitions de parcelles dans le quartier Heyvaert ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Finaliser le protocole d'accord de coopération en vue de financer certaines acquisitions de parcelles dans le quartier Heyvaert
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,... Un premier avis de marché pour les opérations 1.A1, 2 et 3 + 1.F2 sera présenté au CC du 31/08/2016
- Préparer, avec le bureau d'étude, l'élaboration d'une deuxième modification du programme (octobre 2016)

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

8.C Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up et Participation Jeunes.

Suite à la 2^{ème} modification du programme, une brochure générale du cqd est en cours de publication (dans le cadre de la mission du bureau de graphisme Atelier per twee, qui a été désigné le Collège du 18/07/2016).

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

8.D : collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidants, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidantes – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

9 .A Slow Urbanism

Le bureau d'étude qui a réalisé le programme de base a vu sa mission étendue durant les années 2015 et 2016 pour étudier les diverses opérations à initier. En concertation avec le chef de projet, le bureau d'étude a réalisé des études de faisabilité pour les projets suivants :

- 1M logements conventionnés,
- 1. C2 logements sociaux,
- SU7.B projet mixte logements/HORECA

Montants des honoraires : 22.500 € financés par la Région

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

9.B Processus participation jeune

Jes vzw a été désigné par le Collège du 28/09/2015 pour la mission de service Participation Jeune. Après un premier diagnostic de terrain et la création d'un réseau avec les jeunes du quartier, ils ont organisé des ateliers d'intervention urbaine, à l'antenne de quartier en avril 2016.

Un rapport Input Jeunes a été réalisé pour septembre 2016.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

Contrat de quartier Cinéma Bellevue

Suivi administratif, financier et technique des chantiers ci-après : Vandermaelen 6-8 (op 4.2-1.3-1.4 : logements – bureaux communaux et parking – allée verte), Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke), chaussée de Gand –rue comte de Flandre (op 1.1 : logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire), Art en ville (op 4.1 : publication et film), Pietro et Pierron (op 4.8 et 4.9 – parc et parcours).

Réception provisoire et inauguration des chantiers chaussée de Gand –rue comte de Flandre labellisé Bâtiment exemplaire sur le plan énergétique et environnemental (op 1.1 – logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire)
Réception du décompte final de la région Bruxelloise des justificatifs de l'ensemble des opérations du contrat de quartier. Etablissement de la déclaration de créance pour décompte final global de 1.551.999,30 EUR

Le montant du programme hors part fédérale et hors frais de réception définitive est de :

Prévu : 12.118.632,21 EUR

Réalisé : 13.667.583,22 EUR

Le taux d'utilisation de la part régionale est de :

Prévu : 10.898.661,99 EUR soit 89,93% du programme

Réalisé : 10.878.314,88 EUR soit 79,59 % du programme

Soit un taux d'utilisation de 99,81%

La part communale :

Prévu : 1.219.970,22 EUR soit 10,07 % du programme

Réalisé : 2.789.268,34 EUR soit 20,41% du programme

Justification des dépenses auprès de diverses sources de financement: VIPA (crèche zinneke Vandermaelen 18 pour 575.022,35 EUR), Beliris (Gand/Flandre pour 1.307.382,29 EUR), Primes énergies (Gand/Flandre pour 73.886,12 EUR, Vandermaelen 6-8 pour 58.798,08 EUR et 78.727,20 EUR), et Batex (Vandermaelen 6-8 pour 219.829,50 EUR et Vandermaelen 18 pour 65.340 EUR), PGV (Etangs noirs pour 385.000 EUR, Gand/Flandre pour 259.923,98 EUR, Vandermaelen 18 pour 442.930,77 EUR), FBRTC (Vandermaelen 6-8 de 3.258.000 EUR), etc.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidiants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidiants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;

- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

Tâches transversales de réflexion et amélioration des outils et procédures :

- Participation aux réunions d'élaboration et finalisation du tableau de suivi financier permettant une vision systématique des prévisions budgétaires et de l'état financier quotidien de chaque projet subsidié ;
- Modifications et mise à jour des tableaux de suivi financier de chaque opération du Contrat de Quartier Cinéma Bellevue ;
- Rédaction de notes de synthèse sur les procédures ex : délai de paiement
- Réflexion et proposition d'uniformisation des codes projets dans le système comptable et le rangement documents afin de permettre un traitement simplifié des opérations budgétaires

Tâches transversales pour le suivi de dossiers de subventions :

- Rédaction des courriers et suivi des envois relatifs aux subsides spécifiques
- Constitution des dossiers de pièces justificatives des paiements à destination des pouvoirs subsidiants (préparation et vérification des documents à introduire, respect des échéances, suivi des envois...)
- Rédaction des délibérations des Collèges et des Conseils relatifs à chaque étape d'évolution des dossiers
- Mise à jour des tableaux de suivi financier et suivi de l'évolution financière des opérations et de l'utilisation des budgets
- Soutien aux gestionnaires techniques pour le suivi financier des projets
- Suivi des états d'avancement,
- Suivi administratif et financier des primes énergies et des primes Batex.

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Création de milieux d'accueil de la petite enfance dans le cadre des contrats de quartier : Contrat de quartier Cinéma-Belle-Vue : suivi de la réalisation de 2 milieux d'accueil de la petite enfance, l'un francophone l'autre néerlandophone pour un total de 72 nouvelles places (Crèche Petite Senne 28 – Crèche Merchtem 48 places)
Réunions de suivi financier des opérations

Suivi et justification de la subvention VIPA pour la construction de la crèche Petite Senne/Zinneke (financement d'une partie des travaux). Réalisation du cahier de charge spécial « œuvre d'art » et du rapport d'analyse des offres en collaboration avec le gestionnaire technique ;

Suivi et justification des subsides BELIRIS octroyés pour la rénovation de la place Communale

Préparation des pièces justificatives des 10 premiers états d'avancement, constitution du dossier et rédaction des courriers au pouvoir subsidiant.

Suivi des paiements relatifs à la place communale, rédaction de collège et préparation des dossiers « paiement » pour les services communaux concernés.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- **Contrat Ville Durable 2012** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation
 - 28 projets prévus – 26 réalisés, 1 en cours de réalisation & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 3.989.193 € prévus – 3.989.194,00 € dépensés / approuvés (au 30/09/2016)
 - taux d'utilisation du subside : 94,98%

- **Contrat Ville Durable 2013** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 1 en cours de réalisation, 1 débutant & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.406.371,29 € justifiés au 31/05/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2018

- **Contrat Ville Durable 2014** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 21 réalisés, 1 en cours de réalisation, 1 débutant, 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.041.143,80 € justifiés au 30/09/2016
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019

- **Politique de la Ville 2015** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décompte
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé

- Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 1.088.521,29 € justifiés au 30/06/2016
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2018
- **Politique de la Ville 2016** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 débutants et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 991.449,85 € justifiés au 30/06/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- **Politique de la Ville 2017** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 17 projets prévus – 14 en cours de réalisation, 3 débutants
 - Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 298.956,30 d'acompte au 02/03/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- **La Politique de la Ville par le développement des quartiers** : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - Elaboration du programme introduit à la Région de Bruxelles-Capitale le 23 mai 2017 et approuvé par la Collège des Bourgmestre et Echevins le 15 mai 2017
 - Budget : 30% minimum d'investissements, 10% maximum dédiés à la coordination et la communication
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Période d'éligibilité : 01 août 2017 au 31 décembre 2020

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 450 places et une crèche de 48 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC.

Nous sommes sur le point de conclure un partenariat avec GO! qui financerait la construction de l'école et prendrait en charge la gestion de la crèche. Nous bénéficions également d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. La convention avec Feder sera conclue courant octobre.

Depuis un jugement rendu en date du 28 mai 2014, la commune de Molenbeek-Saint-Jean est propriétaire du terrain sis rue Ulens 40-44 et la procédure d'expropriation a suivi son cours. L'expert judiciaire a rendu son rapport d'expertise qui fixe la valeur vénale du bien exproprié à 2.021.156 €.

Notre avocat nous informe que l'Etat belge a déposé des conclusions invitant le Juge de Paix à fixer l'indemnité provisoire d'expropriation à 3.105.891,8 €. Conclusions à l'appui desquelles l'Etat belge annonce sa volonté de contester ultérieurement la légalité de la procédure via une action en révision devant le Tribunal de première instance.

La question de l'évaluation de la valeur du terrain est certes, à ce stade de la procédure, une question encore à résoudre, mais le souhait de l'Etat belge d'aller en révision du jugement nous inquiète au plus haut point. En effet, si le projet prenait du retard, la Commune pourrait perdre ses subventions et son précieux partenaire. Ce projet, vital pour les habitants de la commune, ne pourrait alors pas être réalisé.

Nous avons écrit à la Régie des bâtiments ainsi qu'au Ministre Jan Jambon et au Premier Ministre afin que ces derniers demandent à la régie de renoncer officiellement à son droit d'aller en révision dans le cadre de la procédure d'expropriation en cours ; d'accepter officiellement d'entrer en négociation avec la Commune de Molenbeek-Saint-Jean; d'accepter officiellement de comparaître volontairement aux côtés de la Commune devant le Juge de Paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean, dès qu'un accord sera trouvé entre nos administrations respectives, afin de mettre un terme à la procédure judiciaire précitée.

Dans l'attente de l'aboutissement des marchés publics de services et de travaux relatifs à ces projets, nous avons déjà mis une partie du terrain à disposition de GO! : l'école temporaire « Telescoop » a ouvert ses portes ce 01/09/2016 et occupe une partie du terrain jusqu'au démarrage du chantier.

Cette installation s'est faite dans un climat de confiance et de collaboration avec les occupants actuels, le Samu Social et la concierge, qui pourront également continuer à occuper leurs locaux respectifs jusqu'au début des travaux. L'acquisition d'un site qui convient à la relocalisation du Samu Social est prévue courant 2017.

Charbonnages 86

Propriétaire du site, la commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Début du chantier : 3 avril 2017. Pas de retard significatif sur le chantier.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours.

Industrie 75 et 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours

DIVISION TECHNIQUE

A. SUIVI TECHNIQUE

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 25 personnes.

II. ACTIVITES :

BATIMENTS - Général

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien des installations de chauffages

Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché stock (firme IMTECH) avec un pic lors de la période hivernale.

Modernisation d'ascenseurs

Une partie des ascenseurs du patrimoine communal a été mise en conformité. Cette action est poursuivie pour l'exercice suivant.

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services qui a pour objet l'entretien et la maintenance des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux. Le marché a débuté en janvier 2015 pour une durée de 4 ans. La réception provisoire de ce projet est prévue pour fin décembre 2018.

Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal.

Les travaux sont en cours d'exécution et la fin des travaux est prévu pour fin septembre 2016 auquel il faudra ajouter le délai d'exécution des travaux pour l'extension du projet initial (en attente de la modification budgétaire septembre 2016 pour la commande de cette extension).

ADMINISTRATION CENTRALE

1. Aménagement des bâtiments

Aménagement d'une Antenne Population sise rue Charles Malis 40

Chantier terminé. Réception provisoire le 16/09/2016. EA final en cours de discussion avec entreprise Gillion.

Aménagement de la Maison communale

Locaux d'accueil et cour intérieure : Chantier terminé.

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est en cours. La fin du chantier est prévue pour le 25/03/2018.

2. Equipement et maintenance des bâtiments

Intendant 63-65

- Marché de travaux relatifs à la rénovation et adaptation des installations électriques et informatiques du bâtiment sis rue de l'Intendant 63-65. Les travaux sont terminés. Il reste des travaux supplémentaires à payer.
- Marché de travaux ayant pour objet divers aménagements intérieurs du bâtiment. Etat d'avancement du dossier : le chantier sera réceptionné sous peu.

Salle des fêtes du Sippelberg

Marché de travaux ayant pour objet la mise en conformité des installations électriques de la salle des fêtes du Sippelberg, avenue du Sippelberg n° 1. Chantier terminé. Réception provisoire le 8/09/2016.

VOIRIES COMMUNALES

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2010-2012

- « Projet 05 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Isidore Teirlinck à Molenbeek-Saint-Jean. Par réaménagement complet, on entend l'ensemble de la voirie, de façades à façades, comprenant les fondations, les revêtements, les plantations, le mobilier urbain et tout autre équipement nécessaire. La Réception provisoire a été faite en juin. Le décompte final a été fait le 24/11/2016
- « Projet 06 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues François Mus à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire a été faite le 17/11/2016. Le décompte final a été fait le 10/05/2017
- « Projet 14 » :
Marché de travaux ayant pour objet l'amélioration de la sécurité urbaine et l'aménagement d'un jardin public jouxtant la construction d'une nouvelle école néerlandophone sise rue de la Semence à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire de ce projet a été accordée le 10 mars 2016. Le décompte final a été fait le 5/09/2016

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 03 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 07 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 09 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 13 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le dossier d'adjudication a été publié par l'IBGE. La notification de commande des travaux a été transmise le 21/02/2017.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 02 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 03 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 04 » :
Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

SIGNALISATION ROUTIERE

Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

PARKING COUVERT

Mise en conformité du parking sis rue Tazieaux 40 pour utilisation par la Police

Les travaux ont été exécutés.

Parking Brunfaut

Problèmes d'infiltrations d'eau dans les 2 niveaux souterrains : Suivi au niveau des services communaux pour les travaux à exécuter d'urgence

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année : dossiers exécutés.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. Construction et extension d'écoles

Ecole 1

Extension de l'école : Projet abandonné.

Marché de fourniture d'un pavillon sanitaire temporaire : réalisé

Réparation des toilettes intérieures et pose de cloisons : en cours de réalisation par les ateliers communaux.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates : avis de marché en rédaction

Ecole 5

Marché de travaux concernant la grande salle de sport : en cours de réalisation

Marché de travaux concernant la grande salle de sport : cahier de charge en rédaction

Ecole 6

Réception provisoire

Ecole 8-9

Remplacement des clôtures existantes et sécurisation de l'entrée principale : Dossier technique en cours d'élaboration

Ecole 16

Réfection de la cours de récréation : chantier en cours.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Ecole 19 « Petite Flûte »

Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école avec des pavillons PEB sis à la rue de la Flûte enchantée 5. La commande a eu lieu le 27 juillet 2017.

School Windekind

- Installation de modules provisoires : Elaboration du permis d'urbanisme pour l'école provisoire en conteneurs et coordination durant le chantier d'installation de l'école provisoire.
- Marché de services qui a pour objet la mission d'étude d'auteur de projet en vue de la construction d'une nouvelle école néerlandophone maternelle et primaire sise rue Jean-Baptiste Decock n°54. L'auteur de projet a été désigné en avril 2017 et la mission lui a été commandée en juillet 2017.
- L'avis de marché pour la démolition de l'ancien bâtiment a été publié le 23 juin 2017.

2. Aménagement des bâtiments scolaires

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale : Suivi de chantier et clarification de l'intervention du subsidie AGION.

3. Equipement et maintenance des bâtiments

Ecole 2

Rénovation de l'installation de chauffage de la concierge : Travaux exécutés.

Traitement de la mэрule dans la cave : Travaux exécutés

Travaux de toiture : élaboration du cahier des charges en cours

Traitement de l'humidité ascensionnelle : élaboration du cahier des charges en cours

Ecole 5

Travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école n°5 située place de la Duchesse de Brabant 27. Suivi de chantier et préparation des justificatifs pour les pouvoirs subsidants.

BuitenSpeel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 5 cours de récréation d'écoles néerlandophones cours de rédaction.

CULTURE

Equipement et maintenance du château du Karreveld

Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures - le permis unique a été délivré en juillet dernier. La partie technique du dossier d'adjudication est réalisée.

MUSEE COMMUNAL

Equipement et maintenance des bâtiments

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception provisoire a été accordée le 22/05/2017 et de matériel audiovisuel dont la réception provisoire a été accordée le 15/05/2017.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception provisoire de ce projet a été accordée le 13 juin 2016.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux est prévue pour novembre 2017.
- Musée communal : Marché de travaux ayant pour objet la sécurisation du musée communal.

INSTALLATIONS SPORTIVES

Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » : Chantier en cours.

Fin des travaux envisagée fin 2017.

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales : Marché de services et de travaux abandonnés. Nouveau projet prévu pour 2017.

PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs

Le parc Marie-José

Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé

Le parc Bonnevie

Publication et analyse des offres

Le parc du Château du Karreveld

Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé

Parc des Etangs Noirs

Réaménagement du parc – suivi du chantier dans le cadre du marché de travaux pour la construction d'un immeuble de sept logements, rénovation d'un bâtiment en espace collectif et aménagement d'un parc public rue des Etangs noirs 76.

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

Aménagement des bâtiments

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - durée du chantier est prévu pour un an
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

MAISON DE QUARTIER

Equipement et maintenance des bâtiments

La Maison de quartier rue de la Meuse

Infiltration toiture : Etat des lieux, évaluation des différentes propositions de mise en œuvre, demande d'estimation

CRECHES COMMUNALES

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU : travaux réalisés, réception en cours. Un nouveau marché est en cours de rédaction suite aux dernières remarques du Siamu

Prégardiennat Petites alouettes

Aménagement d'une 3^e section : Chantier en cours. Fin des travaux prévue pour fin septembre 2016.

Crèche L28

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche Elmer

Suivi des problèmes d'humidité

Crèche JB De Cock 99-101

Suivi après Réception Provisoire

Crèche rue de Bonne – Enghien
Suivi après Réception Provisoire

Crèche chaussée de Merchtem 13 – rue de Geneffe 20-22
Suivi des remarques après cette réception provisoire.
Réception Définitive en Novembre 2017

Crèche Fabiola – J Dubrucs 90

Suivi de la problématique des balcons vétustes (après la chute de divers balcons) du bâtiment dit Vendôme.

2. Construction de nouvelles infrastructures.

Construction d'une crèche néerlandophone de 48 places rue Ulens 40/44.

La poursuite du développement de ce projet était conditionnée à l'aboutissement d'une procédure d'expropriation et à la relocalisation de l'occupant, via l'achat d'un entrepôt par la Commune.

Le jugement en faveur de la Commune a été prononcé le 21 février 2017.

La procédure d'achat d'un entrepôt pour la relocalisation de l'occupant du site Ulens 40/44 est en cours.

Le développement du projet se poursuit dès lors. Un appel à candidature pour la gestion de la future crèche communale sera lancé en 2017.

PROPRETE PUBLIQUE

Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation des installations électriques de l'hangar arrière du service de la Propreté Publique, rue des quatre-vents 73. Le dossier technique est terminé et la partie administrative doit être traitée par le service des marchés publics.

CIMETIERE

Galerie et travaux divers

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.

PATRIMOINE PRIVE

Equipement et maintenance des bâtiments

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : Ce dossier est toujours en attente du permis d'urbanisme.

Le Pythagoras

- Réparation de la toiture sur la partie entrée/bloc sanitaire pour cause d'infiltration d'eau : Désignation de la firme. Mise en œuvre achevée. Etanchéité de toiture récupérer
- Rénovation des toitures : Dossier abandonné.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016.

Phase de levée des remarques pour réception définitive (30 septembre 2018) : en cours

Hotel Belvue

- Suivi après Réception Provisoire. Analyse de la problématique de l'humidité dans le sous-sol.
- Clôture de l'hôtel Belvue

Construction d'un nouveau bâtiment sis rue de la Campine 26

L'entrepreneur a été choisi. Les travaux devront commencer en octobre 2017.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi après réception provisoire

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

La réception provision a été accordée le 20 mars 2017

Bâtiment J Schols

Chantier en cours

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

La fin de chantier est prévue fin 2017.

VOLET 2

- Quai de l'Industrie 5/5b (invendable).
- Chaussée de Ninove 122 (le CE ne s'est pas prononcé sur le recours suite à son annulation).

- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'École 63-65 (travaux en cours).
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (PU en cours d'instruction).
- Quai des Charbonnages 8 (bien cédé via une emphytéose l'asbl Archi Human).
- Quai du Hainaut 23 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de la Perle 3 (signature acte authentique le 10 octobre 2017).
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet).

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 22.526.220,97€ (19.246.932,82 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans sa dernière année d'exécution.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement la désignation des auteurs de projets suivie de l'accompagnement de ces derniers dans leur mission d'études (avant-projet, demande de permis d'urbanisme, élaboration dossier d'adjudication) relatives aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la gestion de toutes les missions annexes. Au total 8 opérations sont en cours de réalisation.
- Au niveau du volet socio-économique, les 14 projets ont poursuivi leur développement.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les plannings, les fiches projets, les tableaux financiers et les états d'avancement, introduire des dossiers de demande de subsides et faire le suivi des démarches en cours, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et assister à des Comités d'accompagnement auprès de ces derniers afin de présenter l'état d'avancement des dossiers, organiser des COQ et AG, ...

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Le bureau d'étude Bogdan & Van Broeck

- La commande de l'avant-projet a été lancée le 10 août 2015. Etablissement du programme avec les différents intervenants : service crèche, Olina, ONE, service sport, BBA, service environnement-énergie.

- Le bureau d'architectes Bogdan & Van Broeck a présenté le projet définitif en séance du 13 octobre 2015. Le collège a marqué son approbation sur le dossier d'avant-projet, y compris son estimatif budgétaire en séance du 30 novembre 2015.
- La mission relative à la demande de permis de d'urbanisme a été lancée le 07 décembre 2015. Le dossier a été déposé à la BDU le 03 février 2016 et complété par le rapport SIAMU dès sa réception le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 17 au 31 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 07 juin 2016. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 14/11/2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 10 février 2016. Le dossier complet partie technique a été remis le 04 juin 2016. Le 22 juin 2016, le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale dans son courrier du 09 aout 2016, le dossier d'adjudication a été modifié et il est inscrit pour repasser à nouveau pour approbation au Conseil du 31 aout 2016. Un avis rectificatif sera alors publié à l'attention des soumissionnaires.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été lancée en janvier 2016. Le bureau ABO a été désigné pour cette mission par le Collège en date du 21 mars 2016. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 23 juin 2016. Un projet de gestion des terres a été élaboré par ABO et transmis IBGE le 10 aout 2016.
- Des sondages de sol complémentaires ont été réalisés par la firme Géosonda (marché Stock) en mai 2016.
- Le protocole d'accord avec Beliris a été mis à jour et approuvé lors de la séance du Conseil du 25 mai 2016.
- Un travail de rédaction de la convention avec FEDER ainsi que d'élaboration de tableaux financiers a été entamé à partir de mai 2016.
- Un dossier de Demande d'accord de principe d'octroi de subsides dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement régional en infrastructures sportives communales – période 2014-2018 a été élaboré et déposé à la Région en date du 11 mai 2016.
- Un dossier de manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet Be.Exemplary a été élaboré et déposé en aout 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution du 21/11/2016 et désignation de la firme In Advance.
- Date de commencement du chantier : 03/04/2017.
- Evènement médiatique « Première Pierre » prévu en septembre 2017.
- Evènement relatif à l'information des riverains de l'évolution du chantier en octobre 2017.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020). Un mail sera rédigé à l'attention de Monsieur Martial Petit de la Région, suite à la demande d'info de ce dernier.

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le dossier de permis d'urbanisme a été introduit le 15 décembre 2015. Le projet a été soumis à enquête publique du 06 avril au 05 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 10 mai 2016.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier. La procédure négociée relative à la Fiche Technique a été lancée et la lettre de commande concernant ce marché de fournitures est en cours.

PÔLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

Le bureau d'étude Vers.A. et Enesta

- Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, le projet a été soumis à enquête publique du 22 octobre au 05 novembre 2015 et est passé en commission de concertation le 17 novembre 2015. Un avis favorable sans remarques a été formulé et le permis a été octroyé le 06 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 07 décembre 2015. Le dossier complet partie technique a été remis le 25 février 2016. Le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux en sa séance du 20 avril 2016. Un arrêté d'annulation a été rédigé par la Tutelle en date du 26 mai 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale, le dossier d'adjudication a été modifié et est repassé pour approbation au Conseil communal du 22 juin 2016. Cette délibération a été rendue exécutoire par expiration du délai de la Tutelle. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016. Analyse des offres reçue en novembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été attribuée au bureau ABO-Group lors de la séance du Collège en date du 21 décembre 2015. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 27 avril 2016. Un projet de gestion du risque a été élaboré par ABO-Group et déclarée conforme par l'IBGE en date du 20 juillet 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Le bureau d'étude BUUR + Radiance 35 + ARA

- Les offres pour la mission de service ont été déposées à la Commune le 17 août 2015. Les soumissionnaires ont présenté leurs offres lors d'un Comité d'avis le 02 septembre 2015. Le rapport d'analyse a été rédigé et le bureau BUUR, en association avec Radiance 35 et ARA, a été désigné par le Collège le 05 octobre 2015.

- Leurs intentions de projet ont été présentées à la COQ en séance du 13 octobre 2015.
- La commande de l'avant-projet a été lancée le 09 octobre 2015 et un dossier complet a été déposé par BUUR le 14 décembre 2015 sur base du programme élaboré avec les différents intervenants : les auteurs de projet (BUUR et Radiance 35), les services communaux (développement urbain, mobilité, plantations, signalisation), les services régionaux (espace public, sécurité routière, mobilité vélo, urbanisme,...), les acteurs extérieurs (police, Stib, De Lijn, atrium,...), le Collège Communal.
- Le dossier d'avant-projet a été approuvé par le Collège en séance du 21 décembre 2015 moyennant la prise en compte d'une série de remarques.
- En avril 2016 un évènement participatif a été organisé afin de sensibiliser les riverains au futur réaménagement de leur rue ainsi que sa mise en lumière (en parallèle avec l'enquête publique).
- Le permis d'urbanisme a été déposé le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 06 avril au 05 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 10 mai 2016. Le permis a été octroyé sous 5 conditions le 10 juin 2016.
- Deux évènements participatifs ont été organisés : le 13 avril 2016 sur la Place de Mexico et le 19 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 19 mai 2016. Il a été déposé le 12 aout 2016 et a été approuvé par le Conseil communal du 31 aout 2016.
- Suite à l'analyse des offres, la firme Eurovia a été désignée pour les travaux de voirie lors de la séance du Collège du 05/10/2016
- Commencement du chantier 6 juin 2017.
- Mise en lumière: chantier Sibelga débutera mi octobre 2017.
- Etude de faisabilité: Présentation des phases études 1 et 2 au Collège.

Opération 2.8 : Axe énergie autour de Ribaucourt / Bonnevie asbl et Casablanca asbl

Bonnevie ASBL et Casablanca ASBL sont associées et collaborent de manière optimale. Les demandes d'embellissement de façade sont en hausse dû au travail conjoint des 2 asbl).

Elles ont également mis sur pied deux chantiers pédagogiques à savoir isolation acoustique et rénovation de façades à la chaux. Elles ont réalisé un chantier important rue de Mexico (Maison, arrière maison, cour) et angle Laermans / Mommaerts (façade). 10 travailleurs sous statut Article 60 et PTP forment l'équipe de Casablanca.

Bonnevie asbl prépare un évènement important pour fêter ses 40 ans mais également toutes les rénovations de façades qui ont été réalisées dans le cadre des Contrats de quartier.

Opération 2.10 : Projet Young Coach / communal

Opération 2.11 : Young Coach / JES asbl

Opération 3.4 : Impuls : animateur salle et parc St-Rémy / JES asbl

Ces trois projets forment une synergie importante et positive pour le parc Saint-Rémy et la salle adjacente. L'ASBL JES gère la salle et fait également des animations sur le parc.

En octobre 2015, l'inauguration du parc et de la salle a eu lieu.

+/- 25 jeunes suivis $\frac{3}{4}$ garçons pour $\frac{1}{4}$ filles. Le projet fonctionne relativement bien : contact avec Colruyt de Osseghem: 10 jeunes de 18 à 30 ans ont été reçus pour rentrer en formation, avec GSK société pharmaceutique et une société de toiture (1 jeune en stage puis engagé). Un montage de projet avec le BIJ pour faire du volontariat : 1 jeune part en Islande pour un stage d'éco-conseiller et apprentissage de l'anglais. Plusieurs demandes pour obtenir le CESS (jury central, cours de promotion sociale...) – passage de test au SELOR pour des postes sans CESS.

La coordinatrice socio-éco suit plus particulièrement ce projet. Un comité d'accompagnement a lieu tous les 2 mois. Elle a également procédé au recrutement pour le remplacer la prospectrice. Elle fait également des recherches pour pérenniser le projet

RE: Pôle Saint-Rémy

Opération 3.1: Revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation des abords:

Les travaux ont été finalisés et la réception provisoire a été accordée en décembre 2015. La visite de contrôle en vue de l'octroi de la réception définitive sera organisée en décembre 2017.

Opération 3.3 : Animateur de rue / LES asbl :

L'animateur de rue a recentré ses animations avec les jeunes. Après plusieurs dysfonctionnements et des problèmes d'espaces, le TSR fait ses permanences au Pôle jeunesse et continue ses activités sur les espaces publics. Il a également repris contact avec le CCM depuis que le nouveau coordinateur est en place.

MO: Pôle Montagne aux anges

Opération 4.1: Pôle jeunesse

- La chef de projet a suivi le travail du technicien en charge du chantier. Le chantier s'est terminé en août 2015. Une série de remarques ont dû être levées par l'entreprise. La réception provisoire a été octroyée en janvier 2016.
- L'ASBL, qui va être gestionnaire du lieu, a demandé une attestation SIAMU pour contrôler le respect des normes en la matière. Ce contrôle a eu lieu en septembre 2015, des travaux complémentaires ont dû avoir lieu. Fin des travaux en juin 2016, demande d'une nouvelle visite SIAMU en cours.
- Prise de possession du lieu par l'asbl LES en janvier 2016 et déménagement en février 2016. Ouverture au public en septembre 2016.
- Réception définitive en janvier 2017

Opération 4.4 : Coordination et animation du Pôle jeunesse LES asbl

Le projet est géré par l'asbl LES qui a pris possession du bâtiment en janvier 2016 et développe le projet. Depuis avril 2016, se trouve le projet Young coach (lundi et mardi de 10h à 17h30 - Soutien pour la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet international), JEEP (Jeunes Etudes Emploi tout un Programme, Mercredi de 13h30 à 17h30 et sur rendez-vous individualisé pour aider à trouver un job étudiant), Infor'Jeunes (Lundi et mercredi de 10h à 17h30, jeudi de 13h à 17h, Informe, aide et de conseil dans tous les domaines qui concernent les jeunes).

Opération 4.5 : Soutien méthodologique pour rhétoriciens / ABEF asbl

L'Association Bruxelloise d'Entraide, de Formations et d'Accompagnement Scolaire (ABEF) vise d'une part, à donner aux 5èmes et aux rhétos, les outils méthodologiques, la confiance et le soutien indispensable pour la réussite de leurs études supérieures. Et d'autre part, à accompagner les jeunes durant la première année du supérieur pour les aider à s'adapter et ainsi faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur. Le flux des jeunes (+/- 80 jeunes 5 et 6 secondaire et bac 1) est toujours constant et l'ABEF est toujours en recherche de profs et de subsides pour pérenniser son activité.

UL: Pôle Ulens

Opération de réserve : rue Ulens 40-44

- Le financement de l'opération logement a été annulé dans le cadre de l'enveloppe du Contrat de Quartier vu l'impossibilité de mener à bien le projet dans le timing imposé pour une commande des travaux fin 2016.
- Une personne a été engagée à mi-temps grâce au financement FEDER relatif à la construction de la crèche néerlandophone afin de prendre le dossier en main. Des financements et accords sont en cours de négociation avec GO pour la construction de l'école secondaire néerlandophone.

CL: Climat de quartier

Opération 6.1: Actions propreté (Commune / Cellule incivilité)

La cellule Incivilités est composée de plusieurs agents désignés pour constater les infractions au RGP (Règlement Général de Police), habilités à dresser des avertissements et des procès-verbaux dans le cadre des infractions en droit de l'environnement visées par l'ordonnance du 25 mars 1999.

Dans le cadre du CQ, la Cellule intervient, sur le périmètre, pour apprendre aux citoyens les bons gestes liés à la gestion des déchets et à la propreté en général, faire respecter la réglementation sur la gestion des déchets issus des activités économiques, réduire les incivilités et actes de malpropreté publique, réprimer les incivilités et actes de malpropreté publique. Ils sont également présents à chaque animation extérieure (Brocantes, embarquement immédiat, fêtes de rue...) et à la demande des associations du périmètre.

Opération 6.2: Lutte contre l'insalubrité (Commune / Cellule logement)

L'action est centrée sur le tronçon Ribaucourt en essayant de créer davantage de synergies entre la Commune et l'associatif du périmètre.

La surveillance des biens de multipropriétaires sur le périmètre se poursuit avec l'objectif d'arriver avant la fin du CQ à clôturer un gros dossier.

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ. La rédaction du CSC mission de service a été prise en charge par le service mobilité.

Malheureusement, le travail n'a pas abouti.

Le marché a été divisé en 2 : une fiche technique pour l'étude, le diagnostic et la proposition de signalétique sur l'ensemble de la commune et ensuite un cahier de charge travaux pour la réalisation sur le périmètre du CQ. La coordinatrice socio-éco a fait une fiche technique et lancée l'appel d'offre "Mission d'étude" en juin avec remise en juillet 2016. La désignation de Speculoos SPRL par le Collège a eu lieu le 25 juillet 2016. Le bureau d'étude travaille actuellement sur une proposition qui sera présentée début septembre 2016. Des comités d'accompagnement sont organisés avec des représentants des différents services communaux concernés (tourisme, urbanisme, communication, mobilité) pour les diriger dans leur travail.

La lettre de commande a été faite le 29 décembre 2016.

Opération 6.4: Développement des activités à la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale

En 2016, les stages ont lieu à la salle St Rémy (place St Rémy) et à l'école communale Regenboog (rue Ulens) en partenariat avec l'asbl JES. Le partenariat avec JES va au-delà de la mise à disposition de la salle St Rémy : les jeunes en formation «animation» à JES peuvent vivre une première expérience dans ce champs professionnel. Ils sont engagés en tant que bénévoles en soutien aux accompagnateurs artistiques durant le stage.

Opération 6.5: Formation d'animateurs en discipline de cirque / Ecole de Cirque

Au niveau de la formation d'animateurs adultes, en 2016 démarre un nouveau module. En ce qui concerne la formation jeunes (16-18 ans), plusieurs réunions ont permis une redéfinition des besoins des jeunes et la mise en place d'une nouvelle formation plus pertinente. L'Ecole de cirque a dû déménager fin juin 2016 du n°11 au n°3 suite aux travaux de Tours et Taxis.

Embarquement immédiat (3ème dimanche de septembre/journée sans voiture) est tous les ans un moment important pour le quartier maritime et le périmètre du contrat de quartier. Pour 2016, un partenariat "culinaire" entre une dizaine d'asbl et de jeunes a été mis sur pied afin de créer un véritable "Village culinaire".

CO: Co-Production

Opération 7.1 : Enveloppe de quartier/Communication/Participation

Fin décembre 2015, un nouvel appel à projet "Enveloppe de quartier 2016" (dernière année) a été lancé et 7 projets ont été acceptés :

Atelier vélo mobile qui a déjà démarré à la maison Maritime avec un groupe d'ados, Medibus - comptoir de réduction des risques et des soins infirmiers de proximité pour les usagers de drogues en situation de grande précarité –prolongation, Les Rénos en visite : Visites variées proposant plusieurs visions et solutions pour arriver à une rénovation durable/chez les habitants du quartier pour inciter les autres à rénover/avec animations le long du parcours, Le Jardin Kanaletto : Ouverture de la maison du 17 rue des Ateliers à l'Espace vert Collectif pour devenir un espace de rencontre autour du la fabrication du pain / 25 à 30 hommes / Pères et fils autour de différentes activités, Portes Ouvertes sur l'égalité : Portes ouvertes et animations dans le quartier et autour de la rue du Jardinier/promouvoir l'égalité des genres et l'égalité des chances dans le quartier/célébrer la journée de la femme le 8 mars/créer une synergie avec les différentes associations et acteurs du quartier,

Entrepreneuriat Féminin (fin de cycle) : 5 séances de sensibilisation à l'entrepreneuriat + un cycle de 10 séances d'info sur la thématique demandée par le public, Village culinaire autour de LEO : Ateliers de cuisine enfants/ados/jeunes/mamans/papas pour créer un village culinaire lors de la fête Embarquement immédiat/créer des formations diverses pour arriver à un village culinaire en septembre.

Communication et participation : la coordinatrice socio-éco suit l'ensemble des opérateurs et organise des réunions de concertation avec eux. Elle suit plus particulièrement le projet Young Coach et Pôle jeunesse.

Administratif : depuis juin 2016, suite à la fusion des services de Projets subsidiés et TP en Département Infrastructures et Développement Urbain, elle a pris également en charge le suivi administratif du volet brique.

Opération 7.2 : Co-Production jeunes (18-25 ans)

Le projet a démarré en 2016.

3 projets ont été déposés mais plusieurs réunions ont dû avoir avec les trois groupes de jeunes pour affiner leur projet, budget, timing. A l'heure actuelle, un seul est subventionné : King Poing Boxing Club pour les enfants de 7 à 18 ans : permettre de faire du sport sur l'espace public, initiation à la Boxe anglaise les mercredis, samedis et dimanches.

Les 2 autres projets murissent et devraient être opérationnels.

COQ – AG – Participation/concertation

AG (1):

10/12/2016: Assemblée générale : Fête de clôture – Contrat de Quartier Autour de Léopold II.

COQ (5) :

28/03/2017 : Présentation des rapports d'activités et financiers des projets suivants:

- Soutien Métho / ABEF asbl
- Lutte insalubrité / Cellule logement
- Développement des activités /MCCS
- Pôle Jeunesse / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Kanaletto / Le Foyer asbl
- Co-production jeunes / KickBoxing / JES asbl
- Chef de projet & coordination socio-éco
- Présentation des rapports d'activités et financiers.

18/04/2017 : Présentation des rapports d'activités et financiers des projets suivants :

- Axe énergie / Bonnevie asbl
- Axe énergie / Casablanca asbl
- Young coach et Impuls / JES asbl
- Animateur de rue / LES asbl
- Actions propreté / Cellule incivilité
- Formation d'animateurs / Ecole de Cirque asbl
- Enveloppe de quartier / Journée de l'égalité / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Medibus / DUNE asbl
- Enveloppe de quartier / Entreprendre au féminin/ solidarité savoir asbl
- Enveloppe de quartier / Atelier Vélo / LES asbl
- Enveloppe de quartier / Réno en visite / Bonnevie asbl
- Enveloppe de quartier / Village culinaire / Ecole de Cirque asbl
- Co-production jeunes / Train de vie / JES asbl
- Co-production jeunes / Cinémaritime / LES asbl

2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 2^{ème} et 3^{ème} année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

De septembre 2016 à aout 2017, 3 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 9/11/2016, le 23/3/2017 et le 20/4/2017) et 2 Assemblées Générales (le 14/12/2016 et le 20/4/2017).

Depuis septembre 2016 l'équipe, aidée par le bureau d'étude PTA, a également préparé la deuxième modification du programme du Contrat de quartier durable.

Celle-ci a été présentée le 20 avril 2017 à la Commission de Quartier et à l'Assemblée Générale, approuvée par le Conseil Communal le 26 avril 2017 et envoyée au cabinet du ministre président, le 28 avril 2017.

Cette modification concernait les points suivants :

- L'adaptation du mode de financement des acquisitions et opérations
- L'adaptation des budgets et des plans financiers annuels aux coûts estimés actualisés
- L'introduction d'une nouvelle opération acquisition – cession (op.1C2b)
- L'adaptation et l'actualisation du contenu des fiches
- L'abandon d'opérations (op.3.A)

Le Ministre-Président a marqué son accord sur les modifications dans un courrier du 22/05/2017.

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

1.A Jardin d'hiver + Espace public + Réaménagement quai de l'Industrie

L'opération prévoit l'acquisition de biens, dont la halle Libelco, actuellement occupés par du commerce de voitures de seconde main en vue de la reconvertir en un jardin couvert. Le principe de l'acquisition de la Halle (quai de l'industrie 79) a été approuvé par le Conseil communal le du 2 septembre 2015 et le principe de l'acquisition du bien sis rue Heyvaert 87 par le CC du 25 novembre 2015.

La SA SATRAD accepte notre offre envoyée le 25/01/2017 (a) 1.560.200 €, (b) obligation du propriétaire de se conformer à l'ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués, et application de la dérogation (§2 de l'article 17 de l'ordonnance), (c) l'exploitant s'engage à mettre un terme au bail commercial à la signature de l'acte, (d) condition suspensive: l'acquisition du bien susvisé soit approuvée par le Ministre en charge de Beliris, conformément à l'article 4 §2 du Protocole. Elle est signée pour acceptation, par deux administrateurs de la société et envoyée le 15.02.2017 par Maître Polchet.

Le permis d'environnement est valide pour la société LIBELCO jusqu'en novembre 2017. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017.

L'opération prévoit également le réaménagement du quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool en accordant la priorité aux usagers faibles.
Pour le jardin d'hiver, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

L'avis de marché de l'opération 1.A1, 1.A2, 1.A3, 1.F2, a été publié le 03.10.16 et rectifié le 07.10.16 – collègue du 22/05/2017

Le Cahier Spécial des charges 16.055 a été approuvé par le CC du 23.05.2017 et le CC du 21.06.2017. Le rapport d'analyse est en cours de rédaction. L'attribution des marchés « auteur de projet » est prévue pour septembre 2017.

1.B Labo de langue, jeu et travail :

L'opération prévoit l'acquisition du bien sis quai de l'industrie 83, actuellement occupé par un commerce de voiture de seconde main, en vue de le reconvertir en un labo de langue, jeu et travail. Le principe de l'acquisition du bien avait déjà été approuvé par le Conseil du 3/6/2015.

Notre offre d'achat formelle est acceptée pour un montant de 598.500€ le 27.05.2016.

Déclaration de conformité de l'étude de reconnaissance de sol de l'IBGE reçue le 17.01.2017.

La signature de l'acte a eu lieu le 24.04.2017.

Permis d'environnement valide pour la société « auto shlad » jusqu'en juin 2017.

Situation locative : Bail commercial prenant cours le 01.06.2015 et se finissant le 30.04.2024.

Accord sur la fin anticipée du bail commercial au 31.10.2018 au plus tard, la commune s'engage à maintenir la s.p.r.l. AUTO SHLAD dans les lieux jusqu'au 31.10.2018 et autoriser le versement du loyer par la s.p.r.l. AUTO SHLAD à Monsieur Ali SAQR -- Madame Nada IBRAHIM jusqu'au 31.10.2018 ».

Occupation précaire : AUTO SHLAD jusqu'au 31.10.2018.

Marchés conjoints entre Beliris et la Commune. Beliris sera le pouvoir adjudicateur organisateur du marché conjoint, ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée pour ce qui concerne le suivi des marchés publics d'étude et de travaux.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

L'opération prévoit l'acquisition de biens situés à Molenbeek-Saint-Jean, Quai de l'Industrie 75, 77 et 79, actuellement occupés par du commerce de voitures de seconde main et par des entrepôts, en vue de la reconversion du site en opérations comprenant (a) un ou des espaces polyvalents pouvant accueillir des espaces productifs ou des équipements d'intérêt collectif, (b) des logements assimilés au logement social de type habitat intergénérationnel ou solidaire ainsi qu'un logement de fonction ou de concierge et (c) l'aménagement d'un espace extérieur, dans le cadre du Contrat de Quartier Durable «Petite Senne». Et plus précisément :

(a) Opération 1.C1 : Construction d'un rez-de-chaussée avec des espaces productifs d'une superficie brute de maximum 500 m².

(b) Opération 1.C2A : Construction d'un ensemble de logements à caractère social de type habitat intergénérationnel et d'un logement de concierge d'une superficie brute de maximum 1440 m².

(c) Opération 1.C3 : Aménagement d'une cour collective.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 75 a été approuvé par le Conseil communal du 25/11/2015. La signature de l'acte aura lieu lundi 26.06.2017 à 13.
Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 77 a été approuvé par le Conseil du 2/9/2015.

La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu. Une offre de 525.000€ est en cours d'analyse par le liquidateur du propriétaire et devrait être acceptée.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 79 voir sous 1.A Jardin d'hiver. Un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des logements de type intergénérationnels a été lancé par le cabinet Majoros et envoyé vers toutes les AIS, associations d'insertions par le logement (aipl) et associations ayant développé des projets de logements intergénérationnels. 4 candidatures ont été reçues. Le jury s'est réuni le 31.05.2017, le candidat sélectionné est ENTR'ÂGE – ULAC. L'attribution est faite au CE du 19.06.2017.

L'avis de marché pour le marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de l'étude et du suivi des travaux de reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean, quai de l'industrie 75, 77 et 79 en opérations comprenant un ou des espaces polyvalents, des logements et un espace extérieur est approuvé au CC du 22.02.2017. Le numéro de référence du marché est : CSC 17.003. Le logement intergénérationnel est subsidié par le CQD, c'est-à-dire les habitats solidaires et intergénérationnels. L'avis de marché a été publié le 1.03.2017. Un avis rectificatif a été publié le 28.03.2017. Sélection de deux candidats (PTA / BOB361 et B612) approuvée au CE 22.05.2017.

Le Cahier Spécial des Charges 17.003 a été approuvé au CC du 23.05.2017. Envoi à la tutelle le 13.06.2017. Envoi des courriers aux candidats (sélectionnés et non sélectionnés) ce 15.06.2017. Deux offres ont été reçues 31.07.2017. Le comité d'avis a eu lieu le 9/08/2017. Rédaction du rapport d'analyse en cours, objectif : Attribution des marchés « auteur de projet » au CE du 4.09.2017.

1.D Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 26/03/17.

1.E1 Logements conventionnés et nouvelle crèche

L'opération nécessite l'achat du bien sis rue de Liverpool 24. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015. L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements.

La répartition du coût d'acquisition entre les deux opérations est modifiée Elle est fonction de l'emprise au sol des deux opérations sur la parcelle : 70% crèche – 30 % logement.

Pour la crèche, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

Une convention d'occupation temporaire du bien par ENTRAKT a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016.

Pour les étapes de marché public : voir opération 1.A1 A2 et A3. Cette opération est intégrée au même marché.

1.F Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,...

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

1.G Logements conventionnés Heyvaert

L'opération prévoit l'acquisition des biens sis rue Heyvaert 107-109, actuellement occupés par un commerce de voiture de seconde main (n° 107) et par des logements (n° 109) en vue de reconvertir en des logements. La Commune avait acquis le bien déjà en 2015 (signé l'acte le 21/12/2015).

Une occupation temporaire a été mise en place. WIM (WeCycle in Molenbeek) s'y installe dans le cadre de l'appel POP UP. La convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 23/05/2017.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 30.000€ en 2016 et 35.000€ en 2017, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publiques ou des bâtiments inexploités. L'appel à projet 2017 a été lancé en septembre 2016 et 4 candidatures ont été réceptionnées avant fin novembre 2016. Le jury, qui s'est tenu le 14 décembre 2016, a sélectionné 3 projets qui ont pu débiter début 2017.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 17.940€ en 2016 et 30.000€ en 2017 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. L'appel à projet 2017 a été lancé en septembre 2016 et 9 candidatures ont été réceptionnées avant fin novembre 2016. Le jury, qui s'est tenu le 12 décembre 2016, a sélectionné 7 projets qui ont pu débiter début 2017. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvaert : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2016-2017 a été exécuté et celui de 2017-2018 a été établi.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

3.A Réaménagement partiel rue de Bonne

L'opération prévoit le réaménagement partiel de la rue de Bonne : un premier tronçon coté gare de l'Ouest et la partie en face à la nouvelle école Bonne-Mariemont. Des contacts ont été pris avec Bruxelles Mobilité et la Région afin d'envisager d'étendre le projet à un réaménagement de façade à façade de l'ensemble de la rue, sur base du partenariat suivant : ensemble des études menées et financées via le CQD - travaux financés et mis en œuvre par Bruxelles Mobilité.

Suite à l'impossibilité de réaliser les tests préliminaires à un accord de subside avant la date butoir de la prochaine modification de programme, l'opération sera probablement retirée du CQD.

4.A Réaménagement de la rue de la Princesse

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification.

5.A Redynamisation du commerce et de l'horeca

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Le projet prévoit le réaménagement de l'espace public entre la tour Brunfaut et l'espace Pierron.

Une convention de désignation du pouvoir adjudicateur entre la commune et « LLM » est approuvée au CC du 25/11/2015. « LLM » est chargé de conclure un avenant avec la société anonyme « DETHIER ARCHITECTURES », en groupement sans personnalité juridique avec la société privée à responsabilité limitée (bureau d'architectes) « ATELIER 229, société d'architectes », la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « ARCADIS BELGIUM » et la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « NEY & PARTNERS », pour étendre la mission complète d'étude et de suivi de travaux. Présentation d'une proposition de projet en COQ du mardi 1/12. Approbation de l'avant-projet en COQ du lundi 14/12.

Convention signée le 17.12.2015. Demande de PU déposée le 22.01.2016. Montant des honoraires : 39.350 €

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

6.C Atelier Groot Eiland restaurant & potager

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Atelier Groot Eiland, qui a été ajoutée lors de la 1^{ère} modification. Elle a comme but l'installation d'un restaurant social dans les anciennes brasseries de Belle-Vue. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/2017.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/03/17.

7.A Autour de la Porte de Ninove

Cette opération a été supprimée lors de la 1^{ère} modification suite à la création d'une « Task Force » au niveau régional.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme (qui sera présenté au CC en février 2016) ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;

- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations, contacts avec Bruxelles mobilité pour trouver des financements supplémentaires pour les travaux de réaménagement de l'espace public, avec Beliris en vue de mettre en place le protocole d'accord de coopération en vue de financer certaines acquisitions de parcelles dans le quartier Heyvaert ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestres et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Finaliser le protocole d'accord de coopération en vue de financer certaines acquisitions de parcelles dans le quartier Heyvaert
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,... Un premier avis de marché pour les opérations 1.A1, 2 et 3 + 1.F2 sera présenté au CC du 31/08/2016
- Préparer, avec le bureau d'étude, l'élaboration d'une deuxième modification du programme (octobre 2016)

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

8.C Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up et Participation Jeunes.

Suite à la 2^{ème} modification du programme, une brochure générale du cqg est en cours de publication (dans le cadre de la mission du bureau de graphisme Atelier per twee, qui a été désigné le Collège du 18/07/2016).

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

8.D : collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidiaires, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidiaires – pour la libération des subsides.

- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

9 .A Slow Urbanism

Le bureau d'étude qui a réalisé le programme de base a vu sa mission étendue durant les années 2015 et 2016 pour étudier les diverses opérations à initier. En concertation avec le chef de projet, le bureau d'étude a réalisé des études de faisabilité pour les projets suivants :

- 1M logements conventionnés,
- 1. C2 logements sociaux,
- SU7.B projet mixte logements/HORECA

Montants des honoraires : 22.500 € financés par la Région

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

9.B Processus participation jeune

Jes vzw a été désigné par le Collège du 28/09/2015 pour la mission de service Participation Jeune. Après un premier diagnostic de terrain et la création d'un réseau avec les jeunes du quartier, ils ont organisé des ateliers d'intervention urbaine, à l'antenne de quartier en avril 2016.

Un rapport Input Jeunes a été réalisé pour septembre 2016.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2016 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

Contrat de quartier Cinéma Bellevue

Suivi administratif, financier et technique des chantiers ci-après : Vandermaelen 6-8 (op 4.2-1.3-1.4 : logements – bureaux communaux et parking – allée verte), Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke), chaussée de Gand –rue comte de Flandre (op 1.1 : logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire), Art en ville (op 4.1 : publication et film), Pietro et Pierron (op 4.8 et 4.9 – parc et parcours).

Réception provisoire et inauguration des chantiers chaussée de Gand –rue comte de Flandre labellisé Bâtiment exemplaire sur le plan énergétique et environnemental (op 1.1 – logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire)

Réception du décompte final de la région Bruxelloise des justificatifs de l'ensemble des opérations du contrat de quartier. Etablissement de la déclaration de créance pour décompte final global de 1.551.999,30 EUR

Le montant du programme hors part fédérale et hors frais de réception définitive est de :

Prévu : 12.118.632,21 EUR

Réalisé : 13.667.583,22 EUR

Le taux d'utilisation de la part régionale est de :

Prévu : 10.898.661,99 EUR soit 89,93% du programme

Réalisé : 10.878.314,88 EUR soit 79,59 % du programme

Soit un taux d'utilisation de 99,81%

La part communale :

Prévu : 1.219.970,22 EUR soit 10,07 % du programme

Réalisé : 2.789.268,34 EUR soit 20,41% du programme

Justification des dépenses auprès de diverses sources de financement: VIPA (crèche zinneke Vandermaelen 18 pour 575.022,35 EUR), Beliris (Gand/Flandre pour 1.307.382,29 EUR), Primes énergies (Gand/Flandre pour 73.886,12 EUR, Vandermaelen 6-8 pour 58.798,08 EUR et 78.727,20 EUR), et Batex (Vandermaelen 6-8 pour 219.829,50 EUR et Vandermaelen 18 pour 65.340 EUR), PGV (Etangs noirs pour 385.000 EUR, Gand/Flandre pour 259.923,98 EUR, Vandermaelen 18 pour 442.930,77 EUR), FBRTC (Vandermaelen 6-8 de 3.258.000 EUR), etc.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

Tâches transversales de réflexion et amélioration des outils et procédures :

- Participation aux réunions d'élaboration et finalisation du tableau de suivi financier permettant une vision systématique des prévisions budgétaires et de l'état financier quotidien de chaque projet subsidié ;
- Modifications et mise à jour des tableaux de suivi financier de chaque opération du Contrat de Quartier Cinéma Bellevue ;
- Rédaction de notes de synthèse sur les procédures ex : délai de paiement
- Réflexion et proposition d'uniformisation des codes projets dans le système comptable et le rangement documents afin de permettre un traitement simplifié des opérations budgétaires

Tâches transversales pour le suivi de dossiers de subventions :

- Rédaction des courriers et suivi des envois relatifs aux subsides spécifiques
- Constitution des dossiers de pièces justificatives des paiements à destination des pouvoirs subsidants (préparation et vérification des documents à introduire, respect des échéances, suivi des envois...)
- Rédaction des délibérations des Collèges et des Conseils relatifs à chaque étape d'évolution des dossiers
- Mise à jour des tableaux de suivi financier et suivi de l'évolution financière des opérations et de l'utilisation des budgets
- Soutien aux gestionnaires techniques pour le suivi financier des projets
- Suivi des états d'avancement,
- Suivi administratif et financier des primes énergies et des primes Batex.

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subside entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Création de milieux d'accueil de la petite enfance dans le cadre des contrats de quartier : Contrat de quartier Cinéma-Belle-Vue : suivi de la réalisation de 2 milieux d'accueil de la petite enfance, l'un francophone l'autre néerlandophone pour un total de 72 nouvelles places (Crèche Petite Senne 28 – Crèche Merchtem 48 places)
Réunions de suivi financier des opérations

Suivi et justification de la subvention VIPA pour la construction de la crèche Petite Senne/Zinneke (financement d'une partie des travaux). Réalisation du cahier de charge spécial « œuvre d'art » et du rapport d'analyse des offres en collaboration avec le gestionnaire technique ;

Suivi et justification des subsides BELIRIS octroyés pour la rénovation de la place Communale

Préparation des pièces justificatives des 10 premiers états d'avancement, constitution du dossier et rédaction des courriers au pouvoir subsidant.

Suivi des paiements relatifs à la place communale, rédaction de collège et préparation des dossiers « paiement » pour les services communaux concernés.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- **Contrat Ville Durable 2012** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation
 - 28 projets prévus – 26 réalisés, 1 en cours de réalisation & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 3.989.193 € prévus – 3.989.194,00 € dépensés / approuvés (au 30/09/2016)
 - taux d'utilisation du subside : 94,98%

- **Contrat Ville Durable 2013** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 1 en cours de réalisation, 1 débutant & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.406.371,29 € justifiés au 31/05/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2018
- **Contrat Ville Durable 2014** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 21 réalisés, 1 en cours de réalisation, 1 débutant, 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.041.143,80 € justifiés au 30/09/2016
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019
- **Politique de la Ville 2015** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décompte
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 1.088.521,29 € justifiés au 30/06/2016
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2018
- **Politique de la Ville 2016** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 1 en cours de réalisation, 2 débutants et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 991.449,85 € justifiés au 30/06/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- **Politique de la Ville 2017** : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 17 projets prévus – 14 en cours de réalisation, 3 débutants
 - Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus – 298.956,30 d'acompte au 02/03/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.

- **La Politique de la Ville par le développement des quartiers**: Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - Elaboration du programme introduit à la Région de Bruxelles-Capitale le 23 mai 2017 et approuvé par la Collège des Bourgmestre et Echevins le 15 mai 2017
 - Budget : 30% minimum d'investissements, 10% maximum dédiés à la coordination et la communication
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Période d'éligibilité : 01 août 2017 au 31 décembre 2020

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 450 places et une crèche de 48 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC.

Nous sommes sur le point de conclure un partenariat avec GO! qui financerait la construction de l'école et prendrait en charge la gestion de la crèche. Nous bénéficions également d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. La convention avec Feder sera conclue courant octobre.

Depuis un jugement rendu en date du 28 mai 2014, la commune de Molenbeek-Saint-Jean est propriétaire du terrain sis rue Ulens 40-44 et la procédure d'expropriation a suivi son cours. L'expert judiciaire a rendu son rapport d'expertise qui fixe la valeur vénale du bien exproprié à 2.021.156 €.

Notre avocat nous informe que l'Etat belge a déposé des conclusions invitant le Juge de Paix à fixer l'indemnité provisoire d'expropriation à 3.105.891,8 €. Conclusions à l'appui desquelles l'Etat belge annonce sa volonté de contester ultérieurement la légalité de la procédure via une action en révision devant le Tribunal de première instance.

La question de l'évaluation de la valeur du terrain est certes, à ce stade de la procédure, une question encore à résoudre, mais le souhait de l'Etat belge d'aller en révision du jugement nous inquiète au plus haut point.

En effet, si le projet prenait du retard, la Commune pourrait perdre ses subventions et son précieux partenaire. Ce projet, vital pour les habitants de la commune, ne pourrait alors pas être réalisé.

Nous avons écrit à la Régie des bâtiments ainsi qu'au Ministre Jan Jambon et au Premier Ministre afin que ces derniers demandent à la régie de renoncer officiellement à son droit d'aller en révision dans le cadre de la procédure d'expropriation en cours ; d'accepter officiellement d'entrer en négociation avec la Commune de Molenbeek-Saint-Jean; d'accepter officiellement de comparaître volontairement aux côtés de la Commune devant le Juge de Paix du canton de Molenbeek-Saint-Jean, dès qu'un accord sera trouvé entre nos administrations respectives, afin de mettre un terme à la procédure judiciaire précitée.

Dans l'attente de l'aboutissement des marchés publics de services et de travaux relatifs à ces projets, nous avons déjà mis une partie du terrain à disposition de GO! : l'école temporaire « Telescoop » a ouvert ses portes ce 01/09/2016 et occupe une partie du terrain jusqu'au démarrage du chantier.

Cette installation s'est faite dans un climat de confiance et de collaboration avec les occupants actuels, le Samu Social et la concierge, qui pourront également continuer à occuper leurs locaux respectifs jusqu'au début des travaux. L'acquisition d'un site qui convient à la relocalisation du Samu Social est prévue courant 2017.

Charbonnages 86

Propriétaire du site, la commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Début du chantier : 3 avril 2017. Pas de retard significatif sur le chantier.

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours.

Industrie 75 et 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours

B. GESTION VOIRIE – C. SIGNALISATION

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;

- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
 - o placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivité,... ;
 - o placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
 - o interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré) aménagements de voiries.

La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 25 personnes.

II. ACTIVITES :

VOIRIES COMMUNALES

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2010-2012

- « Projet 05 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Isidore Teirlinck à Molenbeek-Saint-Jean.

Par réaménagement complet, on entend l'ensemble de la voirie, de façades à façades, comprenant les fondations, les revêtements, les plantations, le mobilier urbain et tout autre équipement nécessaire. La Réception provisoire a été faite en juin. Le décompte final a été fait le 24/11/2016

- « Projet 06 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues François Mus à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire a été faite le 17/11/2016. Le décompte final a été fait le 10/05/2017
- « Projet 14 » :
Marché de travaux ayant pour objet l'amélioration de la sécurité urbaine et l'aménagement d'un jardin public jouxtant la construction d'une nouvelle école néerlandophone sise rue de la Semence à Molenbeek-Saint-Jean. La réception provisoire de ce projet a été accordée le 10 mars 2016. Le décompte final a été fait le 5/09/2016

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 03 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 07 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 09 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. La notification de commande des travaux a été transmise le 24/05/2017.
- « Projet 13 » :
Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le dossier d'adjudication a été publié par l'IBGE. La notification de commande des travaux a été transmise le 21/02/2017.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 02 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017
- « Projet 03 » :
Marché de services ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017

- « Projet 04 » :
Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Le Conseil Communal a proposé le projet à la Région le 21/12/2016. Le Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a approuvé celui-ci le 23/03/2017

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017.

SIGNALISATION ROUTIERE

1. Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

**DEPARTEMENT AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE**

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A. Urbanisme

B. Inspection Urbanistique

**DIVISION LOGEMENT ET GESTION
IMMOBILIERE ET BATIMENTS**

A. Propriétés Communales

B. Logements Temporaires

C. Habitat

ENERGIE

GESTION DES BATIMENTS

A. Service Ateliers

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A. URBANISME

I. MISSIONS :

Le service de l'urbanisme remplit des missions de gestion administrative et d'actions sur le territoire communal dans le but d'améliorer le patrimoine bâti et le cadre de vie des citoyens de la Commune.

Le travail quotidien du personnel du service se fait suivant 4 axes :

- Information :
 - au public
 - aux professionnels (architectes, notaires, entrepreneurs, avocats,...)
 - aux services communaux (mobilité, travaux publics, service juridique, projets subsidiés, cellule logement, service plantation, police...)
- Traitement des demandes de Permis d'urbanisme et Certificats
- Traitement des demandes de Permis d'environnement
- Etudes urbanistiques

Au cours de cette année le service de l'urbanisme a repris au sein de sa structure la délivrance des permis d'environnement afin de ne créer à terme qu'un seul point d'entrée des permis d'urbanisme et d'environnement ou des permis mixtes.

Les objectifs sont :

- L'amélioration de la qualité des façades avant et arrière
- La dédensification et la verdurisation des intérieurs d'îlots
- L'amélioration de la qualité des logements
- La gestion de la division des maisons unifamiliales et le maintien de grands logements
- Un suivi permanent des chantiers effectués suite à permis d'urbanisme (contrôle des conditions)
- La gestion de l'aménagement de l'espace public
- L'étude de l'impact des antennes (paraboles, GSM,...)
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Le respect de l'isolation thermique des bâtiments

Le personnel du Service de l'urbanisme se compose de 21 personnes :

- D'une chef de division
- D'un responsable du service de l'urbanisme
- 8 architectes
- 11 administratifs

II. ACTIVITES :

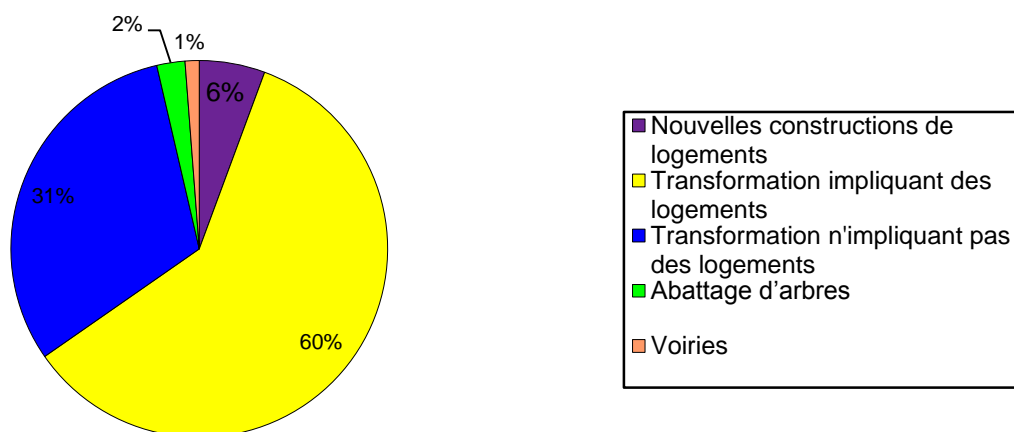
Les tâches du service de l'urbanisme sont diversifiées, complexes, personnalisées et touchent aux thématiques suivantes :

1. Permis d'urbanisme
2. Permis d'environnement
1. Certificat d'urbanisme
2. Permis de lotir ou de modification de lotissement
3. Recours (refus de permis d'urbanisme ou de lotir)
4. Etudes et projets urbanistiques
5. Attribution de numéro de police
6. Coordination entre les services communaux
7. Primes à la rénovation
8. Suivi des études de performance énergétique des bâtiments
9. Frais d'introduction des demandes de permis d'urbanisme
10. Frais d'introduction des demandes de permis d'environnement
11. Taxe de bâtisse
12. Charges d'urbanisme
13. Renseignements urbanistiques
14. Divisions de biens
15. Frais de copie de documents
16. Taxe sur les logements et commerces surnuméraires

1. LES PERMIS D'URBANISME

a. Répartition selon l'objet de la demande

Pour la période considérée, **248** (268)* demandes de permis ont été introduites dont la répartition est la suivante : * les chiffres entre parenthèses représentent les chiffres de la période précédente



Introduits en 2016/2017	Nombre de dossiers (*)	%	%(An passé)
Nouvelles constructions	14 (17)	6 %	6 %
Transformation impliquant des logements	148 (112)	60 %	42 %
Transformation n'impliquant pas des logements	77 (120)	31 %	45 %
Abattage d'arbres	6 (16)	2 %	6 %
Voirie	3 (3)	1 %	1 %
Total	248 (268)		

- 41% des demandes de PU introduites cette année découlent d'une régularisation (101 dossiers) contre 35% l'année passée (96 dossiers).
- 568 (415) nouveaux logements ont été demandés pour des nouvelles constructions.

On peut constater que le nombre de dossiers introduits a diminué (- 4%).

La ventilation par type de demandes reste assez similaire d'une période à l'autre, il faut noter l'augmentation des dossiers de régularisation touchant des logements suite aux contrôles renforcés dans ce domaine.

b. Répartition selon la procédure

Au cours de la période considérée, **455** (502) dossiers de demande de permis ont été étudiés.

Ce chiffre provient de la somme des 'nouveaux dossiers', des dossiers 'incomplets' des périodes précédentes et des dossiers demandant des 'plans modificatifs'.

En effet, de nombreux dossiers sont 'incomplets' au vu de l'imprécision des dossiers remis (manque de documents administratifs, erreurs dans les situations existantes, incohérence des demandes,...). Ces dossiers nécessitent un suivi particulier, technique et administratif, pour effectuer la procédure dans des délais raisonnables.

De nombreux autres dossiers suscitent l'introduction de 'plans modificatifs' afin de ne pas être refusés directement et de permettre un avancement plus favorable de ceux-ci. Le traitement de ces dossiers peut donc s'étaler sur 2 voire 3 ans selon la rapidité de réaction des demandeurs.

Le programme régional NOVA (plate-forme de gestion des demandes de permis d'urbanisme) est pleinement utilisées par le service.

Cependant, le nombre de documents produit n'a pas diminué.

Pour un permis délivré, il faut produire :

- Une attestation de dépôt ;
- Un ou plusieurs avis de réception de dossier incomplet ;
- Un avis de réception de dossier complet ;
- Adresser un dossier à la région lors de rapport ou d'étude d'incidences ;
- Adresser un dossier aux membres de la commission de concertation ;
- Une affiche d'enquête publique ;
- Un avis de commission de concertation ;
- Un avis préalable au Collège ;
- Un permis ou refus de permis d'urbanisme ;

▪ Proportion de permis-refus et complets (en cours)-incomplets traités en 2016/2017 :

	DOSSIERS TRAITES EN 2014/2017	PERIODE PRECEDENTE	EVOLUTION
INCOMPLETS	94	105	-11%
COMPLET – EN COURS DE PROCEDURE	100	133	- 25%
PERMIS DELIVRES	167	166	0%
DOSSIERS REFUSES	65	51	+ 27%
TOTAL	426	455	- 7%

Nous pouvons constater que le nombre de dossiers traités est constant (entre 400 & 500)

Sur les **248** (268) dossiers introduits pendant la période considérée, **29%** (26%) des dossiers, 64 PU et 8 refus, ont été finalisés dans cette même période, **33%** (35%) sont en cours de procédure et **38%** (39%) sont demeurés incomplets (ces chiffres n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus).

- Nombre de dossiers traités sur l'année considérée en rapport avec l'année d'introduction :

Sur **426** (455) dossiers traités en 2016/2017, **248** (268) dossiers ont été introduits en 2016 / 2017, **178** (187) proviennent de dossiers introduits entre 2014 & 2016 mais étaient soit restés 'incomplets' soit en attente de 'plans modificatifs'.

Il est à noter que suite à une modification de la procédure, certains dossiers de 2014 début 2016 sont déclarés périmés.

- Commission de Concertation : **168** (205) dossiers (dont **144** (166) soumis à enquête publique)

Les dossiers soumis à la commission de concertation nécessitent de la part du service un travail d'analyse et de suivi particulier. En effet de nombreuses réunions préparatoires sont organisées afin de prendre en considération l'ensemble des facteurs liés au dossier.

Ces dossiers nécessitent également un traitement administratif plus conséquent (convocation, affiches rouges, gestion de l'ordre du jour, suivi de la journée de CC, PV, information au public...)

Sur la période considérée 168 dossiers avaient été présentés en commission de concertation soit une diminution de 19 %.

2. LES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- Nombre de dossiers traités sur la période considérée :

Tableau procédure

Classe	Accusé réception	Enquêtes publiques	Octrois	Refus
III	15			
II	35	22	17	8
1B	29	21		
1C/1D	14			
Total	79	43	17	8

Tableau autorisations / modifications

Classe	Notifications/Permis	Successions	Cessations	Reprises
III				
II	25			2
1B				
Total	25			2

Les dossiers de classe 2 & 3 sont entièrement traités par la Commune avec organisation d'une enquête publique pour les classes 2.

Pour les installations de classe 1B, le service doit transmettre dans les 10 jours le dossier à Bruxelles Environnement (ex IBGE). Cette dernière informe l'administration communale pour prendre les mesures de publicité, après l'enquête publique le dossier passe en commission de concertation. La Commune dispose d'un délai de 30 jours après la réunion de la commission de concertation pour rendre son avis et le transmettre à Bruxelles Environnement.

3. LES CERTIFICATS D'URBANISME

Pour l'année considérée :

0 demande introduite, 0 certificat refusé. (0 l'an passé)

4. LES PERMIS DE LOTIR : NOUVEAUX & MODIFICATIONS

Pour l'année considérée :

2 demandes introduites, 3 permis délivrés, 0 refus.

5. RECOURS SUR REFUS DE PERMIS D'URBANISME

Il a été procédé à la préparation et l'envoi de **12** (12) dossiers de recours au Collège d'Urbanisme ou au Gouvernement.

Ces dossiers proviennent des demandeurs non satisfaits du résultat de leur dossier.

Ceci implique d'établir 3 copies des dossiers, la signature des autorités communales et l'envoi au collège d'urbanisme.

Ces dossiers doivent être traités dans des délais très brefs (10 jours), ce qui oblige notre service administratif d'être très flexible mais retarde inévitablement le traitement des permis au quotidien.

Au-delà de ce travail administratif, cela implique une nouvelle analyse par la suite afin d'accompagner la procédure juridique par des arguments techniques (architectes).

6. ETUDES ET PROJETS URBANISTIQUES

En cours d'étude :

- Elaboration d'un nouveau PPAS 'Gazomètre' en attente d'approbation ;
- Modification du PPAS 6D en attente d'approbation ;
- Modification du PPAS 'Léopold-II C*' en cours de procédure ;
- Abrogation du PPAS Genot, en cours de procédure ;
- Approbation (12/03/2017) du règlement communal d'urbanisme zoné (place Communale) ;

L'ensemble des PPAS et études sont organisés par le service et mené à bien par les bureaux d'étude. Le service de l'urbanisme a toutefois décidé de procéder à l'élaboration du RCU en interne.

Le montant des subsides régionaux s'élève à 60%

7. ATTRIBUTION DE NUMERO DE POLICE

Le service urbanisme a également pour tâches l'attribution de numéros de police pour des nouveaux immeubles ou des modifications d'existants (15 dossiers).

8. COORDINATION ENTRE SERVICES COMMUNAUX

Le service urbanisme est couramment appelé à participer à diverses réunions thématiques ou de coordination notamment en rapport avec l'élaboration des contrats de quartier et des projets communaux menés par les services des projets subsidiés, de la mobilité des travaux publics et des plantations.

9. PRIMES A LA RENOVATION

Le service distribue les formulaires de primes et explique les conditions d'octroi ainsi que la marche à suivre pour les obtenir.

Le service doit également donner son accord sur les travaux proposés.

Ces primes régionales sont de 2 types :

- rénovation de logement ;
- embellissement de façade suivant la recommandation couleurs autorisée par le Collège.

10. SUIVI DES ETUDES DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

La modification de la réglementation énergétique concernant l'isolation thermique et la ventilation des bâtiments a entraîné la modification de la composition des dossiers de permis.

Le traitement et le suivi sont menés par un agent PEB subsidié par Bruxelles Environnement.

11. FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME

La perception de cette taxe a engendré un montant de **64.000 €** (52.925 €).

Cette augmentation est justifiée par la baisse du nombre de dossier introduit.

12. FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Depuis janvier 2008, la délivrance de pièces et de renseignements administratifs à des particuliers ou à des établissements privés et la constitution de dossiers administratifs donnent lieu au paiement d'une redevance, voici ci-après le résultat de cette redevance en rapport avec le service permis d'environnement et de l'hygiène, au total cette taxe a généré en recettes **4.898,75 €** (6.449,65 €).

Tableau recettes

Classe	Frais de dossier	Copies de permis	Copies de documents
III	200 €		
II	2.775 €	110 €	13,75 €
1B	1.750 €		
Att. abattage	50 €		
Total recettes		4.898,75 €	

13. TAXES DE BATISSE

Les dossiers soumis à la taxe de bâtisse ont permis de rapporter un montant de **99.121.04 €** (91.187,60 €). Le montant actuel est largement supérieur à la moyenne sur plusieurs années, entre 40.000 € & 50.000 €, ce chiffre s'explique par la construction de grande ampleur sur le territoire communal.

14. CHARGES D'URBANISME

Un dossier a fait l'objet d'une demande du versement du montant de la charge d'urbanisme, celle-ci est de **0€** (72.518 €)

Cette charge ne sera perçue par la Commune que dans le cas où le projet privé est mis en œuvre.

15. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Les informations délivrées aux notaires et aux particuliers reprennent : les renseignements urbanistiques légaux, la confirmation du nombre de logements, la confirmation d'affectation.

Cette délivrance de renseignements a rapporté à la Commune **211.241,12 €** (173.090 €) engendrant environ **1.560** (1.300) courriers.

16. DIVISION DE BIENS, ACTES DE BASE, NOMBRE DE LOGEMENTS

Ces tâches consistent à informer le public et les professionnels sur la situation légale des biens (PU, PV, ...) et sur l'éventuelle nécessité de procéder à l'introduction d'une demande de permis.

Le nombre de demande est assez important : **170** (170).

17. FRAIS DE COPIE DE DOCUMENTS

La perception de cette redevance a engendré un montant de **1450 €** (3.265 €).

18. TAXE SUR LES LOGEMENTS ET COMMERCES SURNUMÉRAIRES

Une des conséquences de l'établissement des procès-verbaux pour les divisions des logements et commerces sans permis d'urbanisme est l'établissement de la taxe sur les logements et commerces surnuméraires.

Le montant réclamé de celle-ci est de **423.400 €** (426.650 €)

II. CONCLUSION

Le nombre de dossiers de permis d'urbanisme introduits sur la période considérée a diminué **288** (317).

Durant la période considérée, le service urbanisme a traité **502** (509) demandes de permis d'urbanisme ce qui est toujours au-dessus de la moyenne annuelle située entre 420 & 480 dossiers des années précédentes.

Voici les recettes détaillées:

- la taxe de bâtisse **99.121,04 €** (91.187,6 € / 28.976 € / 92.794 € / 71.720 € / 48.891 € / 36.859 € / 44.395 € / 194.509 € / 101.991 €) ;
- la redevance sur la gestion des dossiers d'urbanisme **64.000 €** (52.925 € / 79.555 € / 69.240 € / 26.540 € / 24.075 € / 39.029 € / 41.310 € / 41.480 € / 17.815 €) ;
- la redevance sur la gestion des dossiers d'environnement **4.898,75 €** (6.499,65 €)

- la redevance sur les renseignements urbanistiques **211.241.12 €** (173.090 € / 199.454 € / 134.372 € / 83.415 € / 93.621 € / 90.900 € / 74.392 € / 67.865 € / 93.750 €) ;
- la redevance sur la copie de documents **1450 €** (3.265 € / 2.896 € / 2.606 € / 1.173 €) ;
- la taxe sur les logements et commerces surnuméraires **423.400 €** (426.650 € / 147.900 €)
- Charge d'urbanisme : 0 € (72.518,00 €)

Il est à noter que le montant global des 'recettes' **804.080,91 €** (826.085,25 € / 495.696 € / 328.561 € / 201.073 € / 170.732 €) a diminué de **3 %** .

Nous disposons toutefois de peu de prise sur ces montants. Ceux-ci dépendent directement du nombre de dossiers introduits, du type de procédure, du contenu des demandes, de l'ampleur des projets et des procès-verbaux établis.

Cet important accroissement s'explique par le fait du maintien des montants des 'anciennes' taxes, avec notamment, un fort accroissement du montant de la taxe sur les logements surnuméraires et la 'création' d'une nouvelle recette correspondant aux charges d'urbanisme.

Le service a également participé à des comités d'accompagnement pour de grands projets sur d'autres communes (site de Tours & Taxis,), à de nombreuses réunions extérieures concernant la modification de réglementations en vigueur (RRU, PRAS, Cobat, actes et travaux de minimales importances,), réunions à l'urbanisme régional (avant-projet,...), visite de futurs projets, de chantier,....

Au niveau de la gestion des dossiers de demandes de permis d'urbanisme, nous sommes dans les délais légaux pour le traitement de ceux-ci.

En ce qui concerne les renseignements urbanistiques, vu la complexité des réponses et le nombre important de demande, nous accusons un retard d'un mois.

Le maintien, voir l'augmentation du nombre de personne travaillant dans les services de la division aménagement du territoire est indispensable pour garantir un travail de qualité et d'assurer des rentrées financières au moins égales à cette période.

B. INSPECTION URBANISTIQUE

I. MISSIONS :

Le service de l'inspection, a été créé en 2016 afin de rassembler en un seul service les matières telles que l'urbanisme et l'environnement mais également l'hygiène et le cadastre. La cellule socio-économique effectuant préalablement ces mêmes tâches de manière détachées, celle-ci a donc été insérée au sein de ce service.

Le citoyen désireux de déposer plainte s'adresse désormais à un seul service.

Ce service a pour mission de veiller au respect de la réglementation en vigueur et ce, en accord avec la vision urbanistique actuelle afin de permettre l'amélioration du cadre urbain de la commune mais également de veiller à la légalité des logements.

Il se compose actuellement de deux équipes, l'une effectuant tous les contrôles de biens privés en termes d'urbanisme et permis d'environnement, l'autre visant l'hygiène et le cadastre.

Les activités sont directement liées aux plaintes reçues.
Elles sont également liées aux actions ciblées (chantier sans autorisation, paraboles, affectations précises telles que commerces de voiture, lieux de culte ou également morcellement illégal de maisons unifamiliales)

Le personnel des services inspections se compose de 33 personnes :

- D'une chef de division
- D'une responsable des inspections ;
- 11 inspecteurs

II. ACTIVITES :

Les tâches du service de l'urbanisme sont diversifiées, complexes, personnalisées et touchent aux thématiques suivantes :

I – ACTION SUR LE TERRAIN

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. Amélioration de la qualité du cadre urbain
2. Contrôle de la mise en œuvre des permis d'urbanisme
3. Les infractions urbanistiques
4. Les infractions liées à l'absence de permis d'environnement
5. Sécurisation des chancres urbains
6. Renseignements sur les droits et devoirs des citoyens

B - Activités hygiène/cadastré/expulsions

1. Hygiène
 - a. Dératisation
 - b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux
 - c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks
 - d. Attestations pour les homes
 - e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement
 - f. Garderies privées
 - g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects
 - h. Déclarations d'abattage (moutons)
2. Cadastre
3. Expulsions

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. AMELIORATION DE LA QUALITE DU CADRE URBAIN

1. Amélioration de l'habitat
 - salubrité des lieux
 - le respect des normes minimales (*notamment en fonction du RRU, code du logement*)
 - les conseils techniques ;
2. Lutte contre les 'marchands de sommeil' ;
3. Amélioration de l'espace public et de l'esthétique des façades ;

4. Contrôle des conditions d'habitabilité en collaboration avec la cellule logement ;

5. Contrôle des 'commerces bruyants' en collaboration avec les services de la police
Le service effectue le contrôle de salles de fêtes, de culte, commerces de nuit, débits de boissons, snack, night shop, phone shop, café, asbl,... suivant les conditions des permis délivrés et les conditions du SIAMU.

L'ensemble de ces actions se traduit par une visite des lieux, une vérification de l'existence d'un permis d'urbanisme et éventuellement l'obligation d'introduire un permis d'urbanisme en régularisation.

2 . CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PERMIS D'URBANISME

Depuis 2016, un agent du service suit l'ensemble des chantiers en cours avec les architectes afin de vérifier la mise en œuvre des PU délivrés et les conditions liées à ces permis.

Au total, 89 (80) visites ont été effectuées.

De ces visites, ont découlés 27 (38) constats d'infractions pour non-respect du permis dont 5 (7) procès-verbaux et 57 (41) constats de respect du permis dont 6 (14) procès-verbaux de cessation d'infraction.

A chaque visite un rapport est également dressé.

3. LES INFRACTIONS URBANISTIQUES

Les infractions urbanistiques concernent les thématiques suivantes :

- Les chantiers en cours ;
- Les changements d'affectations, les morcellements de biens et l'augmentation du volume bâti ;
- L'espace public (paraboles, façades, enseignes obsolètes, ...)

Les interventions font suite à :

- la mise en œuvre des permis d'urbanisme ;
- des plaintes par rapport à des travaux non-autorisés ;

et lors d'opérations policières avec vérification des autorisations existantes.

Suite à un constat d'infraction, plusieurs dispositions peuvent être prises :

- procès-verbal de constat d'infraction en matière d'urbanisme ;
- arrêt des actes & travaux (notamment lorsque les travaux sont en cours) ;
- mise sous scellés

Ces courriers sont également transmis à la Région, au cadastre, au parquet et au procureur du Roi.

- Les constats d'infractions urbanistiques

Les procès-verbaux d'infraction à l'urbanisme suivants ont été dressés concernant :

- 13 infractions pour changement d'affectation / utilisation non autorisée ; (24)
- 7 infractions pour division d'un logement ; (13)
- 16 infractions pour extension non autorisée / travaux de stabilité (démolitions, constructions,...) ; (20)
- 20 infractions pour modification de façade sans autorisation ; (26)

- 7 infractions pour panneaux publicitaires ou enseignes ; (4)
- 2 infractions pour modification du relief du sol ; (1)
- 3 infractions pour abattage d'arbres ; (0)
- 1 infractions pour aménagement d'une zone de recul ; (0)
- 5 infractions pour non-respect du phasage imposé dans les permis d'urbanisme de régularisation ; (7)
- 5 infractions pour non-respect du Titre XIII du règlement général sur les bâtisses ; (4)
- 1 infraction pour placement d'une installation fixe en voirie ; (NC)

Dans le cas où un procès-verbal ne suffit pas et/ou que les propriétaires poursuivent les travaux en infraction, notre service procède à l'arrêts des actes et travaux (8 cette période) (9) voir à la mises sous scellés du bien (5 cette période) (4).

Les contrôles de la PEB (performance énergétique des bâtiments) ont conduit à l'établissement de 0 procès-verbaux (0).

0 procès-verbaux sur base du Règlement Général de Police pour le placement d'antenne parabolique en façade avant ont été dressés (0).

Enfin, 17 PV de cessation d'infraction ont été établis (15).

4. LES INFRACTIONS LIEES A L'ABSENCE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour le contrôle du respect du permis d'environnement et de la gestion du suivi administratif des installations classées, l'Ordonnance du 25 mars 1999 permet la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière environnementale.

Etablissements	Contrôles	Avertissements	Mises en demeure	PV	Arrêtés
1364	243	53	7	2	

5. SECURISATION DES CHANCRES URBAINS

- Contrôle des immeubles dangereux (immeubles en ruine/vides ou squattés).
- Contrôle des bâtiments non dangereux mais laissés vides ou à l'abandon temporaire.
- Cas de bâtiments (ou biens) remarquables.

6. RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENS

Le Service répond à la population désireuse de connaître la législation touchant

- *La Constitution.*
- *Le Code Civil.*
- *L'Ordonnance Organique de Planification et de l'Urbanisme (OOPU)*
- *Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)*
- *le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)*

Le service répond individuellement aux problèmes courants intervenant entre citoyens

- Sur les droits et devoirs du propriétaire
 - *propriétaires et locataires,*
 - *propriétaires mitoyens,*
 - *changement de propriétaire*
 - *propriétaires et la Loi*
- Sur les droits et devoirs du locataire
- Sur les droits et devoirs de l'exploitant

En général, ces renseignements se font oralement au guichet ou par téléphone mais des réponses écrites sont régulièrement rédigées et peuvent être évaluées à 300 lettres et e-mail.

B. ACTIVITES HYGIENE/CADASTRE/EXPULSIONS

1. HYGIENE

Plusieurs textes légaux fondent le cadre de travail dudit service (le COBAT, la Nouvelle Loi Communale, Ordonnance Régional du 17.06.1997, RRU, SIAMU, Code Bruxellois du logement,...) pour la prise en charge des matières concernant la salubrité ou la sécurité publique et également pour contrôler la qualité des denrées alimentaires proposées au public.

Tableau hygiène

	Courriers	Arrêtés	Abrogations	Contrôles	Attestations	Actions
Homes	3			4	2	
Crèches	2			5		
Snacks	24			49		
Dératisations	15					106
Procès-verbaux						
Débits de boissons	10				8	
Abattages					46	

C'est dans ce cadre très complexe du point de vue légal que le service communal de l'hygiène réalise régulièrement des actions et des contrôles dans les biens privés, en cas de conflit de voisinage suite à des nuisances dues au manque d'hygiène mais également dans les Homes, les crèches, les débits de boissons en vue d'en vérifier les conditions d'hygiène et de sécurité.

C'est souvent suite à une plainte que l'inspecteur de l'hygiène procède à l'inspection d'un lieu privé. Cependant, pour les établissements sociaux les contrôles se font d'initiative et pour ceux qui nécessitent la prise de mesures précises en vue de rendre les lieux salubres, un courrier est envoyé à la direction afin qu'elle procède à la mise en œuvre de ces mesures.

Les inspecteurs de quartier sollicitent aussi l'avis du service communal d'hygiène, lors de la procédure d'inscription au registre de la population de nouveaux arrivants sur le territoire communal, quand ils estiment que les conditions d'habitabilité ne sont pas réunies.

Ces contrôles permettent diverses formes de réactions et d'actions, lorsque les différentes parties concernées acceptent d'œuvrer ensemble pour remédier à la situation notamment :

- Un dialogue entre le service communal de l'hygiène, les propriétaires et les locataires qui permettent d'apaiser dans bien des cas un conflit éventuel ;
- Une prise de conscience des propriétaires quant aux lois et normes applicables en matière de salubrité de leurs biens et également leurs responsabilités civiles. Certains propriétaires par la suite procèdent à des aménagements pour les rendre salubres ;

- Une information exhaustive que les employés dudit service dispensent aux locataires sur le bon usage d'un logement, en vue d'en optimiser les conditions d'hygiène et ainsi éviter les facteurs qui favorisent un taux d'humidité élevé, la prolifération des moisissures et champignons ou tout simplement comment il faut procéder pour éviter des intoxications au monoxyde de carbone ou par de l'air vicié;
- Une pression qui oblige des propriétaires à faire vérifier les installations par des organismes agréés, pour les installations de chauffage et d'électricité ;

Cependant, si le constat indique qu'un danger réel pour la sécurité et la santé des occupants existe et que des travaux majeurs sur le bien sont indispensables, un courrier d'avertissement est adressé au propriétaire en vue de lui demander son intention face à la situation constatée, lui laissant un délai raisonnable. Si ce délai est dépassé sans que le propriétaire ne réagisse, alors un arrêté de fermeture est proposé aux autorités signataires conformément aux articles 133 et 135 de la nouvelle loi communale ; l'arrêté n'est abrogé que si les travaux conséquents sont réalisés et que des attestations des services agréés en matière d'hygiène et de sécurité sont produits.

Actuellement, le service se concentre prioritairement sur l'hygiène des établissements qui proposent des denrées alimentaires (103 actions) et ceux qui proposent des services tels que les homes et les crèches.

a. Dératisation

Deux campagnes de dératisation sont réalisées (au printemps et en automne). La campagne se mène en concertation et en collaboration avec l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution de l'eau (IBDE), qui en plus, gère les réseaux d'égouttage des 19 communes bruxelloises.

La commune assure la dératisation des espaces en surface et l'IBDE s'occupe de tout le réseau d'égout. De même, les appâts sont placés principalement, dans des lieux en corrélation avec les plaintes émises par les habitants. Ces opérations sont réalisées conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Une dératisation à la demande des habitants est également effectuée par la société spécialisée sur base d'un contrat avec l'administration communale. Elle se rend chez l'habitant et y procède aux opérations requises, 106 interventions de dératisation ont été opérées chez les particuliers, la baisse des interventions est due à l'efficacité de la campagne de dératisation des égouts.

b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux

Les interventions se font à la demande des services concernés et le travail presté par la firme qui a gagné le marché est satisfaisant à tout point de vue et ce en exécution du cahier des charges.

c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks

Le service des Classes Moyennes sollicite le service de l'Hygiène pour procéder à l'inspection quant aux normes de salubrité des lieux. 8 certificats ont été rédigés dans ce cadre.

d. Attestations pour les homes

25 homes pour personnes âgées se trouvent sur le territoire communal, les inspections dans ces installations concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité et les Attestations C requises. Nous n'intervenons que lors du renouvellement de l'agrément d'un home par la Communauté Française ou Flamande. 4 homes ont été contrôlés et 3 attestations C ont été délivrées.

e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement

Le service communal de l'hygiène en collaboration avec les Inspecteurs du SIAMU et/ou de BRULABO, procède régulièrement à des inspections de contrôle dans les établissements occupés par le commerce de denrées alimentaires. Les observations émises dans ce contexte, concernent l'amélioration des mesures de prévention contre les incendies et/ou le respect de la qualité des aliments. A ce niveau, nous sommes satisfaits de la collaboration des tenanciers de ces établissements car en général, ils obtempèrent aux injonctions qu'ils reçoivent.

f. Gardereries privées

Le territoire communal compte 25 crèches dont 6 pré – gardiennats, l'administration communale en possède 6 et les 19 restantes sont des crèches privées ; les inspections dans ces installations en général, concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité. L'état général de toutes les crèches est satisfaisant.

g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects

Envoi de courrier et d'échantillons à BRULABO (nourriture suspecte, mérules, ...) pour l'identification des éléments pathogènes, c'est un moyen qu'on n'utilise pas souvent étant donné le côté délicat du prélèvement et du conditionnement des échantillons.

h. Déclarations d'abattage

Dans le cadre du processus de contrôle de la sécurité des denrées alimentaires, le service délivre les certificats autorisant l'abattage et le transport des ovins et caprins. 46 certificats ont été délivrés, ce chiffre faible est dû essentiellement au boycott de la fête musulmane du sacrifice du mouton.

2. LE CADASTRE

Le département du Cadastre, annexé à celui des Permis d'Environnement et de l'Hygiène, dispose des plans du territoire molenbeekoïse annotés de renseignements cadastraux de même qu'un équipement informatisé.

Il incombe à l'employé du Cadastre de renseigner les services des administrations ou de la Police au sujet de l'identité d'un propriétaire, la superficie ou le revenu cadastral annuel d'un bien.

Le nombre de demandes de recherches cadastrales n'est pas aisé à comptabiliser toutefois en moyenne le service enregistre environ trois demandes quotidiennes.

La police et divers services communaux ont régulièrement recours à ses services.

Trois fois l'an, le service du Cadastre établit une liste détaillée de renseignements cadastraux concernant toutes les modifications d'ordre urbanistique intervenues sur le territoire de la commune.

Le contrôle cadastral des biens immobiliers permet une réévaluation des revenus cadastraux des biens concernés (formulaires 220 et les formulaires 43B). Plus de 750 courriers ont été envoyés aux propriétaires ayant des biens répertoriés comme étant sans confort et les contrôles effectués, pour cette période écoulée, ont abouti à une réévaluation du cadastre pour 635 biens.

Année	Montants	Augmentation	Différentiel service
2010	-46.322.607	Année de référence	
2011	45.940.559	-382.048	
2012	46.613.922	291.315	
2013	46.657.646	335.039	Début du service
2014	47.334.924	1.012.317	677.278
2015	47.460.153	1.137.546	802.507
2016	50.155.258	3.832.651	3.497.612

3. LES EXPULSIONS

Les expulsions et les restitutions en collaboration avec les huissiers de justice et la police.

Les biens de l'expulsé sont évacués sur la voirie publique par une équipe de déménagement privée, puis, l'équipe d'ouvriers communaux charge ces biens dans un ou plusieurs véhicules afin de les entreposer dans le dépôt communal sis rue des Quatre Vents, 49.

Tableau expulsions

Nombre des expulsions	Restitutions	Annulations	Cases vidées
100	15	17	30

Le travail de l'agent communal consiste à collecter des renseignements au sujet de l'expulsé et à établir une liste des biens expulsés, leur état et l'emplacement qui leur sera réservé dans le dépôt communal. Cette liste est soumise au Service du Contentieux qui prend contact avec l'expulsé.

Si l'intéressé se présente dans les 6 mois suivant sa date d'expulsion, l'agent communal s'occupe de la restitution des biens. Il a été procédé à 100 expulsions et à 15 restitutions durant la période comprise entre le 01/08/2016 et le 31/07/2017.

II. CONCLUSION

Le contrôle de la mise en œuvre des permis d'urbanisme s'est systématisé, ce qui permet un meilleur respect des normes et de la qualité des matériaux mis en œuvre mais à également entraîné une augmentation du nombre d'infraction constatée.

Le contrôle des exploitations soumise a permis d'environnement se poursuit de façon systématique et efficace.

Les activités du service hygiène (dératisation - désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux - certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks - attestations pour les homes - contrôle dans les établissements non soumis a permis d'environnement - garderies privées) répondent aux demandes du public comme des autres services communaux ou régionaux.

Les expulsions et restitutions sont tributaires des jugements prononcés, pas d'augmentation ou diminution constatées.

Le service du cadastre a permis d'accroître les revenus cadastraux, par rapport à l'année passée,.... de quasiment **3.500.000 €**, grâce à un travail difficile de terrain mais méthodique, cette progression devrait se poursuivre et s'amplifier dans les années avenir.

Le maintien, voir l'augmentation du nombre de personne travaillant dans les services de la division aménagement du territoire est indispensable pour garantir un travail de qualité et d'assurer des rentrées financières au moins égales à cette période.

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE ET BATIMENTS

A. PROPRIETES COMMUNALES

I. MISSIONS :

Le Service des Propriétés Communales est chargé de la location des biens immobiliers communaux et, à ce titre, il assure la gestion de la :

- location à titre d'habitations à caractère social (361 logements, hors logements de transit) :

Adresse	N° de police	Nombre de logement
Rue de l'Avenir	019A	04
Rue de Bonne	027	11
Rue Fernand Brunfaut	044	04
Rue du Cinéma	023	03
Rue de la Colonne	001	01
Rue du Comte de Flandre	003	8
	047	13
Rue de Courtrai	040	02
Rue Jean-Baptiste Decock	099	07

Avenue Jean Dubrucq	096	07
Avenue Jean Dubrucq	224	08
Rue de l'Ecole	021	02
	029	03
	039	01
	053	02
Rue des Etangs Noirs	078	07
Rue Fin	016	04
	020	04
	022	04
	037-039	02
	038	03
Chaussée de Gand	163	13
	375	08
Rue Heyvaert	122A	02
Rue des Houilleurs	19A	03
Quai de l'Industrie	059	17
	091	16
Rue du Jardinier	077	01
Rue Eugène Laeremans	018	05
Rue Le Lorrain	008	07
Boulevard Léopold II	103	04
Rue de la Lys	068	01
Quai de Mariemont	059	13
Rue du Maroquin	014	04
	026	01
Rue Mommaerts	001	03
	001A	02
	001B	01
	003A	02
	003B	02
Rue François Mus	024	03
Rue du Niveau	003	02
	030	01
	040	01
	048	01
Rue des Osiers	008	02
Rue de la Perle	017	03
Petite Rue Courtois	001	06
	003	01
	005	01
Place Communale	030	01
Rue des Quatre-vents	053	10
	055	01
	079	03
	182-184-186-188	08
	192	06
Rue Ransfort	030	01
	040	03
Rue du Ruisseau	021	03
Rue Saint-Martin	003	01
	005	01

	006	03
	008	01
	009-011-013	04
	010	01
	012	01
	014	01
	015-017-019	04
	016-018	04
	020-022	04
	021-023-025	04
	024-026	04
	027-029-031	04
	028	07
	033-035-037	04
Rue Sainte-Marie	037	04
Rue Tazieaux	038	06
	040	06
	043	07
Rue Vanderdussen	063	08
Rue Albert Vanderkindere	021-023-027	05
Rue Vandermaelen	006	05
	013	02
	018	04
	026	01
Rue Wauters-Koeckx	008	05

- location de garages et d'emplacements de parking :

Adresse	N° de police	Nombre d'emplacement
Av. Jean Dubrucq,	082	17
Av. Jean Dubrucq,	224	8
Quai de l'Industrie,	059	11
Bd Léopold II,	170	24
Rue Le Lorrain,	008	8
Rue Tazieaux	032	2
Rue Tazieaux	040	23

Les box de garages situés Boulevard Louis Mettwie ont été vendus en date du 10/05/17.

L'occupation du parking situé Rue Tazieaux 040 a été conventionnée avec la zone de Police Bruxelles Ouest.

- location de locaux à usage commercial ou associatif (infrastructures) :

Adresse	N° de police	Occupant
Rue des Béguines	101	crèche « Molenketjes »
Rue de Berchem	007	crèche « Olina »
Rue de Bonne	025	antenne ONE

Rue Fernand Brunfaut	042	crèche « Elmer »
Rue de la Colonne	001	a.s.b.l. « La Rue » + a.s.b.l. « Periphéria »
Rue de Courtrai	001	maison de quartier
Rue du Comte de Flandre	001	commerce: petite restauration
	013-015	« AJJA » (diverses associations + 1 restaurant social)
	047/RG	commerce: bijoutier
	047/RD	commerce « Cartouche ECO »
Rue Jean-Baptiste Decock	101	crèche « Molenketjes »
Avenue De Roovere	009	commerce : restaurant « Pythagoras »
Avenue Jean Dubrucq	082	diverses associations dont « Lire & Ecrire »
	226	crèche : « Le nid'Olina »
Rue de l'Ecole	039	commerce : laboratoire dentaire
Rue d'Enghien	051	crèche « Le petit train d'Olina »
Rue Fin	018	commerce : atelier « Ancienne usine Hainaut »
	034	jardin urbain géré par l'association « La Rue »
Chaussée de Gand	006	a.s.b.l. « La goutte d'huile »
	159	commerce : opticien « Optique des Etangs noirs »
	163A	commerce : charcuterie « Le palais de Balkis »
	165	commerce : opticien « Gold optique »
	171	commerce : banque « ATTIJARIJAFa »
	375	crèche : « Les couleurs d'Olina »
Rue de Geneffe	20	Association : ABEF
	22	crèche « Les mélodies d'Olina »
Rue de Gosselies	008	atelier + bureaux : CPAS
Quai du Hainaut	039-041	site Belle-Vue
Quai de l'Industrie	032	maison de quartier
Rue Pierre-Victor Jacobs	019	salle de sport – a.s.b.l. YES
Rue du Jardinier	75A	maison de la femme + crèche « Olina »
Boulevard du Jubilé	042	épicerie sociale : Amphora
Boulevard Léopold II	101	2 associations : Mission Locale de Molenbeek (bureaux) et Molenbeek Formation (restaurant)
	170 avant	pôle jeunesse
	170 arrière	a.s.b.l. « BAPA »
Rue de la Meuse	044	maison de quartier
Place Communale	028-029	commerce : en projet + occupation précaire en cours
Rue du Presbytère	019	a.s.b.l. « L.E.S. - FUTSAL Molenbeek »

Rue Sainte-Marie	039	commerce : friterie « Chez René »
	041	association : « De Vaartkapoen »
Rue Joseph Scholz		entrepôt : en projet
Rue Tazieaux	034	association : AJM
	045	association : Croix rouge de Belgique
Rue Vandenboogaerde	093	« Centre Communautaire Maritime » (diverses associations)
Rue Albert Vanderkindere	029	salle de sport – CLES
Rue Vandermaelen	005	association: Mission locale de Molenbeek
	018	crèche « Molenketjes »

- Location d'emplacements de terrain rue de l'Oiselet (5 emplacements)
- Location de différents terrains, la plupart à titre précaire

Quatre logements supplémentaires ont été repris en gestion par l'a.s.b.l. M.A.I.S. (30/09/16).

Suite à la reprise de la gestion des logements de transit par l'a.s.b.l. M.A.I.S., le service des propriétés communales assure les interventions techniques qui incombent au propriétaire des 21 logements situés :

- ✓ Rue du Cinéma, 021 et 023 (2 logements)
- ✓ Place Communale, 030 (1 logement)
- ✓ Chaussée de Gand, 163 (1 logement)
- ✓ Quai de l'Industrie, 059 (1 logement)
- ✓ Rue du Jardinier, 079 (1 logement)
- ✓ Rue Mommaerts, 001 (1 logement)
- ✓ Rue du Niveau, 003 (1 logement)
- ✓ Rue de la Perle, 017 (1 logement)
- ✓ Rue des Quatre Vents, 079 (1 logement)
- ✓ Rue Saint-Martin, 006 (1 logement)
- ✓ Rue Saint-Martin, 028 (5 logements)
- ✓ Rue Vandermaelen, 007 (6 logements)

Le service des propriétés communales assure le lien avec les copropriétés dont l'Administration communale fait partie :

- ✓ Complexe de garage du Domaine Fleuri - Boulevard Louis Mettwie (jusqu'au 10/05/17).
- ✓ Résidence Iris
- ✓ Immeuble « Vendôme » - avenue Jean Dubrucq 82-86
- ✓ Immeuble Cap-Horn - Rue Wauters-Koeckx 8
- ✓ Maison Maritime – Rue Vandenboogaerde 91-93

Le service des propriétés communales assure la représentation de l'Administration Communale dans ses relations de propriétaire avec ses voisins.

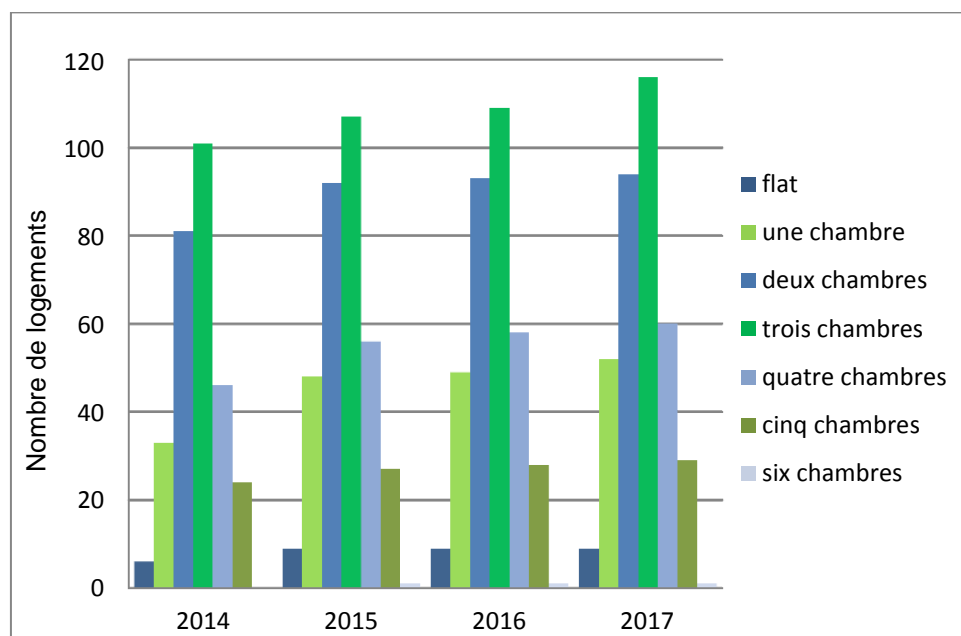
Le service intervient dans les processus d'acquisition ou de vente de biens immobiliers par l'Administration Communale.

II) STATISTIQUES

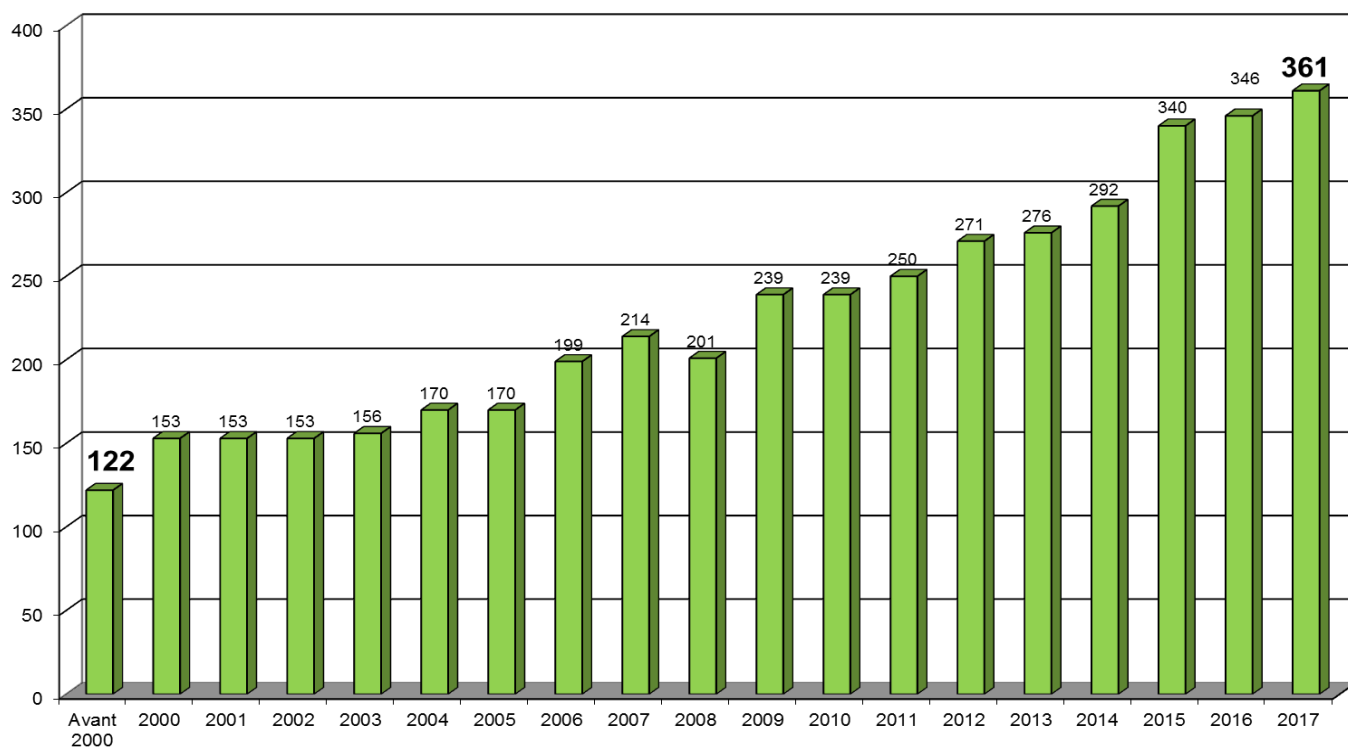
1) Nombre de logements (hors logements de transit)

flat	9	2,49%
une chambre	52	14,40%
deux chambres	94	26,04%
trois chambres	116	32,13%
quatre chambres	60	16,62%
cinq chambres	29	8,03%
six chambres	1	0,28%
	361	

2) Evolution du type de logements (hors logements de transit) -Nombre de chambres dans les logements-



3) Evolution du nombre de logements (hors logements de transit)



Durant la période 2016-2017, le nombre de logements a augmenté de 15 unités (19 nouveaux logements et 4 logements attribués au transit), soit une augmentation de +5%.

4) Prévision du nombre de nouveaux logements :

Quai de l'Industrie, 79: 11 logements
 Rue de Mexico 13 : 3 logements
 Place Communale 28 : 1 logement

5) Interventions des ouvriers

Période	Nombre d'interventions	Jours ouvrables (www.joursouvres.be)	Moyenne d'interventions journalières
01/01/14 – 31/07/14	342	146	2,3
01/08/14 – 31/07/15	699	252	2,8
01/08/15 – 31/07/16	954	253	3,8
01/08/16 – 31/07/17	965	252	3,8

II. ACTIVITES :

Les activités principales du service, pour la période du 01.08.2016 au 31.07.2017, ont été les suivantes :

1. Dans le cadre de la gestion locative des logements, des infrastructures et des garages :

- Guichet d'accueil et d'information ;
- Contacts réguliers avec les locataires et les occupants ;
- Etablissement et mise à jour du registre des candidats-locataires via ImmoAssist (au 31.7 2017 : 2.891) en vue de gérer l'ordre d'attribution des logements ;
- Participation à la Commission d'Attribution des Logements Communaux (CALC) ;
- Participation à la Commission d'Attribution des Locaux à Usage Commercial (CALUC) ;
- Désignation de nouveaux locataires (ou mutation) : analyse des dossiers des candidats – sélection des candidats les plus anciens – contacts et visites avec les candidats potentiels – présentation des candidats retenus à la CALC – Entérinement de la proposition de CALC par le Collège des Bourgmestre et Echevins → pour la période écoulée : 23 attributions de logement à des candidats-locataires et 21 mutations de locataires ;
- Analyse de la situation locative des locataires à l'échéance de leur bail avec reconduction lorsque les locataires sont toujours dans les conditions d'accès au logement communal ;
- Négociations avec les occupants des infrastructures ;
- Calcul des loyers et des droits d'occupation ;
- Entrée-sortie locatives : rédactions et enregistrements des baux et des conventions d'occupations – reprise des compteurs – constitutions et libérations des garanties ;

Indexation des loyers et droits d'occupation, calculs des charges annuelles – transmission des données aux services de la Caisse et des Finances ;

Etablissement des états des lieux d'entrée et de sortie, avec calcul des dégâts ;

Maintenance des installations techniques et entretien des bâtiments : les interventions sont réalisées par les ouvriers polyvalents du service (voir II) STATISTIQUES 4) Interventions des ouvriers) et, le cas échéant, par les ouvriers des ateliers communaux. Des firmes privées interviennent pour des entretiens (installations de chauffage, châssis, égouttage, ...) et des travaux plus spécifiques (remplacement de chaudières, placement de revêtements de sol et de nouveaux châssis, travaux de toitures, rafraîchissement avant remise en location,...) ;

Le service assiste aux réunions de coordinations interservices dans le cadre de la création de nouveaux logements et d'infrastructures ;

Gestion de diverses tâches (indexations, décomptes de charges, demandes d'interventions techniques, appels des locataires, etc) via le programme de gestion locative (ImmoAssist) ;

2. Dans le cadre des relations avec les copropriétés

Le service assure la représentation de l'administration communale lors des assemblées générales des copropriétaires et la gestion des appels de fond. Il est l'interlocuteur des syndicats.

Plus spécifiquement, dans le cadre de la Maison Maritime, il assure la gérance de la copropriété dans le cadre d'une convention de délégation de gérance.

3. Dans le cadre des activités de géomètre, de topographie et d'expertise immobilière :

- Les états des lieux divers : avant/après occupation, avec des voisins, infrastructures avant locations, calcul des dégâts locatifs...
- L'établissement de plans et de procès-verbaux de mesurage, de reprise de mitoyenneté, de division, ...
- les expertises et les mesurages de biens sollicités par les différents services communaux,
- L'établissement et le suivi d'une cartographie des propriétés communales,

La vérification de la conformité des taxes régionales à charge de la Commune

B. LOGEMENTS TEMPORAIRES

I. MISSIONS :

Les logements temporaires de l'administration communale représentent la part des logements communaux destinés à une occupation précaire. On distingue deux types de logement temporaire : les logements de transit et les logements d'urgence (Hôtel Social).

1.1 Les logements de transit

La première finalité des logements de transit est de permettre à des personnes ne pouvant plus rester dans leur logement en raison du danger et/ou de l'insalubrité (majeure) des lieux, d'être accueillies durant quelques mois dans un logement communal meublé, où elles pourront se "poser", retrouver des conditions d'habitat décentes, sûres et plus sereines, le temps de réintégrer leur logement initial ou de trouver un autre logement.

La seconde finalité du dispositif est d'améliorer l'état du parc locatif molenbeekoïse, tant privé que public. Le but poursuivi est de remettre dès que possible des logements en état sur le marché locatif, sans que cela ne se fasse au détriment des locataires sortant et de leur santé. L'idéal est de pouvoir accueillir les personnes au transit le temps que leur logement initial soit remis en conformité.

Dès l'accueil dans un logement de transit, un accompagnement psychosocial est assuré par l'équipe du service des « Logements temporaires » en vue d'aider les personnes à concrétiser un projet de relogement durable. Selon le profil et les perspectives des personnes, ce soutien peut être plus ou moins important, ou nécessiter l'appui de services spécialisés.

Les logements de transit sont prévus pour un *accueil conditionné et de durée limitée (18 mois maximum)*. Depuis le 30 septembre 2013, leur gestion immobilière a été déléguée à l'asbl para-communale La MAIS (Agence Immobilière Sociale de Molenbeek-Saint-Jean).

L'objet du transit est donc de permettre aux personnes accueillies de rechercher ou de réintégrer un logement adapté et stable. Dès lors, *le transit est soumis à des conditions et à une procédure* permettant d'examiner le projet de la personne et de voir s'il est compatible et adapté au projet d'accueil temporaire. *Le transit ne consiste donc pas à un accueil d'urgence ou de crise.*

1.1.1 Conditions, critères et procédure d'accès

Les conditions

Le candidat devra en toutes hypothèses :

- être majeur,
- disposer de la capacité juridique,
- avoir un titre de séjour régulier et être inscrit dans les registres de la population ou au registre d'attente;
- se trouver dans une situation correspondant aux finalités du dispositif ;
- répondre de la pertinence de l'accueil temporaire (évaluée par le service des Logements temporaires);
- faire partie d'un ménage dont la taille est adaptée à celle des logements de transit

Au final, l'admission dépendra bien entendu de la disponibilité d'un logement et de la chronologie des demandes.

Les critères

Vu les finalités du dispositif, trois situations peuvent être soumises à candidature pour un logement de transit :

1. Les personnes occupant un logement insalubre et/ou dangereux. Cet état du logement doit impérativement avoir été objectivé par un service compétent.
2. Les personnes victimes d'un sinistre (incendie, effondrement, dégât des eaux, etc.) qui ont besoin d'un logement temporaire après avoir été d'abord hébergées en urgence (dans un hôtel classique via leur assurance, à l'Hôtel Social, en famille ou autre). En effet, les occupants d'un logement sinistré sont dans la même situation que celles ayant dû quitter un logement insalubre, puisque la conséquence du sinistre est l'inhabitabilité des lieux.
3. Les personnes ayant été hébergées dans un premier temps en urgence à l'Hôtel Social pour qui, un hébergement de plus longue durée est nécessaire. L'Hôtel Social accueille deux publics distincts : les victimes de sinistres et les victimes de violences intrafamiliales. Dans les deux cas, il s'agit également de personnes ayant perdu leur logement, brutalement, suite au danger auquel elles y ont été exposées.

La procédure d'admission

La durée de la procédure d'admission, en partant de la demande jusqu'à l'entrée dans le logement, peut prendre 3 à 6 semaines en moyenne. Elle se déroule comme suit :

- La demande : les personnes sources

La demande doit émaner d'un service de première ligne (service associatif, service communal ou para-communal) appelé « personne source » et doit être adressée au service *Logements temporaires* (via un formulaire type à l'adresse : transit.1080@molenbeek.irisnet.be).

- L'examen de la demande : le service Logements temporaires

Le service Logements temporaires prend connaissance de la demande et, si l'utilité du transit est avérée, rencontre les personnes candidates au transit, à domicile où sur leur lieu d'hébergement, afin de prendre mieux connaissance de leur condition de logement. Elle vérifie si la situation répond aux critères et conditions d'admission et évalue les capacités et les motivations des personnes à accepter les conditions du transit (chercher un logement, avoir la volonté de retrouver un logement, accepter l'accompagnement psychosocial). Elle rédige alors un rapport pour chaque demande qui répond aux critères et aux conditions du transit. Ce rapport, qui décrit la situation des personnes et qui traite de la validité de la candidature (pertinence de l'accueil et motivations du candidat), est transmis au Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT) qui se réunit alors pour valider ou non l'admission au transit.

- L'admission et la prolongation du séjour : le Comité de Coordination des Logements de Transit (CCLT)

Le CCLT est l'organe chargé de prendre les décisions sur l'accueil en transit. Durant le séjour, il sera chargé du suivi du respect de la convention d'occupation précaire et des actions judiciaires à intenter pour non respect des obligations de l'occupant, par exemple : non paiement, dégradation, etc.

Le CCLT est *apolitique* et se compose de personnes issues du monde associatif et de la fonction publique, à savoir :

- 2 employés communaux :
 - 2 représentants de la *Division Logement & Gestion immobilière* (dont l'un assume la présidence du comité)
- 1 employé du CPAS : la responsable de la maison d'accueil « *Le Relais* »
- 1 employé de la société immobilière de service public « *Le Logement molenbeekois* »
- 1 représentant de l'association Bonnevie asbl
- 1 représentant de l'association La Rue asbl
- 1 représentant de l'association La MAIS asbl (Agence immobilière sociale de Molenbeek-Saint-Jean)

Le CCLT se réunit toutes les six semaines en moyenne. Il prend aussi les décisions concernant les prolongations du séjour et se réunit pour aborder des questions liées au fonctionnement des logements de transit et du CCLT lui-même.

▪ L'entrée au transit et l'accompagnement psychosocial

En tant que gestionnaire immobilier, l'asbl La MAIS est en charge de la signature des conventions d'occupation précaire et de l'état des lieux d'entrée (et de sortie). Elle se charge également du suivi du paiement des loyers et des interventions techniques au sein des logements.

Le service Logements temporaires se charge alors de l'accompagnement psychosocial des personnes pendant leur séjour (suivi du projet de relogement) et fait état de l'évolution des occupations au CCLT à chaque fois qu'il se réunit.

1.1.2 *Caractéristiques et modalités pratiques*

Le nombre de logements de transit

En 2016, le nombre de logements de transit est passé de 18 à 22 logements. Ils sont sommairement meublés (lits, table, chaises, commodes, etc.) se situant et se composant comme suit :

- **Rue du Cinéma, 21-23**
2 unités : duplex - rez+1 – 1 chambre*
duplex – 2^e+3^e étage – 1 chambre
- **Place Communale 030**
1 unité : 1^{er} étage – 4 chambres
- **Rue du Niveau, 1-3**
1 unité : duplex – rez+1 – 2 chambres
- **Rue de la Perle, 17**
1 unité : duplex – 3^e+4^e étage – 3 chambres
- **Rue Saint-Martin, 28**
4 unités : rez droit – 1 chambre
rez gauche – 1 chambre*
2^e étage C - flat
4^e étage D - flat
4^e étage G – 1 chambre
- **Rue Saint-Martin, 006**
1 unité : 3^{ème} étage – 2 chambres
- **Rue Vandermaelen, 7**
6 unités : rez D – 1 chambre
rez G – 1 chambre
1^e étage – 3 chambres
2^e étage – 3 chambres
3^e étage D – studio
3^e étage G – 1 chambre
- **Quai de l'Industrie, 59**
1 unité : 2^e étage gauche arrière – 2 chambres
- **Chaussée de Gand, 171**
1 unité : 3^e étage – 1 chambre*
- **Rue du Jardinier, 79**
1 unité : rez-de-chaussée – 1 chambre*
- **Rue Mommaerts, 1**
1 unité : 2^{ème} étage – 4 chambres
- **Rue des Quatre Vents 079**
1 unité : 1^{er} étage – 4 chambres

* Logements participant à des projets d'insertion par le logement spécifiques

Sur les 22 logements de transit, 4 participent à des projets d'insertion par le logement autre que la lutte contre l'insalubrité. En effet, la MAIS asbl a conventionné avec plusieurs associations : le SMES-B asbl et Infirmiers de rue asbl pour le projet « *Housing First* » et l'asbl Projet Lama (centre médico-social pour toxicomanes) pour le projet « *Hestia* ».

En 2016, le projet Housing First a été renforcé, passant ainsi de 2 à 3 logements de transit communaux. Le projet « *Hestia* » lui, compte toujours 1 logement dans le parc des logements de transit communaux.

La durée de mise à disposition et la participation financière

- La durée de la mise à disposition du logement de transit

Elle est appréciée en fonction de la situation des personnes et *ne pourra excéder 18 mois*. Les demandes de prolongation sont examinées par le CCLT.

- La participation financière des occupants

L'indemnité d'occupation : elle est calquée sur les montants que les Agences Immobilières Sociales appliquent à leurs locataires (montants de 2007). En plus de ce montant, un forfait pour les consommations de *chauffage, d'eau (privative), d'électricité des communs et l'assurance* est exigé chaque mois.

Pour *l'électricité (privative)*, il y a un compteur par logement et les consommations sont facturées sur base du relevé. Dans le cas d'une demande de prolongation du séjour par les occupants, le montant de l'indemnité est revu à la hausse afin que ce prolongement reste dissuasif.

La garantie : elle est à payer à l'entrée en transit. Elle correspond à deux mois de loyer. Les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de la régler en une seule fois peuvent introduire une demande d'échelonnement à La MAIS asbl ou, s'ils entrent dans les conditions, solliciter la garantie du CPAS.

1.2 Les logements d'urgence (Hôtel Social)

Les logements de l'Hôtel Social sont prévus pour un *accueil d'urgence de durée limitée (3 mois maximum)* destiné à des personnes victimes de la *perte soudaine et imprévisible* de leur logement et/ou se trouvant dans une situation présentant *un danger pour leur sécurité*. Ils concernent plus précisément les victimes d'un sinistre ou d'une catastrophe (incendie, inondation, effondrement, explosion, etc.) et les victimes de violences familiales.

L'objet de l'accueil à l'Hôtel Social est de permettre aux personnes accueillies de se mettre à l'abri, d'avoir du temps et de l'espace pour rassembler les éléments de leur situation et de rebondir vers une autre solution d'hébergement. Le séjour est par définition restreint à la stricte nécessité de s'organiser pour faire face à l'imprévu.

1.2.1 Les critères et conditions d'admission

L'accès à l'Hôtel Social est conditionné à des critères précis d'admission, à savoir la *perte du logement principal pour autant que cette perte revête un caractère soudain, imprévisible et/ou présente un danger pour la sécurité des personnes*.

Les personnes accueillies doivent répondre aux conditions suivantes :

- Etre majeures (les mineurs ne peuvent pas être hébergées sans la présence d'un adulte)
- Avoir un titre de séjour régulier et être inscrit dans les registres de la population ou au registre d'attente;
- Se trouver dans une situation correspondant aux critères d'admission ;

1.2.2 La procédure d'accès

L'admission nécessite une orientation judicieusement évaluée par un travail d'écoute, une évaluation des alternatives et de la pertinence de l'accueil des personnes à l'Hôtel social. Ce travail est *confié exclusivement au Plan d'Accompagnement Social des Urgences Communales (PASUC) et au Service Communal d'Aide aux Victimes (SCAV)* qui disposent de personnel spécialisé dans la gestion des urgences et dans l'orientation des personnes vers les structures les plus adaptées à leur situation.

1.2.3 Caractéristiques et modalités pratiques

Nombre et localisation

Les logements d'urgence sont regroupés au 10 rue de Gosselies. Ils sont au nombre de 10 :

- 6 logements modulables allant du studio au 2 chambres
- 4 chambres individuelles

Ils sont sommairement meublés et équipés.

La durée de mise à disposition et la participation financière

La durée d'occupation ne peut excéder les 3 mois. Si ce délai n'a pas suffi à trouver une autre alternative de relogement, le service propose une orientation en structure d'accueil.

En 2016, les indemnités de séjour ont été revues à la baisse.

1.2.4 L'accompagnement psychosocial

Mise à l'abri et assistance psychologique

La priorité de l'accueil à l'Hôtel Social est la mise à l'abri des personnes. Les premières démarches effectuées par l'équipe visent à répondre aux besoins primaires des personnes. Dans ce cadre, le CPAS est sollicité dans tous les cas. Aussi, une assistance psychologique est dispensée dès les premiers instants de l'accueil.

Définir et mettre en place le projet de relogement

Une fois les premières nécessités prises en charge, les alternatives de relogement sont analysées. Un projet de relogement est défini par l'équipe de l'Hôtel Social, la personne de référence du SCAV et la ou les personnes hébergées. Ce dernier peut être un retour à domicile après travaux dans le cas d'un sinistre, l'attente d'une place en maison d'accueil, la recherche d'un logement dans le privé, la réintégration du logement après décision du Juge de Paix, etc.

La concrétisation du projet nécessite tout un travail d'accompagnement réalisé par l'équipe de l'Hôtel Social et la personne de référence du SCAV.

Le travail d'accompagnement psychosocial mis en place dans le cadre d'un hébergement à l'Hôtel Social n'est possible qu'à l'aide d'un travail en réseau avec des services publics et des associations spécialisées dans divers domaines (CPAS de Molenbeek-Saint-Jean, Cellule Logement, Epicerie Sociale (Amphora asbl), Snijboontje bis, Police, ONE, SAJ, SPJ, SAMPA, Médiation Locale, etc.).

II. ACTIVITES :

2.1 Les logements de transit

2.1.1 Les demandes

Entre le 01/08/2016 et le 31/07/2017, 21 demandes ont été examinées par le service.

2.1.2 L'introduction des demandes : les personnes sources

Les demandes ont émané :

- De la Cellule Logement : 8
- De l'Hôtel social : 3
- Du SCAV : 2
- Du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean : 3
- Des cabinets (Bourgmestre et échevins) : 1
- Service de l'Action sociale : 1
- Syndicat des locataires : 1
- Solidarité savoir asbl : 1
- Demande directe : 1

2.1.3 La problématique à l'origine de la demande

Les situations pour lesquelles une demande de logement de transit a été sollicitée du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 sont les suivantes :

- Insalubrité avec arrêté d'inhabitabilité de l'Administration Communale et/ou avec interdiction de mise en location par l'Inspection Régionale du logement : 6
- Insalubrité et/ou non-conformité : 6
- Incendies avec arrêté d'inhabitabilité de l'Administration Communale : 3
- Incendies : 3
- Violence intrafamiliale : 2
- Autres : 1

2.1.4 L'examen des demandes

Sur les 21 demandes de logements de transit, 11 ont été soumises au CCLT. Ce dernier a aussi examiné et approuvé une demande introduite par la personne source avant le 01/08/2016. Elle concernait une situation de non-conformité. Ce qui porte à 22 le nombre de demandes examinées du 01/08/2016 au 31/07/2017.

Sur ces 22 demandes, 8 n'ont pas été soumises au CCLT pour les motifs suivants :

- Le candidat a trouvé un logement stable ou provisoire via un autre canal : 5
- La demande ne respectait pas tous les critères ou conditions : 1 (préavis sans lien avec l'insalubrité)
- Plus de nouvelle du candidat : 1
- Le candidat est demandeur d'une solution de relogement stable et non provisoire : 1

- Candidatures approuvées par le CCLT

⇒ 11 candidatures acceptées et 7 entrées au logement de transit

Quatre candidatures approuvées par le CCLT n'ont pas été suivies d'une entrée au transit pour les motifs suivants ;

- Le candidat a finalement renoncé au transit : 1
- Le candidat n'a pas pu entrer suite à un cas de force majeure : 1
- Le candidat participait à une opération tiroir mais la signature de la convention de suspension de bail n'a finalement pas pu être conclue : 2

- Candidatures refusées par le CCLT

⇒ 1 candidature a été refusée (il s'agissait d'un candidat qui avait refusé un logement de la MAIS alors qu'il se trouvait dans une situation d'insalubrité majeure)

Pour rappel, 2 demandes sont encore en cours d'examen.

2.1.5 Les occupations

Entre le 1/08/2016 et le 31/07/2017, il y a eu 24 occupations.

Parmi elles, on distingue :

- 13 occupations déjà effectives au 1^{er} août 2016 (à la suite d'une décision favorable du CCLT prise avant cette date).
- 3 entrées entre le 01/08/2016 et le 31/07/2017 dont la demande a été introduite et examinée par le CCLT avant le 01/08/2016.
- 7 entrées entre le 01/08/2016 et le 31/07/2017 dont la demande a été introduite et examinée par le CCLT entre le 01/08/2016 et le 31/07/2017.
- 1 entrée dont la demande a été effectuée avant le 01/08/2016 mais examinée par le CCLT après cette date.

Au total, 66 personnes ont été hébergées au transit, dont 31 adultes et 35 enfants pendant la période se situant entre le 01/08/2016 et le 31/07/2017.

La durée d'occupation moyenne au transit est de 10 mois.

2.1.6 L'«après» transit : le relogement

Sur les 24 occupations ayant eu lieu entre le 1/08/2016 et le 31/07/2017, 14 ont pris fin et 10 sont, à ce jour, toujours effectives. Pour cette année, les issues après l'hébergement en transit ont été :

- Attribution d'un logement MAIS : 8
- Acquisition d'un bien : 1
- Retour au domicile initial après travaux de rénovation : 1
- Attribution d'un logement de l'AIS de Forest : 1
- Location d'un logement sur le parc locatif privé : 1
- Attribution d'un logement social : 1
- Non renouvellement du séjour avec issue inconnue : 1

2.1.7 Les réunions du CCLT

Entre le 01/08/2016 et le 31/7/2017, le CCLT s'est réuni 9 fois (18/08/2016, 11/10/2016, 24/11/2016, 15/12/2016, 09/02/2017, 23/03/2017, 30/03/2017, 11/05/2017, 13/06/2017).

Un seul CCLT a été organisé par voie électronique (30/06/2017). Plusieurs comités ont été consacrés à l'analyse du bilan des activités 2013-2016.

2.2 Les logements d'urgence (Hôtel Social)

2.2.1 Les situations

Entre le 1^{er} août 2016 et le 31 juillet 2017, l'Hôtel Social a accueilli 23 personnes ou familles en situation d'urgence. Parmi elles, on dénombre :

- 13 victimes de violences intrafamiliales
- 8 victimes d'incendie
- 2 victimes de la perte soudaine du logement (insalubrité majeure avec danger)

Sur les 23 situations, 8 personnes/familles avaient été accueillies avant le 1^{er} août 2016. Elles étaient encore hébergées à l'Hôtel Social après cette date.

Les violences intrafamiliales

Les violences intrafamiliales sont caractérisées essentiellement par des violences conjugales (9 situations sur 13). Les autres relèvent de violences intrafamiliales exercées par un ou des membres de la famille sur un ou plusieurs enfants.

Les violences subies sont d'ordre physique et s'accompagnent, presque toujours, de violences morales. Il s'agit ici de situations pour lesquels un hébergement d'urgence devait être envisagé afin de mettre à l'abri les victimes. Ces dernières sont toutes des femmes.

Les incendies

Sur les 8 situations d'incendies, 2 ont touché plusieurs logements d'un même immeuble. Les personnes accueillies étaient toutes locataires des lieux et seules deux d'entre elles étaient assurées. Sur les 8 logements concernés, 7 ont été frappés d'un Arrêté d'inhabitabilité de l'Administration communale.

Les pertes soudaine du logement (suite à une insalubrité majeure avec danger)

Les 2 situations admises dans ce cadre concernaient des locataires logeant dans des conditions d'insalubrité et de non-conformité majeure nécessitant un accueil d'urgence pour cause de danger. L'un des logements a été frappé d'un Arrêté d'inhabitabilité de l'Administration communale et l'autre d'une Interdiction immédiate de mise en location de la DIRL. Après un premier séjour à l'Hôtel Social, ces personnes ont pu intégrer un logement de transit.

2.2.2 Les admissions

Pour rappel, le PASUC et le SCAV sont les deux seuls services habilités à permettre l'accès à l'Hôtel Social. Tous les accueils se sont déroulés en journée.

Service à l'origine de l'accès

	SCAV	PASUC
Violence familiale	13	
Incendie	4	4
Perte logement	2	
	19	4

2.2.3 Les occupations

Entre le 1^{er} août 2016 et le 31 juillet 2017, 24 adultes (parmi eux 9 hommes, 15 femmes) et 27 enfants ont été hébergés, ce qui fait un total de 51 personnes.

La durée d'occupation moyenne est de 5,3 mois, chiffre en légère augmentation par rapport aux années précédentes.

2.2.4 L' « après » Hôtel Social : le relogement

Sur les 23 situations, 18 ont quittées l'Hôtel Social, les 5 situations restantes occupent toujours les lieux pour le moment.

Les personnes/familles ont quitté l'Hôtel Social :

- pour intégrer un logement de transit communal: 6
- pour intégrer un logement du parc de la MAIS asbl : 4
- pour intégrer une maison d'accueil : 3

- pour une destination inconnue (fin d'hébergement) : 2
- pour intégrer un logement de transit non communal (CAW vzw) : 1
- pour intégrer un logement social : 1
- pour retourner dans leur domicile après travaux : 1

C. HABITAT

I. MISSIONS :

1. Rappel des missions de la cellule Logement

La cellule Logement a été mise en place en 2006, reprenant les missions de contrôle de la qualité des logements exercées précédemment par le service de l'hygiène, mais dans une perspective d'action plus globale.

Ses principales missions sont:

- la lutte contre les logements insalubres (en ce compris les logements sinistrés) ;
- la lutte contre les immeubles à l'abandon ;
- la lutte contre les marchands de sommeil ;
- l'accueil, l'orientation et le conseil aux usagers.

Les agents de la Cellule Logement réalisent autant un travail de terrain (visites) qu'administratif.

Mener à bien ces différentes missions implique des axes multiples et complémentaires et requiert de développer la collaboration avec de nombreux acteurs.

De 2007 à 2015, la Cellule Logement avait été reconnue comme Observatoire local du Logement par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, recevant à ce titre un subside annuel de 25.000 EUR. Désormais, depuis 2016, la Région bruxelloise organise un appel à projets en vue d'élire des « observatoires locaux des logements inoccupés ». La Commune de Molenbeek a été lauréate de l'appel 2016 (voir ch. 3, p. 6).

2. Personnel pour l'accomplissement de ces missions

Pour la période concernée, la Cellule logement est composée de 5 personnes à temps plein²¹ :

- une coordinatrice ;
- un coordinateur-adjoint;
- un agent notamment chargé de la lutte contre les immeubles inoccupés et du projet de la cellule logement (lutte contre les marchands de sommeil et l'insalubrité) dans le cadre du contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »
- deux assistant-e-s techniques/administrati-f/ves

²¹ La Cellule Logement comptait, jusque fin 2015, 6 agents ETP.

II. ACTIVITES :

Les actions concrètes de la Cellule Logement se déclinent sous diverses formes :

1. Le contrôle de la salubrité/sécurité des logements (impliquant les collaborations avec d'autres services)
2. la coordination du Protocole communal (Commune-CPAS-Services de police) de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres
3. le contrôle et la lutte contre les immeubles inoccupés
4. la participation aux contrats de quartier
5. la coordination-animation du Conseil consultatif du Logement
6. le guichet « Info Logement »
7. l'établissement des rapports techniques pour les demandes d'allocations de relogement

1. Contrôle de la salubrité/sécurité des logements

a) Traitement des situations

Dans une majorité de cas, l'ouverture d'un dossier intervient suite à la plainte d'un locataire. Elle peut aussi résulter de la demande d'un propriétaire, du CPAS, des organes de police, des services communaux (population, urbanisme, incivilités, taxes, cadastre, SCAV, PUIC, etc.), de Sibelga ou encore d'organismes à caractère social ou administratif informés de problèmes de logement d'un habitant molenbeekois (exemple : service social des mutuelles, d'un hôpital, consultation nourrisson de l'ONE0, etc.).

Les étapes du traitement d'un dossier sont les suivantes :

- réception de la plainte (guichet, téléphone, courrier ou mail) et constitution du dossier ;
- visite du logement par un ou deux agents (accompagnés par d'autres services si nécessaire) avec réalisation d'un reportage photographique et prises de mesures (humidité, CO) le cas échéant ;
- établissement d'un rapport de visite circonstancié ;
- rédaction de courriers au locataire et au propriétaire/bailleur signalant les anomalies constatées et les réactions attendues²² ;
- contacts téléphoniques avec les intéressés (notamment en cas d'urgence) et avec tous tiers utiles ;
- contacts avec les locataires en vue de les informer, notamment lorsque l'occupation des lieux paraît elle-même pouvoir générer de l'insalubrité (manque de ventilation par exemple), les orienter et, éventuellement, remettre les parties en communication (la cellule logement servant bien souvent d'intermédiaire pour la reprise d'un contact entre bailleur et locataire) ;
- processus de dialogue – si possible – avec le propriétaire (par téléphone, sur les lieux ou en nos bureaux) en vue de déterminer les mesures à prendre et les travaux à effectuer et rappel des règlements et textes de loi existant en matière de logement ;

²² Ces courriers seront à la signature de M. le Secrétaire communal et, soit, de Mme la Bourgmestre (dans le cadre de l'article 135, § 2 de la Nouvelle Loi Communale), soit de M. l'Echevin du Logement (dans les autres cas).

- si nécessaire, procédure d'adoption d'un arrêté d'inhabitabilité en application de l'art.135 § 2 de la Nouvelle Loi communale. Cette procédure suppose la possibilité, pour le propriétaire, d'être entendu préalablement (selon le principe de droit "*audit alteram partem*"), sauf les cas d'urgence (risque imminent pour la sécurité, incendie)²³.

Cette audition n'est pas que procédurale. Il arrive que les explications données par un propriétaire – de bonne volonté – amène la Cellule Logement à suspendre la prise d'un arrêté pour permettre (et surtout encourager) la réalisation de travaux. Le but recherché n'est pas la sanction mais l'amélioration d'une situation. Certains propriétaires ont besoin d'être conseillés ou « coachés » ; des litiges avec le locataire ou un défaut d'occupation « en bon père de famille » peuvent dans certains cas expliquer qu'un logement se soit dégradé.

En fonction des situations, le dossier est traité par la cellule logement seule, ou en concertation avec d'autres services ;

La Cellule Logement veille enfin au contrôle des arrêtés d'inhabitabilité, ce qui implique des visites et des reprises de dossiers. Il s'agit d'un travail de longue haleine, le nombre total d'arrêtés non abrogés (pris entre 1993 et juillet 2017) s'élevant à 534 situations (pour 477 actes)²⁴.

Suite à la réécriture du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres et inhabitables début 2016, et à la bonne collaboration entre la Cellule Logement et le Service Taxes, un plus grand nombre de propriétaires sollicite l'abrogation de l'arrêté qui frappe leur bien. Les visites de contrôle en vue d'abroger des situations réglées sont dès lors en augmentation, ce qui est un élément positif quant à l'évolution de la situation sur le terrain et à l'effet du travail mené.

b) Données chiffrées

Durant la période de référence la Cellule Logement a :

- **traité 215 dossiers**²⁵ (82 entre août et décembre 2016 et 133 entre janvier et juillet 2017) :
- procédé à quelque **300 visites** de logements (toutes situations confondues)²⁶ ;
- proposé aux autorités signataires (Bourgmestre) **48 arrêtés d'inhabitabilité** dont **23** dans le cadre de l'art. 135 NLC et **25** suite à **des interdictions de mise en location** de l'Inspection Régionale du Logement. A titre de comparaison : 44 arrêtés durant l'exercice précédent ;
- procédé à **85 abrogations** (levées d'arrêtés), dont **52** abrogations d'arrêtés qui avaient été pris par la Commune (sur la base de l'art. 135, § 2 NLC) et **32** suite à
- une déclaration de logement conforme transmise par l'IRL. Soit **22** abrogations de plus qu'en 2015-2016 (ils s'élevaient alors à 63), ce qui est une évolution positive.

²³ En cas d'arrêté résultant d'une interdiction de mise en location de l'Inspection régionale du Logement, l'audition ne se justifie pas, puisque la procédure a été suivie par ce service régional. La Commune agit dans ce cas comme exécutant d'un autre niveau de pouvoir, sur la base de l'article 133 de la Nouvelle Loi communale.

²⁴ Le nombre de situations correspond au nombre de logements concernés par l'arrêté. Le nombre d'actes équivaut au nombre d'arrêtés. Ex : un immeuble incendié composé de 8 logements : il y a 1 acte (prise d'un arrêté) et 8 situations.

²⁵ Cela vise tant les nouveaux dossiers ouverts que le suivi de dossiers antérieurs. Le nombre s'élevait à 250 dossiers l'année passée.

²⁶ Les visites interviennent dans le cadre du contrôle de l'insalubrité, mais aussi pour les allocations de relogement et le contrôle des arrêtés. Pour le rapport annuel 2014-2015, le nombre total de visites s'élevait à 397, et à 200 en 2015-2016, où nous étions en effectifs de personnel plus réduits.

c) Collaboration avec les autres services

- avec le Service des Taxes : cette collaboration est quasi quotidienne vu l'existence de la taxe sur les logements frappés d'un arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité. La cellule réalise de nombreuses inspections et reçoit nombre d'administrés à son guichet, généralement au moment de l'enclenchement de la procédure de taxation. Une base de données commune créée en 2015 permet de croiser les déclarations des administrés dans le cadre de l'enrôlement avec les informations de la Cellule Logement.

Les effets de la révision du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables (approuvé par le Conseil communal le 25 février 2016) sont visibles : nous parvenons à une plus grande efficacité d'application.

- La Cellule Logement travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Urbanisme. Très souvent, des situations d'insalubrité découlent de travaux réalisés sans permis d'urbanisme, au mépris de la qualité du logement et des règles de l'art. Soit il est procédé à des visites conjointes, soit les services s'échangent des informations pour suivre et/ou ouvrir un dossier. Les rapports de la Cellule Logement peuvent également être transmis – via l'Urbanisme – au Parquet, en cas de poursuites pénales d'infractions urbanistiques (ce qui permettra au Procureur du Roi de savoir comment la situation a évolué).
- collaboration avec le service Population : en ce qui concerne les demandes de regroupement familial (170 demandes de renseignements, ce chiffre étant quasi doublé par rapport à l'exercice précédent – il s'élevait à 89) mais également l'échange d'informations dans le cadre du Protocole (point 2)
- collaboration avec l'Inspection régionale du Logement : la cellule logement transmet des plaintes à l'IRL. Toutefois, sauf circonstances particulières, la Cellule Logement évite de se substituer systématiquement au locataire pour le dépôt d'une plainte, laissant à celui-ci la décision d'engager (ou non) cette procédure, vu aussi les conséquences d'une telle plainte sur la préservation du logement. De nombreux contacts interviennent avec l'IRL pour s'informer du suivi d'un dossier ou pour concertation.

2. Protocole de collaboration « Marchands de sommeil – Logement insalubres »

Pour la période 2016-2017, les éléments suivants peuvent être mis en exergue :

- Le groupe de liaison du Protocole s'est réuni, à l'initiative de la cellule logement (qui convoque, anime, coordonne et rédige les procès-verbaux de réunions), les 13/10 et 16/12/2016, ainsi que les 23/3 et 8/6/2017 ;

Chaque réunion réunit une dizaine d'intervenants, de l'administration (Bureau des Etrangers, Service Population, Urbanisme, Cellule Logement), des services de police (Service des Lois spécifiques, responsables de commissariats de la division de Molenbeek-Saint-Jean) et du CPAS (responsables de secteur, référent logement).

Il y est question des situations en cours, des visites communes organisées/projetées, de la transmission d'informations par chacun des services, de questions organisationnelles, etc.

- En outre, le Protocole a invité le 2/2/2017 les deux membres du Parquet du Procureur du Roi de Bruxelles (section Ecofin) en charge des délits de « marchands de sommeil ». Cette rencontre visait à mieux connaître la politique criminelle en la matière et à permettre également au Parquet d'identifier nos méthodes de travail au sein du Protocole. Les échanges de vues furent très enrichissants et devraient permettre d'améliorer la collaboration pour mener à bien des dossiers.

L'Inspection régionale du Logement fut également invitée et participa à cette réunion.

- Le bilan 2016 du Protocole a été établi. Il sera présenté pour prise d'acte au Conseil communal du 30/8/2017.
- 15 situations ont été transmises à la Cellule Logement par les partenaires du Protocole, et de nombreuses visites effectuées dans ce cadre.

3. Immeubles inoccupés et abandonnés

Les dispositifs réglementaires et de taxation étant distincts, on distinguera les logements et immeubles de logements d'une part, des immeubles ayant une autre affectation (commerces, industries, bureaux, etc.) d'autre part.

a) Immeubles de logement et logements inoccupés

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean (Cellule Logement) dresse depuis plusieurs années une liste des biens inoccupés sur son territoire. Cette liste nécessite une actualisation permanente et implique une identification parfois difficile des situations. Au 31 décembre 2016, cette liste reprend 93 logements inoccupés²⁷ sur le territoire communal.

Sur la période de référence, 11 plaintes ont en outre été transmises à la Cellule régionale des Logements inoccupés (6 durant le 2^e semestre 2016, 5 durant le premier semestre 2017), en vue qu'une amende administrative soit prononcée (dont 85 % sera rétrocedé à la Commune), contre 6 en 2015-2016.

Notons que l'introduction de ces plaintes entraîne un travail important en amont pour la Cellule Logement, les informations sollicitées étant nombreuses et la Commune étant en réalité appelée à faire un travail d'instruction et de collecte de données important pour le compte de la Région. Formellement, un constat d'inoccupation (durant plus de 12 mois) doit également être dressé.

Avant de transmettre une plainte à la Région bruxelloise, le service œuvre tout d'abord en amont au niveau local, par des contacts avec les propriétaires, pour rappeler leurs responsabilités, suggérer le recours aux agences immobilières sociales ou à des associations susceptibles de les soutenir dans des démarches de rénovation et de constitution d'un dossier de demande de primes. Le travail en réseau avec les partenaires associatifs permet d'échanger des informations et d'ébaucher des propositions d'aide aux propriétaires disposés à faire évoluer leur situation.

Un partenariat a notamment été mis en place avec l'asbl La Rue (dans le cadre du Contrat de quartier Cinéma-Bellevue à l'origine, mais qui s'est pérennisé).

²⁷ Conformément aux prescrits du Code du Logement (art. 15, § 1^{er}). L'inventaire 2015 reprenait 77 logements.

La Commune n'a pas encore été en capacité de prendre des logements inoccupés en gestion publique.

Une première action en cessation (à charge d'un propriétaire qui laissait depuis de très longues années plusieurs appartements inoccupés et en très mauvais état) a été introduite par la Commune devant le Président du Tribunal de 1^{ère} Instance de Bruxelles fin 2015. L'ordonnance rendue par le Tribunal de 1^{ère} Instance le 27 janvier 2016 était favorable à la Commune mais le propriétaire en avait interjeté appel. La Cour d'appel de Bruxelles vient de confirmer, par un arrêt du 2 juin 2017, le bien-fondé de l'action de la Commune et condamné ce propriétaire à réaliser une série de travaux et faire réoccuper les logements, une fois mis en conformité.

L'arrêt reprend la liste des travaux qui devront être réalisés en maximum six mois, qui comprend notamment le raccordement au gaz, le remplacement des châssis, la mise en place d'une véritable installation de chauffage, le remplacement de l'installation électrique par une installation agréée, etc.

Des astreintes (250€/jour) sont en outre prévues en cas d'inexécution des travaux ou de non-remise en location, pour permettre une réelle effectivité à la décision.

D'autres actions spécifiques ont été menées par la Cellule Logement dans le cadre de l'inoccupation de logements :

- *Appel à projets « L'inoccupation dans les immeubles à appartements multiples (barres d'immeubles) »*

L'objectif de l'appel à projets « Observatoires communaux des logements inoccupés », lancé par la Région de Bruxelles-Capitale et actuellement encore en cours, est de permettre aux communes bénéficiaires de mener une action spécifique en matière d'identification et de lutte contre les logements inoccupés sur tout ou partie de leur territoire et d'expérimenter différentes méthodologies de repérage.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a choisi de travailler sur le phénomène de l'inoccupation dans les grands immeubles à appartements multiples, afin d'en acquérir une meilleure connaissance. Il s'agit d'une réalité particulièrement mal connue, car invisible. Il est en effet plus aisé de repérer une situation visible de la voie publique, soit les petits immeubles "familiaux" et les maisons de rapport traditionnelles. C'est le plus souvent l'apparence extérieure (délabrement ou espace vide) de l'immeuble qui amène à un constat d'inoccupation.

La Cellule Logement a décidé de travailler sur deux barres d'immeubles présentant des profils différents : l'un davantage de standing, l'autre plus modeste.

L'objectif du projet est d'observer et d'analyser ce phénomène, ainsi que d'analyser les causes d'inoccupation qui auront été rencontrées dans ce type d'immeubles et d'examiner les solutions qui pourraient être apportées.

Ce projet se fait par des repérages sur le terrain, des recherches via les différents outils dont nous disposons (domiciliations, cadastre, analyse des listings Sibelga et Hydrobru, etc) ainsi qu'avec la collaboration de différents acteurs, avec qui des contacts ont été pris et/ou des rencontres organisées.

Un subside de 25.000 € est alloué à cet effet.

- *Etages vides au-dessus des commerces*

Une collaboration a été entamée, en mai-juin 2017, avec le bureau d'études ERU. Ce dernier a été chargé de l'accompagnement de l'appel à projets lancé par la Région de Bruxelles-Capitale consistant à octroyer, en complément d'aides existantes, une intervention financière exceptionnelle destinée à soutenir les travaux de remise en état des étages vides au-dessus des commerces, et de création d'entrées séparées.

Les agents de la Cellule Logement ont opéré des recherches et des vérifications pour une série de maisons de la chaussée de Gand (tronçon entre le canal et la place des Etangs Noirs) ainsi que pour d'autres adresses dispersées sur le territoire de la Commune, afin de voir lesquelles pourraient être concernées par l'opportunité de réhabilitation de leurs étages vides. Deux situations ont été retenues.

b) Immeubles non affectés au logement

21 procès-verbaux (constats d'inoccupation) ont été dressés pour cette catégorie d'immeubles (6 durant le second semestre 2016, 15 durant le premier semestre 2017), dont 15 transmis au service des taxes pour enrôlement une fois les conditions rencontrées²⁸.

Comme peu de propriétaires s'acquittent de leurs obligations, introduisant des recours et débutant de longues procédures juridiques, la Cellule logement communale continue à agir en amont, en prenant contact avec ces propriétaires pour les informer au mieux et pour tenter de faire évoluer les situations d'abandon, souvent complexes, avant même qu'elles ne soient taxées.

4. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

La Cellule Logement était porteuse de projet dans le cadre de ce contrat de quartier.

Celui-ci, arrivé à son terme en décembre 2016, a permis d'intensifier la lutte contre la grosse insalubrité et les marchands de sommeil au sein du périmètre concerné.

La Cellule Logement a mené diverses actions :

- a) Développement des liens avec l'associatif local ;
- b) Actions en vue de l'augmentation du recours des propriétaires-occupants de la rue de Ribaucourt à la prime régionale à la rénovation ;
- c) Lutte contre la surpopulation imputable aux propriétaires dans la rue de Ribaucourt ;

²⁸ Pour l'exercice précédent, il y avait eu 14 P.-V. d'inoccupation dressés et 7 transmis au service des taxes. La Cellule a donc renforcé son action sur ce terrain notamment.

- d) Surveillance des biens de multi-proprétaires « à risque » en matière d'insalubrité et/ou de pratique de marchand de sommeil à l'échelle du contrat de quartier durable ;
- e) Suivi de situations problématiques ;
- f) Contrôle de logements dans le périmètre du CQD.

Le bilan de l'année 2016 est positif : les actions ont été finalisées (malgré l'absence pendant une partie de l'année de la personne en charge du projet), 4 arrêtés d'inhabitabilité et 17 abrogations ont été pris, la connaissance de l'état des logements et de l'associatif local dans le périmètre s'est développée.

Toutefois, le travail autour de l'insalubrité et des marchands de sommeil n'est visible que sur le long terme et variable en fonction des actions menées. Deux constats importants se sont imposés à nous :

- la collaboration avec divers acteurs s'avère indispensable ;
- les moyens de la Cellule Logement sont fort limités pour permettre des actions systématiques.

5. Conseil consultatif du Logement (CCL)

Durant la période d'activité, le CCL:

- s'est réuni en séances plénières les 6/9, 25/10, 6/12/2016, 7/3 et 6/6/2017.
- a poursuivi ses travaux au sein des deux groupes de travail qu'il a constitués : le 1^{er} autour de questions administratives, socio-économiques et urbanistiques, le second sur la thématique « santé mentale et logement ». Ces groupes se sont réunis chacun à plusieurs reprises.

Les séances des 25/10 et 6/12/2016 furent consacrées à la question : « *Quel habitat pour quel public à Molenbeek-Saint-Jean?* » Furent invités à cette occasion Christian Dessouroux et Sarah De Laet, chercheurs à l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (ULB), Pol Zimmer, Directeur du Service d'études de la SLRB, ainsi que les Echevins de l'Urbanisme et du Logement, MM. Olivier Mahy et Karim Majoros.

L'année s'est terminée par une séance d'actualité sur la problématique de l'encadrement des loyers en Région bruxelloise, en présence de Sandrine Jacobs, coordinatrice du Centre Informations Logement du Service public régional bruxellois, Benoît Dassy, membre du Comité économique et social de la Région de Bruxelles-Capital, Olivier Hamal, Président du Syndicat national des Propriétaires et Copropriétaires et Werner Van Mieghem, coordinateur du Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat.

Notons que durant cette année, le Collège des Bourgmestre et Echevins n'a sollicité aucun avis du CCL. Ce dernier n'en a pas non plus rendu d'initiative²⁹.

Un rapport plus détaillé des activités de l'exercice concerné sera établi par le CCL en septembre. Il sera présenté au Conseil communal pour prise d'acte avant la fin de l'année 2017.

²⁹ Selon l'art. 1er du R.O.I. du CCL, approuvé par le Conseil communal le 16/12/2015: « *Les initiatives à portée réglementaire des autorités communales en matière de politique générale du logement, ou ayant une incidence sur celui-ci, sont soumises pour avis au CCL, quant aux orientations envisagées. / Plus généralement, le Collège des Bourgmestre et Echevins informe le CCL des initiatives sur lesquelles il travaille ayant une incidence sur le logement* ».

6. Guichet « Info logement »

Ce guichet est installé dans les locaux de la Cellule Logement rue Tazieaux, 47. Il est accessible le mardi et mercredi de 13h30 à 16h, le jeudi et vendredi de 9h à 12 h (des rendez-vous étant toujours possibles, également, en dehors de ces heures, pour des situations particulières).

Le guichet accueille aussi bien les plaintes de locataires vis-à-vis de leurs propriétaires (essentiellement pour insalubrité) que des demandes de locataires ou de propriétaires sur divers sujets. Dans un premier temps, l'accent est mis sur l'écoute. Soit la Cellule prend en charge la demande de visite du logement, ou oriente la personne vers le service approprié. La Cellule met également à disposition une liste de logements à louer établie par le Guichet Info Logement de la Commune de Forest (couvrant les 19 communes), actualisée toutes les semaines.

258 personnes se sont présentées au guichet durant la période concernée.

7. Visites dans le cadre de demandes d'allocations de relogement

Lorsque l'habitation quittée se situe sur le territoire de la Commune, la Cellule logement établit un rapport technique décrivant le logement (rapport signé par Madame la Bourgmestre) permettant aux locataires l'introduction d'une demande d'allocation de relogement, auprès de la Direction régionale du Logement (pour logement inadéquat ou insalubre). Il s'agit d'un service précieux rendu aux résidents molenbeekoïses, que seules 3 Communes réalisent en Région bruxelloise.

47 visites de logements ont ainsi été effectuées dans ce cadre durant l'exercice 2016-2017.

ENERGIE

I. MISSIONS :

Les missions sont de mettre en place le **plan énergie communal** et de poursuivre au niveau communal le développement d'un Plan Local d'Action pour la Gestion Energétique (PLAGE).

Le 9 juillet 2013, le Conseil communal a adopté le nouveau **Plan énergie** pour la commune qui au travers de 22 mesures tend à offrir une réponse aux défis énergétiques, sociaux et environnementaux sur son territoire.

Le projet « **PLAGE** » de son côté correspond à la mise en place progressive et à la réalisation d'un ensemble cohérent et coordonné d'actions et de méthodes appliquées aux bâtiments communaux (bureaux, écoles, crèches, centres culturels, centres sportifs, ...) qui permet de connaître leur efficacité énergétique; d'identifier le potentiel d'économie; de sensibiliser les occupants ; d'intégrer l'efficacité énergétique dans les choix d'investissement; et d'assurer la transparence de l'information.

Depuis 2005, la commune a engagé un Responsable énergie « Bâtiment communaux » dont la mission principale est de mener à bien le projet PLAGE et d'apporter un soutien technique et réglementaire aux différents services techniques (principalement les services des Travaux publics, du Développement urbain et des Finances).

Depuis septembre 2014, le service énergie a été renforcé par un collaborateur ayant pour principale mission la réalisation des certificats énergétiques PEB des bâtiments communaux.

II. ACTIVITES :

1. Cadastre énergétique

Le parc immobilier de la commune est composé d'une centaine de bâtiments : parmi ceux-ci, on peut dénombrer de nombreuses écoles, une Maison Communale, des bibliothèques, des bureaux, une piscine olympique, quelques maisons de quartier, des habitations à loyer réduit, , ...

Les consommations de gaz et d'électricité de la Commune ont été compilées bâtiment par bâtiment depuis l'année 2005. La collecte d'information est réalisée en rassemblant dans un fichier Excel la base de données mise à disposition par fournisseur d'énergie.

2. Projet NRclick

A la demande des Directeurs Techniques des 19 communes bruxelloises, Sibelga a mis en place un système de comptabilité énergétique intitulé « NRclick ».

Le développement du projet a été réalisé en étroite collaboration avec les différentes communes via les Responsables énergie.

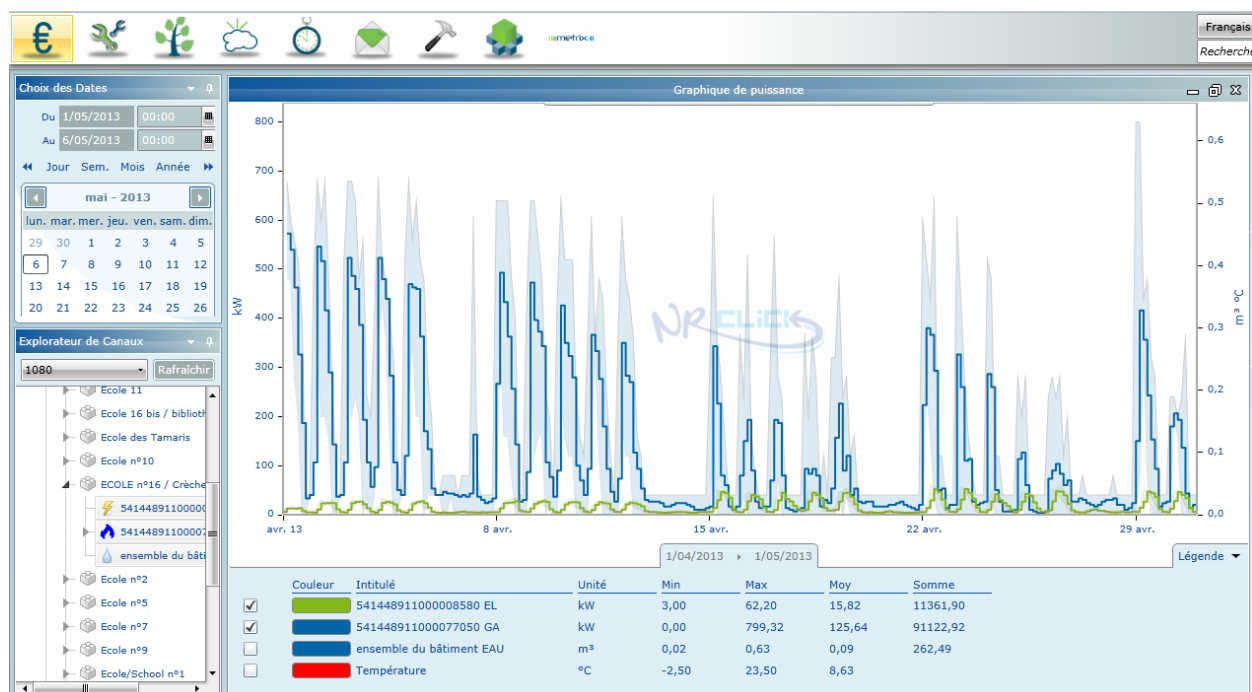
Dans le cadre de ce projet une interface graphique accessible depuis une connexion Internet a été mise en ligne à l'adresse suivante : <http://nrclick.sibelga.be/>

2.1. Suivi automatisé des consommations

Afin de pouvoir suivre l'évolution des consommations des bâtiments les plus consommateurs, des remplacements de compteurs par des compteurs « Intelligents » (munis d'impulsion) ont été réalisés dans les bâtiments suivants :

<u>Année de pose Data-logger</u>	<u>Nom site</u>
nov-12	Académie de dessin
févr-13	AJJA conciergerie
nov-11	Maison Communale + Commissariat
févr-13	AJJA
Juin-14	Ecole 11
juin-12	Ecole 16 & crèche des petits poucets
févr-13	Ecole 2
Nov-13	Ecole 9
Juin-14	Prégardiennat « Petite Alouette »
nov-12	Maison de cultures (Phase 3)
nov-12	Maison de cultures (Phase 4)
nov-12	Maison de cultures (Phase 2)
oct-11	Château du Karreveld
Juillet 13	School 11
févr-13	School 2
Après travaux de rénovation	Piscine Louis Namèche

Exemple de suivi des consommations à l'école 16 via NRclick :



2.2. Suivi mensuel des consommations

Depuis octobre 2015, la majorité des bâtiments communaux sont suivis mensuellement via des relevés manuelles des index des compteurs d'énergie (gaz et électricité) et d'eau. Ces relevés sont effectués par un membre du personnel de chaque site (ex. conciege dans les écoles). Une plate-forme web permet de communiquer les relevés et alimenter une base de données permettant au service énergie de faire un suivi de l'évolution des consommations. Les responsables des sites reçoivent via e-mail un rapport automatique du suivi de l'évolution des consommations par compteurs.

3. Certification PEB des bâtiments Publics

Le « **certificat PEB bâtiment public** » est un document affichant la performance énergétique globale d'un bâtiment public. Ce résultat est calculé sur base des consommations des occupants publics qui occupent le bâtiment.

Son but est d'informer les visiteurs et les occupants de la consommation réelle du bâtiment, de son évolution dans le temps, des émissions de CO2 correspondantes et des mesures à prendre pour améliorer sa performance énergétique.

Ce certificat doit être mis à jour annuellement et doit être affiché dans le hall d'entrée du bâtiment.

Bâtiment	Adresse	Année	Conso spécifique (kWh EP /m².an)	Factures (€/an)	Surface occ. (m²)	Indice
Kribbe Arion	Chaussée de Ninove 124A, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	227,3	8302,27	624,25	C
		2016	205,28	8191,17	624,25	C+
		2017	204,13	8161,12	624,25	C+
Centre de rencontre – School 11 bis "Marie-J	Boulevard Edmond Machtens 1, 1080	2015	845,26	13417,74	291,71	G

Josepark"	Molenbeek-Saint-Jean	2016	780,54	13441,85	291,71	G
		2017	1032.60	16741.60	291.71	G
Ecole 14 « -La flûte enchantée »	Rue de la Flûte Enchantée 30, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	179,89	16833,57	1820,2	D+
		2016	156,6	16014,82	1820,2	C-
		2017	176.70	14866.10	1820.2	D+
Bibliothèque 2	Rue des Béguines 103, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	310,2	4990,65	323,7	E+
		2016	232,03	4347,22	323,7	D+
		2017	297.97	4166.58	323.7	D-
Ecole 19 "Korenbeek"- School 13 bis "Tijltjes"- Crèche "Harlekintje"	Rue des Béguines 101, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	251,68	24465,02	1454,2	E
		2016	264,88	20376,59	1454,2	E
		2017	346.17	20838.31	1454.2	F
Ecole 7 "Arc-en-ciel"	Rue de Ribaucourt 21, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	245,55	41723,56	3026,76	E+
		2016	213,26	32977,9	3026,76	D-
		2017	256.59	35614.28	3026.76	E
Crèche Reine Fabiola	Avenue Jean Dubrucq 90, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	303,51	38779,31	2384,37	D+
		2016	494.04	25423	1486,44	E-
BÂTIMENT Intendant 63-65	Rue de l'Intendant 63, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	187,51	40697,26	3525,53	B-
		2016	213,12	36128,7	3525,53	C+
School 5 " Windekind "	Rue Jean-Baptiste Decock 54, 1080 Molenbeek-Saint- Jean	2015	246,06	15718,95	1130,43	E+
		2016	215,93	11697,19	1130,43	D-
Ecole 18 "Korenbeek"	Rue du Korenbeek 133, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	290,05	18792,59	1061,94	E-
		2016	252,84	14497,38	1061,94	E
		2017	299.74	13190.94	1061.94	F
Ecole 11 - Ecole 12 – Pavillons School 11	Rue Paloke 31, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	330,2	61062,43	3237,43	F
		2016	328,78	53334,9	3237,43	F
		2017	346.31	44738.85	3237.43	F
School 11 "Paloke"	Chaussée de Ninove 1001, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	139,38	9210,69	1246,96	C
		2016	122,57	8774,56	1246,96	C+
		2017	129.44	7639.75	1246.96	C
Ecole 13 "L'école qui bouge"-School 13 "Tijl	Rue De Koninck 65, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	251,91	39925,86	3382,66	E

Uylenspiegel"		2016	243,56	41823,59	3381,66	E+
		2017	267,59	35811.12	3381.66	E
Ecole 10 "La cité des enfants"	Rue Ransfort 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	174,78	23244,55	2065	D+
		2016	200,73	18650,69	2065	D
		2017	204.53	19153.85	2065	D
Ecole 15- Ecole 16 – Crèche les Petits Poucets	Avenue Carl Requette 20, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	170,99	71822,78	7026,23	D+
		2016	193,08	58271,34	7026,23	D
		2017	181.87	63326.85	7026.23	D+
Ecole 5 "Chouette"	Place de la Duchesse de Brabant 2, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	193,28	38389,83	4781,26	D
		2016	158,25	36455,16	4781,26	C-
		2017	191.39	32290.56	4781.26	D
Crèche Louise Lumen	Rue Jean-Baptiste Decock 59, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	432,43	24841,81	1109,6	E
		2016	411,96	24237,08	1109,6	E+
		2017	420.48	23214.87	1109.6	E+
Ecole 17 "Les Tamaris"	Avenue du Condor 1, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	179,89	33994,42	3287,2	D+
		2016	147,89	29822,7	3287,2	C-
		2017	141.05	23046.35	3287.2	C
Ecole 8- Ecole 9	Rue du Gulden Bodem 2, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	222,25	37078,15	3609,6	D-
		2016	182,61	33719,74	3609,6	D+
Ecole 1 - School 1	Rue des Quatre-Vents 71, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	241,79	56736,76	5401,43	E+
		2016	206,07	53262,71	5401,43	D
		2017	232.94	46871.52	5401.43	E+
Gemeentelijke Basisschool 2	Rue Ulens 83, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	176,16	30445,18	2671,18	D+
		2016	162,47	22694,64	2671,18	C-
Ecole fondamentale n° 2	Rue Le Lorrain 94, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	173,13	22270,9	2281,76	D+
		2016	156,33	17871,13	2281,76	D+
Gemeentelijke Basisschool 2	Rue de Ribaucourt 180, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	185,99	7905,47	634	D+

		2016	195,29	6530,8	634	D
Maison des Cultures et de la Cohésion sociale	Rue Mommaerts,4 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	248,41	63192,62	4239,63	D+
		2016	256,51	52945	4239,63	D
Academie de Dessin et des Arts visuels	Rue Mommaerts 2A 1080 Molenbeek-Saint-Jean 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	142,52	27490,58	3024,12	C
		2016	210,95	27261	3091,47	D
Institut Edmond Machtens Bibliothèque 1	Rue Tazieaux 25 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	255,53	20403,14	1312,41	E+
	1080 Molenbeek-Saint-Jean	2016	278,15	15263	1312,41	E
Bibliotheek – De Boekenmolen	Rue du Jardinier 47 1080 Molenbeek-Saint-Jean 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	256,95	13783,55	848,97	D
		2016	319,25	12118	848,97	E+
Service des Plantations et des Espaces verts	Boulevard Louis Mettwie 15 1080 Molenbeek-Saint-Jean 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	391,41	18569,51	1000,18	F
		2016	359,37	18318,07	1000,18	E-
		2017	307,46	13057,58	1000,18	E+
Salle des fêtes du Sippelberg	Avenue du Sippelberg 1 1080 Molenbeek-Saint-Jean 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	322,14	12435,57	596,22	E-
		2016	237,47	10358,26	596,22	D
		2017	248,38	9568,39	596,22	D
Château du Karreveld	Avenue Jean de la Hoese 3 1080 Molenbeek-Saint-Jean 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	485,61	52140,84	2274,36	G
		2016	411,12	46970,05	2274,36	F
		2017	408,07	40711,69	2274,36	F
Atelier communal	Rue des Osiers 15 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	484,29	21899,63	998,53	G
		2016	532,02	20271,36	998,53	G
Imprimerie-Dépot communal	Rue des Quatre-Vents 27 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2016	70,83	9921,71	2351,56	B+
Bâtiment AJJA	Rue du Comte de Flandre 15 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	300,32	50303,1	3968,9	C-
		2016	368,28	47432	3968,9	D
Centre de Promotion de la Santé à l'école	Rue Vandermaelen 26 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	304,71	7050,14	424,29	C
		2016	254,51	4622,18	424,29	C+

Salle Beudin	Rue Docteur Charles Beudin 24 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2016	359,69	27591,71	1499,21	D+
Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean	Rue du Comte de Flandre 20 1080 Molenbeek-Saint-Jean	2015	246,6	70677,56	7076,51	C
		2016	230,30	63445	69995,87	C
Prégardiennat Les petites alouettes	Rue du Gulden Bodem 2A	2017	168.48	5850.99	562.48	B-

4. Marchés conjoints énergie 2016-2017

A partir du 1/1/2016, la fourniture d'électricité et de gaz se fait via la centrale d'achat de gaz et d'électricité Interfin (filiale de Sibelga). Les différentes données techniques nécessaires ont été transmises à Interfin par la commune.

5. Projet pilote d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales

Réalisation d'un marché visant à la mise à disposition des toits du patrimoine de bâtiments de la commune de Molenbeek-Saint-Jean en vue du placement et de l'exploitation d'installations photovoltaïques et des équipements connexes nécessaires à la production d'électricité par le biais de ces installations photovoltaïques.

Les bâtiments suivant ont été sélectionnée projet pilote :

- Ecole 5, Place de la Duchesse du brabant 27, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
- Bureau Intendant 65, Rue de l'intendant 63-65, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
- Ecole 13/School 13, Rue De Koninck, 63, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
- Service plantation, Boulevard Louis Mettwie, 15, 1080 Molenbeek-Saint-Jean
- Ecole 10, Rue Ransfort, 76, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

La puissance-crête totale des installations photovoltaïques installées en 2015 par le tiers investisseur Blue Tree est de 182 kWc.

6. Appel à projets 2017 : Mon école est énergique !

L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean lance l'appel à projets « Mon école est énergique » pour soutenir des initiatives sensibilisant et agissant pour améliorer l'utilisation de l'énergie et de l'eau dans les écoles.

6.1. Bénéficiaires

Cet appel à projets est ouvert à toutes les écoles communales francophones et néerlandophones de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean.

6.2. Thèmes

- Prise de conscience par les élèves, les professeurs, le secrétariat et le personnel d'entretien des enjeux climatiques et environnementaux liés aux consommations d'énergie et d'eau
- Prendre conscience des consommations d'énergie (chauffage, éclairage, ...) et d'eau (WC, éviers, fuites, ...) au sein de son école
- Mettre en place dans l'établissement scolaire des actions qui stimulent une meilleure utilisation de l'énergie et de l'eau.

6.3. Périodes du projet

Le projet doit être mené durant l'année scolaire 2017-2018.

6.4. Montant

Soutien financier : max. 350 euro par projet. Plusieurs projets peuvent-être introduits par une même école.

GESTION DES BATIMENTS

Pendant l'exercice susmentionné, la Division Infrastructure et Développement Urbain a été scindée (le 1 janvier 2017) en: Division Infrastructure et le service Gestion Bâtiments. Ce dernier a été annexé à la Division Logement et Gestion Immobilière et plus particulièrement au service des Propriétés communales.

De manière générale, le service est appelé à s'occuper de la maintenance et de l'entretien des différentes infrastructures communales (logements compris)

Le service 'Gestion Bâtiments' compte 8 personnes et comprend également le personnel des Ateliers.

I. MISSIONS :

Le service Gestion Bâtiments assure les missions suivantes : il est en charge principalement d'établir (partie technique)/suivre l'exécution de Marchés Publics, plus précisément :

- pour les marchés de service: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de l'étude
- pour les marchés de travaux: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi des travaux
- pour les marchés de fourniture: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de la fourniture

II. ACTIVITES :

BATIMENTS – Général

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien et dépannage des installations de chauffage

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché stock avec un pic lors de la période hivernale.

Entretien et dépannage des installations d'ascenseur

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché stock.

Traitement d'humidité

- a) Ecole communale n°2fr sise rue Le Lorrain, 94: Traitement de l'humidité ascensionnelle : élaboration du cahier des charges en cours
- b) rue des Quatre Vents, 53 : problèmes d'humidité dans un appartement : dossier en cours
- c) Bâtiment « épicerie sociale Amphora » sise boulevard du Jubilé, 42: dossier technique fait
- d) MQ Meuse 44

Protection alarmes: mise en place d'un système alarme à l'antenne WAQ sise rue Liverpool, 2; dossier technique en élaboration

Entretien des cabines Haute Tension

Entretien pour tout le patrimoine communal via un marché stock

Traitement d'amiante: diverses adresses

Entretien des sprinklers au 63-65, rue de l'Intendant (bâtiment arrière) : entretien fait

Marché stock réparation/remplacement de châssis : marché attribué et en cours d'exécution

Marché réparation/(rem)placement stock stores: attribué et en cours d'exécution

Entretien d'extincteurs et dévidoirs : attribué et en cours d'exécution

Marchés stock: plan d'évacuation ; placement de pictogrammes,... : attribué et en cours d'exécution

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services a débuté en janvier 2015 pour une durée de 4 ans. La réception provisoire de ce projet est prévue pour fin décembre 2018.

Divers autres travaux

ADMINISTRATION CENTRALE

1 Aménagement des bâtiments

Travaux de réparation à la rotonde (cabinet du Bourgmestre): réparation/isolation/... :
travaux terminés

Réaménagement du rez-de-chaussée de la rue du Niveau 7 – marché de service:
élaboration du cahier de charges de service

2 Equipements et maintenance des bâtiments

Service informatique: amélioration de la climatisation d'air dans le local « server »: visite avec Sibelga le 18 08(dans le cadre de subsides UPREG): en attente d'un retour

VOIRIES COMMUNALES

Achat de signalisation routière et de petit équipement de voirie

Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal (divers phases).
Les travaux sont en cours d'exécution.

PARKING COUVERT

Parking Brunfaut + Tazieaux

Suivi des travaux à exécuter d'urgence

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année

Dossier attribué + location d'un nouvel local de stockage pour les illuminations depuis fin juin

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Construction et extension d'écoles

Ecole communale n°14 sise rue de la Flute enchantée, 14 : nouveau préau : dossier attribué: travaux en cours

Equipement et maintenance des bâtiments

Ecole communale n° 2nl sise rue Ulens, 75: entretien des châssis de fenêtres : attribué

Ecole communale n° 5 sise place de le Duchesse de Brabant, 27: réparation de linteaux de fenêtres : attribution se fait prochainement

Ecole communale n° 8-9 sise rue du Gulden Bodem, 2-4: Rénovation des sanitaires : établissement du dossier technique en cours

Ecole communale n° 10 sise rue Ransfort, 76: Entretien /Remplacement de châssis : établissement du dossier technique

Ecole communale n° 13 sise rue de Koninck, 63:

- remplacement de la membrane d'étanchéité d'une partie des toitures : début de travaux
- toilettes vétustes : dossier technique en élaboration

+ diverses interventions urgentes

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Equipement et maintenance des bâtiments

ITEM : Réfection de la cour de récréation : dossier technique prêt – délibération pour fixer les conditions du marché en cours.

JEUNESSE

Station de plein air et ludothèque

Ludothèque Speculoos: remplacement des vitres simple vitrage : dossier technique en cours

CULTURE

Equipement et maintenance du château du Karreveld

Mise en conformité électrique BT: une partie est déjà faite, nouveau rapport: quelques remarques encore à remédier, se fait bientôt

Mise en conformité HT: offres reçues : travaux se feront bientôt (après modification de budget)

MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE

Maintenance des bâtiments

Divers travaux d'entretien et de réparation

MUSEE COMMUNAL

Equipement et maintenance des bâtiments

Divers travaux d'entretien et de réparation

INSTALLATIONS SPORTIVES

Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » : Chantier en cours

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales : Marché de services et de travaux abandonné. Nouveau projet prévu pour 2017.

Stade Verbiest

Remplacement du revêtement synthétique : Attribution est faite, les travaux vont commencer

Stade Machtens

Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un nouvel éclairage du terrain C de football, rue Charles Malis 61. Marché attribué ; travaux commencent bientôt.

PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs et plaines de jeux

Remblayage du terrain Tazieaux 6-8: dossier technique prêt

Street Workout: Subsidés refusés

Site des plantations : remplacement de la porte blindée endommagée: travaux finis

Divers travaux d'entretien et de réparation

BIBLIOTHEQUE NEERLANDOPHONE

Equipement et maintenance des bâtiments

Bibliothèque Boekenmolen - surchauffe aux étages : possibilité d'avoir une solution via les subsides UPREG (Sibelga) : en attente d'un retour.

MAISON DE QUARTIER

Equipement et maintenance des bâtiments

Divers travaux exécutés

CRECHES COMMUNALES

Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche L28 sise avenue Jean Dubrucq 224 : remplacement des dalles incendiées: travaux finis

Crèche Elmer sise rue Ferdinand Brunfaut, 42 : Suivi des problèmes d'humidité

Crèche sise rue de Bonne – Enghien : préparation de la Réception définitive

Divers travaux

CIMETIERE

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Stabilisation et réparation des columbariums : dossier technique prêt

2. Galerie et travaux divers

Remplacement d'une porte Rf + remplacement du moteur du frigo de la Morgue : travaux faits.

PATRIMOINE PRIVE

Equipement et maintenance des bâtiments

Rue du Cinema, 23 : isolation d'un mur pignon, travaux d'aménagement de pare-feu : dossier technique en cours

Bergendal : réparation de fissures apparues : travaux en cours

Bâtiment abritant l'asbl « la chaine de l'amitié » - travaux ponctuels : travaux finis.

Entretien et rénovation des aires de jeux : étude faite – csc technique en élaboration.

Divers autres travaux

A. SERVICE ATELIERS

1. DEMENAGEURS

- Expulsions
- Transport et mise en place du matériel de festivité à divers endroits sur le territoire communal
- Transport et mise en place du matériel de festivité pour les différentes distributions de prix
- Aménagement et déménagement dans divers endroits sur le territoire communal
- Placement de mâts pour drapeaux

2. SERRURIERS

Ecole 1

Placement ferme porte : 2

Fabrication clés : 35

Changement cylindre : 9

Changement serrures : 6

Placement cadenas : 3

Placement loquet : 4

Réparation porte : 14

Ecole 2

Chngement serrure : 2

Changement cylindre : 2

Pacement set hoppe : 3

Fabrication clés : 12

Réparation porte : 7

Windroos

Changement serrure : 2

Changement cylindre : 3

Placement set hoppe : 1

Fabrication clés :12
Réparation porte : 6

Windekind

Placement serrure : 7
Fabrication clés : 34
Placement coffret secours : 1
Placement set hoppe : 1
Réparation porte : 8

Regenboog

Placement ferme porte : 2
Réparation sortie de secours : 2
Placement cadenas : 2
Placement coffret secours : 3
Placement cylindre : 2
Fabrication clé : 6
Placement porte cadenas : 2
Réparation porte : 7

Ecole 5

Placement serrure : 13
Placement cylindre : 2
Fabrication clé : 61
Placement set hoppe : 2
Placement verrou : 1
Placement set inox : 2
Placement gâche : 3
Placement cadenas : 4
Réparation porte : 12

Ecole 7

Placement verrou : 2
Fabrication clé : 78
Placement cylindre : 6
Réparation porte : 27
Placement coffret secours : 2
Placement ferme porte : 7
Placement set hoppe : 8

Ecole 8

Réparation porte : 11
Fabrication clé : 22
Placement cylindre : 2
Placement set hoppe : 5
Placement cadenas : 7
Placement chaîne : 3

Ecole 9

Placement cylindre : 7
Réparation porte : 12
Placement verrou : 5

Placement serrure : 5
Placement set hoppe : 3
Fabrication clé : 32

Ecole 10

Réparation porte : 12
Fabrication clé : 21
Placement cylindre : 4
Placement serrure : 7
Placement set hoppe : 8
Placement cadenas : 3

Ecole 11

Fabrication clé : 17
Placement cadenas : 3
Réparation porte : 12

Ecole 13 – 13 bis – Kniphoog

Réparation porte : 14
Placement cylindre : 4
Fabrication clé : 24
Placement coffret secours : 5
Placement cadenas : 3
Placement serrure : 4

Ecole 15

Fabrication clé : 21
Placement coffret secours : 3
Réparation porte : 4

Ecole 16

Placement cadenas : 7
Fabrication clé : 38
Placement cylindre : 7
Placement serrure : 6
Placement set hoppe : 3
Réparation porte : 16

Ecole 17

Réparation porte : 8
Placement cylindre : 1
Placement serrure : 1
Fabrication clé : 5
Placement ferme porte : 2

Ecole 18

Réparation porte : 2
Placement serrure : 6
Placement set bouton inox : 1
Fabrication clé : 5

Sippelberg

Fabrication clé : 4

Placement cylindre : 1

Réparation porte : 4

Crèches (8)

Placement boule inox : 2

Placement coffret de secours : 4

Placement ferme porte : 15

Placement serrure : 6

Fabrication clé : 71

Placement cylindre : 9

Placement verrou : 2

Réparation porte : 13

Placement set hoppe : 5

Placement fermeture électronique : 1

Placement cadenas : 5

Culture académie

Kit sécurisé : 2

Fabrication clé : 37

Placement kit boule inox : 2

Placement cylindre : 5

Placement cadenas : 3

Réparation porte : 3

Placement serrure : 2

Maison communale

Fabrication clé : 156

Placement ferme porte : 2

Placement cylindre : 35

Placement serrure : 15

Réparation porte : 27

Placement boîte porte clé : 1

Placement cadenas : 7

Placement porte cadenas : 3

Placement lecteur de proximité : 1

Propriétés communales

Placement set hoppe : 4

Fabrication clé : 104

Placement serrure : 5

Placement gâche : 3

Réparation porte : 21

Placement cadenas : 18

Placement porte cadenas : 23

Fourniture chaîne 10 mètres : 1

Placement ferme porte : 15

Placement cylindre : 19

Placement lecteur de proximité : 4

Placement coffret de secours : 2

Bibliothèques – Ludothèques

Fabrication clé : 21

Placement cylindre : 4

Placement serrure : 5

Réparation porte : 6

Voirie

Fabrication clé : 11

Placement cylindre : 3

Plantations – parcs – cimetièrre

Fabrication clé : 32

Placement cadenas : 17

Réparation porte : 13

Placement serrure : 4

Placement verrou : 2

Bergendal

Placement coffret de secours : 4

Réparation porte : 3

Fabrication clé : 8

Karreveld

Placement coffret de secours : 3

Fabrication clé : 68

Réparation porte : 4

Placement cylindre : 18

Placement chaîne : 2

Placement cadenas : 2

Placement serrure : 7

Gardiens

Fabrication clé : 25

Placement cadenas : 18

Placement porte cadenas : 18

Placement cylindre : 2

Placement set hoppe : 2

Placement serrure : 2

Réparation porte : 8

Ateliers (rue des Osiers)

Placement cylindre : 4

Fabrication clé : 16

Placement set hoppe : 1

Placement serrure : 4

Réparation porte : 7

Placement tableau à clés : 1

RWDM – White Star

Placement cadenas : 6

Placement cylindre : 21

Fabrication clé : 41

Réparation porte : 12

Ecole 6

Réparation porte : 8

Placement cylindre : 10

Fabrication clé : 27

Placement serrure : 12

Réglage gâche : 9

Placement coffret de secours : 3

3. PEINTRES

Ecole 1

Peindre une classe

Peindre des lignes dans le préau

Peindre des portes dans le couloir salle de gymnastique

Réparation et retouches de la porte d'entrée

Retouche sur panneaux gyproc local des profs

Peindre une classe et un d'une autre classe

Réparation vynil : .2

Peindre différent bancs des pleines de jeux

Peindre des bacs à fleurs

Ecole 2

Peindre le bas de la salle de gymnastique

Coller des nez de marches à l'escalier

Windroos

Peindre le préau, entrée, accès escalier, bureau

Réparation vinyl dans le bureau de la direction et réfectoire

De Knipoog

Repeindre plusieurs tableaux

Ecole 5

Repeindre une classe : 2

Vernir le kot à poubelles

Repeindre le bac poubelle de la cour

Ecole 6

Placement d'un vinyl dans la salle de gymnastique pour une exposition

Placement d'un vinyl pour la fancy-fair

Placement d'un vinyl pour une exposition

Placement d'un vinyl pour la fête de Noël

Peindre des dessins et des lignes dans la cour

Windekind

Peindre des lignes pour un terrain de football et de basketball

Vernir des tables de la cour extérieure

Peindre des panneaux pour les extincteurs

Vernir un chalet

Repeindre le bureau de la direction et le local d'accueil

Ecole 7

Réparation vinyl dans le réfectoire et une classe
Repeindre des tableaux
Remplacement des dalles en caoutchouc de la cour : 2
Placement de vinyl dans une classe
Peindre des tableaux et vernir des bancs dans la salle de gymnastique

Ecole 8

Peindre des dessins sur le sol de la cour
Repeindre le local bibliothèque

Ecole 9

Repeindre le local de l'assistante sociale
Repeindre une classe
Installer des échelles pour la décoration de Noël

Ecole 10

Repeindre une classe
Peindre un plafond d'une classe
Réparation vinyl local des profs et direction
Peindre des lignes sur le sol dans la cour
Peindre un panneau de basket

Ecole 11

Repeindre les fenêtres du réfectoire
Retoucher les murs du réfectoire
Repeindre le réfectoire
Repeindre une classe : 2

Paloke

Vernir et placer des anti-dérapants dans l'escalier : 2
Coller des bandes pour la sécurité dans l'escalier

Ecole 14

Réparation vinyl dans les WC

School 16

Repeindre une classe
Vernir des bacs pour plantes
Repeindre des tableaux
Repeindre les vestiaires de la salle de gymnastique : 3
Placement de dalles dans la salle de gymnastique
Repeindre les châssis du vestiaire de la salle de gymnastique
Peindre des lignes dans la cour

Ecole 17

Placement de vinyl dans la salle de gymnastique : 2
Montage d'un échaffaudage dans la cour

Ecole 18

Réparation vinyl dans le réfectoire

Ecole 19

Fabrication d'un panneau avec inscriptions de l'école

Regenboog

Repeindre une classe

Crèche Olina

Peindre la rampe d'escalier

Cellule crèches

Décaper un bureau et vernir

Crèche Fabiola

Repeindre le couloir d'entrée chez la concierge

Peindre une porte dans la cuisine : 2

Enlever des pictogrammes sur les vitres

Peindre des lignes pour le parking-Repeindre l'appartement de la concierge

Réparation vinyl dans la salle de bain

Repeindre la chambre à coucher-Repeindre la cuisine

Crèche Lumen

Repeindre le couloir du lavoir

La cuisine

Charles Malis

Repeindre un mur : 3

Vernir une porte : 3

Maison communale

Repeindre escalier

Reboucher des trous et retoucher les murs du WC et cuisine

Repeindre le bureau du service emploi

Peindre et pose de vinyl dans le WC

Reparation d'un mur à l'économat

Mobilité

Coller des lettres et des chiffres sur plusieurs tableaux : 8

Service communication

Agrandir et livrer des affiches chez Decaux : 22

Coller des affiches : 6

Nettoyer des panneaux et coller des affiches

Culture

Coller des affiches : 5

Peindre des panneaux et plaques pour affiches

Montage d'une tente (10x10)

Rue de l'intendant

Collage des dalles en vinyl dans le bureau

Peindre une armoire

Peindre des panneaux

Peindre un plafond, des murs, des portes dans l'escalier

Peindre une étagère

Repeindre mur et porte

Parcs

Parc Marie-José :

- nettoyage du monument
- peindre des piquets pour la festività l'apero

Parc des Muses : vernir des planches en bois

Plantation

Vernir des planches en bois pour des bancs

Placement d'un échaffaudage

Peindre le porte de secoure

Sippelberg

Peindre des escaliers pour estrades : 3

Cimetière

Vernir différent bancs

Salle de sport intendant

Placement d'un échafaudage pour les électriciens

Médiation sociale

Peindre différents bureaux et couloires

Hotel belvue

Repeindre des murs dans différentes chambres

Découpage de chiffres

Parking brunfaut :

Repeindre un local

Salle de sport Heyvaert

Placement d'un vinyl pour sécurisé le sol

Petanque

Repeindre des murs

Atelier

Découpage de chiffres et de lettres pour panneau d'affichage

ACOD

Découpage de chiffres et de lettres pour panneau d'affichage

Garage

Découpage de chiffres et de lettres pour panneau d'affichage

Karreveld

Collage de bandes anti-dérapentes sur les marches

Repeindre différents locaux du service des gardiens de la paix

Peindre des marques sur le sol pour les chalets de Noël

Bergendal

Repeindre une classe et un couloir

Vernir la corniche autour du bâtiment

Taziaux

Repeindre plafond et murs d'un bureau

Action sociale

Peindre différents panneaux pour une exposition

Institut Machtens ITEM

Repeindre un mur : 2

Musee

Repeindre différents murs et portes : 3

4. MENUISIERS

Ecole 1

Différentes réparations : portes, podium – des bancs : 7

Placement : étagères, distributeurs de savon, de porte-manteaux : 6

Installation : de barres – des étagères – panneaux - des tableaux : 2

Fabrication : de caisson pour protéger les conduites d'eau : 1

Placement Cloisons entre les WC : 2

Placement de panneaux en bois : 1

Placement d'une fenêtre : 1

Décrochage de 2 tableaux : 2

Placement d'un panneau en plexi verre : 1

Déplacement tableau : 1

Réparation plafond : 1

Réparation châssis : 1

Fabrication de caissons : 1

Placement d'un panneau en liège : 1

School Windroos

Fabrication de 2 armoires : 1

Réparation portes : 3

Placement d'un panneau bois cage d'escalier : 1

Fixation étagères : 1

Ecole 2

Différentes réparations : portes, châssis : 4

Placement Cloison : 1

Rabotage d'une porte : 1

Réparation planché en chêne : 1

Réparation stores : 2

Fabrication étagères : 1

Colmater ouverture trou de souris : 2

Installation de portes manteaux : 1

School Regenboog

Réparation fenêtres : 1

Réparation des portes manteaux : 2

Réparation portes : 3

Placement d'un panneau en liège : 1

Enlèvement Cloison entre 2 toilettes : 1

Fixation rouleau de gazon synthétique au sol : 1

Ecole 5

Différentes réparations : portes, châssis : 7

Fixation poubelles dans la cour : 1

Fixation des extincteurs : 3

School Windekind

Démontage des tableaux scolaires : 1

Accrocher des distributeurs de serviettes : 1

Fixation plaque inox : 1

Fixation des extincteurs : 1

Placement cloison : 1

Fixation poubelles à l'extérieur : 1

Ecole 6

Fixation d'un tableau noir : 1

Fixation des extincteurs : 1

Ecole 7

Placement nouvelles barrières : 2

Réparation portes : 3

Réparation stores : 1

Réparation fenêtres : 1

Réparation barrière : 1

Fixation barrière de la terrasse : 1

Fixation des extincteurs : 1

Enlèvement d'un tableau noir : 1

Colmater ouverture trou de souris avec des nouvelles plinthes : 1

Consolider une armoire : 1

Placement d'un porte manteau : 1

Ecole 8

Réparation portes : 2

Réparation d'un pied de bureau : 1

Réparation d'un porte manteau : 1

Ecole 9

Etançonner mur cour extérieur : 1

Réparation portes : 5

Réparation stores : 2

Réparation fenêtres : 3

Fabrication d'une barrière pour le potager : 1

Ecole 10

Placement tableau : 1

Placement de lattes en liège : 6

Placement tableau magnétique : 1

Réparation d'une table pique-nique : 1

Réparation panneau de basket : 1

Réparation portes : 2

Réparation fenêtres : 1

Réparation bancs extérieurs : 2

Ecole 11

Placement d'un panneau en liège : 1
Déplacement tableau : 1
Réparation portes : 1
Réparation tables : 1
Réparation fenêtres : 1
Placement portes : 5
Fabrication banc extérieur : 1

School Paloke

Sécuriser cage d'escalier : 1
Réparation portes : 1
Différentes réparations Classes : 1

Ecole 12

Placement d'une rampe escalier de secours : 1
Réparation étagères : 1
Réparation tableaux : 2
Fabrication d'une table : 1

Ecole 13

Réparation fenêtres : .4
Fixation des extincteurs : 1
Rehaussement conduite d'évacuation de la hôte du concierge : 1
Réparation tableaux : 3
Colmater ouverture trou de souris : 1
Réparation portes : 1
Rabaissement les portes manteaux : 1
Réparation panneaux des corniches : 1
Réparation pavillon : 1

Ecole 14

Réparation portes : 4
Placement tableaux : 5
Réparation portes : 1
Réparation fenêtres : 1
Fixation étagères : 3
Placement Cloison : 1

Ecole 15

Réparation mobilier de jardin : 1
Réparation bancs extérieurs : 1
Réparation panneaux des corniches : 1

Ecole 16

Réparation stores : 1
Réparation porte et armoires cuisine : 1
Colmater ouverture trou de souris : 1
Fabrication de bac potager : 4
Fixation de plaques en cuivre des gouttières : 1
Réparation portes : 7
Réparation plan de travail cuisine : 1
Réparation fenêtres : 1

Fabrication plan incliné : 1
Réparation tableaux : 11
Fabrication caisson en bois : 1
Réparation coffret en bois : 1
Remplacer des plaques d'aération : 1
Réparation grilles d'aération : 1
Remplacer des plaques de plafond : 1
Fixation rampe d'escalier : 1
Réparation mobilier de jardin : 1
Placement panneau en bois antidérapant : 1

School De Knipooog

Réparation fenêtres : 2
Réparation portes : 1

School De Boomhut

Enlèvement des portes des toilettes : 1

Ecole 19

Refixer porte-manteaux : 1

Ecole Tamaris

Placement de crochets et des câbles d'acier pour l'affichage dans les classes ...1
Réparation d'un panneau en bois : 1
Placement d'un store : 1
Réparation cloison entre urinoirs : 2
Fixation des extincteurs : 2
Réparation d'une table pique-nique et un bac potager : 1
Réparation porte chalet : 1
Démontage podium de la rotonde : 1
Réparation armoire à casiers : 1
Montage de tables :1
Réparation porte de secours : 2
Placement d'un panneau en liège : 2
Réparation portes : 1

Maison communale

Placement tableaux : 2
Réparation portes : 8
Réparation fenêtres : 3
Réparation tiroir bureau : 1
Réparation présentoir : 3
Réparation chaises : 3
Fabrication panneau fléchage : 1
Fixation boîte de secours : 1
Fabrication repose pied et rehausseur pour pc : 3
Recollage moulures : 1
Pendre un cadre : 1
Rattacher porte-essuie : 1
Réparation bureau : 1
Installation de distributeurs de savon : 2
Fabrication bacs de rangement : 1
Fabrication panneau d'affichage : 1
Réparation store : 1

Centre Communautaire Maritime :

Remplacer des plaques de plafond : 1
Montage cloisons expo : 3
Fabrication de cimaises : 1
Fabrication décor : 1

Service Tourisme :

Confection d'un panneau horaire sur roulettes : 1

Ludothèque Speculoos :

Réparation dégâts des eaux : 1

Service Jeunesse:

Réparation portes : 1

Service Culture :

Placement d'un panneau en bois : 1
Montage tente festivité : 1

WAQ, rue de Liverpool, 2 :

Réparation porte : 3
Montage d'un tableau sur roulettes : 1
Fixation au mur table à langer bébés : 1
Placement d'un panneau en liège : 1
Réparation hotte cuisine : 1

Rue Heyvaert.107 :

Sécurisation de plusieurs fenêtres : 1

Hôtel Belvue :

Réparation portes : 3
Fixation plaque inaugurale : 1
Déplacement de meubles suspendus : 2

Home Arcadia:

Montage Cloisons expo : 1

PUIC:

Sécurisation portes ou fenêtres : 4

Bâtiment, rue Charles Malis,40 :

Placement cloisons : 4

Service Incivilité, Chaussée de Gand,159 :

Fixation des extincteurs : 1
Placement d'une porte : 1

Stade RWDM :

Réparation portes : 2

Bâtiment AJJA :

Fixation distributeur de savon : 1

Bâtiment, rue de l'intendant,63-65:

Placement porte : 1
Réparation plafond : 1
Fabrication panneau d'affichage plan : 1
Fabrication étagère : 1
Rabotage d'une porte coupe-feu : 1
Création d'une baie dans un mur : 1
Confection d'une armoire à clés : 1

Bâtiment, Sainte Marie :

Placement d'un panneau en bois : 1
Construction d'une estrade : 1
Placement tableaux : 1

Propreté publique :

Remplacer fond en bois remorque : 1
Remplacer fond en bois camionnette : 1

Maison,rue de la perle,6 :

Réparation divers : 1

ITEM, rue Taziaux,25 :

Réparation stores : 1
Enlèvement d'un tableau noir : 1
Consolider une table : 1
Réparation porte d'entrée : 1

Service pavage :

Relever support écran pc : 1
Couper des panneaux en bois : 1

Bibliothèque n°2, rue des Béguines.103 :

Démontage mobilier bibliothèque : 1
Réparation portes : 1

Bibliothèque Boekenmolen :

Réparation meuble pc : 1

Château du Karreveld :

Découpe podium du conseil communal : 1
Placement de portes savons : 1
Montage Cloisons expo : 9
Réparation portes : 1
Placement calicot : 1

Service Cimetière :

Réparation armoire évier : 1
Placement de portes manteaux : 1
Placement d'un porte serviette : 1
Fabrication de piquets : 40
Fabrication armoire porte-clés : 1
Placement porte coupe-feu : 1
Fixation des extincteurs : 1

Service Electricité :

Fabrication coffre pour camionnette : 1

Parc Etangs Noirs :

Réparation porte d'entrée : 1

Parc Marie Josée :

Réparation portes : 1

Colmater ouverture trou de souris : 1

Réparation plafond : 1

Parc Bonnevie :

Placement calicot : 1

Démontage banc : 1

Salle, rue Charles Beudin 24a :

Fabrication d'une boîte aux lettres : 1

Parc Bonnevie :

Placement calicot : 1

Démontage banc : 1

Parc de la Petite Senne :

Démolition abris gardiens de la paix : 1

Parc Saint - Remi :

Réparation bancs extérieurs : 1

Service Plantation :

Placement panneaux d'affichage : 3

Réparation bancs extérieurs : 1

Réparation panneaux d'affichage : 1

Service Imprimerie :

Fixation rampe d'escalier : 1

Fabrication coffrage : 1

Déplacement distributeur de papier essuie-main : 1

Réparation portes : 2

Cellule logement :

Réparation châssis : 1

Bâtiment , Bd Leopold II,184c:

Placement d'un panneau en bois devant la porte d'entrée : 1

Service Evènement :

Placement panneaux d'affichage communal : 3

Réparation portes : 1

Musée communal :

Découpe de panneaux de bois : 1

Fixation de 3 extincteurs : 1

Placement d'une cloison : 1

Académie de dessins :

Refixer un panneau de bois : 1
Démontage d'un abri de jardin : 1
Déplacement miroir : 1
Montage étagères : 1

Crèche Lumen

Fixation cache radiateur : 1
Fixation miroir : 2
Assemblage de poussettes : 1
Fixation de lattes en bois : 1

Crèche les Petits Poucets

Réparation portes : 5
Fabrication barrières : 5
Fabrication caches radiateurs : 1
Colmater ouverture trou de souris : 1
Réparation pupitre en bois : 1

Crèche Harlekijntje

Fabrication étagères : 1
Placement porte : 1

Crèche Fabiola

Réparation armoires : 3
Montage meubles : 1
Réparation barrière : 1
Construction d'un sas : 1
Fixation rampe d'escalier : 1
Réparation parc en bois : 1
Réparation fenêtres : 5
Réparation contour baignoire du concierge : 1
Réparation portes : 3
Fixation des extincteurs : 1
Placement d'un plexiverre : 1
Réparation barrières : 2
Réparation bureau : 1

Crèche Olina/ Bonne-Enghien 51

Placement de plexiverre : 5
Fixation des extincteurs : 6

Prégardiennat Les Petites Alouettes

Réparation barrière : 1
Réparation boîte aux lettres : 1
Réparation stores : 3

Crèche Het Molentje

Réparation porte d'entrée : 1

Crèche Arion

Réparation armoire : 1
Réparation portes : 1

5. MACONS

Ecole 1

Réfectoire carrelage à démonter et replacer
A l'entrée : pierre bleu à refixer.

Ecole 7

Toute l'école trous de souris à boucher.

Ecole 8

Plafonnage dans la future bibliothèque.
Plafonner le plafond du sas d'accès aux wc.

Ecole 9

Carrelage local de l'assistante sociale : à enlever et plafonner
Joints mur extérieur local assistante sociale.
Joints murs des cours de récréation
3 plafonds à sonder et réparer

Ecole 10

Réparation carrelage dans les WC
2 classes plafond et murs à plafonner

Ecole 11

Réparation plafond aux 2 étages devant l'ascenseur.
Plafonner mur salle Someville.

Ecole 13

Plafond tombé suite fuite toiture : enlever le danger plus réparer.
Trous de souris à boucher à différents endroits.
Chalet en bois fermer en maçonnerie le dessous.
Plafonnage mur réfectoire et direction.
Cimentage de façade à enlever (danger sur la cour)

Ecole 14

Pieds des escaliers à réparer et bétonner.

Ecole 16

Grilles d'aération chaufferie à maçonner

Crèche Fabiola

Carrelage en cuisine 2 endroits

Crèche Lumen

Démontage et maçonner le fronton au-dessus de l'entrée plus cimenter

Crèche Arion

Rejoindre le mur de droite au jardin.

Voirie

Dépôt rue de la Perle réparations dans les douches et divers locaux.

Déménagements

aides diverses aux déménageurs

Chaîne de l'Amitié

carrelage au sol à remplacer suite à une fuite chauffage

Maison communale toiture

Joint de maçonnerie, pourtour à refaire

Bd. Léopold II 184c

Fermeture porte et vitrine en façade

Sippelberg

Cimentage du contour de la porte d'accès arrière cuisine

Windroos

Divers trous de rats à fermer + fenêtres de cave

Académie Mommaerts

Plafonnage dans différents locaux

Item taziaux

2 classes retirer les tableaux et plafonner derrière

Rue Vandenpeereboom 106

Baies de portes à maçonner

CCM

Mur à abattre sous châssis + dalle de béton

Parc Marie-Josée

Abattre murs des wc,
Maçonner un mur et finitions mur et sol

6. VITRIERS

Ecole 1

Placement film occultant : 1

School Windroos

Remplacement double vitrage : 1

School Regenboog

Remplacement double vitrage : 1

Ecole 5

Remplacement carreau ; 3

School Windekind

Remplacement carreau : 1

Ecole 9

Remplacement double vitrage : 2

Remplacement carreau : 1

Ecole 10

Remplacement carreau : 1

School De Knippoog

Placement film occultant : 2

Ecole 16

Rejointoyer fenêtre : 1

Collage pictogramme incendie : 1

Ecole 18

Fixer miroir : 1

Académie

Remplacement carreau : 2

Déplacement d'un miroir : 1

Maison communale

Fixation pictogramme sortie de secours : 1

Placement film occultant : 2

Propriétés communales

Bâtiment, rue Charles Malis,40 : placement film occultant - 1

Bâtiment, Chaussée de Gand,375 : placement film occultant - 1

Service Culture rue Mommaerts 4 : remplacement carreau - 1

Bâtiment asbl Les Futsal rue du Presbytère : remplacement carreau - 1

Cellule logement rue Taziaux 47 : placement film occultant - 1

Château du Karreveld : Remplacement carreau – 2

Remplacement carreau vitrines expo - 1

Local Croix Rouge rue Taziaux 43-45 : Remplacement carreau - 1

Parc Etangs Noirs : Remplacement carreau - 1

Collage pictogramme incendie - 1

Remplacement double vitrage - 1

Parc Petite Seine : démontage porte vitrée - 1

Service Plantation : remplacement carreau - 2

Crèche Lumen : remplacement carreau - 1

Crèche Fabiola : fixation cadre alu avec vitre - 1

Crèche les Petits Poucets : placement film occultant - 1

7. PLOMBIERS

Ecole 1

Réparation fuite toiture : 1

Réparation fuite WC : 7

Remplacement robinets : 1

Réparation descendes d'eau pluviale : 1

Réparation douche : 3

Réparation fuite robinet : 1

Raccordement nouveau pavillon sanitaire : 1

Réparation fuite évier : 5

Débouchage évier : 9

Remplacement wc : 3

Réparation chauffage : 6

Réparation fontaines : 2

School Windroos

Réparation chauffage : 5
Réparation fuite wc : 5
Débouchage évier : 2
Réparation fuite robinet : 2
Débouchage wc et urinoir : 3
Débouchage regard d'égout : 1
Raccordement wc : 1
Réparation fuite évier : 3
Remplacement vanne thermostatique : 1

Ecole 2

Réparation fuite wc : 5
Remplacement robinets : 1
Réparation fuite robinet : 1
Débouchage wc et urinoir : 5
Réparation fuite évier : 1
Réparation fixation évier : 1
Réparation descendes d'eau pluviale : 1

School Regenboog

Réparation douche : 1
Remplacement abattant wc : 8
Réparation lave-vaisselle : 1
Réparation chauffage : 1
Réparation fuite wc : 3
Réparation fuite robinet : 3
Remplacement robinets : 1
Réparation wc : 2
Réparation fuite évier : 1

Ecole 5

Réparation fuite toiture : 1
Réparation fuite WC : 4
Remplacement robinets : 2
Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation fuite robinet : 3
Raccordement lave-vaisselle : 1
Réparation fuite évier : 2
Débouchage évier : 3
Remplacement wc : 2
Réparation chauffage : 2
Débouchage wc et urinoir : 5
Nettoyage corniches : 2
Fixation tuyau convecteur au gaz : 1
Installation meuble évier : 1
Placement mitigeur : 1
Installation boiler : 2
Changer lavabo : 1
Remplacement chasse d'eau : 1
Réparation chauffe-eau : 1

School Windekind

Réparation fuite : 1
Réparation fuite wc : 5
Débouchage évier : 1
Réparation urinoir : 1

Ecole 7

Réparation fuite wc : 3
Réparation chauffage : 1
Installation boiler : 1
Réparation chauffe-eau : 1
Fixer radiateur : 1
Remplacement abattant wc : 7

Ecole 8

Réparation fuite toiture : 1
Réparation fuite wc : 3
Réparation descendes d'eau pluviale : 2
Raccordement lave-vaisselle : 1
Réparation fuite évier : 2
Nettoyage corniches : 1
Installation radiateur : 1
Installation distributeur savon : 1

Ecole 9

Réparation fuite toiture : 1
Réparation fuite wc : 5
Réparation descendes d'eau pluviale : 2
Réparation fuite robinet : 2
Réparation fuite évier : 2
Débouchage évier : 1
Réparation chauffage : 5
Débouchage wc et urinoir : 3
Nettoyage corniches : 2
Réparation chauffe-eau : 1
Fixer radiateur : 1
Isolation tuyaux extérieurs : 1

Ecole 10

Réparation fuite wc : 6
Réparation chauffage : 1
Débouchage wc : 5
Nettoyage corniches : 1
Fixation wc : 1

Ecole 11

Réparation fuite wc : 2
Réparation chauffage : 3
Fixation wc : 1
Réparation fontaines : 1
Débouchage wc : 2

Ecole 12

Réparation fuite toiture : 1
Remplacement robinets : 5
Débouchage wc et urinoir : 1
Remplacement abattant wc : 1
Installation distributeur savon : 1
Fixation lavabo : 1
Rabaisser évier et robinets : 1
Réparation chauffage : 1

School Paloke

Réparation fuite wc : 2
Remplacement abattant wc : 6

Ecole 13

Réparation fuite toiture : 2
Réparation fuite wc : 5
Remplacement robinets : 2
Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation fuite robinet : 1
Réparation fuite évier : 2
Débouchage évier : 1
Réparation chauffage : 3
Débouchage wc et urinoir : 6
Remplacement chasse d'eau : 1

School De Knipoog

Débouchage wc et urinoir : 7
Réparation pompe hydrophore : 1
Remplacer filtres de récupération d'eau pluie : 1

School De Boomhut

Remplacement robinet : 1
Réparation fuite robinet : 1
Réparation lave-vaisselle : 1
Réparation fuite évier : 1

Ecole 14

Réparation fuite wc : 2
Réparation fuite évier : 1
Remplacement wc : 12
Réparation chauffage : 1
Réparer réservoir vase d'expansio : 1
Réparation chauffage : 1

Ecole 15

Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation corniche : 1
Remplacement robinet : 1

Ecole 16

Réparation fuite wc : 4
Remplacement robinets : 3
Réparation descendes d'eau pluvial : 2
Réparation fuite robinet : 2
Réparation fuite évier : 3
Débouchage évier : 1
Remplacement wc : 2
Réparation chauffage : 1
Changer lavabo : 1
Remplacement chasse d'eau : 1
Réparation chauffe-eau : 1

Fixation wc : 1
Réparation fuite radiateur : 1
Remplacement vanne thermostatique : 1

Ecole 17

Réparation fuite robinet : 1
Réparation fuite évier : 1
Réparation chauffage : 1
Nettoyage corniches : 1

Ecole 18

Réparation fuite wc : 1
Réparation chauffage : 1
Remplacement douchette : 1

Ecole 19

Remplacement robinets : 1

ITEM

Réparation fuite wc : 2

Académie

Réparation fuite robinet : 3
Débouchage wc : 1
Installation boiler : 2
Débouchage égout : 1
Réparation fuite : 1

Maison communale

Réparation fuite : 7
Réparation fuite wc : .11
Remplacement robinets : 3
Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation fuite robinet : 4
Réparation fuite évier : 1

ITEM rue Taziaux 25 : réparation fuite wc - 1
remplacement vanne thermostatique - 4

Bibliothèque n°1 rue Taziaux 25 : réparation fuite -1
réparation fuite wc - 1
remplacement robinet – 2

Bibliothèque n°2 rue des Béguines 103 : réparation chauffage - 1
réparation fuite wc – 1

Bibliothèque Boekenmolen : réparation fuite wc – 1

Château du Karreveld : local gardiens de la paix : Placement lavabo - 1
installation pompe vide cave - 1
remplacement robinet – 1

Eglise Saint Jean Baptiste : nettoyage toiture – 2

Service Cimetièrre : remplacement robinets - 1
réparation fuite gouttière - 1
fixer tuyaux robinet - 1
réparation fuite wc et urinoir - 1
réparation Bulex – 1

Parc de la Petite Seine : enlever wc et évier - 1

Parc Saint Remi : réparation fontaine - 1

Parc Marie Josée : nettoyage corniches – 1
débouchage wc et urinoir – 2

Service Plantation : remplacement robinet - 5
réparation gouttière - 1
réparation douches - 1
réparation chauffage – 1

Bergendal : réparation Bulex - 2
marquage plaque de plomb - 1
débouchage évier – 1

Crèche Lumen : réparation fuite salle de bain concierge - 1
réparation fuite gouttière - 1
réparation chauffage - 1
remplacement abattant wc - 1
raccordement gazinière - 1
réparation évier cuisine - 1
placement aérateur - 1
réparation fuite wc - 1
réparation machine à laver – 1

Crèche Fabiola : réparation chauffage - 1
remplacement robinet - 2
débouchage évier - 2
réparation chasse d'eau - 2
réparation fuite robinet - 5
purger radiateurs - 2
débouchage wc - 1
réparation chauffage - 4
réparation fuite évier - 1
réparation machine à laver - 1

Crèche les Petits Poucets : réparation fuite - 1
réparation chauffage – 1

Crèche Elmer : débouchage wc – 1

Prégardiennat Les Petites Alouettes : réparation machine à laver - 1
placement robinet - 1
réparation chauffe-eau - 1
réparation fuite évier - 1
réparation chauffage – 2

Crèche rue du Jardinier 75 : réparation chauffage - 1
réparation machine à laver – 1

Crèche Het Molentje : réparation fuite adoucisseur d'eau – 1

Crèche Harlekijntje : réparation chauffage - 1
modification sanitaire - 1

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROPLETE PUBLIQUE

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

1. Proprete Publique
2. Plantations
3. Pavage
4. Cimetière - Ouvriers

B. MOBILITE

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Projets du Développement Durable
2. Eco-Conseil

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE **ET PROPRETE PUBLIQUE**

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

I. MISSIONS :

Gestion administrative et technique des services Propreté publique, Charroi, Métallurgie et Douches publiques.

II. ACTIVITES :

- Préparation des dossiers pour le Collège des Bourgmestres et Echevins et Conseil communal
- Projets de réponses, lettres, notes, rapports transmis à l'Echevin de la Propreté publique,
- Correspondance via e-mail avec l'Agence Bruxelles – Propreté et gestion des plaintes via le système AlloPronet
- Ordonnances de recouvrement
- Bons de commande pour la Propreté publique, le Charroi et la Métallurgie
- Traitement des factures
- Suivi de la nature et de la quantité des déchets collectés et des dépenses générées
- Suivi de la consommation en carburant du charroi communal
- Calcul des heures prestées par les chauffeurs de réserve – poids lourd
- Gestion des heures supplémentaires prestées par le personnel
- Compte des recettes des douches publiques par semaine
- Gestion journalière du parc automobile, établissement des fiches techniques et analyse des soumissions
- **Gestion du coin vert communal – mardi et jeudi de 7h30 à 12h30, et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h00 à 13h00**
- **Gestion administrative du personnel du service (formations, accidents du travail, présences, congés, maladies, visites médicales etc...)**
- Gestion administrative des travailleurs dans le cadre de l'Article 60 (CPAS)
- Gestion des plaintes
- Suivi du contrat de propreté – Subside régional
- Suivi des conventions relatives à l'enlèvement des graffitis (visite des lieux, établissement, déplacements pour signatures contradictoires des parties concernées)
- Réunions de travail avec les instances régionales et réponses aux divers questionnaires provenant de l'A.B.P et de l'I.B.G.E.
- Collaboration avec divers services communaux, notamment l'Eco-conseil (Proxy Chimik communal, fûts composteurs) et la Cellule Environnement/Incivilités (contrôle des dépôts clandestins)
- Organisation d'actions mensuelles d'enlèvement d'encombrants par quartier
- Collaboration avec l'ABP – installation de parcs à conteneurs mobiles
- Gestion administrative des ACS Insertion Jeunes
- Mise en place des équipes de garde pour le PUIC et le sel

1. Propreté Publique

I. MISSIONS :

Balayage et entretien des voiries communales, collecte de déchets, ramassage de déchets clandestins, stockage et livraison des fûts composteurs, curage des avaloirs, épandage de sel sur les voiries communales en hiver, intervention urgente en cas de sinistre, gestion des équipes de garde pour le PUIC et le sel.

II. ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé :

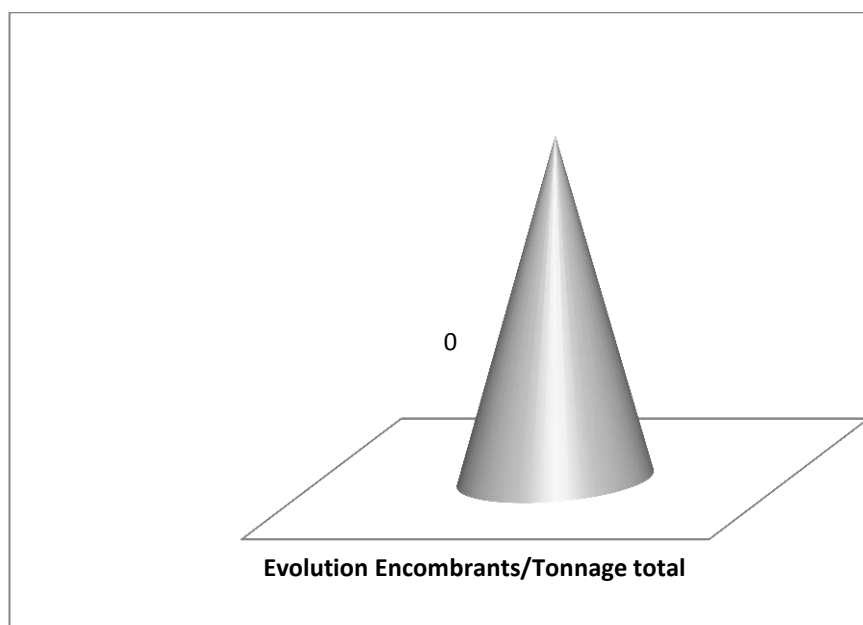
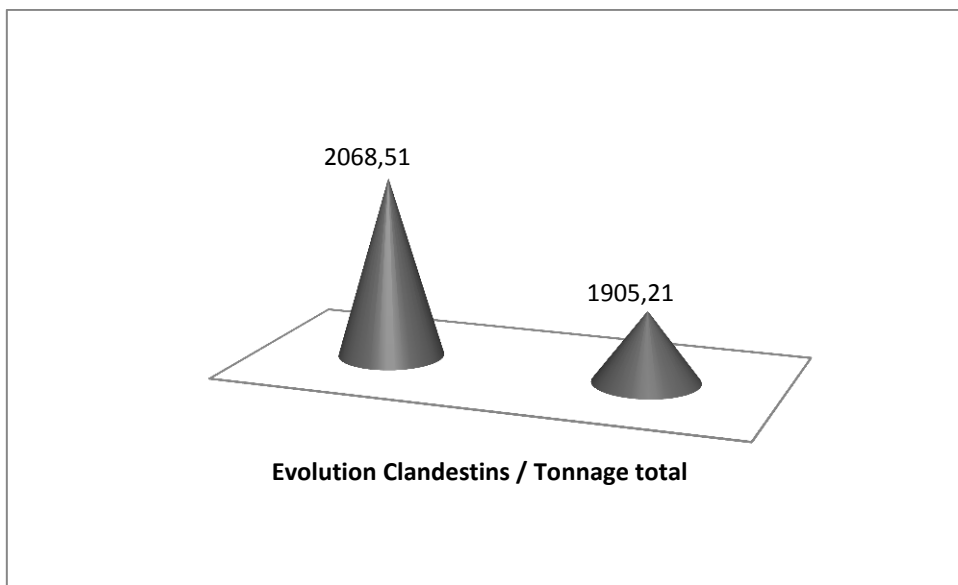
- journallement, de l'entretien des voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets des marchés publics - mardi place de la Duchesse de Brabant- jeudi place Communale et alentours
- du curage des avaloirs au moyen d'un camion hydrocureur
- en hiver, de l'épandage de sel sur les voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets lors des diverses activités se déroulant sur le territoire de la commune (braderies, festivités officielles, activités sportives, etc...)
- du balayage des voiries commerciales le samedi matin
- de l'enlèvement des déchets des écoles communales, des bâtiments communaux, des colonies communales et des services communaux
- de l'enlèvement des dépôts sauvages, au moyen de camions - grappin
- de l'enlèvement des balayures, au moyen de camionnettes
- vidange des corbeilles urbaines
- enlèvement des graffitis chez les particuliers et sur les bâtiments communaux

Déchets divers, dépôts clandestins et encombrants

1- Le service de la Propreté publique a collecté pendant la période du 1^{er} août 2016 au 31 juillet 2017 un total de **3458,96** tonnes de déchets, toutes natures confondues, pour une somme globale de **388.178,17** EUR.

Année	Tonnage total (Clandestins + Encombrants)	Tonnage dépôts clandestins	Tonnage encombrants	Evolution Encombrants/ Tonnage total	Evolution Dépôts clandestins/ Tonnage total
2016-2017	2068,51	1905,21	163,30	7,89%	92,11

Les chiffres relatifs au tonnage des déchets encombrants ne concernent que les encombrants collectés lors des actions communales. Les chiffres des actions en partenariat avec l'Agence Régionale de la Propreté ne sont pas disponibles.



2- Déchets divers (incinération,...)

Année	Tonnage total
2016 - 2017	1390,45

DOUCHES PUBLIQUES

I. MISSIONS :

Permettre à des personnes n'ayant pas de commodités sanitaires de s'assurer une hygiène corporelle à des prix modiques (€ 0,50). Détachement d'un préposé 2 fois par semaine.

II. ACTIVITES :

- Ouverture au public deux fois par semaine des douches
- entretien des locaux

Fréquentation et recettes

Année	Hommes	Femmes	Recette
2016 - 2017	701	721	711,00 EUR

METALLURGIE

I. MISSIONS :

Réparations et entretiens divers.

II. ACTIVITES :

Travaux effectués par le personnel du service :

Pour le service de la Propreté publique

- diverses réparations aux charrettes des balayeurs, etc....
- fabrication et entretien du matériel
- réparation des conteneurs
- réparation des corbeilles urbaines

Enlèvement des graffitis (ci-après données en chiffres)

Année	Nombre d'interventions avec convention	Nombre d'interventions sans convention
2016 - 2017	12	10

Pour les écoles et colonies de vacances communales

- placement et entretien de clôtures dans les écoles
- réparation de paniers du mini-basket
- fabrication de ferrures diverses
- réparation des charnières des fenêtres
- réparation des battants des portes
- fabrication de tôles pour regards d'égout
- réparation de jouets des écoles maternelles et colonies
- réparation et fabrication de caches pour sorties de radiateurs
- diverses réparations dans les salles de gymnastique
- fabrication et placement de divers portillons
- diverses réparations du matériel de l'Académie de dessin et musique

Pour le département Infrastructures

- réparation des barrières Nadar
- fabrication d'outils et de piquets pour les égoutiers et paveurs
- fabrication de diverses pièces métalliques pour les peintres et menuisiers

Pour le service des Sports

- entretien et clôture des terrains de sport
- réparation des clôtures autour des stades communaux
- réparation des portes métalliques des différents stades communaux.

Pour les Propriétés communales

- diverses réparations pour les garages communaux
- réparation, remplacement et renouvellement de clôtures des terrains communaux
- réglage des portes hydrauliques des bâtiments communaux
- fabrication et placement de diverses protections pour fenêtres.

Pour le service des Plantations

- diverses réparations aux machines et outillages
- réparation de bancs dans les parcs communaux
- réparation ou remplacement de clôtures dans les parcs

CHARROI

I. MISSIONS :

Gestion administrative et technique du parc automobile communal

II. ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé:

- des formalités de rédaction, de duplication et de communication des dossiers techniques concernant l'acquisition :
 - des véhicules
 - des carburants
 - des produits d'entretien et pièces de rechange
 - de l'outillage
- de la gestion des contrats d'entretien pour les véhicules
- du déclassement et de la vente des véhicules usagés ou accidentés

Le personnel technique du Charroi est chargé :

- de la maintenance des cars servant au transport des élèves des écoles communales, de l'entretien,
- du dépannage et de la réparation du charroi communal, véhicules et engins confondus, appartenant à divers services :
 - Collège des Bourgmestre et Echevins
 - Propreté publique
 - Pavage
 - Infrastructures
 - Mission Locale

- Ateliers communaux
- Plantations
- Cimetière
- Propriétés communales
- PUIC
- Epicerie sociale
- Lutte contre l'Exclusion Sociale
- Gardiens de la Paix
- Maison des cultures et de la Cohésion Sociale
- Pool

Transports pour les différents services communaux

EQUIPEMENT

Collège des Bourgmestre et Echevins : 1 véhicule

1 Peugeot 407, 880 BCC

Propreté Publique : 27 véhicules, 2 cars

4 camions compacteurs Renault GQA461 - LWC881 - 1 BMB110 - 1DRD 690
 1 camion conteneur Renault, 1GJW793
 1 camion grappin DAF – 1DGG 442
 3 camions avec grue Renault, TQF178 – YXP 442 – 198 ADW
 1 camion Hydrocureur – Renault 370 BWK
 2 camionnettes Fiat Ducato, TSD 300 -1 SND796
 1 camionnette Fiat Doblo, 1AIB 038
 1 balayeuse Johnston, 524 BRC
 2 camionnettes Citroën Jumper, STC 868 - YBM 422
 1 camionnette Citroën Berlingo, TCG598
 2 Pick-up Renault Logan, 353 BER - 351 BER
 1 camion balayeuse, 1GTN 337
 1 petit camion compacteur 1 KPY 922
 2 camionnettes Opel Movano, 1 NEK 707- 1RLY485
 1 balayeuse Johnston, 1 NLF 725
 1 camionnette pick-up, Fiat Doblo, 1FWY 437
 1 Renault Twizy MABG 597
 1 Renault Twizy MABE 890
 2 cars Irisbus 237ARK - YFY 954

Pavage : 5 véhicules, 1 remorque et 2 machines

1 camion Renault, avec grappin, SIH 010
 1 camionnette Citroën Jumper, SWW 749
 1 camionnette Opel Combo, XLH 352
 1 pelleteuse Kubota K.008, RCL 660
 1 remorque Hapert, QEP 625
 1 compresseur Atlas Copco – QCE 255
 1 camionnette Renault Master – TVR 879
 1 camionnette Ford, 1 CTT 798

Infrastructures : 3 véhicules

Signalisation

1 camionnette Opel Movano, 372 ALB
 1 camionnette Opel Combo, TVR 764

Département Infrastructures

1 camionnette Fiat Doblo, 1AIB 051

Mission locale : 2 véhicules

2 camionnettes Opel Vivaro, TSD 284 – 1 CCM 629

Ateliers Communaux : 15 véhicules et 1 remorque (kiosque)

Electricité

1 camionnette Fiat Doblo 1EEO 047
1 camionnette Citroën Jumpy NIQ 044
1 camionnette Opel Combo, 379 ALB

Plomberie

1 camionnette Opel Vivaro, XFL 806
1 camionnette Renault Trafic 1-EGO-493

Distribution de potage

1 camionnette Fiat Doblo, 1-FWY-414

Menuiserie

1 camionnette Citroën Berlingo, NIQ 045
1 camionnette Opel Movano, 1 NEK 694

Festivités

1 remorque (kiosque) TAT, UUN 896

Maçonnerie

1 camionnette Fiat Ducato 1EEO 054

Déménagement

1 camionnette Renault Maxitic, 1 PPE 676
1 camionnette Iveco Daily, XMY 909
1 camionnette Renault Mascotte, PWM 838

Serrurerie

1 camionnette Fiat Doblo, 1 AIA 879

Vitrierie

1 camionnette Opel Vivaro, TSD 313

Peinture

1 camionnette Citroën Jumpy, NIQ 046

Plantations : 8 véhicules, 4 remorques, 5 tracteurs et 6 machines

1 camionnette Renault Master, TVR 882
1 camionnette Opel Movano, 374 ALB
1 camionnette Fiat Ducato, 1-GAJ-626
1 Pick-up Renault Logan, 350 BER
1 camionnette Opel Combo, au gaz naturel, 897 APN
1 camionnette Opel Vivaro, XFL 803
1 camion conteneur Renault, SIH 011
1 Pick-up Fiat, 556 AMJ

1 broyeur VANDAELE, UTQ 111
1 tracteur - tondeuse ISEKI, SIY147
1 tondeuse Ransomes, 423 BJJ
1 tondeuse Iseki – 1RKB824
2 tracteurs – tondeuses- Ferrari, TTP 935 – VTK 174
1 tracteur New Holland Boomer 2035- 1 AAI 601
1 tracteur Jinma 1 JEN 582
1 Elévateur Haulotte 1RKB 819
1 remorque UJK 176
1 remorque UTJ 924
1 remorque UTQ 189
1 remorque QGL 263
1 chargeur Ferrari Turbo Loader M 360 1 AYW 942
1 chargeur Ferrari Frontplaner 1G 56086

Service du Cimetière : 4 engins et 1 véhicule

1 Dumper AUSA
1 chargeur sur pneus Caterpillar, 1BYR152
1 pelleteuse Case, PWM 963
1 pelleteuse Kubota KX91
1 camionnette Opel Combo, XMY 910

Service des Propriétés communales : 2 véhicules

1 camionnette Opel Vivaro, SVM 887
1 camionnette VW Caddy, 1 CIM 118

Service d'intervention d'urgence – PUIC

1 camionnette Ford Transit, TCI 754

Epicerie sociale

1 camionnette Opel Vivaro, YGC 933

Lutte contre l'Exculsion Sociale

1 voiture Peugeot Bipper, 375 ALB
1 remorque UHB762

Service des Gardiens de la Paix : 2 véhicules

1 camionnette Renault Kango, JXM 973
1 camionnette Opel Combo, 373 ALB

Maison des cultures et de la cohésion Sociale : 2 véhicules

1 camionnette Renault Trafic, 1 FFE 197
1 camionnette Opel Combo, TYV 512

Pool : 4 véhicules

1 Renault Kangoo, 1-CTT-701
1 Opel Vectra, JTS 299
1 Renault Twizy MABE 885
1 voiture Fiat Panda YZE050

Expédition : 1 véhicule

1 Opel Vectra, 1 KHR 930

Livraison nouveaux véhicules

1 camionnette Fiat Ducato – 1SND796 -- pour le service Propreté publique

Déclassement et vente de véhicules

2 cars scolaires - HHQ196 et 1EGB131

Accidents de circulation

31 dont : 4 Ateliers

18 Propreté Publique

3 Plantations

1 Propriétés communales

2 Pool

1 CLES

1 PUIC

1 Pavage

CONSOMMATION ET DEPENSES EN CARBURANTS

des véhicules et machines des différents services

ANNEE	ESSENCE & DIESEL	CNG/Super	CONSOMMATION TOTALE	DEPENSES
2016-2017	96. 603 L	1.575,99 L	98.179 L	112.467,00 EUR

2. Plantations

I. MISSIONS :

Gestion, Fleurissement et Entretien des espaces verts communaux et des modules fleuris placés en voiries

II. ACTIVITES :

Activités ordinaires :

- Entretien journalier tels que :
 - tontes
 - plantation et entretien de parterres de fleurs
 - taille des arbres, arbustes et des haies
 - désherbage alternatif
 - ramassage des feuilles
 - enlèvement des détritrus, vidange des poubelles
 - entretien des pieds d'arbre

des espaces verts communaux suivants :

- Parc du Karreveld
- Parc Marie José
- Parc des Muses

- Parc Albert
 - Parc Hauwaert
 - Parc Fuchsias
 - Parc Stade Pévenage
 - Parc de la Fonderie
 - Parc de la Petite Senne
 - Parc Saint-Rémi
 - Parc L 28 (Jean Dubrucq)
 - Parc Quatre Vents
 - Parc Scheutbos (partie communale)
 - Parc Vandenneuvel
 - Parc Etangs Noirs
 - Stade Edmond Machtens
 - Stade Sippelberg
 - Berg en Dal
 - Espace Pierron
 - Square Edmond Machtens
 - Square des Libérateurs
 - Square Joseph Lemaire
 - Place Edmond Leroy
 - Passage Edouard Bénès
 - Bureau de Police chaussée de Gand
 - Bassin de Natation
 - Toutes les écoles
 - Toutes les crèches
 - Bibliothèque néerlandophone
 - Maison des Cultures
 - Espace vert de l'immeuble « Arc en ciel »
 - Cimetière communal
 - Toutes les propriétés communales, à l'exception des logements (terrains, jardins, places devant immeubles, ...)
- 70 plantations d'arbres, 50 plantations d'arbustes, 20 expertises au tomographe, 207 élagages et/ou tailles, 20 abattages et 2 dessouchages dans les espaces verts communaux, voiries, propriétés et écoles communales ;
 - Entretien des terrains vagues appartenant à la commune (fauchage, élagage, abattage d'arbres) ;
 - Entretien des trottoirs longeant des terrains appartenant à la Commune ou à un propriétaire privé en cas de défaut de ce dernier (sécurité de passage des piétons) ;
 - Entretien du stade sportif du Sippelberg ;
 - Culture de 20.000 plantes annuelles, 7.700 bisannuelles et 800 chrysanthèmes pour la décoration des parterres et bacs à fleurs ;
 - Garniture et installation de 305 bacs à fleurs suspendus au niveau de différentes voiries communales ;
 - Garniture et mise en place de 65 pots géants, de 50 pyramides florales, 4 garcies fleuries et de 42 pots au sol sur voirie ;
 - Arrosage en voirie de toutes ces structures en été (2 x par semaine) ;

- Nettoyage quotidien de 46 canisites et zones de chiens en liberté ;
- Garniture des tombes des anciens combattants ;
- Mise en place des sapins en voirie et dans les locaux communaux ;
- Suivi du mobilier urbain dans les parcs (bancs et corbeilles urbaines) ;
- Suivi des plaines de jeux, rapport transmis au Département Infrastructures ;
- Gestion différenciée :
 - gestion et entretien des prairies fleuries, zones de tonte différenciée et zones à fauchage tardif
 - désherbage manuel, mécanique et thermique
 - recyclage des chutes d'arbres en copeaux.

Activités plus ponctuelles :

- Gestion de la pépinière, multiplication de certaines espèces d'arbres et vivaces ;
- Maintien de la biodiversité : création d'une banque d'espèces fruitières via la pépinière, d'hôtels à insectes, de zones de refuge pour les animaux ainsi que soins et nourriture donnés aux canards dans nos parcs ;
- Interventions urgentes diverses : abattage d'arbres menaçants de tomber (demandes d'arrêtés d'urgence à la Bourgmestre et de permis d'urbanisme), élagage de branches gênant le passage, vandalisme, incivilités (déchets abandonnés dans les parcs et les squares, plantes arrachées), ...
- Entretien écologique du parc Scheutbos ;
- Réalisation de paysages urbains ;
- Aides ponctuelles pour les différentes actions (prêt de matériel, main d'œuvre, conseil, plantations, ...) ;
- Formations et stages ;
- Nombreuses interventions urgentes demandées par et pour la sécurité des habitants.

3. Pavage

I. MISSIONS :

Divers travaux ont été effectués en collaboration avec d'autres services, notamment avec les ateliers communaux.

Participation à l'organisation des festivités qui se sont déroulées sur le territoire de notre commune, pose de signalisation, de barrières nadar, ...).

II. ACTIVITES :

Travaux habituellement effectués par ce service :

- Tous les travaux d'intervention sur la voie publique comprenant la pose et le remplacement du mobilier urbain (potelets, barrières, poubelles).
- Pose et entretien de la signalisation routière.
- Marquages routiers.
- Réfection des revêtements de sol dans les écoles et autres bâtiments communaux.
- Réparation des espaces de jeux.
- Intervention pour les autres services communaux (terrassements, tranchées, démolitions).

- Réfection et installation d'égouts en dehors du domaine public.
- Réfection des revêtements dans le domaine public (asphalte, pavés, dalles, ...).
- Dépannages occasionnels à caractère urgent chez les particuliers pour des problèmes d'égouttage.
- Déplacement et pose de barrières NADAR pour divers évènements.
- Participation en main d'oeuvre à diverses festivités.
- Interventions dans les parcs (réfection des chemins, de l'égouttage, pose de bancs, de panneaux d'indication, ...)

4. Cimetière – Ouvriers

I. MISSIONS :

- la tenue des registres des défunts situés dans le cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

II. ACTIVITES :

Le service du Cimetière a procédé à :

- 91 fosses ordinaires 5 ans;
- 34 concessions 15 ans;
- 18 concessions 50 ans pleine terre;
- 16 caveaux 50 ans;
- 27 columbariums 5 ans;
- 7 columbariums 15 ans;
- 2 columbariums 50 ans;
- 47 dispersions;
- 2 enfants (Pelouse des Etoiles);
- 0 pelouse d'honneur;
- 3 exhumations;
- 117 passages de défunts à la morgue;
- 21 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger;
- 1 champ d'urne 5 ans;
- 2 champs d'urne 15 ans;
- 1 champ d'urne 50 ans;

B. MOBILITE

I. MISSIONS :

Les missions du Service Mobilité portent essentiellement sur : l'espace public, la politique de déplacements et stationnement, et la sensibilisation.

I. A. Espace public

I. A.1. Réaménagement des voiries

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain, Bruxelles Mobilité (Région) et Beliris dans la confection des plans de réaménagement des voiries. Le Service Mobilité veille à l'application des différents règlements régissant l'espace public (*Règlement Régional d'Urbanisme, Code du Gestionnaire, Code de la Route etc.*) ainsi que des plans stratégiques (*Plan directeur Zones 30, Plan communal de Mobilité (PCM), Plan Iris II, etc.*). Il veille également à ce que les réaménagements renforcent la sécurité des usagers, en particulier des piétons et cyclistes, et améliorent l'accessibilité multi-modale de la commune.

Cette mission intervient aussi bien au niveau de l'établissement des plans (avant-projet, projet...) que de l'exécution du chantier.

I.A.2. Plans de signalisation

Conception ou validation des plans de signalisation définitive sur les voiries communales et collaboration en matière de signalisation avec la Région sur les voiries régionales.

I.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Conception de plans de réaménagement provisoire (marquages et potelets) visant à sécuriser des lieux en particulier ou à permettre la réalisation de zones 30.

I.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain pour le placement de ralentisseurs sur voirie communale.

I.A.5 Plans de marquages routiers

Elaboration et suivi de l'exécutions du marché de marquages routiers : passage piétons, ligne de stationnement, piste cyclable, cédez le passage.

I.A.6 Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une carte générale de la commune recensant l'ensemble des éléments liés à la mobilité : marquages, signalisation fixe, ralentisseurs, stationnement vélo, mobilier urbain.

I.A.7 Collaboration avec les services Pavage et Signalisation pour la coordination interventions sur l'Espace Public

Gestion et entretien de la signalisation et du mobilier urbain.

I. B. Politique des déplacements

I. B.1. Stationnement

I.B.1.1 Stationnement en voirie

- Suivi du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement ;
- Suivi de l'étude Plan d'action Communal de Stationnement (*PACS*) ;

- suivi des demandes d'emplacements pour personnes handicapées ;
- réception des demandes de zones de livraison et recherche de solutions effectives pour leur bon fonctionnement ;
- suivi de la mise en œuvre du plan d'action carsharing (Cambio, Ubeeqo, Zen Car) ;
- parking vélo : mise en place d'une politique de stationnement pour cyclistes ;
- Installation et gestion de boxes à vélo ;
- suivi de l'implantation de stations de vélos à libre service partagés(Villo !) ;
- étude et mise en place de solutions contre le stationnement gênant et/ou illégal (zone d'évitement).

I.B.1.2 Stationnement hors voirie

- préparation de la politique générale de la Commune en matière de parking hors voirie.
- gestion, surveillance, entretien et maintenance du parking Brunfaut. Gestion de la clientèle et des abonnés.

I. B.2. Autres

- remise d'avis en matière de projets régionaux (plans de mobilité, de stationnement, etc.) ;
- suivi du contrat de mobilité: dans le cadre d'une convention signée par la Région et la Commune, des policiers sont placés à différents carrefours de Molenbeek-Saint-Jean afin de faciliter, notamment, la circulation des transports en commun et de veiller à la sécurité de tous les usagers ;
- conseil aux entreprises en matière de déplacements ;
- suivi d'études d'incidences via la participation à des comités d'accompagnement ;
- soutien aux écoles réalisant leur plan de déplacements scolaires ;
- réalisation du Plan de déplacement d'entreprise (PDE) de l'administration communale (non terminé) ;
- réalisation de comptages de véhicules et piétons par des membres du service ou via radar, sur différents points clés de la commune, afin de connaître, à terme l'évolution générale de la circulation sur la commune ;
- comptages de véhicules et mesures de vitesse via radar, ainsi qu'analyse des données en vue d'identifier les endroits où il y a lieu d'intervenir afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie.

I. C. Sensibilisation et communication

Le travail de sensibilisation vise à encourager les déplacements « durables », par le biais de l'organisation d'événements, de formations et de la diffusion au niveau communal de campagnes de sensibilisation régionales ou fédérales.

Certaines missions du Service mobilité l'amènent à communiquer avec les habitants et autres acteurs de la commune, notamment dans le cadre de changements de circulation ou de la mise en place du stationnement géré (phasage, distribution des cartes de stationnement...).

I. D Collaborations intercommunales

Le service mobilité est en contact avec les communes voisines afin d'assurer une plus grande cohérence, notamment en matière de stationnement et de circulation.

I. E. Suivi administratif quotidien

- suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;
- suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;
- réponse aux interpellations des habitants (par courrier, courriel, téléphone ou aux guichets) et aux interpellations des conseillers communaux ;
- suivi administratif des sanctions administratives dressées par les agents constatateurs (pas d'activités sur la période concernée, en raison du transfert de Nathalie Fastenackels).

I. F. Gestion interne du service

- recrutement, accueil, évaluation, formation du personnel ;
- réunions de fonctionnement
- établissement et suivi du budget
- rapport annuel

II. ACTIVITES :

II. A. Espace public

II. A.1. Réaménagement des voiries

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de réaménagements, parmi lesquels : Plan triennal 2013-2015 (avenue des Myrtes, place Jef Mennekens, rue du Caprice - Sonatine - Sérénade, rue Bouvier, rue Verheyden, rue Melpomène), rue de Ribaucourt (CQD Autour de Leopold II), rue Evariste Pierron et quai de l'Industrie (CQD Petite Senne, rénovation Tunnel Léopold II, place Saintelette, porte de Ninove, deux passerelles cyclo-piétonnes, CRU3 - Ligne 25-28, rue de l'Avenir, avenue du Port. Seul le projet Bouvier a fait l'objet d'un suivi pendant la phase d'exécution du chantier.

II.A.2. Plans de signalisation

- Les plans de signalisation verticale et horizontale ont été réalisés, notamment dans les voies ou quartiers suivants :

Rue des Mariniers : ouverture à la circulation vers la rue Brunfaut ;
Avenue Carl Requette (mise en sens unique de l'avenue Joseph Lemaire vers l'avenue Edmond Candries) ;
rue de la Belle au Bois Dormant (mise en sens unique de l'avenue du Scheutbosch vers la rue Cavatine) ;
Avenue du Scheutbosch (stationnement en épi).

II.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Pas d'activité durant la période considérée.

II.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Analyses de vitesse à l'aide de radars pour la détermination de l'implantation de dispositifs ralentisseurs.

Analyse et préparation de l'implantation de coussins berlinois aux endroits suivants :

rue Piers
rue des Quatre-Vents
chaussée de Merchtem
rue Mommaerts

II.A.5. Plans de marquages routiers

Préparation de la réfection de 115 passages pour piétons et des marquages « zone 30 » en thermoplastique (travail d'analyse terrain et de cartographie).

Suivi de la rénovation des marquages routiers réalisés par les ouvriers communaux (croisements rue de l'Escaut / rue Rotterdam, rue Laekenveld / rue Picard).

Commande du rafraichissement de pistes cyclables :

boulevard Machtens
avenue du Jubilé
rue de l'Eléphant
rue de Dilbeek
rue des Hippocampes
rue de Bruges
rue de la Cité Joyeuse
avenue Carl Requette

II.A.6. Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une cartographie de l'espace public sur l'ensemble de la commune (encodage de nouvelles données).

II. B. Politique des déplacements

II.B.1. Stationnement

II.B.1.1 Stationnement en voirie

Participation et secrétariat des réunions du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement, dans le cadre de la délégation des missions de perception et de contrôle.

- Réalisation :
Zones de livraisons (6)
Zones d'évitement au droit des accès carrossables

Etablissement d'un nouveau règlement relatif à la réservation de stationnement pour personnes handicapées.

Participations aux groupes de travail organisés par l'Agence du stationnement.
Proposition de mesures et d'adaptation au PRPS (carte de dérogations, sectorisation, règlements-redevance communaux).

Transfert de la gestion des boxes à vélo à parking.brussels et l'asbl Cyclo dans le cadre du projet « Cycloparking ». Signature de la Convention liant la Commune et parking.brussels.

Etablissement du dossier de justificatifs des recettes et dépenses liées au stationnement géré pour l'année 2014, suite à la demande de parking.brussels.

Suivi des réunions relatives au Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS).

II.B.1.2 Stationnement hors voirie

- Gestion du parking Brunfaut (personnel, gestion fonctionnelle, relai des interventions techniques)
- Projet de transfert de la gestion du parking à parking.brussels
- Suivi du dossier régional de téléjalonnement (fléchage statique et dynamique du parking)
- Mise en place d'une solution pour l'amélioration de l'accès au parking Brunfaut via la rue des Mariniers
- Augmentation du nombre d'abonnements particuliers (35), rendue possible par le transfert de la police au parking Tazieaux
- Procédure de marché public relative à l'entretien du matériel d'exploitation du parking

II.B.2. Autres

- Suivi de la démarche régionale participative pour l'établissement du Plan Régional de Mobilité (PRM) communément appelée « Goodmove » (réunions, avis)
- Avis relatif au projet de Plan Régional de Développement Durable (PRDD)
- Mise à jour du plan de déplacements d'entreprise (PDE) de l'administration communale: relance de la phase de diagnostic dans le cadre la mise à jour obligatoire
- Gestion de la flotte de vélos de service
- Gestion des vélos abandonnés sur le territoire communal ;
- Participation à une réunion concernant l'organisation d'un évènement vélo pour les élèves des écoles molenbeekoises
- Suivi de la démarche PAVE, avec le soutien de la Région (Bruxelles Mobilité) : définition d'itinéraires piéton préférentiels.
- Participation au projet de signalétique communale ;
- Interventions auprès des écoles : modifications de circulation chaussée de Merchtem dans le cadre de la sécurisation des abords des écoles Sainte-Ursule et Vier-Winden, réunion et demande d'intervention de la Région quai de Mariemont, aux abords de la nouvelle école 6 et placement de radars afficheurs, réunions concernant les petites améliorations à l'aménagement des abords de la nouvelle école De Knipoog (rue de la Semence), écoles secondaires plurielles (chaussée de Gand et avenue Jean Dubrucq)
- Participation à la réunion Police contrôle vitesse et limitation accès poids lourds au tunnel Léopold II
- Participation aux réunions de collaboration Commune-Police

- Participation à des réunions concernant la réhabilitation des égouts de la rue Heyvaert (Vivaqua) et prise d'ordonnance de police relative à la circulation routière
- Participation à la réunion avec les habitants du quartier Heyvaert et transfert des demandes au Pavage et à la Région

II. C. Sensibilisation et communication

- communication dans le cadre de changements de circulation : circulation dans la rue de la Belle au Bois Dormant et l'avenue Carl Requette, stationnement en épi dans l'avenue du Scheutbosch, ouverture de la rue des Mariniers ;
- formation des élèves du primaire avec le concours de Pro Velo asbl;
- relais de la communication relative au Dimanche sans voiture : site internet communal, affiches, dépliants ;
- soutien financier aux activités pendant le Dimanche sans voiture (Embarquement Immédiat - Ecole du Cirque)
- prêt de la piste d'habileté à l'école Imelda-Basisschool et au Centre Communautaire Maritime ;
- affichage du matériel de communication relatif à la campagne régionale « Respect 30/50 » (vitesse)
- placement de 4 radars afficheurs de vitesse (place Communale, quai de Mariemont, chaussée de Merchtem)

II. D. Collaborations intercommunales

- Caméra : transfert de la gestion Communale (des 5 communes qui composent la zone de Police) à la Police : participation à des réunions + adaptation Signalisation

II. E. Suivi administratif quotidien

- suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;
- suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;
- réponse aux interpellations des habitants (par courrier, courriel, téléphone, aux guichets et dans les bureaux). Plus d'une centaine de demandes écrites ;
- réponse aux interpellations de Conseillers communaux ;
- organisation des échanges d'informations et des collaborations avec les autres services communaux (Personnel, Economat, Gardiens de la Paix, Ateliers, Propreté publique, Infrastructure et Développement Urbain, etc.), régionaux et la Police ;
- représentation à la CCCR (Commission Consultative pour la Circulation Routière) et aux groupes de travail Circulation routière et Sécurité routière ;
- gestion des dérogations pour le dimanche sans voiture et pour la circulation alternée en cas de pic de pollution ;

II. F. Gestion interne du service

- réunions de fonctionnement
- établissement et suivi du budget
- rapport annuel
- recrutement de personnel : remplacement temporaire puis remplacement définitif de Baptiste Fesler et de Christophe Ferrand ;
- définition du plan de formation du service ;
- formation du personnel nouvellement arrivé
- suivi de formations par les membres du personnel

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Projet de développement durable

I. MISSIONS :

La cellule a pour mission :

- de proposer, concevoir, développer et réaliser des projets en matière de développement durable, en particulier dans sa composante environnementale, et en accord avec les principes du développement durable
- de rechercher des moyens financiers (subventions, subsides, aides diverses...) afin de mener ces projets et d'inscrire la Commune dans les programmes de financement opportuns et utiles à sa politique en matière de développement durable
- suivre les projets implémentés afin d'en assurer le bon développement et d'en gérer les aspects administratifs (conventions, orientation stratégique, méthodologie, reporting, rapport financier, suivi et évaluation)
- de développer ces projets, autant que possible et lorsque cela est opportun, en partenariat avec des opérateurs associatifs et institutionnels de la Commune et de la Région afin de favoriser leur transversalité et l'appropriation de la notion de développement durable par les organisations partenaires
- d'accompagner et conseiller les autres services et/ou opérateurs de la Commune qui solliciteraient l'aide de la cellule dans le cadre d'un projet inscrit dans le développement durable et de prendre, le cas échéant et au besoin, une participation active dans le projet
- de collaborer et/ou stimuler la collaboration et la coordination avec les autres services communaux dont les activités et projets peuvent recouvrir et/ou intégrer une dimension développement durable, notamment dans les projets d'infrastructures

II. ACTIVITES :

La cellule a développé ou contribué à développer les projets suivants:

- **Projet européen H2020 (call « Smart cities - Nature Based Solutions ») :**
Appel à projet en cours; La commune participe en tant que « ville-phare » (*front runner*) à un projet H2020 (CURES - **C**o-Producing **U**rban **R**esilience and **E**nvironmental quality for **S**ustainable Cities) coordonné par ULB – BATir et Bruxelles Environnement. Le dossier de candidature final a été soumis à la Commission européenne le 5/09/2017.

Le projet porte sur les futurs aménagements de la friche de la Gare de l'ouest dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine III (CRU 3) et vise la recherche et l'expérimentation de solutions innovantes (nature based solutions) en matière d'urbanisation et d'aménagements urbains « verts ».

- **Projet WIM « WeCycle In Molenbeek » (Co-create2016/InnovIris):**
Projet collaboratif (partenaires : EcoRes, Energies & Ressources asbl, ULB, UCL) de valorisation des matériaux/déchets de bois collectés sur le territoire communal au sein d'un atelier ouvert et co-créatif (living lab) en vue de leur transformation en nouveaux biens/objets. Le projet a débuté en février 2017 et se déroulera jusque fin 2019 – début 2020

- Agenda 21 Local 2015 (subside Bruxelles Environnement) :
Projet d'ateliers de collecte et de transformation visant la valorisation et la requalification de déchets de bois (en lien avec le projet WIM; cf. supra). Attribution d'une mission de service visant l'organisation d'animations autour du réemploi à l'attention des publics d'associations locales et habitants de la commune (en lien avec le projet WIM)
- Projet Parc agro-écologique de la Petite Senne – ZinTo (Politique de la Ville 2015) :
Finalisation des travaux d'aménagements à l'arrière des anciennes Brasseries Bellevue sur l'ancien lit de la Petite Senne/Zinneke (fonction de production maraîchère à vocation socio-économique et communautaire, soutien à la biodiversité et amélioration du cadre de vie).
Travaux d'infrastructures visant à améliorer l'exploitation de l'espace maraîcher et divers travaux de plantations et d'aménagements pour développer l'aspect paysage, développer la biodiversité du lieu et les capacités d'accueil du site pour divers types d'activités (ateliers, animations pédagogiques, formations...)
- Projet ZinTo (suite) - développement des activités du parc agro-écologique:
Introduction d'un dossier de candidature auprès de Bruxelles Environnement (subside aux pouvoirs locaux/goodfood). Le projet vise le développement d'activités diverses, l'animation et la gestion du site: visites, ateliers culinaires, animations pédagogiques, éco-tourisme, événements d'entreprise etc.
- Projet « Kiosque à Graines » (subside soutien pouvoirs locaux – Bruxelles Environnement):
Partenariat avec l'asbl Kiosque à Graines et Ville de Bruxelles ; projet de sensibilisation et formation mobile (quartier Brunfaut et alentours) aux techniques de la culture potagère en ville et spécifiquement sur petite surface. Le projet a démarré en mai et est prévu jusque mai-juin 2018 avec reconduction possible. L'asbl vient hebdomadairement dans le quartier Brunfaut avec un vélo triporteur.
- Jardin Pédagogique Avenir (rue de l'Avenir 19) :
Gestion administrative (gestion des utilisateurs, inscriptions, conventions, gestion technique...), activités de maintenance et d'entretien
- Collaboration et soutien au développement des divers projets :
En partenariat avec d'autres services communaux et/ou opérateurs de la commune (projet « Recyclerie » - CQD Petite Senne notamment)

2. Eco - Conseil

1. MISSIONS :

- Réponses aux demandes et résolution de plaintes diverses de la population, d'entreprises et d'associations (déchets, compost, recyclages de matériaux, d'emballages et de déchets chimiques, odeurs, bruit, plaintes de voisinage, déjections canines, chats errants, pigeons, demande de placement de nichoirs à faucon, verdurisation,...).
- Suivi administratif des matières relatives à l'environnement et des plaintes.

- Organisation et coordination de la "Semaine de l'arbre" avec comme but de sensibiliser les enfants et les habitants au respect de la nature, en collaboration avec le service des Plantations et les écoles communales.
- Gestion des demandes de fûts composteurs et des vermicompostières, ainsi que l'organisation d'activités autour du compost, par exemple avec le comité d'habitants « Molenbabbel ».
- Sensibilisation des enfants des écoles à l'Eco-consommation, au tri des déchets et au recyclage.
- Mise en place et suivi de la procédure de labellisation de la Maison Communale « Entreprise éco-dynamique », aussi appelé « éco-label ». Réalisation de l'Eco-mapping, en collaboration avec une stagiaire.
- Collaboration avec le service des Plantations pour la gestion des espaces verts.
- Suivi de la situation des étangs, oiseaux, poissons et insectes (guêpes, abeilles, chenille processionnaire du chêne, capricorne asiatique du bois, ...) dans les parcs publics.
- Suivi de l'emplacement communal de récolte des déchets verts en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté.
- Collaboration avec les ASBL « Chats Libres » et « Catrescue » pour la gestion du problème des chats errants, la stérilisation et élaboration d'une convention avec ces asbl. Etablissement d'une charte de nourrissage et délivrance de carte de nourrisseurs de chats, pour les personnes ayant signé la convention.
- Mise en place et suivi de la procédure d'aide financière à la stérilisation des chats domestiques, appelée « chèques de stérilisation », en partenariat avec l'ASBL « Catrescue » et les vétérinaires.
- Gestion du Proxy Chimik communal et des permis d'Environnement qui sont nécessaires.
- Information de la population, des Ecoles, des Maisons de Quartiers et des Associations à propos des déchets, du recyclage, de l'éco-consommation, et du compostage
- Mise en place et encadrement de la collecte sélective de bouchons de liège.
- Collaboration avec les services communaux pour une meilleure gestion environnementale au sein de l'Administration Communale. Sensibilisation au tri et recyclage.
- Echantillonnage et analyse de terres des parcs et écoles communales, en collaboration avec le Laboratoire intercommunal de Chimie et de Bactériologie.
- *Coordination au niveau de la commune du projet de Gestion du Scheutbos, en collaboration avec l'I.B.G.E. et les « Amis du Scheutbos ».*
- *Collaboration avec l'ASBL « Sentiers.be » pour la création d'un sentier reliant les écoles 11 à la rue de l'Oiselet.*
- *Elaboration, en collaboration avec le responsable Eau, du dossier de candidature et obtention du subside pour la rénovation du sentier De Raedt, au Scheutbos, financé par la Région.*
- Elaboration et suivi du projet de création d'une Maison de la Nature et d'une ferme pour enfants dans le bâtiment communal situé au 997 de la chaussée de Ninove, dans le cadre des accords de coopération Beliris.
- Collaboration avec l'Association des Villes et Communes, ainsi que de l'I.B.G.E., dans le cadre des actions relatives au Développement Durable.

- Suivi législatif des matières environnementales dans le Moniteur Belge.
- Suivi et mise à jour d'un centre d'informations et de documentation concernant l'environnement, à la disposition de la population et du personnel.
- Suivi du dossier « Agenda Iris 21 » molenbeekoïse.
- Rédaction de dossier pour la subsidiation de la stérilisation des chats errants.
- Elaboration d'un règlement pour l'obtention de primes pour la construction ou rénovation citernes à eau de pluie. Traitement des demandes de primes.
- Gestion des demandes de subsides en faveur des actions environnementales pour les associations.
- Organisation de du pôle nature de « l'Apéropark » au château du Karreveld le 22.05.2016, en collaboration avec les services culture francophone et néerlandophone et Festivités.
- Encadrement et gestion de subsides pour les écoles en ce qui concerne les projets de potagers collectifs.
- Elaboration d'un petit déjeuner équitable « Oxfam » pour 250 enfants des plaines de vacances, à l'école Windroos le 2/11/16 et à l'école Augusta Marcoux le 3/11/16, en collaboration avec les services Accueil Temps Libres et Molenketjes.
- Coordination de la Fête du Sacrifice du Mouton, avec les services suivants : Propreté Publique, Incivilités, Informatique, Caisse Communale, Mobilité, Hygiène, Permis d'environnement, Contentieux, Police, Gardiens de la Paix, administrations communales de Jette, Berchem-Ste-Agathe, Ganshoren et instances régionales :AFSCAA, IBGE, Agence Bruxelles-Propreté, Exécutif des Musulmans de Belgique et Croix-Rouge

II. ACTIVITES :

- Gestion des plaintes : 100 par an
 - Demandes de renseignements : 350 par an
 - Fûts composteurs : 30 demandes par an
 - Charte de nourrissage et cartes de nourrisseurs de chats : 40 par an
 - Coordination des actions de stérilisation des chats errants : 140 à 200 demandes par an
 - Demandes de chèques de stérilisation de chats domestiques 5 demandes par mois
 - Expertises relatives aux matières environnementales : 5 dossiers par an
 - Gestion du Proxy chimik :
-